This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

ANNÉE 1928-1929

CLXXIX[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XXVI

EXCHANGE
APR 6 1932

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

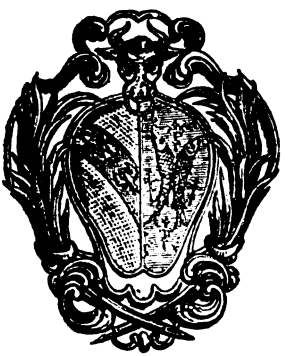

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY - PARIS - STRASBOURG

1929

Siège de l'Académie : 43, rue Stanislas, Nancy

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

ANNÉE 1928-1929

CLXXIX[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME XXVI

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY-PARIS-STRASBOURG

1929

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du nouveau règlement voté par l'Académie le 28 mai 1915.

Article 28

Il y a chaque année deux séances publiques.

L'une a lieu dans le courant du mois de mai; l'autre en novembre ou décembre.

Elles ne doivent pas durer plus de deux heures.

L'heure de la séance est fixée par le président, qui nomme deux commissaires pour en faire les honneurs.

L'ordre de la séance publique de mai est réglé ainsi qu'il suit :

1° Compte rendu annuel;

2° Discours des récipiendaires dans l'ordre de leur réception et réponse du président;

3° Lectures dont la Société a fait choix pour cette séance;

4° Proclamation du bureau nouvellement élu.

L'ordre de la séance de novembre ou décembre est réglé ainsi qu'il suit :

1° Lecture des rapports sur les prix accordés par l'Académie ou par les Sociétés qui se sont placées sous son patronage;

2° Indication des sujets mis au concours;

3° Distribution des prix.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX STANISLAS DE GUAITA

Par M. Léon MALGRAS (René d'AVRIL)

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

S'il fallait, dans la poésie, n'envisager que la perfection verbale, je pourrais me permettre quelques critiques de forme, relativement au livre : *En Lorraine. Le chant des ruines*, pour lequel M. Émile Garnier a sollicité vos suffrages.

Mais, encore qu'un peu tardive, l'adaptation d'un professeur de philosophie au langage mesuré, m'a semblé, cependant, — en dépit de quelques imperfections, — révéler cette élévation de la pensée, cette vitalité expressive, qui constituent la poésie dans le sens le plus large du mot.

Le volume de vers que je viens de lire a été édité pendant et aussitôt après la guerre. On en comprendra la signification, rien qu'à cause de cette particularité.

L'auteur, en effet, est un Lorrain qui aime et qui comprend sa Lorraine, ce qui donne aux vers, qu'il écrivit en des jours sombres, un accent sincère.

Certes, il y a bien, dans la prosodie, d'une façon générale, quelque raideur et, çà et là, un ou deux hiatus (peu choquants, du reste); mais, comme M. Émile Garnier l'avoue lui-même, c'est à l'automne de sa vie qu'il se

Digitized by Google

pencha vers les ruines. Il eut ainsi la confidence des êtres disparus et des choses frappées à mort et il en traduisit les accents à ses élèves du collège de Lunéville « dans une langue — a-t-il dit — qu'il n'avait jamais parlée ».

Pourquoi M. Garnier choisit-il cette langue? Parce qu'elle lui parut plus frappante, plus propre que la prose, à imprimer images et idées dans l'esprit de ses jeunes auditeurs, plus apte, en outre, à être conservée dans la mémoire. Les Druides agissaient ainsi, du temps de la guerre des Gaules; du moins César nous l'apprend dans ses *Commentaires*, et 1914 est une époque où le sol celtique avait vraiment besoin de ses Druides.

Le sentiment qui anime le Chant des ruines est juste; l'expression en est sobre et souvent même poignante. Qui de nous n'a pu murmurer, le cœur ému, avec le Poète, devant le spectacle des « Réfugiés lorrains » :

O tristesse infinie, ô douleur, ô misère,
Voici les paysans et voilà la frontière
Qui recule avec eux.

Parfois, un mot touchant fait image soudain, et, à travers le deuil des hommes et la détresse des villages, nous apercevons toute la Lorraine :

« Si le climat est dur, le paysage est tendre. »

Parfois, aussi, le ton s'élève et acquiert une certaine force, dans sa simplicité même. Tel « l'adieu suprême » prononcé, au front lorrain, « sur une tombe américaine » :

Tu luttais pour la liberté.
Goûte en repos la paix profonde,
Que tu viens de donner au monde
Adieu, toi qui meurs en beauté!

Mais à quoi bon chercher à justifier un choix qui nous est, en quelque sorte, dicté par la rumeur des événements?

Nulle raison ne pouvait mieux déterminer l'Académie à couronner le Poète que celle-ci : son œuvre fut bonne et utile. Sous le fracas même des bombes, le professeur donnait lecture de ses poèmes à ses élèves.

Digitized by Google

Ceux-ci les récitaient ensuite, saisis d'une sorte d'enthousiasme viril. Ils s'en pénétraient; ils y puisaient des leçons de courage, de fidélité à la grande, comme à la petite patrie, de piété envers les morts; ils trouvaient là des exemples à suivre, des aperçus philosophiques sur les idées immuables du Droit et de la Justice, et aussi, hélas! sur la grande énigme de la Destinée.

Le discours pour la distribution des prix en 1917 a pris la forme d'un des plus beaux poèmes qui composent ce livre. Son titre « Souvenez-vous » en résume la pensée ardente... Et, sans doute, parmi les « bleuets » partant pour le front, dont parle ailleurs M. Émile Garnier, se trouvaient de jeunes élèves du Poète.

Comme je l'ai proposé, Messieurs, à votre Commission des Prix littéraires, couronnons donc ce livre, émouvant et simple.

Mais, d'avance, ceux qui l'auront lu, à Lunéville, cité autrefois frontière, ou à Chaumont-en-Bassigny, auront, je pense, approuvé notre geste.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX DU SOUVENIR

Par M. Charles GUYOT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

L'Académie a été chargée de décerner chaque année ce prix de 1.200 francs « à une personne ou collectivité, de préférence française ou belge, qui soit par un livre, une propagande de conférences..., soit par son enseignement, ou par quelque initiative ou quelque acte », aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la grande guerre.

Cinq fois déjà, l'Académie a attribué ce prix à des personnalités françaises ou belges. Cette année, vous avez décidé de décerner le prix du Souvenir à Mme la Marquise de Saint-Vincent-Brassac, qui aussi bien par des publications que par de multiples initiatives, vous a paru mériter cette distinction.

Mme de Saint-Vincent-Brassac habite Toulouse; mais elle a des relations de parenté avec plusieurs familles lorraines, ce qui explique comment elle a pu être mise au courant des conditions dans lesquelles est décerné le prix du Souvenir, et comment elle a cru pouvoir poser sa candidature.

Le premier titre qu'a justement fait valoir Mme de Saint-Vincent-Brassac consiste dans une publication qui correspond parfaitement aux exigences du concours. C'est un bulletin mensuel intitulé : *Les belles lettres de soldats*

Digitized by Google

de France, dans lequel des Français de toutes professions, de toutes conditions sociales racontent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont éprouvé pendant la grande guerre à laquelle ils ont pris part dans nos armées.

Ces lettres sont adressées pour la plupart aux parents, si désireux d'avoir des nouvelles de leurs enfants combattant sur le front. Trop souvent, hélas! elles sont accompagnées d'ordres du jour annonçant que ces soldats français sont morts, de la mort des braves. C'est ainsi que Roland de Brassac, dont la mère publie les lettres, engagé volontaire en août 1914, est mort « en beauté » à Craonne, le 16 avril 1917, après avoir gagné sur le champ de bataille son grade de sous-lieutenant et la croix de la Légion d'honneur.

Toutes ces correspondances, insérées au Bulletin après avoir été recueillies par Mme de Saint-Vincent-Brassac, peuvent être classées en deux catégories, suivant que leurs auteurs sont des soldats de carrière, ou bien des « civils » de professions très diverses, volontaires ou appelés par la mobilisation. Pour les premiers, la guerre est leur élément; on ne doit pas s'attendre à trouver dans leurs lettres le récit des horreurs dont ils ont pu voir les traces; ils parlent surtout de leurs hommes; ce qui leur importe surtout, c'est de communiquer à ces hommes l'ardeur dont ils sont enflammés.

Ainsi, le capitaine Antoine de Joybert : c'est un Lorrain d'origine, il a fait ses études à Nancy avant de s'engager dans l'artillerie; après avoir quitté l'armée lors de son mariage, il a repris du service en 1914. Dans ses lettres, c'est de ses soldats qu'il est le plus souvent question : « Ma compagnie marche très bien; nos petits jeunes de la classe 15, 16, 17, et les engagés sont « épatants... Il n'y a pas eu de frousse au baptême du feu... Je suis enchanté de ma compagnie. »

Le capitaine de Monspey, un cavalier qui a été affecté à un régiment de cuirassiers à pied, écrit de la tranchée : « Ce qui fait plaisir à voir, c'est le sang-froid, le calme des hommes. On sent la confiance qu'ils ont dans le commandement... Si, pour ma part, j'ai pu gagner leur confiance, je me considérerai comme très heureux. »

Digitized by Google

Et encore, le lieutenant de Vismes, un Saint-Cyrien de la promotion de Fez : « Mes hommes sont épatants, ils ont fait des choses étonnantes. Moi, je n'ai qu'à me montrer digne d'être leur chef... »

C'est ailleurs qu'il faut chercher des récits circonstanciés, des réflexions morales sur la guerre et ses responsabilités.

Voici Albert Embry, sapeur brancardier, ancien élève de l'École primaire supérieure de Limoux, qui écrit en septembre 1914 : « Santé toujours bonne, malgré les horreurs dont nous avons été témoins ces jours-ci. Avant de fuir, les Allemands ont brûlé les maisons et les granges, répandu du pétrole sur les sacs de farine..., enfin ils ont commis toutes les abominations possibles. » Et, le 4 mars 1915 : « Ici, quelle tourmente ! Partout des ruines qui recouvrent d'autres ruines. C'est horriblement triste... Cette guerre est une chose infâme. Nous la faisons parce qu'elle nous a été imposée. Il a bien fallu se défendre, pour sauvegarder notre droit et l'honneur du drapeau. »

Dans le même ordre d'idées, ces extraits de lettres d'Alfred Casalis, fils d'un pasteur protestant, soldat d'infanterie tué à Roclaincourt le 9 mai 1915 : « Sur le front... On s'est beaucoup battu par ici. De tous côtés des villages détruits et brûlés. C'est affreusement triste... » Et plus tard, à la veille de l'assaut des tranchées ennemies : « ... Ma préoccupation essentielle est celle de la légitimité de cette guerre. J'ai confiance que notre cause est juste et bonne, et que nous avons le droit pour nous... Nous allons attaquer, ce sera terrible; si j'y reste, sachez que je serai mort sans crainte et en paix. »

Si nous avons ainsi prolongé ces citations, c'est que nous voulions montrer combien le Bulletin publié par les soins de M^me^ de Saint-Vincent-Brassac rentre dans les conditions prévues à l'appui de sa candidature au prix du Souvenir. Mais il nous reste à parler d'autres initiatives tout aussi méritoires, et dont les résultats sont très dignes de retenir notre attention.

Le 10 mai 1920, dans une séance de « l'Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la patrie », M^me^ de Saint-Vincent fit décider la création de l'œuvre de la *Brindille d'or*, qui a pour but de perpétuer le souvenir

Digitized by Google

des héros de la grande guerre en constituant des bourses viagères pour les ascendants pauvres de ces soldats, dont la mort a laissé leurs familles dans le besoin. Les fondateurs de cette œuvre s'adressaient à toutes les Françaises dont les fils ont disparu, leur demandant l'or des bijoux que, dans leur deuil, elles ne porteront plus. Avec le produit de ces dons, étaient créées des bourses de 400 francs de rente, qui, réparties dans toutes les régions de la France, pouvaient soulager bien des misères. Bientôt, d'autres dons, sous forme de versements de membres fondateurs, donateurs ou simples adhérents, accrurent rapidement le patrimoine de l'œuvre, qui réunit de nombreuses adhésions, obtint la reconnaissance d'utilité publique, ainsi qu'un prix de l'Académie française. Puis, à la fondation de rentes viagères, la Brindille d'or ajouta, sous le nom de *Fleurs du soldat*, des bourses annuelles, allocations d'importance variable, qui permettent de venir en aide à un grand nombre d'infortunes. Par ce moyen, sont constamment rappelés les noms de soldats morts pour la patrie, et se trouve perpétué le souvenir des crimes inexpiables dont l'Allemagne s'est rendue coupable.

Nous en avons dit assez pour justifier la décision de l'Académie de Stanislas, qui décerne à M^me^ la marquise de Saint-Vincent-Brassac le prix du Souvenir, afin de reconnaître sa très remarquable initiative, l'ingéniosité de ses efforts, ainsi que le dévouement dont elle n'a pas cessé de faire preuve pour glorifier les soldats qui moururent pour que la France vive, et venir en aide aux familles qu'a laissées sans ressources une guerre dont la responsabilité ne saurait nous être imputée.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

Par le Colonel BLAISON

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

MESSIEURS,

Que la vertu, en France, coure les rues : on l'a dit, comme d'autre chose, et, d'une première certitude réconfortante, plus d'un se satisfait, qui ne poussera pas l'examen plus avant. Au vrai, s'il y tâchait, sa surprise serait bientôt de voir se rétrécir tout de suite devant ses yeux le champ de sa recherche, de constater qu'aujourd'hui, rien n'est plus difficile que de fixer, par des traits déterminés, celui, celle dont les tendances, les efforts, la volonté ont pour but unique de servir la loi morale. C'est que, chez nos contemporains, toute vie intérieure s'enveloppe aujourd'hui, comme en aucun temps, de réserve, de secret, disons mieux : de pudeur. Chacun s'applique à paraître semblable, d'habitude et d'aspect, à ceux qui l'entourent. Chacun se défend, et surtout dans notre Lorraine, d'entr'ouvrir à personne l'accès des régions cachées où parfois les plus belles consciences s'illuminent du plus pur esprit de dévouement, d'abnégation, de sacrifice. La tâche n'est que plus difficile pour ceux auxquels incom-

Digitized by Google

bent, comme à vous, Messieurs, l'honneur et le devoir de rechercher, de déceler, puis de mettre en leur jour, des faits dont la vertu tire sa totale signification de la modestie même où se sont, parfois jalousement, enfermés leurs auteurs. Et, pourtant, le bienfait social qui doit s'ensuivre ne vaut, on le sait, que par l'exemple, et l'exemple, lui, exige la lumière. Puisse-t-elle, cette lumière, suffire tout à l'heure à éclairer devant vous des vies auxquelles il convient de demander, en des temps incertains, des leçons éternelles ! Et puissent aussi ceux que vous avez voulu honorer se présenter tout seuls devant vous et leurs actes tout seuls ici vous parler !

I. — Piété filiale.

Douze des vingt-neuf prix de vertu que vous allez répartir ont pour objet de glorifier, sous toutes ses formes, le dévouement filial. On dirait que jadis ceux qui les instituèrent se soient rencontrés pour marquer par avance, à des temps à venir où l'égoïsme serait la seule loi, quelle doit demeurer cependant la pierre angulaire et stable de tout groupement humain qui veut se perpétuer. A l'un de ces prix, Mlle Eugénie **Fladenmüller**, de Nancy (1), vous a paru avoir des titres qui s'imposaient. Déjà, sa vieille mère, aujourd'hui âgée de soixante-quinze ans, a vécu la vie des humbles qu'accable, parfois sans répit, un sort sans justice. Veuve de fait, puisqu'abandonnée par son mari, elle a dû, pour nourrir ses deux petites filles, s'offrir tout de suite aux besognes les plus rudes. C'est ainsi qu'employée pendant vingt-quatre ans aux lessives de l'Hôpital Civil, puis à celles de la Maison des Sœurs de Saint-Charles, elle était pourtant arrivée à ce moment où la maladie enlève, à tant de pauvres vieilles qui sont à bout, les joies qu'elles avaient jusque-là tirées de leur travail, et, aussi, l'humble sécurité du lendemain. Mais déjà, sur les traces et à l'exemple de sa mère,

(1) 57, rue de la Hache, Nancy.

Digitized by Google

Mlle Fladenmüller, votre lauréate, est entrée à son tour dans la voie du devoir résolument, continûment, silencieusement accompli. Décidée, malgré ses gains modiques (300 francs par mois), à garder jusqu'au bout avec elle la pauvre femme, elle a renoncé à tout autre but. Partie chaque matin pour le long trajet de Tomblaine, jusqu'au tissage où elle est employée, ramenant chaque soir dans le petit logis une figure joyeuse, attentive à cacher à sa mère ses inquiétudes, ses fatigues et même ses infirmités commençantes, elle s'efforce de lui éviter tout souci et de lui conserver un intérieur riant, ordonné, d'une propreté méticuleuse. Sur Mlle Fladenmüller, les témoignages se sont montrés unanimes. Et votre Compagnie, faisant siennes leurs conclusions, a décerné, à la digne fille d'une digne mère, la première partie des arrérages du prix Gouy.

***

Mme **Hoerler**, de Nancy (1), travaille à la manufacture Picard, rue des Fabriques. Demeurée veuve de bonne heure, puis remariée, elle a entouré pendant vingt-huit ans, des soins les plus attentifs, sa vieille mère, veuve elle-même et âgée aujourd'hui de quatre-vingt-cinq ans. Seule, celle-ci pourrait dire par quels efforts éclairés, par quelle tendresse inlassable et agissante, sa fille a pu ainsi prolonger des jours qui lui étaient chers, malgré bien des traverses et bien des heures de communes angoisses. Aujourd'hui, son ardent souhait serait que cette fille modèle, déjà titulaire de la Médaille du Travail (trente années de services), fût aussi, pour la constance d'une piété filiale qui ne s'est pas démentie, hautement distinguée par vos suffrages. Vous avez estimé juste d'accueillir le vœu de la vénérable octogénaire, écho, d'ailleurs, d'une admiration qui, pour sa fille, est générale. Et, malgréla modestie de Mme Hoerler, qui estime n'avoir jamais fait, en entourant sa mère d'une continuité de soins aussi tou-

(1) 143, rue Charles III, Nancy.

Digitized by Google

chante, que son strict devoir, vous lui avez attribué la seconde et dernière partie du prix Gouy.

***

La vertu propre d'une récompense est de faire renaître, par l'exemple, les actes qu'elle a sanctionnés. Nul doute, en conséquence, que l'attribution à Mlle Marie Coing, (1) de Nancy, des prix Mangeon et Cardin-Roussel ne réalise excellemment les intentions des fondateurs. L'exemple, en effet, Mlle Marie Coing le porte partout avec elle, avec son entraînante efficacité. Dans la prairie de Tomblaine, où elle habite avec sa mère et ses trois sœurs, cette jeune fille personnifie à tous les yeux (et sans qu'elle y songe, assurément) le type même de l'attachement au devoir filial, de l'abnégation de soi-même la plus constante. Ayant soigné jusqu'à la dernière heure sa grand'-mère maternelle, morte il y a dix-huit mois au milieu de cruelles infirmités, elle a reporté son besoin de dévouement sur sa mère, sur une tante, veuve de guerre, qui habite avec elle, sur une petite nièce de six ans, abandonnée et recueillie au même foyer. Un modèle de vertu familiale et chrétienne : voilà le résumé de toutes les appréciations portées, par les témoins de sa vie quotidienne, sur cette jeune ouvrière de vingt-cinq ans, travailleuse infatigable, hautement estimée de ses patrons, fille parfaite. Ce mérite éminent et modeste, vous avez à votre tour jugé opportun de le mettre dans son juste relief, en accordant aujourd'hui, à Mlle Marie Coing, les prix Mangeon et Cardin-Roussel réunis.

***

Répartis entre cinq lauréats, les arrérages du prix Bour permettent ainsi de récompenser, sur tous les terrains où elle se présente à la fois, la piété filiale dans ce qu'elle a de plus pur, de plus désintéressé, de plus total. C'est à une jeune fille de nos campagnes lorraines, à

(1) 60, rue de Tomblaine, Nancy.

Digitized by Google

Mlle Marie **Marchal** (1), née il y a vingt-six ans à Liverdun, que sont allés d'abord les suffrages de votre Commission. Le père de Mlle Marchal, ouvrier consciencieux, est tombé sur l'obscur champ de bataille des travailleurs, atteint d'une grave maladie professionnelle, la « bronchite des briquetiers », qui l'emporta voici deux ans. Et sa veuve, malgré son courage, serait dans l'impossibilité de subvenir, étant elle-même d'une santé chancelante, à son existence et à celle d'un plus jeune enfant, si sa fille aînée, votre lauréate d'aujourd'hui, ne s'était mise énergiquement au travail dès l'âge de douze ans, pour aider plus tôt celles dont elle voulait déjà prendre la charge. Elle est entrée à ce moment, elle est restée depuis lors, au service d'une famille de Liverdun, où chacun n'a que des éloges pour la fidélité, la dignité de vie, l'activité souriante de celle qui, dans le plus humble cadre, consacre à tous ses devoirs le plus absolu dévouement. Méprisant la fatigue, malgré sa pénible infirmité (elle est atteinte de claudication), elle voulut, pendant la grande guerre, prendre sur son repos pour apporter, au poste local de la Croix-Rouge, une collaboration de jour et de nuit, aussi intelligente et précieuse que désintéressée. Un diplôme d'honneur, accordé par l'Union des Femmes de France, la Médaille commémorative de la Guerre furent la double et juste récompense d'un mérite qui s'ignorait, d'une générosité d'autant plus touchante qu'on devine plus de soucis intérieurs et même d'angoisses dans cette existence de jeune fille, où les épreuves sont continues et l'avenir sans promesses. Mlle Marie Marchal, fidèle à ses origines comme aux horizons de son enfance, attachée à ses devoirs professionnels, sociaux, et, par-dessus tout, à son devoir filial, a déjà été l'objet de distinctions infiniment précieuses à une jeune Lorraine. L'Académie de Stanislas s'honore en couronnant cette vie d'abnégation et de beaux exemples par l'octroi du premier des arrérages du prix Bour pour 1928.

***

(1) Mlle Marie Marchal, chez Mme Jacob, Liverdun.

Digitized by Google

Dans le village de Laneuveville, au seuil de notre antique Vermois, vous a été signalée une autre jeune fille qui, elle aussi, s'est entièrement vouée au culte du foyer familial et qui, par son seul travail, assure à ses parents âgés une vieillesse tranquille et à l'abri du besoin. Pour ceux-ci, en effet, le pays de Laneuveville est le port où ils ont abordé après une vie errante passée à conduire, sur les canaux de France, les péniches de la Compagnie Fleury (actuellement la Compagnie Nancéienne). Aujourd'hui, le vieux ménage de bateliers voit couler en paix devant ses yeux les saisons et les jours : il a trouvé, grâce à sa fille, le repos. Le père a soixante-dix-sept ans, la mère soixante-trois : un fils, cédant au mirage des eaux glissantes et des horizons nouveaux, s'est libéré à quinze ans, par un coup de tête, de toute attache avec le foyer, où il n'a pas reparu. A la fille seule, Mlle Fernande **Bernard** (1), trente-cinq ans, incombe donc la tâche de maintenir le faisceau familial et, comme elle fut l'auxiliaire de ses parents dans leur cadre instable de jadis, elle demeure aujourd'hui, grâce aux 200 francs que lui procurent chaque quinzaine ses journées d'ouvrière à la Compagnie Thomson-Houston, leur unique et fidèle soutien. A cette vie d'abnégation, les traverses ne manquent pas : le 31 juillet, une automobile l'ayant happée et traînée sur la route par où elle revenait de son travail, la laissa sur place avec de multiples contusions et une jambe brisée. Elle n'eut cependant, au cours de son long séjour à l'hôpital, qu'une inquiétude, qu'une angoisse : qu'allaient devenir, sans elle, ses vieux parents? Aujourd'hui, à moitié rétablie, elle n'a touché que d'insuffisantes indemnités et, surcroît de malchance, le jour où elle a pu rentrer dans son atelier, ce fut pour le trouver en état de demi-chômage, d'où ses gains, pourtant si nécessaires, se trouvent réduits d'autant. Très méritante, de conduite irréprochable et citée à tous comme modèle, Mlle Fernande Bernard, qui fut à deux reprises déjà proposée à vos suffrages, était hautement désignée pour recevoir de vous,

(1) Laneuveville-devant-Nancy.

Digitized by Google

cette année, le prix que, sur la fondation Bour, vous lui avez accordé.

***

Le village des Roises, dans la Meuse, est de la paroisse de Vouthon-Haut, de laquelle le nom évoque, on le sait, celui de la famille maternelle de Jeanne d'Arc. Domremy est tout proche, et la petite maison basse où habite Mlle **Dabonville** (1), avec sa chambre unique et son toit encore recouvert de pierres plates comme aux temps lointains de l'humble bergère, indique d'abord sous quel signe on devait se placer pour solliciter ici vos suffrages. Dans ce logis minuscule vit, avec Mlle Dabonville, sa mère infirme et rendue, par l'âge, incapable de tout travail. Comme celle de la mère, la santé de la fille est souvent chancelante. Jamais celle -ci, cependant n'a laissé ses forces trahir son courage : l'intérieur qu'elle dirige est, à toute heure qu'on s'y présente, irréprochablement tenu et le bruit incessant de la vieille machine à coudre montre, tout le jour, au dehors, que cet asile de la paix est aussi celui du travail. Travail sans répit, où s'useraient des moyens physiques plus robustes et auquel, pourtant, on ne voit pas sans inquiétude succéder déjà le chômage saisonnier qui est le lot des ouvrières occupées, comme Mlle Dabonville, à la confection des vêtements de laine. Mais des soucis et des anxiétés de sa fille, jamais Mme Dabonville ne saura rien, et voilà le secret de ce milieu où la concorde, le désintéressement, l'abnégation sont à l'honneur, alimentés par l'amour filial, une foi sereine et les plus sûres espérances. Au reste, d'un dévouement toujours prêt à tous, Mlle Dabonville est, pour son voisinage, d'une serviabilité constamment souriante, et l'affection comme le respect de ceux qui l'entourent témoignent à l'envi de ce rare et discret mérite. Votre Commission s'est applaudie qu'on l'ait aidée par là à donner, dans le cadre lumineux des enfances Jeanne d'Arc, à une haute et pure vertu, son plein jour. Et elle vous a été

(1) Les Roises (Meuse).

Digitized by Google

reconnaissante d'avoir rendu Mlle Dabonville participante du prix Bour, institué pour glorifier la piété filiale.

***

Avec Mlle Augustine **Hardy** (1), nous revenons à Nancy, rue Villebois-Mareuil, et nous pénétrons dans une existence que le sort a vouée à l'âpre devoir, et aussi à la joie magnifique de combattre les misères que traîne derrière elle, dans les foyers d'ouvriers où elle s'installe, la Maladie. Chômage, angoisses, ignorances mortelles : voilà en effet son cortège coutumier au seuil de tant de familles malheureuses à l'heure même où les ressources matérielles vont manquer. Le jour où la rude visiteuse se présenta pour la première fois au logis des siens, Mlle Augustine Hardy laissa tout, quitta sa tâche quotidienne de couturière, seul attrait — et aussi seul soutien — d'une vie austère, pour prendre position au chevet de sa mère, gravement atteinte, n'épargnant ni son temps, ni ses efforts, ni, peu à peu, hélas! la totalité de son petit avoir. Après un semblant de guérison, des rechutes survinrent. Et, à son tour, la belle-sœur de Mlle Hardy tomba malade. Celle-ci y courut, se dépensant sans compter entre les deux ménages, puis prodiguant ses soins à un jeune neveu, atteint lui aussi entre temps. Tel fut l'emploi de l'hiver de Mlle Hardy, sans même que s'y place l'énumération des services de tout ordre rendus par elle aux autres membres de sa famille, pour laquelle elle fait constamment figure d'une vivante Providence. Sa modestie, pourtant, ne saurait s'offenser de l'unanimité des éloges reçus aujourd'hui par un mérite que l'Académie de Stanislas a voulu consacrer en lui attribuant une part de la fondation Bour pour 1928.

***

Dans cette course aux beaux exemples où, pour notre joie, se passe et se transmet de mains en mains, le même

(1) 24, rue Villebois-Mareuil, Nancy.

Digitized by Google

flambeau, c'est l'Alsace maintenant qui va nous apporter, sous le signe de la vertu lorraine, la lumière. Car Mlle Augustine **Waag** (1) fut Nancéienne, et des nôtres, pendant de longues années, avant de retourner dans son beau pays de Marlenheim (Bas-Rhin), où la joindra la haute distinction que votre Compagnie lui a conférée et par où, semble-t-il, se marque un peu de la fraternité confiante et indissoluble qui a sans cesse uni l'une à l'autre nos fermes provinces des Marches de l'Est. Ce fut à Nancy, en effet, que Mlle Waag, y appliquant un dévouement infini, s'ingénia à prolonger les jours de son vieux père, qui mourut en 1916 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, et cette seule mention donne une idée de la persévérance, de l'abnégation, de l'habileté aussi, qui furent les caractéristiques d'un devoir filial intégralement compris. A son tour, et à Nancy encore, la mère impotente de Mlle Waag fut, pendant huit ans, l'objet de ses soins éclairés et ininterrompus, quoique, par ailleurs, la vie matérielle du modeste ménage n'eût d'autre point d'appui que le travail de la fille. Travail de comptable, poursuivi d'abord tout le jour, puis, au fur et à mesure que le mal empirait, réduit aux possibilités de la demi-journée et auquel finalement (et bien forcément) durent se substituer des besognes de couture exécutées à la maison, afin que fût conservée à la malade la continuité d'une aide et d'une présence devenues indispensables. Rude tâche matérielle, cependant, si l'on songe à l'état d'inertie où est réduite sur son lit la pauvre femme, de laquelle le seul poids, à la déplacer, serait pour excéder les forces mêmes de la personne la plus vigoureuse. Au reste, Mme Waag, Lorraine d'adoption depuis longtemps, puisque sa fille est née à Nancy, est demeurée, avec toute la fermeté des grands souvenirs, une Alsacienne de la vieille roche et elle a un jour fait comprendre qu'elle serait heureuse de finir ses jours sous le ciel maintenant libéré de son pays natal. Devant ce nouveau devoir, sa fille n'a pas hésité. Elle a emmené (au prix de quelles difficultés et de quels sacrifices !) sa malade à Marlenheim, l'a installée dans son

(1) Marlenheim (Bas-Rhin).

Digitized by Google

nouveau milieu, édifiant tout de suite ses compatriotes (dans le plus haut sens du terme, celui qu'ils ont eux-mêmes employé) par le dévouement, la patience, la tendresse pieuse dont elle a continué d'entourer l'existence précaire de laquelle elle s'est donné la charge. Ainsi, une humble missionnaire venue de France donne à nos frères d'outre-Vosges, l'exemple de vertus qui, toujours, nous furent communes et que votre Académie lorraine a trouvé juste et opportun de sanctionner par l'attribution à Mlle Augustine Waag de l'un des prix de la fondation Bour.

***

Sur l'avis de votre Commission, vous avez réparti les prix prévus par la fondation Pister pour le même objet, entre Mlle Clotilde **Liège,** Mme **Carpentier** et Mlle Antoinette **Mahé.**

Mlle Clotilde **Liège,** employée à la Banque Renault depuis 1924, fait partie d'une famille qui résidait à Villerupt au moment de l'invasion et dont le père est mort victime de son courage et de son dévouement dans ces journées tragiques. Sans possibilités, malheureusement, de fournir les preuves officielles qui lui eussent donné droit à l'aide de l'État, sa veuve a dû recourir à son seul travail pour assurer depuis lors l'existence de ses quatre enfants. Très vite, Clotilde (1), née en 1898, s'employa de toutes ses forces pour alléger, aux épaules maternelles, la lourde charge et, par son application joyeuse aux soins du ménage, ses initiatives prévoyantes, son dévouement absolu à tous les siens, permit à Mme Liège de regarder enfin l'avenir avec moins d'angoisses. Aujourd'hui, celle-ci, atteinte gravement dans sa santé, se trouve, depuis plusieurs mois, réduite à une totale inaction. Mlle Clotilde, sans rien négliger de devoirs professionnels où s'affirme un zèle unanimement apprécié par ses chefs, a accepté, avec un courage simple et tranquille, le supplément d'une tâche nouvelle et multiple : soigner la ma-

(1) 90, rue du Montet, Nancy.

Digitized by Google

lade, la remplacer auprès de ses frères et de ses sœurs plus jeunes, s'assujettir à tous les soins d'un ménage toujours admirablement ordonné. Soutenue par une piété solide et éclairée, elle avait jugé que sa vie laborieuse et modeste, toute d'abnégation, avait trouvé, dans la satisfaction du devoir accompli, sa récompense. Mais votre Compagnie a estimé, au contraire, qu'il ne convenait pas que la lumière d'un tel exemple fût perdue, et elle s'est donné la joie de décerner à Mlle Clotilde Liège la première partie des arrérages du prix Pister

***

Sur l'existence que put mener, depuis la Grande Guerre, une Lorraine de nos campagnes meusiennes, sur les fortes leçons, aussi, qui toutes seules s'en dégagent, nous laisserons parler les faits.

Mme **Carpentier** (2), de Dombasle-en-Argonne, perd en 1914 son mari, mobilisé au début des hostilités. Son troisième enfant va naître. Veuve de guerre, il lui faut, dans une région que déjà l'ennemi menace, subvenir seule aux besoins de sa petite famille, de son beau-père, de sa belle-mère, deux vieillards, l'un de soixante-dix-huit ans, l'autre de quatre-vingts, l'un impotent, l'autre presque aveugle.

Arrive 1916 : c'est la ruée allemande sur Verdun, les bombardements, les jours et les nuits d'angoisse. Tout de même, il faut partir. Mais Mme Carpentier ne veut pas que ceux desquels elle a la charge souffrent en rien des étapes du dur calvaire. Et les soins dont elle les entoure, plus que jamais diligents et ingénieux, son moral élevé, son beau courage tranquille et partout affirmé, raniment la confiance de ses compagnons d'infortune, émeuvent profondément ceux qui, au long de la rude épreuve, peuvent la voir et l'admirer. Pourtant, voici l'Armistice : enfin, on va revivre ! Hélas ! c'est au milieu de complications inextricables que se fait le retour au pays, en même temps que surgissent, avec la réinstallation, des condi-

(2) Dombasle-en-Argonne (Meuse).

Digitized by Google

tions de vie toutes nouvelles et infiniment sévères qui, malgré tout, n'abattront pas l'entrain de Mme Carpentier, toujours soutenue par le souvenir du cher disparu. Sur ses parents à lui, qu'elle gardera à son foyer jusqu'à leur mort, elle reportera l'affection vigilante d'une véritable fille et les deux vieillards s'éteindront à un mois l'un de l'autre, sans avoir connu, si proches de la tempête, qu'une atmosphère de sécurité où leurs derniers jours se sont achevés dans la douceur d'un beau soir finissant.

Depuis lors, l'ardeur d'une Lorraine infatigable n'a pas connu le repos. Mme Carpentier élève ses enfants dans la pratique et le culte du travail, elle-même partage son temps entre les soins qu'exige son intérieur, le rude et quotidien labeur des champs, l'ouvrage que lui confie une fabrique de chaises de Sommedieue et par lequel elle occupe ses rares loisirs à la maison. Vie pleine et, en vérité, magnifique, que celle de cette enracinée de chez nous, qui demeurera fidèle à ses horizons, à son cimetière campagnard, à la croix qui abrite la tombe du soldat de Verdun. Et, derrière elle, ceux qui la suivront, resteront, avec la même constance, attachés aux mêmes traditions. Mettant à l'honneur à la fois l'amour filial, le culte de la famille et le devoir social, votre Compagnie a voulu inscrire, sur la liste des titulaires du prix Pister, le nom de Mme Carpentier.

***

Si, à la campagne, les familles nombreuses sont pour les parents (après de rudes moments, sans doute) une sûre bénédiction, il faut convenir que, dans le cadre de la ville ou de ses banlieues, elles donnent parfois, à ceux qui ont accepté vaillamment d'élargir leur foyer, des soucis plus prolongés, plus multiples et plus durs. A Dommartemont, près Nancy, Mlle Antoinette **Mahé** (1) est l'aînée de neuf enfants. L'aînée, et le soutien, faut-il dire, car sa mère est morte il y a quatre ans, après une longue maladie pendant laquelle sa fille l'a entourée et soignée avec zèle tout en la remplaçant dans la direction du ménage.

(1) Dommartemont (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Sa mère disparue, elle était prête à continuer encore cette tâche méritoire, mais bientôt sa sœur cadette pouvant prendre sa place, il convenait qu'elle s'orientât d'un autre côté et qu'elle assurât pour sa part les ressources de la famille, toujours précaires, tant que tous les petits n'auraient pas atteint l'âge de travailler. Depuis lors, elle vient chaque jour à Nancy, où elle est vendeuse dans un de nos grands magasins : ses patrons s'accordent à louer son zèle, son honnêteté, sa haute moralité. A ces éloges se joignent ceux des voisins qui, volontiers, reconnaissent la simplicité et la franchise de ses allures et l'irréprochable droiture de sa conduite. Forte de l'unanimité de ces témoignages, l'Académie de Stanislas décerne aujourd'hui, à la digne aînée d'une famille neuf fois méritante, les arrérages de la troisième partie de la fondation Pister : encouragement d'autant plus justifié que Mlle Mahé vient en outre de perdre son père.

***

Que le dernier des prix proprement destiné à récompenser la piété filiale soit un prix militaire — l'un des prix Goussaincourt — n'est paradoxal, au fond, que d'apparence. Car l'opposition entre votre lauréate, Renée **Jandel** (1), une enfant de quinze ans, et la tâche qu'elle s'est donnée : soigner son père, ancien soldat réformé de guerre et paralysé des deux jambes, est de celles que, dans tous les temps, peintres et poètes se sont plu à glorifier et à mettre sur le même plan que l'œuvre des défenseurs de la Cité. Mais Renée, qui est la troisième de quatre enfants, a en outre la charge de sa mère qui, atteinte d'une maladie de cœur et de rhumatismes déformants, n'est plus en mesure de se servir de ses mains et peut à peine marcher. L'enfant, chaque jour, habille, coiffe la pauvre femme, habille, sert, s'efforce à guider l'ancien soldat, multiplie autour d'eux les soins les plus discrets, les plus attentifs, toujours avenante et de bonne humeur, sans se douter que de très grands mots, qu'elle ne comprendrait

(1) Ancerviller (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

pas, sont appliqués ailleurs à de tels devoirs, par elle si simplement, si modestement pratiqués. C'est, naturellement, aussi la jeune Renée qui entretient le ménage dans une propreté toujours irréprochable, elle qui fait la cuisine, qui veille aux travaux de couture, qui lave le linge de la famille : lourde tâche pour des bras de quinze ans! Pourquoi demander aux récits classiques d'autrefois de rares exemples de piété filiale, quand notre terre lorraine nous en met sous les yeux, chaque jour, d'humbles et parfaits modèles? A Renée Jandel, d'Ancerviller, l'Académie a justement attribué le prix de 1928 de la fondation militaire Goussaincourt, instituée pour récompenser les actes de reconnaissance et de piété exercés en faveur des anciens soldats, victimes du devoir.

***

Au prix Chassignet et à l'un des prix Goussaincourt, les donateurs ont attaché une signification particulière, à savoir qu'ici, la récompense doit s'appliquer surtout aux actes de dévouement dont l'effet est de maintenir les bases d'un milieu familial en danger.

Mlle Renée **Ulveling** (1), que vous avez jugée digne du prix Chassignet, réalise bien, en effet, le type de la jeune fille énergique, vigilante, qui seule pouvait, en poussant à ses limites l'abnégation, sauver du désarroi un foyer ébranlé par les coups du dehors et déjà lézardé. L'épreuve, pour elle, ne commença qu'après la guerre terminée. Ce fut le 21 juin 1919 que son père, ajusteur-mécanicien de son état, fut victime, en déchargeant un obus non éclaté, d'une explosion qui lui arracha le bras droit et, en outre, le fit aveugle. Des soins immédiats, une opération habilement conduite, suivie d'un traitement prolongé, rendirent le pauvre homme à sa famille, mais dans quel état, physique et moral! Il fallut liquider, fâcheusement, le petit commerce de fruiterie qu'avait tenu jusque là, de son côté, Mme Ulveling, il fallut se limiter à l'insuffisante pension de l'infirme, en y joignant tout juste le

(1) 28, rue Sainte-Marie, Nancy.

Digitized by Google

maigre produit de quelques travaux d'aiguille, de menus ouvrages de broderie... Telle quelle, pourtant, est-ce que la vie en commun allait pouvoir encore durer? Ne serait-elle pas bientôt impossible? Le foyer était en danger.

Alors Mlle Ulveling prit, avec simplicité, sa décision. Se sacrifiant aux suites d'une catastrophe de laquelle la seule fatalité était coupable, elle marqua délibérément sa ferme renonciation à des espoirs, à des projets qui, à son âge, étaient infiniment légitimes; elle se refusa même à solliciter d'autres concours qui, par nature et par devoir, eussent dû pourtant se montrer tout proches. Résolue à rétablir, par ses seuls moyens, les bases de l'édifice familial, jadis si péniblement construit, elle entra à la Compagnie Lorraine d'Électricité, et, depuis lors, grâce à son salaire, elle a fait face à tout. Levée de grand matin, au travail tout le jour, et, dès son retour à la maison, se fixant aux côtés de l'infirme que menace maintenant une angine de poitrine : voilà la vie à laquelle s'est astreinte Mlle Ulveling, qui ne se permet ni les sorties ni les distractions les plus innocentes, soucieuse seulement d'apporter par sa présence un peu de réconfort à sa mère, qu'assombrit de plus en plus le chagrin. Où trouver, de ce surprenant entrain dans le dévouement la sûre explication? Culte du foyer? Piété filiale? Piété tout court?... Ici, le mot le plus bref sera sans doute le plus vrai. Vous avez voulu, par l'attribution à Mlle Ulveling du prix Chassignet, placer, devant tant de jeunes filles que sollicitent, hors de la famille, tant de tentations, la simple, pure et lumineuse figure d'une véritable gardienne du foyer.

***

Cinq frères et sœurs, dont deux plus jeunes, un père mort d'accident voici cinq ans, une mère âgée, aux forces déclinantes, et sur le tout un frère infirme complètement à sa charge : voilà le lot de Mlle Jeanne **Idoux** (1), de Dombasle. L'infirme d'aujourd'hui, le jeune Robert (qui a vingt-deux ans) était encore, en 1923, ouvrier solide et

(1) Dombasle, route de Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

plein d'entrain, aux usines Solvay. Le 29 décembre, son père étant mort depuis deux mois à peine, il tombait, au cours de son travail dans une cuve d'ammoniaque d'où on le retirait, vivant encore, mais dans un état lamentable. Une tuberculose osseuse se déclara, une coxalgie s'ensuivit, et ce fut pour ce tout jeune homme, pendant plus de deux années, la rigide immobilisation du corps entier dans le plâtre. Aux soins minutieux et multiples, parfois rebutants, toujours infiniment pénibles qu'exigeait l'état du malade, Jeanne Idoux se consacra aussitôt sans réserves. Énergique, active et gaie, ce fut elle aussi qui, dans les crises de désespoir par où passait le pauvre garçon, se donna la tâche de rééduquer sa volonté, de relever son moral. Point central d'une famille où les épreuves allaient s'accumulant, elle restait, pour tous, la consolation, la lumière et la joie. Deux années ainsi s'écoulèrent : le jeune Robert avait subi à Nancy une opération, son état paraissait s'améliorer quand, nouvelle traverse, est venue l'heure où l'appel au régiment du plus jeune des frères, Fernand, va diminuer d'autant les ressources de la communauté, Mais déjà, Jeanne Idoux est prête à se dévouer sous une nouvelle forme; elle a suivi les cours de l'École Pigier, passé les examens : à son tour, elle va chercher au dehors les moyens d'aider plus efficacement les siens. Admirons, avec un si long exemple de dévouement fraternel et de tels sacrifices chaque jour consentis d'un cœur joyeux, les généreux motifs d'un renoncement que Mlle Idoux eût voulu tenir plus secret. Votre Compagnie a cru de son devoir d'en décider autrement et d'accorder à Mlle Idoux celui des prix Goussaincourt destiné à récompenser publiquement la piété filiale et le dévouement dans la famille.

II. — Dévouement maternel et familles nombreuses.

Mais la famille, pourtant, ne saurait se développer en force et en durée que si, à l'action du dévouement filial s'ajoute l'action, — celle-ci, par ses effets, totale et souveraine, — du dévouement maternel. Ainsi, un double

Digitized by Google

courant qui sans cesse monte et descend, vivifie par ses apports l'organisme familial, le consolide, le perpétue. Voilà pourquoi, Messieurs, vous avez décidé que sept lauréates, pour la plupart mères de familles nombreus,se se partageraient en 1928 les prix des fondations Gouy, Pister, Audiat, Goussaincourt et Pitoy.

Mme **Mayer** (1), de Nancy, âgée de trente-huit ans, a présentement à sa charge son père, sa mère, deux tout jeunes enfants. Son mari, quoique médicalement dispensé de servir, s'engagea en 1914, fit toute la campagne, revint au foyer à sa libération. Il n'y devait rester qu'un temps. Ressaisi par la nostalgie de la vie errante et de l'aventure, se refusant (de quoi rien ne saurait le justifier) à reprendre les obligations de la vie normale et d'un emploi régulier, brusquement il s'engagea de nouveau, partit au Maroc, et, incorporé dans une unité de la Légion, participa pendant cinq années nouvelles, avec ce corps fameux, aux marches et opérations dont le Protectorat fut alors le théâtre. Rien n'avait pu le retenir, ni les larmes de ses enfants, ni les supplications de sa femme. Celle-ci, cependant, ne s'abandonna pas. N'ayant plus droit aux allocations militaires, la période de la guerre continentale étant close, sans aide pécuniaire à attendre de son mari, redevenu soldat de 2e classe et comme tel dénué, elle parvint par ses propres forces à maintenir à flot, malgré tout, les quatre existences dont elle devenait l'unique appui. En 1921, son père mourait, et sa mère, impotente, devait renoncer à contribuer à l'entretien d'un ménage où la vie chère amenait chaque jour plus d'angoisses. Mme Mayer, d'abord, fit des ménages. Puis, ayant trouvé à s'employer à la manufacture de lingerie Léon, elle sut, par son dévouement, sa conscience, et son honnêteté, acquérir et garder la confiance de ses patrons. Enfin, grâce aux témoignages de quelques personnes qui connaissaient son malheur, sa constance et ses mérites, elle obtint un emploi de concierge à la maison paroissiale de Saint-Epvre, où, du moins, le logement lui est assuré, à elle et aux siens.

(1) 6, rue de Guise, Nancy.

Digitized by Google

En 1923, Léon Mayer réapparaissait au milieu de sa famille, son engagement expiré. Ce ne devait pas être pour longtemps. Impuissant à s'adapter à la monotonie des tâches quotidiennes, cédant une fois encore à la griserie des espaces et à l'inconnu des lendemains, il signait un nouvel engagement, reprenait le harnais du routier et s'en retournait, sourd à toutes les supplications, vers les horizons changeants de la terre africaine et son destin.

Étonnerons-nous ceux qu'attire la psychologie féminine, en leur confiant que Mme Mayer a conservé à son mari toute sa tendresse et, qui sait ? à l'obstiné chercheur d'aventures, quelque chose de plus ?... Épouse généreuse et mère parfaite, jamais elle n'a voulu blâmer le père de ses enfants, afin qu'il retrouve tout entiers, à son retour, leur estime et leur affection. Retour prochain, celui-là, retour définitif : il faut fermement l'espérer. Car Léon Mayer a maintenant compris quelle épouse incomparable lui fut donnée, il veut dorénavant se montrer digne d'elle. Il a promis que, ses quinze ans de service terminés par ce dernier rengagement, et ses droits à une retraite militaire se trouvant ainsi acquis, il s'en reviendrait droit au logis, cette fois pour toujours, terme mis aux voyages en lointains pays. Sur cette promesse, qui sera tenue, quelques-uns, peut-être, ne voudront point montrer au vieux légionnaire plus de sévérité qu'une épouse de tous points incomparable et à laquelle vous avez décerné, d'un suffrage unanime, le prix de la fondation Jouy.

***

Huit enfants vivants, de un à dix-sept ans, un neuvième attendu, deux qui sont morts après leur naissance : voilà le beau et réconfortant tableau que présente une mère de famille lorraine de Saint-Max, Mme **Manneville** (1), quand si souvent ailleurs des foyers sont vides où l'égoïsme est roi. Ne sait-on point, cependant, que tout se paie, et que les lois morales qui obligent les individus trouvent inévitablement, sur les sociétés, leurs sanctions ?

(1) rue du Village, Saint-Max (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

Une France populeuse, forte comme jadis de la fécondité de ses ménages, eût-elle jamais vu se lever devant elle en 1914, l'abominable agression? Eût-elle dû payer sa victoire de 1.500.000 morts, la fleur de la Nation? Avec espérance, pourtant, il nous faut saluer ici l'exemple que nous apporte la famille Manneville et, à sa tête, un chef (jamais plus juste terme ne trouva mieux sa place) qui, aidé par sa vaillante compagne, a accepté la plus haute, mais aussi la plus lourde responsabilité. M. Manneville est employé depuis seize ans à la Maison Kronberg, où il est parfaitement noté, la mère, absorbée par les mille tâches qu'exigent incessamment, on le devine, les soins nécessaires à de si jeunes enfants, et si nombreux, est déjà très efficacement aidée par sa fille Élisabeth qui, aujourd'hui âgée de dix-sept ans, est l'aînée de tous. Celle-ci est déjà une excellente jeune fille qui ne laisse pas de contribuer pour sa part à l'entretien de la famille, par les gains que lui rapportent les ménages qu'elle fait au dehors. La maison est bien tenue, les enfants bien propres respirent la santé; un porc, des lapins nourris sous des appentis aménagés dans la cour de la maison, un terrain sis aux environs et cultivé en potager, apportent aux repas de chaque jour leur utile contribution : tout est réglé, sagement ordonné (et ce n'est pas la moindre difficulté) dans un milieu où la fermeté d'une exacte direction est de rigueur. Et cependant, quoi qu'on fasse, que de sujets quotidiens d'inquiétude et, parfois, d'anxiétés! Car, ainsi que vous l'écrit bonnement, à ce propos, l'un de vos correspondants « ... Pensez... quand tout ce petit monde est à table, ce qu'il faut comme nourriture! » Dans la mesure où elle le peut, votre Compagnie a voulu faire honneur à cette belle famille de Lorraine et a attribué à Mme Manneville la première partie des arrérages du prix Pister.

***

La famille **Rambaux** (1), à Vandeléville, n'a « que » six enfants. Mais les parents sont jeunes encore (trente-six

(1) Vandeléville (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

et trente-trois ans) et, les naissances s'échelonnent entre 1919 et 1928, en sorte que l'aîné de la petite bande se trouve n'avoir que neuf ans. Il y a aussi, et en outre, le père et la mère de la jeune femme qui, tous deux septuagénaires, ne peuvent se suffire, et qu'il faut aider. Difficile période à franchir que celle-là, dans un temps où tout est cause de dépense, pour une mère de famille, entre les mains de qui rien ne vient s'ajouter au minimum des gains strictement calculés. Car ceux de M. Rambaux n'approchent point des hauts salaires, peut-être ailleurs pratiqués. Dans le petit village qu'ils habitent tous, aux antiques limites de *la Vôge*, il travaille « de toutes mains », c'est-à-dire que bourrelier de son état, il va « aux champs » dans la belle saison, comme manœuvre. Et pourtant, malgré une vie de difficultés et de labeurs incessants, lui et sa femme ne cèdent pas à la tentation de rechercher, comme tant d'autres, par l'exode vers la ville, la possibilité de ressources d'apparence plus élevées, mais qu'ils savent précaires en réalité : ils sont, ils veulent demeurer, là où ils sont, enracinés. Sobre et économe, M. Rambaux a pu faire dans le village (à crédit, bien entendu), l'acquisition d'une petite maison où logent maintenant tous les siens : quoique de ceux auxquels, jusqu'ici, n'ait point trop souri la fortune, il voit, il connait les biens qu'apporte le sort au laboureur. En accord complet avec sa femme, il veut maintenir, avec la rude, mais sûre et salubre vie paysanne, ses attaches et celles de ses enfants. C'est au-dessus des campagnes dormantes qui entourent Vandeléville que s'érige le haut socle de Vaudémont, la lanterne des Morts, le souvenir éternel du Maître de Charmes... Barrès, promenant jadis ses yeux sur l'immensité lorraine, sur l'humble semis des villages, eût aimé connaître que des justes habitaient là. Vous-mêmes, Messieurs, avez estimé que cette fidélité commune à la terre qui fait vivre, et surtout cette vaillante et intelligente persévérance d'une mère de famille dans l'effort quotidien, malgré que de trop longs espoirs seulement lui soient permis, devaient être publiquement encouragés et vous avez, dans ce but, décidé l'attribution, à la famille Rambaux, de la seconde partie du prix Pister.

Digitized by Google

***

A comparer les étendues champêtres où s'éparpille le calme îlot des granges et des maisons de Vandeléville, à l'amas serré de constructions, de cheminées et d'usines où tout s'active, retentit et rougeoie dans le Dombasle d'aujourd'hui, on pourrait croire à deux mondes qui s'ignorent, à des vies que tout, ici et là, rend à jamais dissemblables. Ici et là, pourtant, les mêmes vertus de race, alimentées par le même profond idéal, émergent et fleurissent dans des milieux, par l'aspect, les plus opposés. M. **Olier**, de Dombasle, travaillait déjà, avant la guerre (tout jeune alors) aux usines Solvay. Incorporé en août 1914 au 20e de chasseurs, un de nos glorieux bataillons lorrains, il participe aux opérations de frontières vers Badonviller, suit de là son unité vers la Marne et se retrouve, avec les mêmes cadres d'élite, à Notre-Dame-de-Lorette. Cette fois, le voilà blessé : la main, l'épaule droite traversées, deux doigts coupés. On le réforme. Attaché aux lieux de son travail comme il l'eût été à son champ, il s'en revient tout droit à l'usine où se passa sa jeunesse, y reprend l'emploi de jadis et là, dès qu'il le peut, se marie. De cela, il y a onze ans. Et voici, aujourd'hui, sept enfants.

Tous sont d'allure vivante et gaie, parfaitement élevés, de tenue irréprochable. Car, dans ce ménage ouvrier, l'épouse (1) est à la hauteur du mari. Confectionner, entretenir le linge et les vêtements de neuf personnes, cultiver en pommes de terre et en légumes le terrain loué par l'Usine, assurer l'alimentation substantielle de tous, la propreté méticuleuse de chacun : que de longues heures de lavoir, de balayage, de cuisine, de repassage, de couture !... Elles ne sont courtes, les heures, que pour le repos. Et pourtant, cette année même, il y eut, pour la mère, bien des traverses, bien des durs moments. Phlébite, abcès phlegmoneux, conséquence d'une lointaine diph-

(1) Dombasle, Maroc 2, cité H.

Digitized by Google

térie : tel fut, après la venue au monde de la petite Yvonne son lot personnel. Puis ce fut, chez l'un des enfants, l'appendicite; parmi les autres, cinq cas de rougeole simultanés, une pneumonie grave, pour le plus jeune. Tous pourtant sont guéris, cette belle famille reste au complet, sans une perte, sans un « déchet » depuis les sept naissances, et ce n'est pas là, aux temps où nous sommes, le moindre sujet d'admiration, que cette véritable victoire remportée par celle dont la vigilance intelligente et attentive s'affirme ainsi par les résultats.

A Dombasle, aux cités du Maroc, où habitent les Olier, on s'accorde à convenir de l'efficace exemple que donne cette fixité d'une famille lorraine dans un milieu, de nos jours, par sa nature assez changeant. Et l'unanimité se fait sur un mot qui dit tout : « ...De si braves gens! » C'est l'avis commun du Curé de la paroisse, du Directeur de l'école des garçons, des deux Directrices des écoles de filles où fréquentent trois des enfants. Et c'est aussi le sentiment de celle qui, le plus hautement qualifiée, a bien voulu accepter de ses confrères la mission de représenter votre Compagnie dans l'enquête menée pour l'attribution du prix Pister, et de laquelle les conclusions ne pouvaient qu'emporter vos suffrages : « La famille Olier est le type de la famille lorraine courageuse au travail, ardemment désireuse de se tirer d'affaire par l'économie et par l'effort, dans la religion et l'honneur. »

***

Le cas de M^me^ **Roussel** (1), de Nancy, établit cependant qu'à côté des vertus qui procèdent des liens naturels et de la voix du sang, il y a parfois, dans la famille, place pour une autre forme, libre et spontanée (tout aussi méritoire) du don volontaire de soi-même et de l'abnégation la plus généreuse. En épousant M. Roussel, employé aux chemins de fer de l'Est, qui était demeuré veuf avec quatre en-

(1) 5, boulevard d'Haussonville, Nouvelles Cités, Nancy.

Digitized by Google

fants, Mme Roussel, veuve elle-même, n'ignorait rien des obligations qu'elle allait assumer. Quatre tout jeunes enfants à élever : ç'avait été, en effet, une rude tâche pour un père de famille que son travail retenait au dehors tout le jour, quelque dévouement qu'il y mît, et l'on conçoit que le cœur d'une femme solitaire se soit ému devant le sort qui attendait les orphelins. Aussi, dès que Mme Roussel eût paru au foyer, ceux-ci reconnurent une mère nouvelle. Par quels labeurs incessants, par quelles luttes, obscures et magnifiques, contre les difficultés si sévères de l'heure présente, Mme Roussel a-t-elle pu faire en quelques années, des délaissés que son cœur adoptait, une petite famille maintenant florissante? Son mari seul pourrait le dire. Avec une reconnaissante fierté, il regarde le chemin parcouru en six ans, le foyer élargi où, aux côtés de ses frères et sœurs, un cinquième enfant a pris place. Et votre Académie, voulant, avec lui, en reporter l'honneur au beau courage d'une mère parfaite, a attribué à Mme Roussel les arrérages de la fondation Audiat.

***

On voit parfois de tristes vies, sans défense sous les coups redoublés du sort, tout de suite réduites à merci et tenues dès lors à jamais enlisées. D'autres, au contraire à côté d'elles, réagissant aux premières atteintes, par là donnent jour à des forces profondes, accrues peu à peu sur elles-mêmes, et, finalement, victorieuses. Voici les étapes par où passa sans fléchir Mme Paul **Lebrun** (1), de Liverdun. Orpheline presque à sa naissance, elle fut élevée par une tante déjà chargée de sept enfants, et, tout de suite, mise au travail. A treize ans, envoyée en service au dehors, elle gagnait sa vie. Pourtant, à contraindre trop tôt certaines lois, il arrive que la nature se révolte. Tombée malade à dix-sept ans, la jeune orpheline était atteinte de coxalgie, soignée à l'hôpital de Nancy et — rayon de soleil dans la morne série des jours sans joie —

(1) Liverdun (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

conservée après sa guérison comme infirmière, par sœur Louise, de laquelle nul ne s'étonnera de voir ici le nom naturellement surgir. Pendant huit ans à cette école, votre future lauréate allait apprendre, et pour toute sa vie, la pratique de la bonté intelligente et forte, de celle qui porte fruit. Entrée en 1911 chez Mlle Sommelier, rue de Strasbourg, la Guerre n'allait pas tarder à fixer son besoin de dévouement, et, le 24 avril 1916, elle unissait son sort à celui d'un blessé du poumon gravement atteint, Paul Lebrun, ouvrier briquetier à Liverdun. Hélas! trop souvent, même aujourd'hui, ne voit-on pas la grande Destructrice se retourner, et, loin derrière elle, frapper encore? Lebrun, guéri de sa blessure, fut atteint d'une bronchite. Et le mal insidieux suivit, celui qui vide les foyers de la paix : la tuberculose. A son mari, hors d'état de subvenir aux besoins des siens, aux deux enfants venus au monde entre temps, Mme Lebrun se consacrera corps et âme et pourra du moins prolonger jusqu'en 1921 les dernières années de l'ancien combattant. Épuisée par le poids des angoisses et de la longue tâche, elle tombe à son tour malade : atteinte d'une nouvelle coxalgie, que complique une sciatique chronique, la voilà réduite, pour se mouvoir, aux béquilles et aux cannes. Va-t-elle pouvoir, maintenant songer à elle? Point. Le cadet des enfants, paraphlégique de naissance, mène à neuf ans la vie infirme des débilités, impuissant à se tenir, sans supports, hors de son lit et debout. Envisageant de loin, quand même, l'avenir possible du pauvre petit, Mme Lebrun, qui ne saurait encore l'envoyer, vu son état, à l'école, a entrepris de refaire (par quels moyens!) sa propre instruction, et ainsi arrive-t-elle à diriger par elle-même son fils dans ses premières études, à l'amener sans trop de retard au seuil des classes régulières (où, assurément, il voudra s'appliquer, car il est intelligent), et, par-là, peut-être, dans un cadre social tel qu'il soit à même d'y gagner plus tard honnêtement sa vie. A voir, dans un intérieur d'une propreté parfaite, parmi les pièces de couture et les travaux commencés qui l'aident à vivre, une femme d'aspect si frêle, d'allure si discrète, on ne se douterait pas des prodiges d'énergie que créent ici continûment, depuis des années, le dévoue-

Digitized by Google

ment maternel et le culte du foyer. Avec émotion, l'Académie de Stanislas s'associe au respect porté à Mme Lebrun par ceux qui la voient à l'œuvre. Et c'est avec joie qu'elle lui décerne aujourd'hui le prix Goussaincourt pour 1928.

***

Des onze enfants qu'a élevés Mme **Toussaint** (1), de Varangéville, veuve de guerre elle aussi, neuf vivent encore dont six demeurent à sa charge. Seules, deux filles, employées dans un tissage voisin, contribuent par leur mince salaire à l'entretien d'un ménage où les soucis, parfois, sont accablants. Mme Toussaint elle-même, quoique impotente d'une jambe, doit partir chaque matin à l'hôpital Solvay pour sa besogne quotidienne (elle y est cuisinière), et lorsque, le soir, elle rentre chez elle, elle y trouve, malgré sa fatigue, tant de nouvelles causes de préoccupations, que « bien souvent, dit-elle, avec simplicité, quand je m'en retourne le lendemain à mon travail, je n'ai pas beaucoup dormi ». Six enfants à la charge d'une femme d'âge, et infirme, c'est, en effet, pour chaque journée, bien des tourments qui, du haut en bas, s'étagent et qui ne laisseraient, à d'autres, guère de place... Si, pourtant. En se serrant, on a logé encore et par surcroît, deux berceaux, ceux de toutes petites — quatre mois et dix-huit mois — qui, en 1925, ont été laissées là toutes deux par leur père disparu, un fils de Mme Toussaint. Qu'on ait, à ce moment, pu penser à les mettre à l'Assistance : le vieux sang de la grand'mère n'a fait qu'un tour! Elle a pris avec elle, elle gardera les deux petites filles, qui sont devenues, dit-elle avec fierté, « fortes et toutes bonnes ». Et elle ne regrette rien. Mais, pour nourrir tout ce monde, la tâche est lourde, à Varangéville comme ailleurs... L'Académie a décerné à Mme Toussaint, veuve de guerre, sur qui abondent les meilleurs renseignements, le prix Pitoy, institué pour récompenser, dans les familles nombreuses, le dévouement.

---

(1) 6, rue Gambetta, Varangéville.

Digitized by Google

***

III. — Dévouement.

La place qu'elles tiennent ici, les veuves de guerre, sur vos listes de récompenses, n'évoque-t-elle pas directement celles que tenaient ailleurs, sur les listes de citations, les défenseurs jadis tombés pour nous? Ici, comme là-bas, hélas! voici que, de nécessité, les mêmes termes limités devront traduire les mêmes actes qu'engendraient — qu'engendrent sans cesse — la même constance et les mêmes renoncements. Continuité plus glorieuse par sa répétition même, et que, seule, l'injuste motononie d'un insuffisant exposé est impuissante à mettre chaque fois, comme il faudrait, dans un nouveau et magnifique relief. Que d'autres formes, cependant, dans un pays comme le nôtre, le dévouement ne revêt-il pas quotidiennement, vivantes, générales, multiples, et que les mots ne devraient point trahir. Pour correspondre à celles-là, cinq prix ont été institués par de clairvoyants et généreux donateurs : vous y avez appliqué les noms de Mme **Humbert**, de Mlle Sidonie **Brière**, de M. André **Schoeffer**, de Mlle **Colmé**, de Mlle **Schoenhens**.

C'est le dévouement fraternel que vous avez voulu tout d'abord honorer dans la personne de Mme **Humbert** (1) aujourd'hui plus que septuagénaire. Voici vingt-six ans qu'elle hospitalise chez elle sa sœur et son beau-frère, celui-ci presque totalement impotent. Mme Humbert, ouvrière à la maison Picard et déjà titulaire de la Médaille d'honneur du travail, s'est dépensée toute sa vie et se dépense encore, jusqu'au bout de ses forces. Mais les gains de deux femmes, à l'âge où elle et sa sœur sont arrivées, sont bien insuffisants pour les besoins journaliers, pour l'entretien d'un infirme, pour l'imprévu aussi, dont on devine, hélas! ce qu'il peut être, pour trois vieillards, par les temps actuels. Mme Humbert, pourtant, fait face avec vaillance aux difficultés qui se multiplient : l'ordre et la tenue du milieu familial dont elle reste l'animatrice

(1) 19, ruelle Saint-Lambert, Nancy

Digitized by Google

en demeurent la preuve. Son petit logis (deux pièces et une cuisine) est d'un aspect irréprochable, d'une propreté méticuleuse malgré la présence continue d'un malade. Et, sur celui-ci, sa bonté ingénieuse et discrète s'exerce par mille moyens que, seul, peut suggérer aux humbles un cœur généreux et haut placé, toujours prêt au sacrifice. L'Académie a voulu reconnaître, comme elle l'a fait une fois déjà, la constance et la vertu du long exemple ainsi donné, en décernant à Mme Humbert les prix conjugués Lachasse et Nicolas Humbert.

***

Un autre milieu où l'amour fraternel fait chaque jour des miracles est celui dans lequel vivent Mlles Julie et Sidonie **Brière** (1), rue du Montet. Couturières de profession, attachées côte à côte depuis leur enfance (l'une a soixante-huit ans, l'autre soixante et un), au même travail, où elles ont trouvé leur joie, leur réconfort et leur dignité, elles ne se plaignaient point d'un sort que d'autres, à courte vue, eussent peut-être trouvé terne, mais que leur affection réciproque ennoblissait. « De vieilles filles », dit-on parfois avec un facile sourire. Et l'on passe. Ce sont celles-là, pourtant, dont les actes d'obscur et simple dévouement ne cessent d'être, dans nos villes et nos villages de France, pour quelques-uns, un rappel, pour tous, un exemple. Sœurs laïques ou en robe de bure, quand le malheur arrive, toujours on les trouve, les vieilles filles, et, avec elles, l'abnégation d'un cœur d'avance maternel, haussé à la mesure du plus clair idéal. Ainsi, quand, dans leur minutieuse vie réglée, la catastrophe brutalement éclata, parut-il simple à Mlle Sidonie Brière, l'aînée des deux sœurs, de se porter sans efforts jusqu'aux sommets où le sacrifice volontaire de soi-même devient une joie. En 1925, en effet, Julie était atteinte subitement de congestion cérébrale. Des récidives survenaient, la paralysie ensuite et, très vite, l'affaiblissement mental de la malade faisait d'elle un être inerte, sans ressort et sans pa-

(1) 90, rue du Montet.

Digitized by Google

role. Du même coup, étaient accablées deux vies étroitement conjuguées et toutes dépendantes l'une de l'autre. Ayant à ce moment regardé son devoir, Mlle Sidonie Brière n'y vit point de limites. Elle a pris sur ses seules épaules, si incertaine que soit sa propre santé, la totalité du fardeau commun. A une double charge, seul, maintenant ,son effort suffira; les allées et les venues, les courses nécessitées par l'ouvrage à recevoir ou à remettre, le ménage à tenir, la cuisine à préparer — le travail incessant auquel elle s'oblige et, toute fatigue vaincue, son aiguille courant nuit et jour : voilà qui, pour elle, serait peu de chose, sans l'angoisse morale que lui donne la pauvre infirme, qu'il faut pourtant lever, habiller, coucher, alimenter... De faciles descriptions des quatre années ainsi passées seraient ici pour émouvoir. Bornons-nous à saluer, avec le haut exemple de constance et de vertu à nous donné, celle à qui sa dignité a acquis, dans le malheur, d'universelles sympathies, et que votre Compagnie a honorée en lui attribuant, d'un vote unanime, le prix Clotilde Humbert.

***

Voici un prix Goussaincourt destiné aux actes de dévouement accomplis par les jeunes. Ici, rien ne vaudra, pour justifier l'emploi que vous en faites aujourd'hui, la brièveté d'un récit. Le 19 juin dernier, un jeune homme de vingt-deux ans, André **Schoeffer**, employé à la Brasserie de Malzéville, chemine le long du canal de la Marne au Rhin. Il arrive au Pont-Tournant : un cri s'élève, un enfant qui, à l'instant, jouait sur la rive, se débat maintenant, parmi des remous, au milieu du canal, où l'entraînent ses mouvements désordonnés. Schoeffer le voit. Courir? Appeler? Trouver une perche?... Mais est-il, alors, chez un jeune Lorrain, loisir pour la réflexion? Et déjà, Schoeffer est à l'eau. A grandes brassées, il parvient à l'imprudent; celui-ci s'accroche : sagement, le jeune sauveteur se dégage, le ressaisit. Pourtant, ses vêtements

(1) Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

s'imbibent, son pantalon, fermé au bas, malencontreusement, par une pince de cycliste, se gonfle et s'alourdit : une force irrésistible les tire lentement tous deux, liés l'un à l'autre, vers le fond. Minute donneuse de mauvais conseils et qu'on n'oublie guère, quand on l'a vécue. Pourtant, des mille voix à ses oreilles bourdonnantes, André Schoeffer, à ce moment, ne connaît, ne veut connaître qu'une seule. Et, ce qu'il « tient bon », il ne le lâchera pas. Voici enfin que, sur les eaux, une perche s'avance, décrochée d'une bâtisse voisine. André la saisit, et deux vies humaines sont sauvées. Ici se clôt l'épisode, car, ramené au bord, le sauveteur s'enfuyait tout ruisselant, disparu sans laisser son nom. Votre Compagnie, pourtant, l'a connu, et elle décerne aujourd'hui à André Schoeffer, de Villers-lès-Nancy, celui de ses prix par lequel elle peut récompenser, chez les jeunes, le dévouement.

***

Un autre de vos prix Goussaincourt, par la volonté du fondateur, a pour objet de faire honneur au dévouement domestique. Ample est la matière, car ils sont nombreux encore, ceux qui veulent s'appliquer, dans son sens exact et total, le mot justement commun à tous ceux qui font partie intégrante d'une même famille. C'est à Mlles Bathilde et Léonie Colmé qu'ira votre prix de 1928. Mlle Bathilde Colmé (1) est entrée toute enfant, en l'an 1871, au service d'une famille habitant Pont-à-Mousson. Elle y servit pendant vingt-six années consécutives le même maître, qui mourut en 1897 à l'âge de quatre-vingt-sept ans, entouré jusqu'au bout par les soins multiples et vigilants de la plus sûre des servantes. Instituée, par les enfants du défunt, gardienne du logis familial, puis passée directement à leur service, elle y demeure jusqu'en 1914, à l'époque où Pont-à-Mousson bombardée dût être abandonnée par une partie de ses habitants. Aujourd'hui, à soixante-dix ans, malgré l'âge et les infirmités qui lui rendent impossible un travail continu, elle tient à assurer

(1) 24, rue Pasteur, Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

encore, du moins par intermittences, le service auquel elle s'est elle-même attachée, bel exemple de fidélité à la même famille, de fixité volontaire au même devoir.

Sa sœur Léonie, plus jeune, et d'une santé trop tôt devenue chancelante, n'a commencé à servir qu'à vingt ans. Pourtant, dix-neuf années ininterrompues dans le même milieu aux côtés de sa sœur, suivies, dans des conditions analogues, de quatorze années de travail intermittent, lui constituent un total de trente-trois années auprès des mêmes maîtres, sa sœur Bathilde y étant demeurée cinquante-sept ans. Ajoutons que leur mère, à toutes deux, y était elle-même restée jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de quatre-vingts ans.

Aussi bien, le terme de *servir* prend-il par-là la plénitude de son acception la plus élevée. Votre Compagnie l'a reconnu et, par l'attribution du prix Goussaincourt à Mlles Bathilde et Léonie Colmé, de Puxe, elle a voulu, tirant de l'ombre des mérites qui s'ignoraient, affirmer sur eux, une fois encore, la publique nécessité de l'exemple

***

Au regard de Mlle **Waag,** Alsacienne déjà par vous couronnée, Mlle **Schoenhens** (1), Lorraine du pays de Bitche, paraît tenir la face symétrique d'un même diptyque, celui par où se symbolise, de tradition, l'une des plus fermes vertus des deux races : la fidélité. Très jeune, en 1873, Anne-Marie Schoenhens quittait les siens pour s'employer au travail des champs dans la rude région vosgienne qui avoisine Sarreguemines, où elle passait avec ses maîtres les années qui suivirent l'Annexion. Malheureusement, le labeur dépassant ses forces, la santé de la jeune fille s'altéra, et, en 1888, elle entrait au service d'une vieille famille de Bitche où pendant dix ans, au pied de la forteresse aux pierres puissantes, bâtie par Louis XIV, elle allait apprendre la pratique du devoir largement et énergiquement accompli. Sa maîtresse, Mme Burgun, mourut à Bitche en 1894, ayant été en-

(1) 1, rue Pasteur, Nancy.

Digitized by Google

tourée par elle, pendant ses dernières années, des soins les plus délicats et tels qu'une véritable infirmière n'eût pu en donner de plus efficaces. Anne-Marie Schoenhens, reportant, de la mère, son dévouement sur la fille, s'attacha à Mlle Burgun, la suivit à Nancy : elle ne l'a plus quittée. Son désintéressement simple et spontané au long des dures périodes économiques de la guerre commençante, son énergie communicative à l'époque des bombardements, son esprit de sacrifice vis-à-vis des siens, desquels elle fut toujours la bienfaisante et constante auxiliaire, lui eussent déjà, et par eux-mêmes, constitué des droits certains à vos récompenses. Pourtant, l'âge venu (Mlle Schoenhens est septuagénaire) n'a fait chez elle que marquer plus fortement l'ardeur continue qui la pousse toute vers les œuvres de dévouement. Aujourd'hui encore, elle reste seule pour veiller sur sa maîtresse, Lorraine durement éprouvée par la guerre et devenue infirme. Et celle-ci doit la paix de son existence aux soins qui lui sont donnés avec une patience, une dextérité, une amitié même qui forcent, autour de Mlle Schoenhens, les éloges. Aussi, celui des prix Goussaincourt que vous lui avez attribué vaut-il ici, surtout par sa portée morale. En le décernant, vous vous accordez aux vœux de ceux qui, connaissant bien Mlle Schoenhens, la qualifient de « fidèle et dévouée compagne que toute une famille estime et respecte » et qui ajoutent d'elle, pour finir (apparemment sans crainte d'être contredits) : « que, de nos jours, on ne retrouverait pas la pareille ».

***

Le prix Virginie Jacquot, réservé aux habitants de Glonville ou de l'une des communes rurales du canton de Baccarat, a été partagé cette année entre les familles Paul **Demetz** (1), de Deneuvre et Paul **Serrières** (2), d'Azerailles. Pour la première, sept enfants, de six à vingt ans, desquels la plupart déjà travaillent à la terre aux

(1) Deneuvre (Meurthe-et-Moselle).
(2) Azerailles (Meurthe-et Moselle).

Digitized by Google

côtés de leurs parents — pour la deuxième, quatre enfants, de deux à dix ans, élevés dans les mêmes traditions et sur l'exemple de leur père, grand mutilé de guerre, ont paru, au jugement et à la haute expérience de celui de vos membres qui se chargea de l'enquête, autant de titres effectifs à l'obtention d'une récompense dont l'objet est d'honorer publiquement les grandes et belles familles de notre Lorraine agricole. Une soumission au devoir, simplement et, quand il l'a fallu, totalement accepté, un labeur continu que féconde, après de longs sacrifices, le nombre glorieux des fils, l'amour commun qui les unit à la terre nourricière : voilà, pour le présent comme pour l'avenir, des exemples qu'il faut relever et qui, dans tous les cantons de France, devraient au vu de tous, et aujourd'hui plus que jamais, tenir leur vrai rang : le premier. Réalisant ici, une fois de plus, avec les sages volontés du fondateur, l'une des plus effectives raisons d'être de votre Compagnie, vous avez estimé équitable de répartir le montant du prix Virginie Jacquot entre les familles Demetz, de Deneuvre, et Serrières, d'Azerailles, que votre Commission, à la suite de sa dernière enquête, vous avait signalées comme lui paraissant les plus dignes.

***

Réaliser : Messieurs, voilà en effet quelle fut votre tâche. Pour faire œuvre de justice, pour satisfaire à des nécessités nationales et sociales qui, en vérité, s'imposent, ceux de vos membres qui vous représentaient dans l'examen de tant de mérites obscurs, y ont consacré un labeur long, attentif et tenace. Par vous, sont ainsi mises dans la lumière des existences toutes vouées à l'accomplissement continu du devoir, qui, sans vous, resteraient inconnues, desquelles pourtant une province peut être fière et qui, cette fois du moins, porteront leur signification, leur exemple, et, il faut l'espérer, leur fruit. Ne dirait-on pas, en effet, que la Société contemporaine, à l'inverse de la Cité antique, s'est organisée dans son cadre officiel pour ne connaître, de toutes les sanctions, qu'une seule : le châtiment? Lois, tribunaux, système pénal : tout est

Digitized by Google

prévu pour la répression, rien (ou si peu !)pour la récompense. Que la vertu doive trouver en elle-même le prix secret de ses efforts : sans doute, voilà la règle commune et, pour d'aucuns, commode. Mais que celle-ci suffise ici-bas au besoin de justice que chacun garde en soi, qu'elle réalise l'efficacité qu'apporte seul l'exemple sensible : voilà de quoi on ne saurait convenir. C'est pourquoi ceux qui gouvernent — quand, en même temps, ils prévoient — ont toujours voulu compenser, par leurs initiatives, la carence des moyens officiels et s'attacher à découvrir, soit par eux-mêmes, soit par ceux qu'ils délèguent, les mérites qui se cachent ou s'ignorent, afin de répartir, sur ceux-là aussi, leurs bienfaits. A votre Académie, héritière pour sa part d'obligations qui font son honneur, incombe aujourd'hui ce rôle toujours nécessaire. Aussi est-elle assurée d'être en même temps la gardienne d'une haute tradition, de celle qui, voilà bientôt deux siècles, prenait corps le jour même où, pour la première fois, vos prédécesseurs se réunissaient et où leur orateur décernait à Stanislas, songeant peut-être que l'attribut ne périrait pas avec lui, le surnom de Bienfaisant.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 16 MAI 1929

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1928-1929

Par M. Pierre BRETAGNE

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Le règlement et les traditions confient au Secrétaire annuel de votre Compagnie le soin de tracer le tableau de la vie académique pendant l'exercice écoulé, de donner l'hommage du souvenir aux disparus, de saluer l'entrée dans vos rangs de ceux qui les ont remplacés, d'indiquer brièvement enfin la série des travaux accomplis et présentés en séances ordinaires au cours des derniers douze mois.

La première partie de cette tâche est cette année particulièrement lourde, car la mort impitoyable a frappé à cinq reprises des personnalités rattachées à des titres divers à l'Académie de Stanislas.

Associé-correspondant depuis le 4 février 1927, M. Louis Bossu, Procureur général à Chambéry, est mort le 11 mars 1929 en son château de Jainvillotte, dans les Vosges. Il terminait ainsi une longue carrière aux lieux mêmes où il était né le 3 avril 1857, soixante-douze années auparavant. Les hautes fonctions judiciaires auxquelles il était parvenu attestent sa valeur professionnelle, mais, d'esprit curieux et cultivé, il était de cette lignée de magistrats, — et nous en avons parmi nous d'autres exemples

Digitized by Google

brillants, — qui savent se créer de studieux loisirs et trouvent encore le temps, après les labeurs de l'audience, de consacrer leur effort à des travaux personnels.

M. Bossu s'était spécialisé dans des études généalogiques sur des familles de Lorraine, ou dans des monographies documentées, telles que celles relatives aux ermitages de la région de la Mothe. Sa courageuse conduite à Reims pendant la guerre complète une haute figure de magistrat français qui restera longtemps gravée dans notre souvenir.

Associé-correspondant aussi du 15 juin 1883, M. le comte DE WARREN appartenait, lui, à l'armée. Sorti de Polytechnique, puis de l'École d'application de Metz, il fit comme officier d'artillerie la guerre de 1870 et termina sa carrière militaire comme chef d'escadron et chevalier de la Légion d'honneur. Né à Nancy, il s'intéressait vivement à tout ce qui touche la Lorraine et son étude sur Marguerite de Lorraine est de lecture agréable et claire. Il écrivit aussi une monographie des comtes de Warren et avait publié autrefois un savant ouvrage technique sur la tactique des armées prussiennes.

Homme de bien, il s'occupait activement et généreusement des déshérités du sort et fut pendant longtemps président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul sur sa paroisse de Saint-Epvre. C'est peut-être ce dernier titre qui le recommandera le mieux à votre pensée fidèle.

M. Victor RISTON avait été membre titulaire en 1893, mais c'est comme associé-correspondant que nous devons déplorer sa perte, survenue le 24 janvier 1929. Après de solides études juridiques à l'Université de Nancy, M. le baron Victor Riston se fit inscrire au barreau en 1884; mais il exerça peu et consacra toutes ses facultés à des études diverses, juridiques, archéologiques ou économiques, ainsi qu'aux relations de ses voyages dans le Sud-Algérien et en Orient. Son activité se manifestait ailleurs encore; dévoué à la chose publique, il fut pendant seize ans, de 1888 à 1904, Conseiller municipal de Malzéville, et fonda la Société lorraine de Photographie, qui fit preuve avant la guerre d'une louable activité.

Digitized by Google

Avec M. Edmond Estève, dont la disparition prématurée a causé parmi vous une douloureuse stupeur, nous quittons le domaine de l'archéologie et de l'histoire locale pour le cadre plus vaste de la littérature. Né à Saint-Brieuc en 1868, agrégé des lettres en 1894, M. Edmond Estève parcourut rapidement les échelons du professorat de Lycée pour arriver à l'Université de Nancy en 1910, d'abord comme maître de conférences, puis comme professeur de langue et de littérature françaises. Il était depuis 1907 docteur de la Faculté des Lettres de Paris, où il est mort au poste éminent de professeur à la Sorbonne.

Cette haute dignité était pour lui la juste récompense de son dévouement aux lettres; d'une courtoisie et d'une urbanité tout spécialement séduisantes, M. Estève possédait une culture générale étendue, un savoir solide, sans pédantisme, que vivifiaient à la fois un sens affiné du beau et une vision très aiguë de la vie moderne.

Sa thèse sur « Byron et le romantisme français » est un chapitre remarquable de l'histoire littéraire de notre pays, et ses travaux sur Leconte de Lisle ou André Chénier font autorité.

Mais si le passé lui était familier, le présent intéressait aussi M. Estève et nous nous souvenons encore des renseignements si précieux et si vivants qu'il nous rapporta de sa mission officielle auprès des grandes universités américaines.

Tout récemment, notre confrère, M. Bruneau offrait à ses collègues de l'Académie l'œuvre suprême de son beau-père, une pénétrante étude sur Alfred de Vigny, qu'il connaissait mieux que personne. De son style élégant et châtié, M. Estève y analyse avec une rare clairvoyance ce pessimisme hautain, qui constitue la philosophie personnelle de l'auteur des Destinées; il montre de façon évidente que, chez Vigny, cette conception amère du monde et de ses misères est à base de stoïcisme et de courage. Placé dans le milieu hostile de l'univers, l'homme fort doit y vivre bravement et sans plainte, et la meilleure illustration de cette doctrine élevée, ne

Digitized by Google

la trouvons-nous pas dans les vers admirables de la *Mort du Loup :*

Ah, je t'ai bien compris, sauvage voyageur,
Et ton dernier regard m'est allé jusqu'au cœur.
Il disait : « Si tu peux, fais que ton âme arrive
« Jusqu'à ce haut degré de stoïque fierté,
« Où naissant dans les bois j'ai tout d'abord monté.
« Gémir, pleurer, prier est également lâche.
« Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
« Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
« Puis, après, comme moi, souffre et meurs sans parler. »

Quelque opinion philosophique ou religieuse que l'on professe sur le sens de la vie et les problèmes ardus de cette inquiétude métaphysique si éloquemment analysée naguère par notre collègue, M. Cuénot, on ne peut que ressentir de l'estime pour celui qui s'exprimait ainsi. C'était un homme.

Nous avons tous pieusement placé en notre bibliothèque le dernier livre de M. Edmond Estève; nous le relirons souvent, et nous y puiserons de fortes leçons, en évoquant, non sans tristesse, l'attachante physionomie d'un écrivain, que l'Académie de Stanislas s'honore d'avoir accueilli et regrettera toujours d'avoir trop tôt perdu.

Cette belle culture française, que nous servons ici, chacun avec nos moyens propres, obscurément ou avec plus d'éclat, peut-être n'eût-elle pas été sauvée du germanisme triomphant, si, il y a onze ans, un grand capitaine n'avait su coordonner, sous sa direction ferme, les valeureux efforts des armées alliées. Et c'est en cela que le nom illustre du Maréchal Foch s'impose ici aujourd'hui à notre hommage admiratif et reconnaissant.

Le 8 novembre 1918, l'Académie de Stanislas dérogeait à ses statuts séculaires et, par acclamations, élisait membre titulaire le glorieux soldat qui, trois jours plus tard, imposait l'armistice à l'ennemi abattu. Le 16 novembre, du Quartier général des armées, le Maréchal. répondait à votre Président la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

Le vote de l'Académie de Stanislas me touche profondément

Digitized by Google

En m'élisant parmi ses membres, elle ajoute un lien de plus à tous ceux qui m'unissent déjà à la terre lorraine.

Je ratifie très volontiers son initiative et adresse à mes nouveaux collègues mes sincères remerciements. »

Je ne suis pas qualifié, — et qui le serait ,— pour apprécier les talents militaires du maréchal Foch, et je m'en voudrais de rappeler encore les phases successives de sa carrière, universellement connue maintenant. Dans l'esprit de tout bon Français, et plus spécialement pour nous, de tout bon Lorrain, elle se résume, cette carrière, en quelques traits essentiels, son départ de Nancy en août 1914 à la tête du 20e corps, la bataille de la Marne et les marais de Saint-Gond, la résistance sur l'Yser, l'unité de commandement, et enfin la clairière de Rethondes où il dicta ses conditions aux envoyés de l'Allemagne vaincue.

Maintenant qu'il n'est plus, c'est aux Invalides, où le conduisit, depuis l'Arc de Triomphe et Notre-Dame, une cérémonie inoubliable, que nous voyons se dresser, comme dans la légende épique d'un autre Napoléon, la figure admirable du grand Français qui fixa la victoire.

Par delà les tombeaux, les plus modestes comme les plus chargés de gloire, la vie continue, et partout les vivants doivent recueillir le flambeau des mains glacées qui l'ont laissé échapper.

L'Académie de Stanislas n'a pu échapper à cette règle commune et a dû pourvoir à son recrutement régulier.

Elle a donc élu, le 18 janvier 1929, M. Charles Benoît, comme associé-correspondant. Il est difficile à un profane d'estimer la valeur des travaux scientifiques de M. Benoît sur l'attraction, l'électricité ou la propagation du son; mais sa situation d'ingénieur en chef des Manufactures de l'État justifie du savoir de ce nouveau confrère, auquel M. le Président Aubin, son collègue, a été, j'en suis sûr, très heureux de souhaiter la bienvenue.

Vous avez nommé quatre membres titulaires, dont deux M. le colonel Blaison et M. Maure vous étaient recommandés par des travaux historiques ou littéraires d'une réelle valeur.

Digitized by Google

Né à Charmes en 1867, M. le colonel Blaison, après son passage à Saint-Cyr, puis à l'École de Guerre, a été nommé capitaine d'état-major à la place de Belfort, et il a consacré à l'histoire de cette ville plusieurs études fort attachantes : le complot militaire de Belfort en 1822, le siège de Belfort, la couverture d'une place forte en 1825. Il a publié en outre dans le *Pays Lorrain* ou les *Marches de l'Est* des contes et des nouvelles, ainsi qu'un roman d'histoire lorraine, *les Défenseurs,* qui eut les honneurs d'une préface de Maurice Barrès.

M. Marcel Maure, qui appartient à une vieille famille de magistrats lorrains, offrait des titres non moins précieux à vos suffrages. Ses études historiques sur Bourmont et le Bassigny lorrain sont écrites en un style souple, aisé, vivant qu'ont souvent apprécié aussi les lecteurs du *Pays lorrain.*

Grâce à une alliance de famille, M. Maure possède de très précieux papiers du général Baron de Vincent, qui lui ont permis d'écrire des pages excellentes sur les préliminaires de Leoben dont son héros fut le véritable négociateur. La place de MM. Blaison et Maure était donc marquée à l'Académie de Stanislas où les recherches historiques sont, avec raison, fort en honneur.

Pour appartenir au monde judiciaire par des liens étroits, M. Émile Nicolas n'en touche pas moins à celui des Arts plastiques par des affinités électives, qui nous valent le plaisir de l'accueillir aujourd'hui. Collaborateur assidu du *Pays lorrain*, de la *Revue lorraine illustrée* ou de l'*Étoile de l'Est*, il a écrit de nombreux articles de critique d'art, où il fait preuve d'un sens délicat du beau et de tendances modernes, sans sectarisme ni outrance. S'il aime l'art, M. Émile Nicolas est aussi un fervent de la nature, dont celui-ci n'est en somme qu'un reflet, vu à travers la personnalité de l'artiste; il est grand promeneur, et j'oublierais un des traits essentiels de son originale physionomie si je ne notais ici ses remarquables connaissances mycologiques.

En raison de mes fonctions professionnelles, je suis un peu embarrassé pour indiquer les titres qui ont valu à M. le Premier Président Reiter les suffrages unanimes

Digitized by Google

de l'Académie. Mais, j'en suis convaincu, M. le Premier Président voudra bien considérer que c'est comme musicien que je suis à ce Bureau, qu'à ce titre j'ai l'oreille assez fine, et que, de loin, me sont venues depuis le Palais des rumeurs favorables, auxquelles je suis étranger et dont je me fais seulement l'écho.

Entré dans la magistrature le 26 mai 1891 comme juge-suppléant à Saint-Mihiel, M. Reiter y a fait une carrière rapide et brillante que marquent et couronnent sa présidence du Tribunal de Nancy en 1918, et sa première Présidence de la Cour de Douai en mai 1924. Dans ce poste très important, car la Cour de Douai avec ses quatre Chambres est une des plus considérables de France, M. Reiter eut à faire l'application difficile de toute la législation nouvelle sur les loyers, les dommages de guerre, les réquisitions ou la propriété commerciale. Ses arrêts, rapportés fréquemment dans les journaux judiciaires, se sont toujours imposés à l'attention et ont fait jurisprudence.

A la Cour de Nancy, où, sur sa demande en raison de ses attaches lorraines, il fut nommé le 4 avril 1927, M. le Premier Président Reiter a continué avec autorité cette grande tâche qui est celle du magistrat : Dire le droit. Il n'est pas dans l'État de fonction plus haute que celle qui a pour but de solutionner les litiges privés et de faire régner partout l'ordre et la paix sociale. Il faut, pour bien l'exercer, la science juridique, le sens des affaires, la connaissance des hommes et une parfaite indépendance. Ce sont là qualités éminentes, alliées chez M. le Premier Président Reiter à une clarté et une élégance de rédaction dignes de tous éloges; elles font de notre nouveau confrère une personnalité hautement distinguée qui honore l'Académie de Stanislas tout entière.

J'ai été bien long déjà, et l'examen des travaux de l'année en souffrira nécessairement, d'autant plus qu'il me faut signaler encore la nomination de M. le Conseiller Sadoul comme président de Chambre et celle de M. Charles Sadoul comme chevalier de la Légion d'honneur, promotion et distinction amplement justifiées toutes deux par les talents divers de nos deux collègues.

Digitized by Google

Je ne puis donc que citer trop brièvement eu égard à leur mérite l'ouvrage de M. Hottenger sur Augustin Piroux, l'étude de M. Hippolyte Roy sur le Dr Cuny, ainsi que la communication de M. Millot sur les travaux océanographiques de M. Poulet.

Historien averti, M. le chanoine Martin fait revivre la curieuse figure du « Père Benoît Picard, capucin de Toul, historien lorrain », tandis que votre Secrétaire annuel essaie de dégager ce que Maurice Barrès a pu devoir à la musique.

Nam oportet et hereses esse, a dit saint Paul. Il est utile qu'il y ait des hérésies; leur histoire est en tous cas bien attachante sous la plume experte de M. le chanoine Edmond Renard, qui a résumé pour nous son magistral ouvrage sur Ernest Renan, et les étapes de sa pensée.

Émule des Bertin et des Boufflers, auteur de vers galants et spirituels, le chevalier de Lisle (1735-1784) appartenait à une ancienne maison de Lorraine, éteinte aujourd'hui. M. le comte de Mahuet, grâce à des papiers de famille, a campé dans l'ambiance de son époque ce personnage plaisant et sa séduisante silhouette.

Mais il n'est pas que des vers légers, et la muse du poète Charles Beaudoin est plus grave et plus profonde. Le fin lettré qu'est M. Charles Bohème en a dit, à l'aide de citations choisies, le charme prenant, tout en étudiant par ailleurs l'œuvre en prose et les travaux philosophiques du même auteur, actuellement professeur à l'Université de Genève.

Fidèle à sa cité natale, Raon-l'Étape, M. Louis Sadoul, de son style alerte et primesautier, a ressuscité pour nous une petite ville sous la République de 1848 et le Second Empire, tandis que M. le Dr Donnadieu étudiait les Lorrains à la Cour de Florence de 1732 à 1742.

Mgr Jérôme, enfin, à l'occasion de lettres inédites de Lacordaire, a évoqué quelques souvenirs du séjour de l'illustre Dominicain à Nancy en 1843 et 1842. Ses prédications inspirées eurent en notre ville un retentissement énorme qu'il était curieux de rappeler.

En dehors de ses séances ordinaires, votre Compagnie

Digitized by Google

a encore organisé, d'accord avec la Société aéronautique de l'Est, une intéressante manifestation, au cours de laquelle le colonel Renard, un précurseur en cette matière, retraça les étapes de ses merveilleuses inventions.

Ce trop long exposé, où sans doute il est encore des lacunes, prouve que l'Académie de Stanislas, pour être une grande dame fort âgée, n'en est pas moins vivante et agissante, aujourd'hui comme hier. Son activité s'encadre dans celle de la Cité; elle participe à l'effort général vers l'idéal et le progrès, et par là, cette année comme les précédentes, elle a répondu au vœu de son illustre fondateur et bien mérité de notre Nancy, capitale intellectuelle et artistique de la Lorraine.

Digitized by Google

L'AME DE LA LORRAINE

D'APRÈS

LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

Par M. Charles BRUNEAU

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Quand vous faites à un membre nouveau l'insigne honneur de l'admettre dans votre savante compagnie, vous lui accordez en même temps un second honneur, non moins périlleux, celui de parler devant ses nouveaux confrères et devant une assemblée choisie. C'est là une tradition très ancienne et très noble. Le nouveau venu, ou, pour employer un terme plus académique, le récipiendaire, est invité en quelque sorte à présenter son chef-d'œuvre : non pas, suivant le sens actuel du mot, une harangue destinée à l'immortalité, mais, et c'est ainsi que l'entendaient les compagnons de l'ancienne France, un exemplaire soigné des travaux auxquels il a consacré sa vie. C'est une charmante courtoisie que d'offrir ainsi tout de suite la parole à celui que vous accueillez dans votre sein. Je ne conçois pas comment des esprits chagrins ont pu y voir une sorte d'épreuve dernière, que

Digitized by Google

dis-je, presque une brimade, comme celles où sont exposés, dans certaines grandes écoles, les derniers arrivants. Votre jeune confrère est heureux de trouver cette occasion traditionnelle de donner, devant ses anciens, une sorte de vue générale sur les résultats de ses méditations personnelles.

Je voudrais vous entretenir d'un sujet — le plus beau qui s'offre à votre activité académique — que mes travaux et mon enseignement, depuis des années, m'ont permis d'examiner avec quelque détail : la Lorraine elle-même, et les traits qui caractérisent cette province dans la grande famille des provinces françaises, sœurs qu'un même esprit anime, mais qu'une aimable diversité distingue. Le sujet n'est point neuf : nombreux sont les articles et même les volumes qui lui ont été consacrés. L'auteur du *Jardin sur l'Oronte*, et, après lui, l'auteur de *Pépète le Bien Aimé*, ont étudié avec une sagacité, une pénétration inimitables, avec une piété digne d'éloges l'âme de la province où ils avaient vu le jour. Vierdrai-je, après ces grands noms, ramasser les miettes qu'ils ont laissé tomber? Je préfère porter dans le passé le problème qu'ils ont surtout étudié dans le présent. Et, d'ailleurs, est-ce bieaujourd'hui qu'il faut étudier l'âme lorraine, alors que l'esprit d'aventure a dispersé dans le monde tant de nos compatriotes? Alors que tant de guerres et de dévastations ont décimé notre race, ruiné notre sol, ramenant chaque fois chez nous de nouveaux cortèges d'immigrants? Alors qu'une industrie puissante, née du sol de notre province et du génie de ses fils, a introduit dans nos départements par dizaines de milliers des Français de toutes les provinces de France et des étrangers de toute nationalité? Les murs de la capitale lorraine sont couverts d'affiches où les *Gars du Nord*, les *Gars de l'Ouest*, les *Champenois*, les *Comtois*, que sais-je encore, affirment gaîment leur loyalisme à des origines diverses et parfois lointaines. Ne risquons-nous pas, en étudiant le Lorrain d'aujourd'hui, de trouver, sous une légère écorce, un Picard d'hier, ou un Auvergnat? L'un des deux grands écrivains lorrains que je citais tout à l'heure n'accuse-t-il

Digitized by Google

pas l'autre de réunir en lui des traits de caractère du gendarme lorrain avec les tendances ancestrales d'un troubadour égaré dans nos brumes? N'avons-nous pas quelque chance de mieux saisir l'âme lorraine dans ces siècles du Moyen Age où notre province était restée elle-même, où le peuple attaché à la glèbe semblait s'incorporer au sol natal, où les familles nobles, sans négliger le service du Roi de France ou de l'Empereur, sans négliger le service de Dieu qui les appelait à la délivrance du sépulcre du Christ ou à la défense de la Chrétienté contre le Turc, faisaient souche sur place et se transmettaient durant des siècles le château fort bâti par le grand ancêtre?

Le premier chant qui s'élève de la terre lorraine est un chant de guerre, la *Geste des Lorrains*. C'est un monde que ce vaste ensemble : les cinq chansons qui le constituent dépassent largement le chiffre de cent mille vers. La plus ancienne de ces chansons, *Garin le Lorrain*, reste l'un des chefs-d'œuvre de notre épopée nationale. Qu'était son auteur, ce Messin, sans doute, qui appelle les Lorrains « les nôtres » et Metz « la noble cité de Metz »? Religieux, il n'était point un clerc, ni même un ami des clercs. Dans une page curieuse (1), il nous montre la Gaule ravagée par les Payens. L' « Apostole », le pape de Rome, réunit à Lyon un grand concile : il y vient trois mille clercs, vingt mille chevaliers : « les premiers, richement fourrés de vair et de gris, montés sur de belles haquenées; les autres n'ayant plus d'autre arme que leur épée d'acier; sans écu, sans haubert et sans heaume; dénués de palefrois, de destriers et de bons mulets d'Arabie. »

« Seigneurs clercs », dit l'Apostole, « voyons ce que vous entendez faire. Ne mettrez-vous ici rien du vôtre? Ne donnerez-vous pas à ces gens-là les deniers et les chevaux que vous avez en si grand nombre? »

« Non, assurément », sire Apostole, « répondit l'Arche-

(1) *Li romans de Garin le Loherain*, édité par M. Paulin Paris, Paris, Techener, 1835, t. I, p. 2 et suivantes.

Digitized by Google

vêque de Reims; loin de nous la pensée de leur accorder vaillant trois deniers monnayés : car ils en garderaient la mauvaise coutume à perpétuité. »

« Alors se leva le lorrain Hervi, le comte preus et sage, lequel n'était pas homme à laisser aux clercs le vair et le gris, ni les rentes réclamées par les chevaliers : « Sire Apostole », dit-il, « il nous faut d'autres paroles. En Gaule sont vingt mille chevaliers dont les clercs ont les fours et les moulins : qu'ils y pensent, ou, par le Seigneur Dieu, les choses prendront un autre tour... »

L'âpre dispute continue : « Avant d'accorder deux mailles angevines », dit l'Archevêque en fureur, « je me laisserai traîner à la queue de leurs chevaux. »

« Ah! par le Saint Sépulchre! » s'écrie le pape indigné, « il n'en sera pas comme vous l'entendez. Approchez, Charles Martel, mon fils. Je vous octroie les fourrures de vair et de gris, tout l'or et tout l'argent dont les clercs sont saisis, leurs palefrois, leurs roncins et leurs mules. Prenez tout ce qui sera de prise; servez-vous-en pour chasser les Vandres et délivrer la terre. »

« On eût vu alors les chevaliers saisir le vair et le gris, prendre l'or et l'argent, les riches coupes, les armures dont les clercs étaient saisis. On les eût vus endosser les hauberts, lacer les heaumes et dresser les écus. Le nombre des guerriers augmente alors de moment en moment; bientôt on les estime à quarante mille, tous préparés à bien faire pour défendre le pays et combattre les ennemis de sainte Chrétienté. »

Vous m'aurez pardonné, je pense, cette longue citation : elle est curieusement révélatrice des sentiments intimes du vieil aède. Il n'appartenait pas, certes, à ces tonsurés, « à ces moines noirs que saint Benoît fit », comme il les appelle, dont il réquisitionne si allègrement les fourrures et les deniers. Était-il un de ces hérauts d'armes qui jouèrent, à certaines époques de notre histoire, un rôle important? Ou n'était-il qu'un ménestrel, un jongleur au service de quelque seigneur obscur, dont il partageait la vie dangereuse, dont il avait tout naturellement adopté les idées, et, si je puis employer ce néologisme, la mentalité? En tout cas, il fut à la fois un lettré

Digitized by Google

et un soldat, et son œuvre, parmi toutes les épopées guerrières du haut Moyen Age, est peut-être celle qui évoque le mieux le chevalier d'alors, batailleur, âpre au gain, querelleur, craignant Dieu et molestant ses prêtres, homme d'honneur toutefois, d'une bravoure et d'une loyauté à toute épreuve. L'admirable figure de Roland est une figure idéale : le neveu de Charlemagne est moins un soldat qu'un croisé; il nous apparaît presque comme un saint : la scène de sa mort est une assomption. Les héros des Lorrains sont plus terre à terre, ce sont des exemplaires plus communs d'une humanité plus réelle. Mais cette humanité est pleine de grandeur et de noblesse. Jamais une « vilenie » ne sortit de la bouche du Lorrain Garin; jamais le Lorrain Garin ne connut le péché d' « outrecuidance ». Et c'est ce héros, l'une des plus nobles et des plus vivantes figures de chevalier que nous ait laissées le Moyen Age, qui « enseigne » ainsi son épouse :

« Dame, la richesse n'est pas dans les fourrures,
Ni dans les deniers, les murailles ou les roncins;
La vraie richesse, c'est les parents et nos amis :
Le cœur d'un homme vaut tout l'or d'un pays (1). »

Paulin Paris avait été justement frappé de ce vers, « l'un des plus beaux vers », disait-il, « que l'on ait jamais faits en aucune langue ».

Cet esprit, plus chevaleresque peut-être que guerrier, au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, devait se maintenir en Lorraine au cours des siècles. Le Moyen Age, avec ses querelles locales, ses luttes intestines, s'est singulièrement prolongé dans cette région où la guerre restait l'état habituel à une époque où la France, pacifiée sous l'autorité royale, connaissait déjà les bienfaits d'un pouvoir fort qui soumet les intérêts particuliers à l'intérêt général. A peine sortie de cet état d'insécurité et de trouble, la marche de Lorraine devenait le champ de bataille naturel du royaume de France et de l'Empire. Dès lors, c'est le gendarme lorrain qui, à la frontière

(1) *Li romans de Garin le Loherain*, éd. Paulin Paris, t. II, p. 218.

Digitized by Google

du monde germanique, monte la garde; la Lorraine, dix fois envahie, dix fois dévastée, est la province de France où l'on naît soldat.

Mais ce serait une singulière erreur de croire que l'esprit de la Lorraine est militaire ou « militariste », que les populations de nos villes et de nos villages respirent la guerre « fraîche et joyeuse ». A notre époque, il semble bien que ce soit un sentiment très élevé du devoir, bien plus qu'une irrésistible vocation, qui a poussé tant de jeunes Lorrains à choisir la carrière des armes; aux temps héroïques du Moyen Age, ce qu'il y avait au fond de l'âme lorraine, c'est, bien plus que l'amour de la bataille ou le désir du pillage, le goût de l'aventure. Un vieil annaliste de l'époque des empereurs saxons, Widukind (1), l'avait bien vu, qui, dans son latin monastique, dit que la race lorraine (*gens Lotharii*) est prompte à se battre (*bellis prompta*) et avide de choses nouvelles (*mobilis ad rerum novitates*). L'aventure, c'est bien là ce que cherchait ce Jean le Lorrain, venu à Orléans pour défendre la ville contre les Anglais, qui refusa toute solde et voulut servir le roi de France « pour l'honneur et pour le plaisir ». L'habileté de cet obscur maître artilleur était proverbiale; Jeanne d'Arc se faisait accompagner de lui et lui désignait les ennemis qu'il devait viser de sa *hacquebute* infaillible. Son intervention, aux côtés de celle que Villon appelle la bonne Lorraine, décida de la victoire un jour qu'il abattit un Anglais, d'une taille merveilleuse, qui jetait l'effroi parmi les défenseurs de la ville. Jean le Lorrain et Jeanne de Domremy, ne sont-ce point là de belles figures d'hommes de guerre, et qui symbolisent heureusement l'âme fière et aventureuse de la Lorraine?

Cette aspiration vers le nouveau, vers l'inconnu, vers le mystère se retrouve dans l'analyse du sentiment religieux

(1) *Lotharii gens varia... et artibus assueta, bellis prompta, mobilisque ad rerum novitates* (t. I, p. 30). Cité p. 40, note 125. par Gleich (Leonhard), *Der landschaftliche Charakter der Geste des Loherens*, Bielefeld, Rennebohm und Hausknecht, 1925, in-8° de x-56 p., carte. Diss. de Munich.

Digitized by Google

tel qu'il se révèle aux diverses époques de l'histoire de Lorraine. Cette terre imprégnée de la doctrine du Christ, cette terre *inspirée*, comme dit Barrès, est restée longtemps attachée aux pratiques et aux croyances du paganisme; cette province si catholique a connu l'hérésie.

Dans l'histoire et la littérature du Moyen Age, le merveilleux payen s'allie d'une manière souvent inattendue au merveilleux chrétien. « Il était une fois un damoiseau qui avait épousé une fée, et qui en avait eu sept enfants. Ces sept enfants portaient tous naturellement, au cou, une chaîne d'or : quand ils la quittaient, ils devenaient cygnes, et retrouvaient, en la mettant, la forme humaine. » Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, qui ne voulut pas porter une couronne d'or où Jésus avait porté la couronne d'épines, et qui préféra au titre de roi de Jérusalem celui de baron du saint Sépulchre, était le petit-fils de l'un de ces enfants-cygnes, l'arrière-petit-fils de la fée elle-même. Et ce ne sont pas là des racontars de vieille femme, mais le fruit des veilles savantes des généalogistes de l'époque; on les trouve à la fois dans la chanson de geste du *Chevalier au Cygne* et dans les *Chroniques* de Lorraine. On les retrouve, avec d'autres merveilles aussi étonnantes, dans le recueil qu'un moine blanc, Jean de Haute Seille, composa dans le silence de son abbaye, et qu'il dédia à l'évêque Bertrand de Metz (1).

Ces fées, que ne dédaignaient pas les écrivains ecclésiastiques, occupent dans les romans lorrains du Moyen Age une place importante. Dans une œuvre aujourd'hui bien oubliée, qui fut écrite au XIII^e^ siècle, sans doute pour un comte de Vaudémont, *Claris et Laris* (2), nous voyons

(1) *Li romans de Dolopathos*, par Charles BRUNET et Anatole DE MONTAIGLON, Paris, Jannet, 1856, Bibliothèque elzévirienne. Voyez p. 317-346, et en particulier, p. 324 et p. 345. — *Le Chevalier au Cygne* offre la même légende, avec quelques variantes : *Le Chevalier au Cygne* et *Godefroid de Bouillon*, par le baron DE REIFFENBERG, Bruxelles, Hayez, 1846, Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, t. IV, p. 18 et suiv. Voyez en particulier p. 53 et p. 93-94.

(2) *Li romans de Claris et Laris*, éd. par Johann ALTON, für den litterarischen Verein in Stuttgart, Tubingen, 1884, in 8°.

Digitized by Google

apparaître la fée Brunehaut, la fée Madoine, la fée Morgane, la fée Salatrie; elles sont douze fées, qui vivent dans une vallée enchantée. Elles attirent deux chevaliers, Claris et Laris, dans leur vallée, qui se referme d'elle-même sur les imprudents qui s'y aventurent : « Cette vallée (1) était remplie de maisons plus belles qu'en nul lieu au monde, d'où sortaient, sans qu'on vît personne, d'exquises mélodies : ces mélodies s'accordaient si doucement qu'il semblait vraiment que ce fût paradis céleste. » Les deux chevaliers, accueillis avec la courtoisie la plus parfaite par les douze dames, sont revêtus de manteaux dont les *tasseaux* sont d'or : ils vivront dans ce « retrait » une vie délicieuse d'amour et de plaisirs. Mais ils n'en sont pas moins prisonniers : la pierre enchantée qui ferme la vallée est gardée par trois vilains. « Les vilains (2) sont hideux d'aspect. Chacun a quinze pieds de taille; on les prendrait pour des géants, mais ils sont trop laids pour cela. Ils sont bossus par devant et par derrière, ils ont les cheveux noirs comme de l'encre, les ongles grandes (*sic*) comme des serpents, les mentons de demi-pied de longueur; leurs yeux ressemblent feu ardent; ils ont des dents de sanglier et le nez d'un chat, une hure de loup furieux. Ils ressemblaient tout à fait à des diables, tellement ils sont féroces et épouvantables. » Vous me pardonnerez de ne pas insister sur les aventures de Claris et Laris dans le Val des Fées quand je vous dirai que le roman compte 30.369 vers et que son intérêt est plutôt languissant. Il est, en tout cas, bien caractéristique d'un certain aspect, jusqu'ici mal connu, de la littérature lorraine au Moyen Age.

Et, dès qu'on s'éloigne des villes et que l'on quitte les milieux cultivés, les délicats fantômes littéraires reprennent leur réalité, et nous retrouvons même, dans les campagnes lorraines, les restes des vieux cultes payens. Jeanne d'Arc connaissait; à Domremy, l'arbre des Dames, que d'autres appellent l'arbre des Fées; auprès est une

(1) Vers 3590 et sqq.
(2) Vers 8371 et sqq.

Digitized by Google

fontaine. Et Jeanne « a ouï dire (1) que les gens malades de fièvre boivent à cette fontaine et vont querir de son eau pour recouvrer santé ». Elle a « ouï dire (2) aussi des anciens, non pas de ceux de son lignage, que les dames fées y repairaient. Et a ouï dire à une nommée Jeanne, qui était sa marraine, qu'elle avait vu les dites dames fées ». En Lorraine, au XV^e^ siècle, on voyait donc encore des fées, dernières et gracieuses incarnations des divinités familières qui hantaient jadis les sources et les forêts.

Le dogme chrétien lui-même, dans ces âmes foncièrement croyantes, mais plus avides d'histoires merveilleuses que soucieuses d'exactitude doctrinale, risquait de s'altérer. C'est une histoire bien obscure que celle des « Vaudois », comme on les appelle dans le latin ecclésiastique de l'époque. A la fin du XII^e^ siècle, ils pullulaient, nous disent les textes officiels, tant à Metz que dans le diocèse (3). Des prêtres et des laïcs s'assemblaient pour discuter sur les questions de dogme; ils avaient traduit en langue vulgaire des textes sacrés, la Bible, l'Évangile. La répression fut prompte et énergique : trois abbés, envoyés à Metz pour faire une enquête approfondie, ordonnèrent que les traductions des textes sacrés fussent livrées au feu. En effet, alors que nous avons gardé, de cette époque, un grand nombre d'ouvrages religieux en dialecte lorrain, comme le *Dialogue de l'Ame qui gémit et de la Raison qui la console*, les manuscrits contenant l'Évangile et la Bible, qui seraient si précieux pour nous, ont disparu à jamais. Nous ne savons rien de plus sur ces événements auxquels les chroniqueurs messins ne font que de vagues allusions. Le grand nombre et la valeur des traductions entreprises prouve qu'il s'agissait d'un mouvement considérable, qui s'étendait à tout un cercle de gens cultivés. Barrès connaissait-il cette vieille poussée

(1) CHAMPION (Pierre), *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*. Paris, Champion, 1921, t. II, p. 124.

(2) *Ibid.*, p. 125.

(3) On trouvera les textes essentiels, avec toutes les références, dans un article très documenté de SUCHIER (H.), *Zu der altfranzösischen Bibelübersetzungen*, III : *Crispinus und die Metzer Bibelübersetzungen*, Zeitschrift für romanische Philologie, t. VIII, p. 418-425.

Digitized by Google

d'hérésie, lui qui a si magnifiquement exprimé le double aspect de l'âme lorraine dans l'admirable dialogue entre la chapelle et la prairie, la prairie qui s'étend sur les hauts lieux, « la prairie où l'on trouve la clef d'or, la clef des grandes rêveries »?

« Je suis, dit la prairie, l'esprit de la terre et des ancêtres les plus lointains, la liberté, l'inspiration. »

« Et la chapelle répond :

« Je suis la règle, l'autorité, le lien; je suis un corps de pensées fixes et la cité ordonnée des âmes. »

« J'agiterai ton âme », continue la prairie. « Ceux qui viennent me respirer se mettent à poser des questions. Le laboureur monte ici de la plaine le jour qu'il est de loisir et qu'il désire contempler. Un instinct me l'amène. Je suis un lieu primitif, une source éternelle... » C'est dans cette page splendide que s'exprime le mieux cette aspiration vers l'au-delà, le sentiment de ce mystère profond des choses qui a toujours été si vivant dans l'âme religieuse de la Lorraine.

Religion et guerre, ces deux mots dominent toute notre histoire : les historiens et les philosophes n'ont pas manqué de le souligner. Il est un autre trait, moins éclatant peut-être, sur lequel on n'a peut-être pas assez insisté : c'est le goût que le Lorrain a toujours montré pour les choses de l'esprit. De la littérature lorraine du Moyen Age, il ne subsiste que des ruines, de magnifiques ruines. Nos bibliothèques lorraines ont été dispersées. Les splendides manuscrits messins, ces évangéliaires du IX^e^ et du X^e^ siècle, dont les couvertures sont ornées de pièces d'orfèvrerie, d'ivoires sculptés et de pierres précieuses, témoins de l'art de nos miniaturistes et de nos orfèvres, sont à Paris (1). Les deux chansonniers messins essentiels pour l'étude de notre poésie lyrique du Moyen Age sont l'un à Oxford, à la Bodléienne, l'autre à Berne, en

(1) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, t. V (in-4°), p. IX-X et n. 1. — Voyez aussi, sur d'anciers manuscrits de l'abbaye de Saint-Arnould transportés en Angleterre, p. LXV.

Digitized by Google

Suisse (1). Un autre chansonnier lorrain (2), de toute première valeur, est à Paris. Des chroniques messines importantes sont à Épinal (3); le manuscrit de la *Chronique du Doyen de Saint Thiébaut* qui était la propriété de Philippe de Vigneulles est à Vienne; l'unique manuscrit subsistant des *Contes* de Philippe de Vigneulles est aux États-Unis d'Amérique. Et que d'œuvres à jamais anéanties! Les traductions messines de l'Évangile et de la Bible ont été détruites à dessein par le feu : mais qu'est-il advenu de la curieuse *chanson de geste de saint Livier* (4)? Cette chanson, que Philippe de Vigneulles a résumée, fut composée à Metz : les exploits de saint Livier, chevalier messin, s'y mêlent curieusement à des récits merveilleux où nous retrouvons les principaux personnages des romans de la Table Ronde, en particulier le bon roi Ban de Benoïc. Qu'est devenu le manuscrit original des *Vœux du Paon* (5), que Jacques de Longuyon a offert à un prince évêque de Liége, fils du comte Thiébaut II de Bar? Quelques productions de cette cour si cultivée de Thiébaut nous ont été conservées par grand hasard, en exemplaire unique, dans un manuscrit messin où la langue littéraire et francisée de la cour barroise a été habillée à la mode de Metz. Mais les poètes barrois, *Jean de Bayon*, *Habrant de Briey*, *Gilles d'Avocourt*, *Jacques de Billy*, ne sont plus pour nous que des noms (6). *Colin*

---

(1) Jeanroy (A.), *Bibliographie sommaire des Chansonniers français du Moyen Age*, Paris, Champion, 1918, Les Classiques français du Moyen Age.

I : Oxford, Bibliothèque Bodléienne, Douce 308.

C : Berne, Bibliothèque municipale 389.

(2) U : Paris, B N f. fr. 20.050 (ancien Saint-Germain fr. 1989).

(3) La Chronique dite de *Praillon* : un exemplaire de la *Chronique de Philippe de Vigneulles* revu par Philippe et qui porte de nombreuses corrections de sa main.

(4) Voyez *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éd. Bruneau, t. I, p. 65 et sqq.

(5) Voyez Fletcher (Franck F. H.), *Étude sur la langue des Vœux du Paon... de Jacques de Longuyon*, Paris, Presses Universitaires de France, 1924, p. 23.

(6) Voyez Marot (Pierre), *Identifications de quelques partenaires et juges des* Unica *des Jeux-Partis du chansonnier d'Oxford*, in-8° de 10 p. Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXXXVIII (1927).

Digitized by Google

Muset, le joyeux trouvère aux chansons si délicates et si fines, eût disparu à jamais s'il ne s'était nommé lui-même dans ses œuvres (1). A grand'peine on réunit de lui une quinzaine de pièces dont presque toutes sont d'attribution douteuse; l'on discute encore pour savoir si Colin Muset et le trouvère de Choiseul sont bien une seule et même personne. Combien de ces petits chefs-d'œuvre de grâce et de légèreté sont perdus pour nous? A Metz même, nous savons, par Aubrion et par Vigneulles, que les représentations théâtrales étaient fréquentes : la même année voyait parfois naître plusieurs de ces mystères religieux à grand spectacle, dont la représentation durait des journées entières, et attirait en foule les seigneurs et les dames de toute la Lorraine et des pays d'Allemagne. Les titres de ces mystères nous ont été conservés; nous connaissons la longueur des rôles, dont certains étaient écrasants; le nom même des auteurs est parfois indiqué. Toute cette littérature a disparu; il n'en subsiste, dans un manuscrit unique et incomplet, qu'un *Mystère de saint Clément*.

Toutefois, malgré les ruines accumulées par le temps, la guerre, l'incendie, et aussi, il faut bien l'avouer, par la négligence des hommes, peu de provinces peuvent offrir, au Moyen Age, une production littéraire aussi riche et aussi variée que la Lorraine. La poésie épique et le roman sont copieusement représentés. D'innombrables œuvres didactiques sont nées un peu partout : productions de moines studieux et discrets qui, souvent, par humilité, ont dissimulé leur nom. C'est la Lorraine qui a donné aux écoles du Moyen Age cette sorte d'encyclopédie — bien humble et bien naïve — qu'on appelle l'*Image du Monde* (2). Citerai-je les noms des chroniqueurs messins, naïfs prédécesseurs de nos historiens d'aujourd'hui? Enfin

(1) *Les Chansons de Colin Muset*, éd. par Joseph Bédier, Paris, Champion, 1912. Coll. : Les Classiques français du Moyen Age.

(2) C'est un clerc de Metz, Gautier ou Gossuin, qui a composé l'*Image du Monde*. Il semble avoir donné lui-même plusieurs rédactions de son œuvre. On peut consulter Prior (O.-H.), *L'Image du Monde de maître Gossouin, rédaction en prose*, Lausanne et Paris, Payot, 1913.

Digitized by Google

nous possédons une riche littérature religieuse : vies de saints, prières, traités moraux : édifiantes productions qui témoignent plutôt, chez leurs auteurs, d'une haute piété que d'un talent vraiment distingué.

Notre Lorraine, au Moyen Age, était donc une province *cultivée*. Et c'est bien ainsi que se la représentaient les Français de France. Il est instructif de rechercher dans les œuvres du Moyen Age ce que nos voisins de la Champagne ou de l'Ile de France ont dit de la Lorraine, de son aspect physique et de ses productions intellectuelles.

Voici une description de la *montjoie* (colline) de Toul empruntée au roman de l'*Escoufle* (1) :

« Ami », dit Aelis, « je suis émerveillée de la beauté de ce pays. Voyez les beaux tertres, les beaux vallons, et quels vignobles et quelles prairies ! Cette cité est riche en tours, en clochers et en maisons... »

« Soudain Guillaume vit, près du chemin, dans une jonchaie, un ruisselet qui murmurait sur la gravelle. C'était une petite fontaine dont l'eau était plus claire qu'argent fin.

« Voyez », dit-elle, « c'est le plus joli assemblage d'eau douce et de fleurs. Jamais je n'en vis tant de toutes couleurs, et en si peu de place. »

Ils s'arrêtent et regardent le lieu délectable. Il y avait eu rosée si abondante que les yeux des fleurs en étaient encore tout pleins, et les rayons du soleil coloraient diversement l'eau qui brillait sur chacune d'elles... »

Telle est la gracieuse vision que se faisaient alors les écrivains français de la marche de Lorraine, pays délectable où résonnent, ainsi l'atteste le savant auteur du *Roman de la Rose*, les mélodies les plus belles du monde (2).

---

(1) *L'Escoufle*, de RENART, a été édité par Michelant (Henri) et Paul Meyer, Paris, 1894. Collection de la Société des Anciens Textes français. — Le texte cité occupe les vers 4353 et sqq.

(2) La veissiez fleüteors
E menestreus e jogleors;
Si chantoit li uns rotreuenges,
Li autres notes loherenges (lorraines),
Por ce qu'en fait en Lohereine
Plus belles notes qu'en nul reine.

Le Roman de la Rose, éd. Langlois, t. II, p. 39, v. 747 et sqq. Paris, 1920, Collection de la Société des Anciens Textes français.

Digitized by Google

Comment cette Lorraine a-t-elle pu ensuite paraître « rustique »? A la suite de quels avatars l'âme idéaliste de notre province est-elle devenue pour nos écrivains contemporains « rude » et « réaliste »? C'est que la Lorraine, qui n'a point connu, au moins dans toutes ses parties, les malheurs de la guerre de Cent ans, a été ravagée par la guerre de Trente ans. Alors que la grande Arthénice, dans sa chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet, recevait Vaugelas et s'intéressait aux nuances délicates de la langue française, la Lorraine dévastée se relevait péniblement de ses ruines. Au moment où Malherbe chante la grandeur du roi et les bienfaits de la paix, Callot grave ses *Gueux*, et la série de planches des *Malheurs de la guerre*. Au grand siècle de la littérature française correspond l'une des périodes les plus sombres de l'histoire de la Lorraine. Et, plus tard, quand les auteurs modernes ont cherché l'âme originale de la province, qu'ont-ils trouvé autour d'eux? Alors que le passé nous offre les grandes figures d'un René II ou même d'un Charles III, princes batailleurs qui ne déshonoraient point la lignée de Garin le Lorrain, dont ils croyaient descendre; les types curieux de ces d'Esch, maîtres-échevins de la ville de Metz (1), qui notaient, entre une prière et une recette de cuisine, une *demande* et une *réponse d'Amour*, une ballade d'Eustache Deschamps ou de Guillaume de Machaut; des physionomies attachantes comme celle de Philippe de Vigneulles, l'avisé marchand de *chausses* qui a rempli tant d'in-folio de son écriture ferme et élégante, qu'est-ce donc que nous présentent, comme types des Lorrains d'aujourd'hui, les Barrès et les Bertrand? Une petite bourgeoise : Colette Baudoche. Une vieille demoiselle abêtie par l'existence campagnarde : Mademoiselle de Jessincourt. Ce que l'on a pris pour des traits du caractère lorrain, ce sont les marques éternelles du petit bourgeois ou du paysan, marques qui se retrouvent dans toutes les provinces de

(1) Voyez Bruneau (Charles), *La poésie aristocratique à Metz d'après un manuscrit de la famille d'Esch*, Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1927, p. 167-222.

Digitized by Google

France, que la vie monotone et pénible de la campagne impose peut-être à tous les paysans du monde. Encore faut-il reconnaître que ce paysan lorrain, tout « rude » et « réaliste » qu'il est, a l'esprit singulièrement ouvert et agile : dans quelle province de France trouve-t-on un trésor de *fiauves* aussi riche et aussi original que dans nos villages? Même la Lorraine possède une littérature populaire qui lui est propre : ces *daillements*, ces jeux par demandes et par réponses, qui exigent la vivacité de la langue et un esprit prompt à la riposte; né en Lorraine, ce jeu d'origine littéraire n'a pu s'implanter dans les provinces voisines.

L'étude de la littérature lorraine du Moyen Age nous a donc révélé les qualités primitives, profondes de l'âme lorraine; elle nous a révélé la haute spiritualité, si je puis dire, de notre province, son esprit d'aventure, sa religiosité et son goût du mystère, son amour des choses de l'intelligence : *Lotharii gens... artibus assueta*, dit Widukind, le vieil annaliste allemand que j'ai déjà cité. J'y ajouterai le sentiment de la poésie. Nous acceptons trop facilement, en Lorraine, cette idée que le Lorrain ne naît point poète. Ne couronnez-vous point, chaque année, sous le patronage de Stanislas de Guaïta, des œuvres tantôt fortes, tantôt charmantes? Ne comptez-vous pas, parmi vos membres, d'excellents poètes? Quelle province de France, peut se glorifier, au début de son histoire littéraire, d'une œuvre semblable à cette *Chanson des Lorrains* dont Paulin Paris disait : « Je ne crois pas qu'il y ait un monument aussi hardi, aussi surprenant dans aucune autre littérature »? Et ne se proclame-t-il pas lui-même de souche lorraine, le poète qui remplit de son œuvre sonore le XIX^e^ siècle tout entier, ce géant des poètes modernes, Victor Hugo, qui, dans Besançon, vieille ville espagnole,

> Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
> Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois?

Digitized by Google

ÉLOGE

DU CARDINAL DE LORRAINE

Par M. le chanoine Edmond RENARD

MEMBRE TITULAIRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Si je vous assure de l'étonnement que j'éprouvai à me trouver au milieu de vous lorsque vous me fîtes l'honneur de m'agréger à votre illustre Compagnie, veuillez ne point voir là une simple formule de courtoisie. Vous m'avez, en effet, ouvert vos portes en un temps de ma vie où mon principal titre à mériter votre bienveillance était le désir et l'espoir d'en acquérir de plus valable. Quelle reconnaissance parfaite ne vous dois-je pas pour la complaisance flatteuse avec laquelle vous m'avez accordé un si large crédit!

Cet espoir, il ne m'appartient certes pas de dire si j'y ai répondu. Je puis cependant vous faire une confidence et vous avouer que, pour ma part, je ne l'ai pas réalisé, du moins pas comme je l'eusse voulu. Si je me promène aujourd'hui dans l'existence, assisté de deux grands cardinaux, leur présence même m'atteste combien peu facilement on atteint aux buts que l'on se propose. Je ne m'étais point du tout promis, en effet, de paraître en public avec eux. C'est sur un autre cardinal

Digitized by Google

que j'avais jeté mon dévolu, et toute mon ambition était de retracer l'histoire de Charles de Guise, cardinal de Lorraine et ministre d'État du roi François II.

Depuis longtemps j'ai dû me persuader, hélas! que, ce beau dessein, je ne l'accomplirais pas, l'impossibilité où je me trouve de dépouiller les nombreuses archives de France, d'Italie, d'Autriche, d'Angleterre et d'Espagne où subsistent les témoignages abondants de l'activité de ce personnage considérable m'interdisant de rien entreprendre de définitif sur son compte. Du moins, grâce à vous, la satisfaction me sera donnée d'esquisser en sa faveur les grandes lignes de la défense dont sa mémoire n'est pas sans avoir besoin.

Il n'est peut-être pas, en effet, dans l'histoire d'homme plus déconsidéré que lui. Comme tous ceux qui essaient de faire quelque chose et qui ont la fortune d'y montrer du talent, voire celle d'y réussir, il a suscité des envieux, des jaloux et des mécontents. D'autre part, sa politique, qui fut sévère, a soulevé des haines. Aussi, peu d'écrivains ont osé rendre hommage à ses mérites, au lieu que pullulent les pamphlets et les diatribes dans lesquels il est dénoncé comme un monstre abominable, un fourbe, un cruel, un dresseur de potences, un ambitieux, bref un des pires scélérats que la terre ait portés.

Il faut en rabattre beaucoup. Les passions, surtout les passions politiques, ont vite fait de noircir un homme. Loin d'être traîné dans la boue, le cardinal de Lorraine aurait dû en bonne justice être mis sur un pinacle et je me réjouis grandement, Messieurs, d'avoir, pour écouter et sanctionner ce que j'ai l'intention d'articuler à sa louange, cette aimable assemblée dans laquelle vous savez réunir avec harmonie la grâce de l'esprit et l'érudition, la compétence et la sagesse, l'impartialité et la sérénité, comme il convient d'ailleurs à ceux qui ont le privilège d'habiter le Parnasse sous le signe d'Apollon.

***

Des trois personnages qui sont entrés dans l'histoire avec le nom de cardinal de Lorraine, celui qui nous occupe

Digitized by Google

est le second dans l'ordre chronologique. Le premier était son oncle, le cardinal Jean, qui vécut de 1498 à 1550, et le troisième, qui lui a été de quelques années postérieur et comme lui s'appela Charles, fut son cousin. Ce dernier appartenait à la famille ducale de Lorraine, tandis que le nôtre était des Guise, branche cadette qui se sépara de la branche régnante à la mort de René II, lorsque le duc Antoine monta sur le trône de Nancy.

Charles de Guise naquit le 17 février 1525 au château de Joinville. Il était le propre petit-fils du glorieux vainqueur de Charles le Téméraire, le grand René II, le fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise et le neveu du fameux duc Antoine. Il avait pour frère aîné François de Guise, magnifique homme de guerre que ses contemporains, remplis d'admiration et de gratitude, appelèrent le Grand Duc de Guise et qui s'illustra notamment en rendant à la France la ville de Calais détenue par les Anglais depuis plus de deux siècles. Sa mère, Antoinette, était une Bourbon comme déjà sa grand'mère, Philippe de Gueldres, dont le tombeau se trouve en notre Chapelle Ronde. Ces deux femmes l'apparentaient donc à saint Louis par les deux branches issues de son fils Louis Ier.

Charles avait dix ans lorsqu'il quitta Joinville pour aller faire ses études au célèbre collège de Navarre. Il y connut Ronsard, et Ronsard nous atteste que le jeune prince lorrain y brilla comme un astre. A peine sorti du collège, il fut introduit à la cour de France par son oncle, le cardinal Jean, qui y jouissait également d'un crédit illimité et d'une réputation déplorable. Le jeune homme séduisit le roi François Ier qui fit de lui le précepteur du dauphin Henri. Mais, tout en s'occupant de son royal élève, le futur cardinal ne négligea pas de manœuvrer au milieu des intrigues de cette cour livrée aux coteries féminines, de s'assurer de précieuses relations et même de retenir l'attention bienveillante de cette Diane de Poitiers qui ne devait pas tarder à devenir si puissante sous le nom de duchesse de Valentinois. Il réussit toutefois cette merveille de traverser des eaux si troublées sans s'y souiller lui-même.

Un beau jour, il dut quitter ce Louvre où se remuait tant

Digitized by Google

de grâce charmante et ce Paris où s'épanouissait un humanisme pour lequel il se sentait plein d'attrait. Il lui fallait revenir à Joinville, afin d'y recevoir dans la chapelle du château, d'abord les saints Ordres, puis la consécration épiscopale. Il était temps, en effet, qu'il prît possession de cet archevêché de Reims dont il avait le bénéfice depuis l'âge de neuf ans et que, par une dispense spéciale du Saint-Siège, il administrait déjà depuis 1538, bien qu'il n'eût eu à cette époque que treize ans.

On était au mois de février 1545. Le 6 décembre 1546, il fut intronisé dans sa cathédrale et, le 27 juillet 1547, il était créé cardinal, du titre de Sainte-Cécile, pour ne prendre néanmoins le titre de cardinal de Lorraine qu'après le mort de son oncle, en 1550.

***

Le jeune cardinal eut cette première supériorité de résister aux fâcheuses tendances de l'époque à laquelle il vivait, ainsi que d'échapper aux excès de la cour où il fut appelé à fréquenter, et c'est un très grand mérite pour un homme d'être meilleur que son milieu.

Alors que tant d'autres s'autorisaient à être dissolus, il donna toujours l'exemple de la régularité, de la piété et de la mortification. On l'a accusé d'être cupide et avare. Mais il combla la ville de Reims, aussi bien que les couvents placés sous sa juridiction, de ses largesses et, sur sa propre cassette, il entretenait deux mille réfugiés irlandais ou anglais chassés de leur pays par la persécution religieuse. On lui a fait un grief de son ambition. Cependant, s'il brigua les hautes charges et se hissa jusqu'au pouvoir, ce n'était point pour en tirer une jouissance raffinée, mais pour sauver son pays des désastres où il le voyait entraîné. L'ambition est une grande vertu quand elle se propose avec désintéressement le bien des autres et le salut d'un peuple. Si nous sommes peu enclins à la juger ainsi, c'est que la plupart du temps nous ne la connaissons qu'entourée de sentiments qui l'avilissent.

Encore faut-il pour être légitimement ambitieux avoir de quoi justifier son ardeur. Le cardinal montrait des

Digitized by Google

qualités qui l'autorisaient à nourrir de grandes prétentions. Il avait l'esprit prompt autant que réfléchi. Il était doué d'un sens aigu des réalités grâce auquel, d'un coup d'œil, il pénétrait jusqu'au fond d'une question, en même temps qu'une vive intuition lui permettait de lire dans la pensée des autres. Aux larges vues d'un esprit cultivé et assoupli par l'humanisme, il ajoutait l'art de parler plusieurs langues étrangères, notamment l'italien et l'espagnol. De cet ensemble heureux sa conversation et son commerce prenaient un tel charme qu'on ne le quittait pas sans être émerveillé. On le disait un « doux et beau parleur » et si accomplie était sa grâce que le protestant Bèze déclarait : « Si j'avais l'élégance de Monsieur le cardinal de Lorraine, je convertirais la moitié de la France à ma religion. »

Par surcroît, ce qui n'a jamais rien gâté, c'était un homme fort bien fait. Haute stature, front découvert et large, barbe blonde, soyeuse et bien taillée, encadrant un visage allongé et un menton fortement marqué, il avait ce qui d'ordinaire en impose. En compagnie, sa figure était riante et joyeuse. Seul, il laissait ses traits se détendre et son air devenait pensif. Son teint alors, d'assez coloré qu'il était, se faisait jaunâtre et terreux. Au demeurant, il jouissait d'une santé excellente. Il n'était jamais malade et ses voyages. ses veilles, les plus durs travaux ne l'empêchaient pas d'être dispos.

Or il ne faut pas moins que tout cela pour être un grand homme, car il est nécessaire de voir clair là où d'autres sont aveugles; il importe d'être aimable là où d'autres s'irritent, et le suprême gage de la supériorité n'est-il pas de l'emporter là où d'autres succombent?

***

L'ambition du cardinal n'eut pas longtemps à attendre pour être satisfaite.

A peine recevait-il le chapeau que l'avènement inopiné de Henri II lui ouvrait les avenues du pouvoir. Il ne laissa pas s'échapper l'occasion. A la nouvelle du trépas de François Ier, il accourut à Paris et tout de suite s'empressa

Digitized by Google

de se rendre utile dans l'espoir d'être bientôt indispensable. Il y réussit assez bien pour être, pendant les treize années du règne de Henri II, le véritable maître occulte du royaume, s'étant glissé auprès de son ancien élève comme son conseiller intime et l'inspirateur de toute sa politique.

Connaissant les ressorts secrets de cette cour, il s'appuya habilement sur l'intrigante duchesse de Valentinois et, pour permettre à celle-ci de servir mieux ses desseins, il se montra hautain et dédaigneux à l'égard de la jeune reine Catherine de Médicis, cette fille de marchands enrichis, sans titre, sans couronne, sans seigneurie et dont les parents n'étaient les maîtres de la belle Florence que comme usurpateurs. Puis, ayant fait épouser par le dauphin sa propre nièce, la charmante, l'exquise Marie Stuart (1), fille de sa sœur Marie dont le mariage avec Jacques V avait fait, en 1538, la reine d'Écosse, il se trouva, à la mort de Henri II, l'oncle du roi de France.

L'oncle du roi! L'orateur de la satire Ménippée le dit bien, il pouvait dès lors tenir le trône en curatelle et disposer de tout à son appétit, « comme faisaient anciennement les maires du palais ». C'est ce qui arriva. Son frère François fut chargé de tout ce qui regardait la guerre. Quant à lui, il s'empara de toute la politique. A trente-sept ans, il était le tout-puissant ministre du royaume de France.

S'il ne le fut effectivement que durant les quinze mois que compta le règne de François II, il ne cessera néanmoins plus de l'être. Sa tenace volonté, sa connaissance avertie des affaires, la crainte qui s'attachait à son nom, son habileté hors de pair à résoudre les plus délicats problèmes, surtout ceux de l'ordre financier, qui, pour un État, sont les plus périlleux de tous, le rendront nécessaire. Même Catherine de Médicis, qui ne l'aimait pas, devra recourir à ce terrible « cardynal de Lourrayne », comme elle disait en son affreux jargon.

A l'avènement de Charles IX, derrière lequel grandis-

(1) Voir le joli portrait que donne de Marie Stuart Sainte-Beuve, dans les *Lundi*, t. IV, p. 413.

Digitized by Google

sait subitement sa mère, l'astucieuse Catherine, le cardinal comprit que son rôle officiel était fini. Les hommes qui se cramponnent sont des hommes perdus. Il se retira donc dans son archevêché. Mais, voulant garder, du moins secrètement, la haute main sur la politique, il s'allia à deux personnages très puissants, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André. Il avait pour eux une médiocre sympathie et moins d'estime encore. Il n'avait rien négligé jusque-là pour les écarter des hautes charges, mais il savait qu'à eux trois ils seraient écoutés. Ils formèrent un triumvirat, dans lequel le duc de Guise prenait parfois la place de son frère le cardinal, et ce triumvirat dicta ses volontés au gouvernement de Catherine et du Roi.

C'est par ce moyen que tenacement, inlassablement, tantôt se retirant et tantôt s'avançant, avec une obstination calculée de Lorrain, le cardinal se rendit redoutable à ceux qui à Paris menaient la politique. Non, la politique on ne la fera pas sans lui! Tous ces gens qui sucent la France et qui vont l'épuiser compteront avec lui. Il faudra bien qu'on entende ses doléances, ses remontrances, ses reproches. Il faudra bien qu'on subisse ses sévères observations, ses terribles colères et même ses silences plus inquiétants encore. On saura qu'on ne peut rien entreprendre sans son bon plaisir. On apprendra qu'il est une violence toujours prête à éclater. Devant lui on tremblera. Avec lui on composera. En définitive, la politique à laquelle on devra se résoudre, ce sera la sienne. C'est qu'aussi bien il avait le sentiment que, derrière lui, se tenaient l'immense force du clergé, une notable partie de la noblesse, mais surtout le peuple et principalement le bon peuple de Paris dont la crânerie des Guise avait conquis à tout jamais le cœur.

En vain Catherine, qui n'osait toucher à la personne du prélat, verra-t-elle avec satisfaction assassiner à Orléans François, son frère, le beau duc de Guise. Ce coup, qui lui fut rude, n'amoindrit ni la volonté ni la vigilance du cardinal. Au contraire, il se montra plus farouche et plus effrayant encore. Il ne parut plus qu'entouré d'une garde d'arquebusiers. Il remua l'opi-

Digitized by Google

nion pour qu'on tirât vengeance des meurtriers, que la reine-mère sauva à grand'peine, car si l'assassin Poltrot de Méré paya de sa vie, il arriva, comme bien souvent, que les vrais coupables échappèrent à la justice.

Une fois cependant la puissance du cardinal subit une éclipse. Pendant deux ans, au lendemain du mariage de Charles IX, il disparut de la cour et cessa de faire parler de lui. Était-ce découragement, abandon d'une lutte trop difficile? En tout cas, le 1er février 1573, le Louvre le revit à nouveau. Il y reprit son importance, son autorité, ses audaces. Tous les matins, dépistant l'étroite surveillance de Catherine, il avait avec le Roi des entretiens de plusieurs heures. Ses ennemis dirent qu'il recommençait de « faire le coq ».

Mais aussi comment se passer de lui? Seul il faisait ce miracle de trouver sans même parler d'impôts, l'argent dont les caisses publiques, toujours vides, avaient besoin. Seul il était vraiment le grand seigneur digne de cette belle couronne de France. On s'en aperçut bien quand, sur le passage du frère du Roi, le jeune duc d'Anjou, se rendant en Pologne pour y monter sur le trône auquel venait de l'appeler un plébiscite, le cardinal multiplia les fêtes et les réceptions fastueuses, à Reims, à Joinville, à Nancy, à Vic, à Blâmont, où l'on ne festoya pas moins de trois jours pleins.

Charles IX disparu, il allait recouvrer avec Henri III toute sa puissance perdue, toute son autorité officielle, quand la mort soudain le vint prendre. Catherine de Médicis lui consacra alors d'un cœur généreux cette belle oraison funèbre : « Enfin, nous allons être tranquilles! »

***

En fait, pendant vingt-sept ans, de 1547 à 1575, le cardinal fut le maître omnipotent des affaires de la France. « Tu dis tout, tu fais tout », lui chantait Ronsard et c'était bien vrai.

Pour lui, c'était suffisant. Pour les siens, il ambitionnait davantage. Les derniers des Valois offraient un spectacle lamentable. Henri II, François II, plus encore

Digitized by Google

le malheureux Charles IX étaient des souverains pires que les rois fainéants. Or, sous les rois fainéants, on vit les maires du palais se coiffer un jour de la couronne auguste. Pourquoi les Guise n'en eussent-ils pas fait autant? Ce n'est pas l'orgueil qui leur manquait. Nul plus qu'eux n'aimait à se présenter empanaché. Et, s'ils faisaient de bons administrateurs et de bons généraux, ils pouvaient bien faire de bons rois. Aussi, le cardinal se mit-il à regarder comme une chose désirable et comme une chose possible l'accession au trône de son frère François, puis, après la mort tragique de celui-ci, de son neveu Henri. Il n'était que de s'y prendre habilement.

Les alliances de famille offrent le premier moyen de s'approcher d'un trône. Il avait déjà réussi le mariage de sa nièce Marie Stuart avec le Dauphin qui fut François II. Il tenta de faire épouser Marguerite de Valois, sœur du roi, par son neveu Henri. Ce fut toute une histoire.

L'intimité de Marguerite et de Henri de Guise n'était plus un mystère, et la cour parlait de leur mariage comme d'une chose évidente. Même l'ambassadeur d'Espagne le tenait pour si certain qu'il l'annonçait à son souverain. Le jeune duc faisait l'empressé auprès de la princesse, et leurs entrevues étaient favorisées par le duc d'Anjou, frère de Marguerite, tandis que la comtesse de la Mirandole leur servait d'intermédiaire pour l'échange d'une correspondance clandestine. Mais il arriva, le 15 juin 1570, qu'une de ces lettres fut découverte et montrée au roi. Celui-ci, qui seul ignorait tout, entra dans une si violente colère qu'il donna l'ordre au duc d'Angoulême de débarrasser l'univers d'un prince si entreprenant. Il fallait le tuer dans les vingt-quatre heures.

Le cardinal fut prévenu. En hâte, il appela de nuit une charmante jeune veuve, la princesse de Clèves, dont on avait pu remarquer que les grâces n'avaient pas toujours laissé Henri de Guise indifférent. Le bruit de leur mariage avait même couru, mais Henri s'en était défendu en déclarant qu'il aimerait cent fois mieux épouser une négresse. Or, en cette nuit tragique où sa mort était

Digitized by Google

décidée, il fut bien content de conclure avec elle des fiançailles qu'on s'empressa le lendemain d'annoncer au roi. Celui-ci s'en montra si réjoui qu'il voulut qu'on célébrât le mariage en grande pompe aux frais de sa cassette.

Non content de négocier des alliances, le cardinal, pour légitimer les éventuelles aspirations de sa famille au trône de France, faisait répandre le bruit que la maison de Lorraine descendait en ligne directe de Charlemagne. Un prince de cette maison avait donc plus de droits à régner qu'un Valois ou un Bourbon, lesquels n'avaient pour ancêtre que l'usurpateur Hugues Capet. Bientôt même circula un mémoire où, par une généalogie fabuleuse, les Lorrains étaient rattachés au prince troyen Agénor, fils de Priam. Et tout cela fut si convaincant que des libelles parcoururent la France sollicitant sans ambages les Guise de prendre la couronne.

Enfin, il chercha au dehors, à Rome et à Madrid, des appuis qui pussent, à l'heure voulue, devenir des connivences. N'ayant pas réussi à mettre son oncle sur le siège apostolique, du moins entretiendra-t-il de constants bons rapports avec les six papes qui, au cours de sa vie, s'y succédèrent. A la cour d'Espagne, il se fera passer pour un ami dévoué, comblant d'éloges Philippe II et le déclarant le « miroir des rois du monde ».

Après la mort de son frère, s'étant chargé de l'éducation de son neveu, il lui inculquera si parfaitement ses propres ambitions qu'on verra celui-ci dépêcher un beau jour au Saint Père un courrier afin de lui exposer combien était vicié le sang des Capet et combien vigoureux en revanche le bon sang caroligien qui coulait dans les veines des princes lorrains. Le hasard voulut que le porteur de cette lettre n'arrivât point à destination. Tombé malade en route, ses papiers lui furent dérobés dans l'auberge de village où il dut s'aliter.

Si, dans ce grand dessein, le cardinal n'a pas abouti, il laissa quand même aux siens, ainsi que le constate la satire Ménippée, des biens, des charges, des aspirations de quoi bâtir « le superbe dessein d'empiéter la couronne ».

***

Digitized by Google

On aurait tort de penser que de telles préoccupations domestiques ont empêché sa politique d'être nationale. Il eut cette chance extraordinaire de pouvoir servir, également bien, par les mêmes moyens, sa famille et l'État. Certes, sa politique ne fut pas tendre. Elle fut même d'une dureté implacable, puisqu'elle lui a valu d'être appelé le « Tigre de France ». Néanmoins, je crois pouvoir avancer qu'elle fut non seulement sans passion et sans haine, mais suprêmement désintéressée.

Dès qu'il fut entré dans les conseils du pouvoir, il vit que le péril de la France était d'être entourée d'États trop puissants, cet Empire allemand, le « mittel-Europa » de l'époque, héritier du Saint-Empire germanique, et surtout l'Espagne de Philippe II (1). Il fallait les amoindrir. Pour cela on devait s'assurer des alliances. Or une seule était possible, celle de la Papauté. Pendant des années, le cardinal s'essaiera à la gagner et, tantôt échouant, tantôt réussissant, il finira par convaincre Paul IV que son intérêt était d'aider la France à s'emparer de Naples. Malheureusement le Pape se montra faible, lent, irrésolu dans l'exécution de ses engagements. Au surplus, Philippe II attaqua dans le Nord et, par la prise de Saint-Quentin, s'ouvrit la route de Paris. L'expédition de Naples, qui procédait d'une idée ingénieuse faillit déterminer un incommensurable désastre.

Dans l'Est, le cardinal fut plus favorisé. Ayant fait alliance avec quelques princes allemands mécontents de l'Empereur, il entraîna Henri II à la brillante conquête de Toul, de Verdun et de Metz. S'il échoua devant Strasbourg et dut interrompre cette très glorieuse campagne, c'est que les princes alliés, s'étant réconciliés avec leur suzerain, lui furent soudain infidèles. Il conserva néanmoins ses yeux fixés sur la rive gauche du Rhin. Avec une clairvoyance remarquable et bien que, depuis Philippe le Bel, la France n'ait cessé de s'agrandir au détriment des

(1) L'empire de Charles-Quint avait été divisé après l'abdication de celui-ci. Le 16 janvier 1556, la couronne d'Espagne passait à Philippe II et, le 27 août de la même année, Ferdinand, frère de Charles Quint, recevait la couronne impériale.

Digitized by Google

terres d'Empire, il se disait persuadé que là, sur ce rempart naturel, était son salut et il déplorait qu'elle demeurât si dangereusement ouverte du seul côté où, depuis des siècles, soufflait sur elle le « pernicieux et mauvais vent ». Ce n'est pas sa faute s'il ne put décider nos rois à « reborner » par là leur royaume, car il proclama sans arrêt que la possession du Rhin était la meilleure garantie de l'éternelle paix, celle du dedans comme celle du dehors.

De telles idées illuminent la vie d'un homme de splendeurs magnifiques. Cependant celui-ci était trop avisé pour ne pas convenir en lui-même que d'aussi grandes visées ne pouvaient se soutenir qu'avec, à l'intérieur, un pouvoir fort. Or il n'en était rien. Les rois que servait le cardinal perdaient leur vie dans les plus vains plaisirs et leur puissance était tenue en échec par leurs propres sujets.

Le pays ne lui donnant pas la force dont il avait besoin, il se résigna à pactiser avec ceux qu'il aurait voulu abattre. Il conclut donc la paix à Cateau-Cambrésis (1) avec le redoutable Philippe II, ce Philippe II qu'une toile du Titien, dans la salle de l'Iliade au palais Pitti de Florence, nous représente debout, planté sur des jambes grêles, engoncé dans un vêtement aux larges manches bouffantes, au visage allongé et maigre encadré d'une barbe blonde, aux paupières lourdes et gonflées, aux lèvres épaisses et sensuelles et dont on ne sait pas, depuis qu'on a lu Louis Bertrand, s'il fut un affreux criminel ou un saint.

L'opération était délicate. Il la réussit à l'honneur de la France. Le bronze de Marchetti dont s'orne le piédestal de la statue équestre d'Emmanuel-Philibert de Savoie, sur l'admirable place Saint-Charles de Turin, nous le fait voir au centre de la scène qui évoque la signature de ce traité et c'est justice. Le cardinal est de face, son chapeau cardinalice sur la tête. Un de ses bras est replié sur sa poitrine. De l'autre, il appuie son menton, tandis

(1) Les pourparlers s'ouvrirent à l'abbaye de Cercamp le 8 octobre 1558 et le traité fut signé le 2 avril 1559. M. René Pinon a tort de ne pas regarder le cardinal de Lorraine comme son principal négociateur (Histoire diplomatique, de la collection *Histoire de la Nation française*).

Digitized by Google

qu'avec quelques doigts il caresse sa barbe. L'attitude est celle d'un homme songeur dont les pensées sont graves.

Comment ne l'eussent-elles pas été? L'heure était décisive. La route de Paris ouverte, le vainqueur était maître de la France. C'est l'art du diplomate et du politique de saisir ce moment fugitif où, chez l'ennemi, l'espoir de vaincre demeure encore inférieur à la crainte de perdre. En livrant à Philippe un tiers du territoire et cent cinquante forteresses, on sauvait le pays, son indépendance et, par surcroît, sa dignité, puisque les belles terres qu'on cédait, on les livrait en apanage, les unes, celles du sud-est, à la sœur du roi qui allait épouser le duc de Savoie, les autres à la fille du même roi, Élisabeth, qui s'apprêtait à devenir la femme du roi d'Espagne.

***

Il restait à guérir la France de ses maux intérieurs. Là cet homme qui fut miséricordieux envers tous ceux qui souffraient dut se montrer terrible.

Le désordre engendré dans les mœurs par les trop longues campagnes d'Italie avait rendu les grands légers et factieux. Le roi n'était plus respecté ni obéi. Une féodalité renaissait. A la tête de tous, et les plus turbulents, se rencontraient les Bourbon, Antoine, roi de Navarre, et, principalement, le prince de Condé, nature valeureuse, tête échauffée, petit homme contrefait que certains appelaient déjà malicieusement Louis le Treizième. Derrière eux, une autre figure inquiétante se dessine, celle d'un Châtillon, devenu, depuis 1552, l'amiral de Coligny. De beaucoup il était le plus redoutable. Ame stoïque et héroïque, patriote enflammé, cœur concentré et froid calculateur, conscience rigide, Coligny était capable de haines formidables et de desseins soutenus. L'opposition n'avait pas de chef plus intraitable (1).

(1) On lira avec intérêt dans Sainte-Beuve, d'après d'Aubigné, le récit de la nuit tragique au cours de laquelle l'amiral se laissa décider par sa femme à se jeter dans l'opposition active (*Lundi*, X, p. 321).

Digitized by Google

Cette opposition, qui groupait tous les seigneurs avides d'indépendance et jaloux du pouvoir, trouva un moyen commode pour agiter les esprits et troubler la nation. Elle s'empara du protestantisme qui, depuis l'apparition du livre de Calvin en 1541, commençait d'inquiéter les esprits et les cœurs. D'une lutte politique elle fit une guerre religieuse. Alors, au nom d'une foi à protéger et à défendre on souleva une partie du pays et on s'empara des plus belles villes d'où l'on nargua le roi. Orléans, Tours, Lyon, Rouen, Poitiers, devinrent des citadelles *féodales* autant que *huguenotes*.

Au surplus, dans nos campagnes, roulaient des bandes d'aventuriers formées par les soldats licenciés des guerres d'Italie. Plus de repos ni de sécurité. Ces bandes, conduites par des gens de petite noblesse, parvenaient même à terroriser la cour, qui, de Blois, dut chercher refuge à Amboise. Jusqu'où n'iraient pas leurs audaces? Chacun tremblait et le roi le premier. Il devenait urgent d'en finir.

Le cardinal s'attela à la besogne. Elle était ingrate. Elle le fit haïr. On le serait à moins. Apprenant qu'un coup de main se préparait sur Amboise, il fit battre la campagne et les forêts. Tout ce qui ne fut pas massacré sur place fut amené au château. Pendant des jours ce ne furent que supplices et les malheureux qui ne périrent pas pendus à des crocs furent jetés tout vivants dans la Loire. Le principal agitateur, Godefroy du Barry, seigneur de la Renaudie, périt un des premiers et la dure opération de police décrétée par le cardinal nettoya finalement le pays. On put dormir tranquille.

C'était au tour des princes d'être mâtés (1). Les Bourbons furent convoqués à Orléans. Après un voyage, qui ne fut pour eux qu'une suite d'avanies et d'humiliations, le roi les reçut avec hauteur et, au sortir de l'audience, Condé se vit arrêter et jeter en prison. Il n'aurait dû

(1) C'est le cardinal qui eut le premier l'idée de la Ligue. En effet, en 1565, il eût voulu rassembler en un parti organisé tous les grands seigneurs du royaume fidèles à la couronne et dont il avait soigneusement dressé la liste.

Digitized by Google

en repasser le seuil que pour subir la peine de mort, à laquelle le condamna un arrêt de justice, quand le soudain trépas de François II lui sauva la vie. Il périt neuf ans plus tard, en 1569, à Jarnac. Son frère Antoine ayant fait sa soumission, Coligny devenait le chef de l'opposition.

Sans tarder le cardinal le fit condamner à mort à son tour, comme rebelle, par le Parlement de Paris et sa tête fut mise à prix pour cinquante mille écus d'or. Il se tira d'affaire. Mais, profitant de ce que son oncle se trouvait à Rome, le jeune Henri de Guise, dont le père était tombé sous les balles d'un homme que l'opinion accusait Coligny d'avoir payé (1), décida de hâter une exécution qu'il jugeait indispensable à la paix et à l'ordre. Un coup monté par ses soins ayant été manqué, il arracha au faible Charles IX l'ordre affreux de la Saint-Barthélemy, et lui-même s'en alla faire poignarder l'amiral presque sous ses yeux. Ainsi se trouva décapitée l'opposition que les néo-féodaux tentaient de soutenir contre la royauté.

Nécessairement, en même temps qu'on essayait de contraindre les grands, on menait la lutte contre les huguenots leurs alliés. On reprit les villes dont ils s'étaient emparés. On livra les batailles qui devaient les réduire à merci. On finit par les acculer à La Rochelle, dont le siège, suspendu un moment, allait être repris quand le cardinal succomba à la tâche.

Sa politique, Messieurs, n'avait pas été vaine. Dès 1563, elle permettait à Catherine de Médicis d'entreprendre, avec ses enfants, un voyage de deux années au travers de la France et de s'y faire écouter quand il lui plut de parler en souveraine. Surtout elle ouvrait les voies à Richelieu, dont le programme, quarante ans plus tard, ressemblera singulièrement à celui du cardinal de Lorraine.

***

(1) M. Pierre de Vaissière établit qu'il y eut au moins entre Coligny et l'assassin Poltrot de Méré une sorte de complicité tacite (*Revue des études historiques*, 1910, p. 640 et sq).

Digitized by Google

Le cardinal avait si peu de haine envers les protestants que son plus constant désir fut de se rencontrer avec eux et de les convaincre par la persuasion. Ce n'est pas lui qui aurait voulu en France d'une inquisition fonctionnant comme en Espagne. Il savait que la miséricorde vaut mieux que la rigueur et il fut indulgent aux Réformés. Aussi quelle suprême injustice lui font ceux qui s'obstinent à le juger sur l'acharnement qu'il mit à poursuivre ce que, d'un mot souvent inexact, on appelle les *guerres de religion.*

Oui, il fut indulgent aux *Réformés* et cela parce que nul plus que lui ne se rendit compte que l'Église avait besoin de réformes. Déjà, par l'édit de Romorantin, il s'était appliqué à distinguer ceux d'entre eux qui étaient de bonne foi de ceux qui prêtaient la main à l'agitation politique. A ceux-ci, les dernières rigueurs et la mort. Aux autres, la bonté et la condescendance. Mais il fit plus. Il décida le roi à ordonner ce fameux colloque de Poissy dans lequel, pendant de longs jours, les huguenots, représentés par leurs meilleurs théologiens, se rencontrèrent avec les catholiques. Il espérait, par de mutuelles concessions, établir le terrain d'entente sur lequel on eût pu conclure une belle paix et revenir à la vraie fraternité chrétienne. Grande et noble pensée à laquelle il ne renonça pas malgré l'échec subi dans cette première entrevue, car c'est, Messieurs, le propre des cœurs généreux de se bercer de sublimes espérances.

Cependant le cardinal touche à un moment magnifique où son rôle, dans l'histoire du monde, va être de premier ordre. Quand il se fut bien persuadé que les initiatives individuelles demeureraient impuissantes à opérer dans l'Église les redressements dont la discipline avait besoin, il se mit dans la tête d'obtenir du Pape la réouverture de ce concile de Trente dont les séances avaient été suspendues par crainte d'une ingérence impériale dont Rome n'avait pas de peine à discerner les signes évidents.

A vrai dire, il eût préféré un nouveau concile, tenu ailleurs que dans cette ville où l'anathème venait de retentir contre les protestants, car son idée à lui, c'était qu'ils vinssent au concile et qu'on les y entendît comme à

Digitized by Google

Poissy. Néanmoins, il aimait mieux Trente que rien du tout. Or Rome se raidissait. Rome considérait l'hérésie comme jugée et prétendait s'en tenir là. S'en tenir là! Mais non, Très Saint-Père, l'essentiel n'est pas fait. L'essentiel, c'est les réformes. Des réformes, des réformes! sans elles l'Église s'étiolera!

Rome continuant de se dérober, il menace. Ah! le pape refuse un concile universel. Eh bien! lui, il tiendra en France un concile national. La date en fut même fixée au 10 septembre 1560. Mais la perspective d'un concile national était pour Rome plus alarmante encore, car un concile national menait la France au schisme. Alors le pape céda et la réouverture du concile de Trente fut décidée pour les premiers jours de 1562.

Le pape toutefois aurait bien désiré que le cardinal s'abstînt d'y paraître. Il lui faisait peur avec son autorité, le prestige de sa personne, l'éloquence de sa parole et son intransigeance aveugle à réclamer des réformes radicales. De plus ne professait-il pas la théorie que le concile est supérieur au pape? Enfin chacun savait qu'il était armé d'un programme redoutable où l'on voyait notamment inscrites la communion sous les deux espèces et l'abolition du célibat ecclésiastique.

Lorsqu'il apprit qu'il était en route avec tout un cortège d'évêques et de théologiens de la Faculté de Paris, Pie IV ne songea plus qu'à l'endormir à force de cajoleries. Sur son ordre, on le reçut avec une pompe magnifique. Il entra à Trente comme un triomphateur. Le discours qu'il prononça, quand, remis des fatigues d'un si pénible voyage, il put assister aux séances, fut couvert d'applaudissements. Les légats pontificaux se précipitaient chez lui pour solliciter ses avis, qu'ils s'empressaient d'ailleurs de ne pas suivre.

Il ne fut pas dupe de ces flatteries. A la tête de la délégation française, il parla haut, il parla fort, il parla avec la volonté d'être écouté. Faisait-on du tumulte ou de l'obstruction, il menaçait de s'en retourner en France et d'y tenir le fameux concile national. Toujours ce concile national! Le spectre en pesa sur l'assemblée. Finalement, le bouillant cardinal se démena si bien qu'il

Digitized by Google

parvint à imposer plus d'une de ses vues, notamment en ce qui regarde la formation des clercs et l'organisation des séminaires. Il préparait ainsi à saint Vincent de Paul sa magnifique tâche.

Soudain sa rigueur mollit. La fatigue, les contrariétés et surtout la nouvelle de l'assassinat de son frère à Orléans, l'avaient abattu. Il ne parlait plus que de se retirer et de vivre obscur dans son diocèse. Mais un voyage à Venise, où le doge lui fit fête, et surtout un séjour de deux mois à Rome, au cours duquel le pape le combla d'honneurs, lui rendirent son entrain. Néanmoins, de retour à Trente, il se montra plus pressé d'achever le travail que d'engager de nouvelles discussions. Il renonça au reste de son programme de réformes et hâta la rédaction des décrets. Le 4 décembre 1563, il clôturait le concile par des vivats et des acclamations solennelles. Il n'y eut plus alors qu'un dernier incident. Il tenta de s'opposer à ce qu'on prononçât un suprême anathème contre les grands hérésiarques. A quoi bon? N'était-ce pas compromettre l'avenir? On passa outre. Ici la modération lorraine avait eu le dessous. Cependant le cardinal quittait la petite ville de Trente en vainqueur.

Ce concile, c'était son œuvre. L'Église le devait à son obstination et, ce qu'on y avait décidé de meilleur, il en avait pris l'initiative. Il venait de réouvrir les routes du salut sur lesquelles se précipitera la pléiade de saints et d'âmes ardentes que verra éclore le siècle suivant.

***

Messieurs, cet homme d'État et cet homme d'Église avait encore du temps à consacrer aux lettres. Ou plutôt il n'estimait pas que ce fût du temps perdu celui que l'homme destine à parfaire et à élargir sa culture intellectuelle.

Humaniste consommé, le cardinal de Lorraine, sous le toit de qui vivait Ronsard et à qui Rabelais devait sa nomination à la cure de Meudon, recevait, dans ce même Meudon, dans la belle résidence qu'il s'y était ménagée, tout ce que cette époque comptait de philosophes, de

Digitized by Google

poètes et d'érudits. Mais, jouissant pour lui-même du bienfait des lettres, il eût été inférieur à sa propre nature, s'il n'avait eu l'ambition d'appeler au banquet de Platon le plus possible d'esprits.

C'est pourquoi, tout jeune archevêque, arrivant à Reims, il jugea insuffisant le collège des « Bons Enfants » qui cependant faisait honneur à cette noble ville. Tout aussitôt, il s'occupa de l'agrandir et de le compléter par une Université. Puis il songea à sa Lorraine et, principalement à Metz, dont il avait l'évêché en commende.

Entre temps, il avait eu, à Rome, l'inattendue visite d'un homme qu'on avait vu, vingt-deux ans plus tôt, arriver de Salamanque à Paris à pied poussant devant lui un ânon chargé de livres. Il s'appelait Ignace de Loyola et venait de fonder la Compagnie de Jésus. Le cardinal s'était épris d'enthousiasme pour ce nouvel institut qui lui paraissait porter les signes de l'avenir. Il mit donc son zèle à l'implanter en France malgré les répugnances et les résistances du Parlement, et il venait de confier à l'un de ses plus illustres représentants, le P. Auger, prédicateur en renom et spécialiste dans les questions scolaires, le soin d'établir un collège à Metz, quand le Roi de France s'opposa à cette fondation.

Le cardinal, qui ne voulait jamais être battu, se tourna alors vers son neveu, le duc de Lorraine Charles III, et il fut convenu que ce collège, on le créerait dans ses États, à Pont-à-Mousson, même qu'on le doublerait d'une Université. La grâce du pays qu'arrose une des plus belles rivières du monde, la fertilité des campagnes environnantes, la richesse de cette plantureuse région agricole ne favorisaient-elles pas un tel établissement? Les Jésuites y mettraient soixante-dix des leurs et gouverneraient le collège, tandis que deux sur quatre des Facultés de l'Université seraient réservées aux séculiers. Pour que tout fût digne de son nom, le cardinal n'épargna rien et il est touchant de lire les recommandations qu'il multipliait pour que les professeurs pussent, dans ce milieu d'effort de l'esprit, « vivre doucement en repos et tranquillité ».

Pour ouvrir, comme il l'exigeait, le 1er octobre 1574,

Digitized by Google

il fut nécessaire de déployer une dévorante activité. Quoi qu'on fît et bien que, de Reims, le prélat stimulât sans arrêt ses bons ouvriers, le père recteur n'arriva que le 27 octobre accompagné de treize religieux et l'on ne put inaugurer l'enseignement que le 22 novembre, avec soixante étudiants, parmi lesquels le jeune fils du duc de Lorraine et son cousin le fils du comte de Vaudémont.

Malheureusement, il ne fut pas donné à l'illustre prélat de voir le splendide épanouissement de son œuvre. On regrette toujours que certaines vies fécondes soient si courtes et que leurs héros ne contemplent qu'une faible partie des fruits de leur travail. Courte, la vie du cardinal de Lorraine le fut particulièrement. Cinq semaines après l'ouverture des cours à Pont-à-Mousson, il expirait.

Il fut promptement enlevé. Le 8 décembre au matin, il suivait avec le roi Henri III, qui arrivait de Pologne, une longue procession dans les rues d'Avignon. Il y fut pris de violentes douleurs de tête. On le porta sur son lit. On lui prodigua les soins. Rien n'y fit. Quant à lui, il ne douta pas que la mort ne fût proche. Il s'y prépara avec une piété profonde. Le 13, il reçut les derniers sacrements. Après la cérémonie, à laquelle le roi assistait, il pria celui-ci d'écouter ses suprêmes recommandations, puis il l'embrassa.

Le 26, à 4 heures de la nuit, il rendait l'âme entre les bras du P. Auger qui lui ferma les yeux et glissa une croix dans ses mains inanimées. Il avait quarante-neuf ans et dix mois. Son corps, ramené à Reims, fut traîné à travers la ville sur un char de deuil attelé de quatre chevaux blancs et noirs et enseveli, derrière le maître-autel de la cathédrale, dans un caveau de marbre. Un peu partout, on prononça des oraisons funèbres dans lesquelles on le célébra comme le miroir des évêques, la colonne de l'Église, la perle des prélats de la chrétienté et le gardien de l'honneur de la France.

Il n'y eut pour se réjouir de son trépas que les mauvais Français que sa poigne de fer avait maintenus avec rudesse. A ceux-là son nom même semblait un objet d'épouvante et d'horreur. C'est l'infortune qui, dans toutes les époques troublées, attend ceux en qui s'incarnent le

Digitized by Google

droit, l'autorité, la dignité de la nation. En un temps où de si nombreuses choses étaient mises dangereusement en discussion, le cardinal de Lorraine eut la suprême sagesse de voir nettement où était le salut. Il comprit que ce pays non seulement ne résisterait pas à l'oppression étrangère, mais ne connaîtrait ni grandeur, ni prospérité, ni sécurité si les Français ne se contraignaient à l'union et s'ils ne revenaient généreusement à la pratique de l'obéissance et de la fidélité au souverain. Il comprit que l'Église laisserait s'énerver sa force et se disperser le troupeau fidèle, si elle reculait davantage l'heure des décisives et courageuses réformes. Au surplus, il sut accueillir largement les idées nouvelles dont beaucoup avaient une peur irraisonnée. Enfin, il eut la grandeur de vouloir ce qu'il avait eu la noblesse de penser.

C'est pour cela qu'il a bien mérité de la France, de la catholicité et de l'humanité entière. Il ne nous déplaît pas, par surcroît, de remarquer combien son nom et son œuvre font honneur à notre vieille race lorraine dont elles attestent les plus belles qualités de force et de modération, de sens du réel et de sentiment de l'idéal, d'énergie et de fidélité, de prudence et de goût éclairé des choses de l'esprit.

Peut-être, Messieurs, votre illustre Compagnie ne m'en voudra-t-elle pas de l'avoir choisie pour la faire témoin de l'hommage qu'il m'était agréable de rendre à ce magnifique génie, petit-fils du valeureux René II, neveu du duc Antoine, oncle de Charles III, nos ducs bien-aimés.

Puissé-je l'avoir décidée à s'associer à ce tribut de mon admiration!

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Ernest AUBIN

AUX RÉCIPIENDAIRES

MM. Ch. BRUNEAU et le chanoine Edm. RENARD

M. Bruneau rappelait il y a quelques instants les critiques dont avait été l'objet l'obligation pour les récipiendaires du discours de réception; après ceux que vous venez d'entendre, vous ne regretterez pas assurément que les règles de l'Académie les aient maintenus; mais elles font aussi au Président en exercice un devoir d'y répondre; sa réponse marque en même temps la fin de son mandat; c'est donc pour lui, si j'ose dire, le chant du cygne; or vous savez que ce chant, quoi qu'en dise la légende, n'a rien d'harmonieux, et je crains bien de donner tort, moi aussi, à la légende, d'obtenir le résultat promis par Horace aux efforts des littérateurs dont les prétentions dépassent le talent et qu'il compare au potier rêvant de faire jaillir de son tour une amphore aux lignes élégantes et qui ne peut arriver qu'à fabriquer un modeste petit pot.

Amphora cœpit
Institui, currente rota, cur urceus exit.

Mieux vaudrait sans doute vous laisser sous l'impression de ces deux discours si je ne tenais à vous faire apprécier l'importance, la diversité des œuvres de leurs auteurs, et surtout si je n'avais l'agréable mission de les recevoir

Digitized by Google

officiellement dans notre Compagnie. Certes, je ne puis me dissimuler les difficultés de mon entreprise qui, pour être menée à bien, exigerait un historien, un archéologue, un dialectologue, un philosophe et, peut-être encore, un théologien, et je ne suis rien de tout cela; j'espère, cependant que M. le professeur Bruneau et M. l'abbé Renard voudront bien excuser mon insuffisance en faveur de l'intention, et je les assure que, si mal exprimés qu'ils soient, mes sentiments de profonde estime à leur égard sont partagés par toute notre Compagnie, heureuse de les compter parmi ses membres.

MONSIEUR,

Vous avez été élu le 19 mars 1926; à cette même date, notre toujours regretté confrère, M. Estève, quittant Nancy, cessait d'être membre titulaire tout en nous restant attaché comme associé-correspondant; cette coïncidence n'était pas fortuite : l'Académie ne pouvait mieux remplacer celui qu'elle perdait qu'en vous appelant à lui succéder, vous qui lui étiez si étroitement lié et dont les titres aussi solides que brillants devaient faire revivre au milieu de nous le souvenir de l'homme excellent, du lettré délicat qui, hélas! devait bientôt être enlevé à l'affection des siens et de tous ceux qui n'avaient pu l'approcher sans être séduits par le charme de sa parole, l'aménité de son caractère, l'élévation de sa pensée; toutes ces qualités nous les retrouvons en vous et l'héritage de votre cher beau-père est en bonnes mains.

Né à Givet en 1883, d'une famille fixée dans les Ardennes depuis de longues années et chez qui le goût des lettres était de tradition, vous avez quitté la région pour suivre les cours des lycées de Reims et Lakanal, puis ceux de la Sorbonne et, à vingt-trois ans, vous obteniez le diplôme d'agrégé de grammaire; professeur pendant deux ans au lycée d'Évreux, pendant trois ans, au lycée de Reims, vous avez été en 1913 nommé maître de conférences à la Faculté des Lettres de Nancy et, la même année, vous souteniez en Sorbonne vos thèses de doctorat. A trente ans vous aviez brûlé les étapes.

Digitized by Google

La guerre survint interrompant pour plus de quatre années le cours de vos études; simplement, noblement, vous avez fait votre devoir et trois citations, une blessure et la croix de guerre en sont le témoignage; démobilisé vous avez, avec la même simplicité et le même zèle, repris votre enseignement à la Faculté.

C'est en 1923 que, assistant à la séance solennelle de rentrée de l'Université, j'ai eu pour la première fois le plaisir de vous entendre; chargé du discours d'usage, vous aviez pris pour sujet l'étude des patois, de ce langage parlé, sans règles fixes et, bien entendu, sans orthographe précise, étude à laquelle mieux que personne vous pouviez participer puisque vous aviez passé votre enfance dans une région où un patois, apparenté aux patois lorrains, était encore d'un usage courant et que vous l'aviez appris comme il faut l'apprendre, vous l'avez dit vous-même, sur les genoux d'une mère.

Votre discours ouvrait, sinon à tous, au moins à grand nombre de vos auditeurs et à moi surtout, des perspectives inattendues sur l'importance de l'étude des patois au double point de vue historique et géographique, sur leur origine, leur développement et leur avenir et ce n'était pas sans une certaine mélancolie que vous en prévoyiez la mort prochaine. C'est qu'il en est des patois comme des costumes locaux : ce sont les vieux et les vieilles qui les parlent et les portent; les jeunes usent d'un français plus ou moins correct où le patois n'a laissé que son accent; les costumes sont à la mode de Paris, toujours avec un certain retard et il est aujourd'hui peu de village où les jeunes filles n'aient pas raccourci leurs robes et coupé leurs cheveux; ce n'est pas toujours sans protestation au nom de la morale et naguère une mère vieux jeu donnait comme preuve de la vertu de sa fille qu'elle était la seule du village qui n'avait pas coupé les cheveux. Peut-être un jour signalera-t-on les derniers patoisants.

Mais ce français et les patois qu'il remplace vous nous avez dit qu'ils ont une origine commune; c'est du latin transformé au cours des siècles et le jargon franco-latin de l'étudiant limousin rencontré par Pantagruel aux portes de Paris serait un exemple très exagéré de cette

Digitized by Google

transformation; M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir; vous et moi nous parlons donc patois, le patois de l'Ile de France, le patois de Paris qui a fait tache d'huile, s'est répandu de proche en proche et peu à peu a supplanté les patois locaux.

Il faut donc, et vous vous y employez avec une activité féconde, se hâter de tirer des patois avant qu'ils disparaissent tous les enseignements qu'ils peuvent fournir et c'est dans ce but que, à la suite des Paul Passy, des Ferdinand Brunot, de l'abbé Rousselot, s'est formée une école de savants qui étudient expérimentalement la phonétique des patois; vous disposez à la Faculté des Lettres d'un laboratoire pourvu des instruments, des appareils les plus divers et les plus délicats, permettant d'enregistrer, de conserver, de reproduire tous les éléments sonores du langage, les phonèmes pour parler doctement, avec l'articulation, l'accent, etc... Ces appareils, vous les transportez de commune en commune pour comparer entre eux les divers patois, noter les particularités de chacun d'eux, les différents termes qui désignent ici ou là un même objet, expriment une même idée; c'est un travail considérable autant que pénible auquel vous consacrez tous les loisirs que vous laisse votre enseignement et qui doit aboutir à l'établissement d'une carte linguistique dont vous aurez été un des meilleurs artisans.

Rien ne vous coûte pour remplir ce que vous considérez comme un véritable apostolat, déplacements d'un bout à l'autre de la Lorraine ou des Ardennes, recherches dans les archives; mais aussi quel plaisir vous cause d'imprévues découvertes comme celle que vous citez dans une de vos études d'un mot patois actuel, vieux mot français oublié depuis des siècles puisqu'il faut remonter jusqu'à la chanson de Roland pour le retrouver.

Vous étiez déjà en pleine possession de votre sujet d'études il y a seize ans puisque vos thèses de doctorat portaient sur l'étude phonétique des patois d'Ardennes et la limite des dialectes wallons, champenois et lorrains; elles ont été suivies de nombreuses publications qui en étaient le complément indispensable : Manuel de pho-

Digitized by Google

nétique, notes sur le patois de Gesponsart, les parlers lorrains anciens et modernes, trente-deux chartes de Mézières originales en langue vulgaire, notice sur Philippe de Vigneulles et tant d'autres.

A consulter seulement la liste de vos publications on reste confondu en songeant au labeur que vous avez accompli et on admire les qualités de finesse, de perspicacité, de méthode qu'il a exigées.

Une connaissance approfondie des vieux prosateurs et poètes français nous a valu une œuvre des plus intéressantes sur la poésie aristocratique de la fin du XIIIe siècle à Clément Marot dont les prédécesseurs, y compris son père et à l'exception de Charles d'Orléans, étaient oubliés sinon inconnus comme Froissart célèbre seulement par ses chroniques, Jean Meschinot, Saint-Gelays, Molinet et bien d'autres. Le recueil que vous avez publié contient plus de 150 poésies traitant pour la plupart de l'amour courtois souvent avec une grande délicatesse et même quelque préciosité; mais il en est d'autres d'un ton plus relevé qu'on ne peut lire sans une certaine émotion comme celle où Charles d'Orléans captif songe à la douce France, dont il aperçoit de la Côte de Douvres les rives lointaines, ou bien encore celle où il célèbre le retour à la France de la Guyenne et de la Normandie arrachées aux Anglais et qui, animée d'un souffle patriotique, pourrait être transposée et appliquée à des événements récents; l'intérêt de cet ouvrage est augmenté par une longue notice très claire sur les formes des poésies de cette époque, leur métrique, leurs sujets, par des notes biographiques et bibliographiques suivies d'un glossaire à l'usage des profanes.

Vous nous avez fait apprécier ici un autre poème qu'on pourrait appeler l'Iliade lorraine où les personnages historiques et légendaires sont mêlés, où la chronologie n'est pas toujours respectée, mais où les événements s'y développent si logiquement, les caractères des héros, d'une unité parfaite, sont présentés de telle sorte que leur existence a été admise par certains auteurs et que Dom Calmet assure avoir trouvé dans un cartulaire de Saint-Arnoul de Metz la trace de la sépulture du père de Garin

Digitized by Google

le Lorrain. C'est peut-être sur la présence aux côtés de Charles Martel de nobles Lorrains que les ducs de Lorraine se fondaient, comme nous le rappelait M. l'abbé Renard, pour prétendre descendre de Charlemagne.

Vous avez montré, Monsieur, ce qu'était au Moyen Age la littérature lorraine et comment l'âme lorraine s'y révélait semblable à celle qui l'anime encore et qui animait ses enfants au cours des années tragiques où votre génération a été si cruellement éprouvée. En 1914, ils étaient conduits par un chef auquel on peut appliquer ce vers cité par vous comme un des plus beaux :

Le cœur d'un homme vaut tout l'or d'un pays.

Ce chef, dont la mort a mis en deuil la France et ses amis, l'Académie s'honorait de le compter parmi ses membres et en gardera pieusement le souvenir.

Nous ne saurions trop vous être reconnaissants, Monsieur, de tout ce que vous faites pour la Lorraine, son histoire, ses traditions; vous avez devant vous un long avenir, le passé nous assure de ce que nous pouvons en attendre.

MONSIEUR L'ABBÉ,

La façon d'écrire l'histoire s'est profondément modifiée depuis le siècle dernier. Pendant longtemps, les historiens se sont contentés de reprendre, en donnant à leur forme un cachet personnel, les récits de leurs devanciers ou bien, s'appuyant sur des légendes, sur des pamphlets tendancieux, ont attribué aux événements qu'ils rapportaient des causes qu'ils se gardaient de vérifier ou transformaient, suivant leurs passions, leur idéal politique ou même religieux; il n'en est plus ainsi aujourd'hui; les archives nationales, communales, sont minutieusement fouillées; les archives particulières s'ouvrent bien souvent aux chercheurs ou même sont publiées par les descendants de personnages célèbres au bénéfice de la vérité et de l'impartialité qui doivent être les premiers soucis de l'historien digne de ce nom. C'est ainsi que

Digitized by Google

Louis XI qui trop longtemps fut considéré surtout comme un fourbe cruel, est reconnu maintenant pour un des plus grands rois qu'ait eus la France; que Richelieu n'est plus seulement l'homme rouge qui passait au dernier acte de Marion Delorme; que d'autres, au contraire, ont dû descendre du piédestal trop élevé où leurs partisans les avaient placés.

L'étude si attachante que vous venez de nous lire remet en place un homme qui eut à cœur d'assurer la prospérité, la sécurité de la France et qui aurait été heureux de réaliser l'union de tous les Français. Si ses projets n'ont pas toujours connu le succès, on doit lui savoir gré de les avoir conçus et des efforts qu'il a faits pour les faire accepter. La documentation qui vous a servi pour cette étude eût été plus complète, dites-vous, si vous aviez pu consulter les archives des pays avec lesquels le cardinal de Lorraine a été amené à négocier; peut-être ces archives vous auraient-elles permis d'ajouter de nouveaux traits à la figure de votre héros; il est douteux qu'elles eussent modifié bien sensiblement son caractère, que vous avez dépeint d'une façon si magistrale; sans doute quelques points d'histoire restent obscurs. L'amiral de Coligny a-t-il soudoyé Poltrot de Méré, l'assassin du frère du cardinal, d'accord avec Catherine de Médicis qui aurait été l'instigatrice de ce meurtre? Coligny y est-il resté étranger comme l'assurent d'autres historiens? *Is fecit cui prodest*, et la disparition du duc de Guise faisait l'affaire de l'Amiral tout autant que de Catherine. Quoi qu'il en soit, vous avez apporté une contribution d'une haute valeur à l'histoire d'une époque particulièrement troublée et on doit vous en être profondément reconnaissant.

Vous êtes Lorrain et bon Lorrain, Monsieur l'Abbé, puisque né à Baccarat en 1884, et c'est sans doute dans cette riante vallée de la Meurthe que s'est éveillé en vous l'amour de la nature, le sentiment du beau qui, développé par de fortes études, se manifeste dans vos moindres écrits, joint à l'horreur de tout ce qui est bas, banal ou vulgaire.

Brillant élève du collège de la Malgrange, vous vous y

Digitized by Google

révélez poète et c'est en alexandrins que vous avez eu un jour l'insigne honneur de complimenter Mgr Turinaz, évêque de Nancy, visitant le collège; vos classes terminées, vous suivez les cours de la Faculté des Lettres et passez avec succès l'examen de licence de philosophie; puis vous commencez les études du droit; c'est alors qu'un séjour à Rome de quelques semaines détermine votre vocation; de retour à Nancy, vous entrez en 1903 au grand Séminaire, dont, deux ans après, la loi de séparation ferme les portes; Rome vous attire et vous y partez pour y préparer votre licence de théologie et ensuite le doctorat.

Cependant vos supérieurs ne vous avaient pas oublié et sur leurs sollicitations pressantes vous quittez Rome, non sans quelque déchirement sans doute et revenez en 1909 à Nancy pour occuper la chaire de 4e à l'École Saint-Sigisbert où vous êtes aujourd'hui chargé de la 1re et un des maîtres les plus distingués.

C'est à votre long séjour à Rome que nous devons votre premier livre, livre d'enthousiasme, de jeunesse et de foi où vous chantez en une prose vibrante et poétique les souvenirs et les beautés de la ville éternelle. C'est sous le titre « Dans la lumière de Rome » et le sous-titre « Pèlerinages et flâneries » que vous l'avez publié en 1910. Vous aviez vingt-cinq ans. Quel guide attrayant et sûr que ce livre pour les pèlerins à venir! Car vous n'êtes pas de ces visiteurs pressés, de ces touristes embrigadés qui admirent de confiance, sur la foi de leur Bædeker qui leur signale ce qu'ils doivent voir, comme il leur indique les hôtels où il faut descendre; pour vous émouvoir, dites-vous, « il faut que ce qui vous est offert fasse subitement prier tout votre esprit et tout votre cœur ». C'est pourquoi, aux vierges trop parfaites de Raphaël, vous préférez les exquises madones de l'Angelico et de Filippo Lippi; les œuvres contournées du Bernin vous horripilent et si certains chants exécutés à la perfection par des maîtrises disciplinées, si un oratorio de Perozi vous transportent, d'autres chants massacrés par des chantres d'occasion vous font fuir; les mêmes émotions vous saisissent quand, à différentes heures, en diverses

Digitized by Google

saisons, vous contemplez de l'une des sept collines la ville de Rome et sa campagne; en lisant les descriptions que vous en faites dans votre livre et qu'on sent si exactes, je pensais à celles des mêmes paysages que l'on trouve dans la Rome de Zola et qui, elles aussi, sont rigoureusement exactes; mais celles-ci, malgré tout le talent du romancier naturaliste, font songer à de très belles photographies; les vôtres sont des tableaux où la lumière est répandue à flots. Tous les lieux rappelant les premiers âges de la chrétienté, tous les sanctuaires célèbres depuis l'immense Saint-Pierre jusqu'à la plus modeste chapelle, ont reçu le pèlerin passionné que vous étiez. Vous avez à diverses reprises exploré les catacombes et failli même vous y perdre comme le peintre Hubert Robert dont l'aventure fut mise en vers par l'abbé Delille dans son poème « de l'Imagination », vers bien oubliés aujourd'hui, mais que, dans mon enfance, on apprenait en frissonnant. Que d'autres parties seraient à citer dans votre livre! Si vous le revoyiez aujourd'hui peut-être lui donneriez-vous une forme encore plus parfaite, mais ce serait peut-être lui enlever ce duvet de jeunesse qui lui confert tant de charme.

Son succès fut immédiat : l'Académie de Stanislas lui attribua le prix Stanislas de Guaïta et l'Académie française un des prix Montyon.

A Nancy et jusqu'en 1914, vos devoirs de professeur, le fonctionnement du cercle des externes de Saint-Sigisbert organisé à « La Foucotte » et auquel vous vous intéressiez vivement, absorbent presque tout votre temps; la guerre éclate; réformé deux fois, il vous faut servir et chercher de nouveaux devoirs à remplir; sur votre demande, la Place vous envoie comme aumônier à l'hôpital du Bon-Pasteur où vous restez trois ans, toujours présent, toujours prêt à secourir, à encourager, à consoler les nombreux blessés qui remplissent l'hôpital et qui trouvent en vous le bon pasteur en personne; en février 1918, Nancy paraissant menacée, l'hôpital est fermé; mais l'inactivité n'est pas votre fait; vous allez à l'École des Roches comme second aumônier et professeur de philosophie et vous y restez jusqu'à l'armistice.

Digitized by Google

Mais là, ne s'est pas borné votre rôle pendant la guerre; tout en prodiguant vos soins aux blessés vous songiez aux anciens élèves de Saint-Sigisbert qui, dans la boue des tranchées, pouvaient être en proie au cafard plus démoralisant que le feu de l'ennemi; pour eux, sans interruption, vous avez rédigé ce bulletin de guerre de la Foucotte qui, paraissant à dates fixes, leur apportait les nouvelles, les réconfortait en faisant appel à tous les sentiments qui devaient animer le cœur de ceux qui combattaient pour la bonne cause. Qui pourrait dire tout le bien qu'on fait ces pages, que celui de nos confrères chargé du rapport sur votre candidature au titre d'associé correspondant estimait les plus belles que vous eussiez écrites en émettant le vœu « qu'après les avoir revues et remaniées vous en fassiez un livre de direction qui serait hautement apprécié de ceux qui le prendraient pour guide de leur vie spirituelle ». Ce vœu, formulé en 1922, a été réalisé cinq ans plus tard, et le volume a paru sous le titre « La voie étroite ».

Après la tourmente, vous avez repris votre enseignement et vos études littéraires et biographiques. En 1925 l'Académie de Stanislas eut la primeur d'un commentaire des derniers chapitres du livre premier de la vie de Gargantua, dans lequel Rabelais raconte comment le bon géant fonda l'abbaye de Thélème et les règles qu'il institua pour ceux et celles qui étaient reçus dans cette aimable retraite. Vous êtes, Monsieur l'Abbé, de ceux qui, suivant le conseil du curé de Meudon, savent « par curieuse leçon et méditation fréquente rompre l'os et sugcer la substantifique moelle » renfermée dans ce qu'il appelle les « Symboles pythagoriques » et votre commentaire montre que cette abbaye n'était pas un lieu de débauche et de perdition, mais une sorte de cour d'amour où la politesse, les bonnes mœurs, le respect des dames, en un mot, les sentiments les plus délicats étaient enseignés. Que d'autres chapitres pourraient utilement être étudiés par vous, ne serait-ce que ceux où il est dit « Comment Gargantua fut institué par Ponocrates en telle discipline qu'il ne perdoit heure du jour » et qui doivent intéresser tout particulièrement tous ceux qui

Digitized by Google

se préoccupent de la formation de l'esprit et du corps des jeunes gens.

Cette étude était suivie d'un essai sur Gilbert, poète lorrain trop oublié, et dans lequel vous voyiez un précurseur du René de Chateaubriand et le premier des romantiques.

En 1925, parut votre biographie du cardinal Mathieu, dont le portrait plein de vie se trouve dans la salle où l'Académie de Stanislas, dont il fit partie, tient ses séances. Vous l'aviez connu à Rome et, comme tous ceux qui l'approchaient, été attiré par son caractère essentiellement français, oserais-je dire gaulois? Un de vos anciens professeurs de seconde, M. le chanoine Marin, avait entrepris une vie du cardinal. C'est sur un plan nouveau et plus développé que vous avez repris cette biographie du prélat lorrain, le suivant à toutes les étapes de sa carrière sacerdotale, depuis son enfance à Einville jusqu'à ses épiscopats à Angers et à Toulouse et son élévation au cardinalat en 1899. Votre livre est un véritable monument élevé à ce Lorrain dont les dernières années furent attristées par la crise de l'Église concordataire. Cardinal de Curie, la loi de séparation affaiblissait son prestige et son crédit. Sa seule consolation était la fidélité que lui gardaient plusieurs cardinaux et notamment le cardinal Rampolla et le futur pape Benoît XV. Il avait été élu en 1906 membre de l'Académie française. Tous les honneurs, vous insistez sur ce point, sont venus à lui sans qu'il les ait cherchés, si même il les a désirés; c'est une grande figure de l'épiscopat français et c'est à juste titre que le mérite de votre ouvrage a été reconnu par l'Académie française.

En 1926, et à l'occasion du centenaire du cardinal Lavigerie, vous faisiez à la salle Poirel une conférence sur ce grand Français, conférence qui ne fut que le prélude de votre livre sur Lavigerie, l'homme, l'évêque et le missionnaire. A cette occasion, vous avez été nommé chanoine honoraire par Monseigneur l'évêque de Nancy.

Enfin, tout récemment,vous venez de faire paraître une étude sur Renan et les étapes de sa pensée, livre écrit sans acrimonie, sans parti pris, sans rancune, où

Digitized by Google

vous montrez ce Breton déraciné perdant rapidement, sous l'influence de sa sœur, la foi assez peu assurée qu'il avait apportée de Tréguier à Paris. Vous n'hésitez pas, Monsieur l'Abbé, à voir en Renan un écrivain merveilleux, un artiste, mais non un philosophe et un historien. Sa *Vie de Jésus*, vie quelque peu romancée, fourmille de citations inexactes ou incomplètes, que le père Gratry a signalées dès l'apparition du volume, d'interprétations fantaisistes des textes anciens, interprétations qui ont été, il y a quelque temps, jusqu'à cette affirmation d'un critique que Jésus tel que le présentent les évangiles n'a jamais existé et qu'on l'a confondu avec un nommé Barrabas. Cette discussion des textes et des références, vous ne l'avez pas abordée et n'avez eu pour but que de montrer la fragilité de la vocation sacerdotale de Renan, si même cette vocation a jamais été en lui. Barrès disait de Renan que son désir était de rester catholique sans avoir la foi, et c'est ce qui semble ressortir de votre livre. Contraste étonnant : un petit-fils de Renan a fait en sens inverse, à soixante-six ans de distance, le trajet qu'avait fait la pensée de son aïeul; c'est encore Barrès qui le constate en rappelant le souvenir d'Ernest Psichari, l'auteur du voyage du centurion, tué en 1914 et qui se disposait, quand la mobilisation survint, à aller à Rome prendre ses grades et se faire ordonner; on ne peut cependant suspecter le patriotisme de Renan, et c'est lui qui, en pleine académie, déclarait que « quelqu'un qui est bien sûr d'être membre de l'Académie, c'est le général qui nous ramènera un jour la victoire, on ne le chicanera pas sur sa prose et il sera élu par acclamation sans qu'on s'inquiète de ses écrits ». C'est ce qui était réservé aux maréchaux Joffre, Foch et Lyautey.

L'énumération de vos titres n· serait pas complète et je n'aurais pas montré toutes les faces de votre talent d'écrivain, si je ne rappelais pas que, amoureux de la nature, vous avez chanté en vers harmonieux et lamartiniens, les beautés de la montagne, le charme de la campagne lorraine, la splendeur des jardins; clarté, élégance, telles sont les caractéristiques de votre génie poétique et vous n'avez qu'un éloignement, partagé

Digitized by Google

d'ailleurs par bien d'autres, pour cette nouvelle école d'obscuriste qui, sous le cliquetis de mots sonores, de néologismes effarants et avec une exhubérance verbale incontestable, voile trop souvent la pauvreté des idées.

En vous acueillant, l'Académie de Stanislas ne fait que rendre justice à l'historien, au poète, au penseur que l'Académie française a déjà distingué à deux reprises, corroborant ainsi par sa haute autorité l'appréciation que toute notre Compagnie avait faite de la valeur de vos œuvres.

Digitized by Google

NOUVELLE ENQUÊTE

SUR LES

DEVISES CONJUGALES

Par M. Léon GERMAIN DE MAIDY

MEMBRE TITULAIRE

Il y a quelques années (1916), l'Académie de Stanislas a bien voulu publier une communication que je lui ai faite sur la mode des devises matrimoniales aux XV^e^-XVI^e^ siècles (1). Auparavant, j'avais présenté cette petite étude à la Société des Antiquaires de France, où elle n'est point passée inaperçue et a provoqué quelques observations critiques (2). Je ne puis qu'en être satisfait, car j'y vois une preuve de la nouveauté et de l'intérêt du sujet; en outre, les deux objections consignées dans le procès-verbal sont loin de nuire à mon opinion; l'une même me paraît la confirmer. C'est la première, que voici :

« M. Enlard fait observer qu'il y a des devises simples et des devises doubles. Sur un anneau d'or découvert dans les fouilles de Thérouannes, il y a un exemple de ces dernières : *Je vous tiens foi. — Gardez-la moi.* » Mais, précisément, ne s'agirait-il pas d'un anneau de mariage, orné des devises de deux époux ? le texte, ce me semble, donne tout lieu de le penser. Il ne me paraît point que les

(1) *Sur la mode des devises matrimoniales aux XV^e^-XVI^e^ siècles*, dans les *Mém. de l'Acad. de Stanislas*, année 1916-1917.

(2) *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1917, p. 115 : Séance du 14 mars.

Digitized by Google

deux propositions puissent émaner de la même personne : on ne donne pas sa foi à autrui en lui demandant de la garder comme une chose dont on se détache. C'est vraisemblablement un fiancé qui dit à celle qu'il aime : « Je vous tiens ma foi; je vous assure de ma fidélité... » A quoi la jeune fille répond : « Gardez-la moi », ce qui implique tacitement un assentiment au mariage.

Je passe à la seconde objection : « M. Martin fait quelques réserves sur l'interprétation de la devise de Charles le Téméraire représentant le briquet avec *Je l'ai empris*, à laquelle on a ajouté un peu plus tard *bien en advienne* ». Je ne vois nullement que *Je l'ai empris* fasse corps avec le briquet (1); on a pu l'y joindre et ensuite y ajouter : *bien en advienne* (2); rien n'empêche d'y voir les devises de Charles et de Marguerite d'York durant leur mariage; une objection sérieuse serait de trouver ces devises sur des monuments antérieurs ou postérieurs à cette union; encore serait-il possible qu'on les ait inscrits, par habitude ou ignorance, à une époque où ces devises ne pouvaient plus régulièrement être d'usage.

Sans rechercher d'autres preuves, qui ne seraient sans doute pas difficiles à trouver, je vois l'attribution de ces deux devises établies par la miniature, représentant Charles le Téméraire et Marguerite d'York, que M. le comte de Loisne a publiée dans le *Bulletin archéologique* de 1902, pl. LV; ces époux sont figurés debout; au-dessous sont leurs armoiries avec, chacune, une inscription, qui ne saurait être que la devise personnelle; or, la première, celle de Charles, est : *Je lay Enprins;* l'autre, celle de Marguerite : *Bien en avienge* (3).

---

1) Le *mot* du briquet paraît être : *Ante ferit quam flamma micet.*

(2) C'est ce que l'on peut voir sur une médaille de Jean de Candida, tout récemment reproduite par M. Victor Tourneur dans la *Revue belge de Numismatique*, 1919, p. 257.

(3) Comte DE LOISNE, *Portraits inédits de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York*, dans le *Bull. archéol.*, 1902, p. 495-501. — Voici une nouvelle preuve produite depuis la rédaction de mon travail. Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* mentionne, à la séance du 2 juillet 1919 (p. 182), une communication du comte Durrien : il « signale l'exis-

Digitized by Google

Deux autres planches de la même très intéressante communication confirment le partage que j'ai fait, entre Philippe le Bon et sa troisième femme, Isabelle de Portugal, de l'inscription double donnée généralement comme une devise de Philippe seul. La planche LIV le représente debout : au haut, on lit *Mon joye*, ce qui est une devise de famille; mais au bas sont ses armoiries, au-dessus desquelles est inscrit : *Autre Naray*, sans plus. La planche précédente (LIII) est bien davantage instructive; on y voit debout le même duc et sa dernière femme, celle-ci à la droite; au-dessus de chacun sont les armoiries, et plus haut, les devises. Que lit-on? *Tant que je viue* pour Isabelle et *Autre Naray* pour Philippe. — Je n'insiste pas (1).

Parmi les devises que je trouve attribuées au grand bâtard de Bourgogne, je n'en remarque pas qui aient une apparence matrimoniale; mais il en est autrement de *Ainsi le Veul* porté par sa femme, Marie de La Vieuville (2); ne serait-ce pas un acquiescement à lui accordé au temps des fiançailles?

Nous ne quitterons pas complètement la Bourgogne avec les deux devises suivantes qui sont incontestablement celles de deux époux. Je lis, en effet, dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (t. XX, p. 128), que le duc de Bedford (3), troisième fils du roi d'Angleterre Henri IV, prit pour devise une racine, avec le mot *a vous*

---

tence, à la bibliothèque de Metz, d'un livre d'heures provenant de Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, et qui porte la devise *Dieu en aviengne.* »

(1) Dans le *Bull. archéol.* de 1901, p. 53, le même érudit (*Les tableaux de l'Église d'Hesdigneul-lès-Béthune*) décrit une figuration des armoiries d'Isabelle de Portugal avec pareille devise : « Tant que je vive. 1500 ». (Cf. *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. II, p. 31.)

Entre autres devises, on attribue à Philippe le Bon *J'ai hâte* et à Charles le Téméraire *moult me tarde.* Se rattacheraient-elles à des désirs matrimoniaux? Il conviendrait d'étudier l'usage qui a été fait de ces deux devises. — La dernière, inscrite traditionnellement sur les pots de moutarde de Dijon, est très connue; elle a même donné lieu à une fausse étymologie de *Moutarde*, mot dans lequel certains auteurs ont vu une déformation de la devise.

(2) Jules Rouyer, *Rev. num.*, 1899, p. 373.

(3) Jean Plantagenet, né en 1389, mort en 1435.

Digitized by Google

entier, à quoi la femme, Anne, sœur de Philippe, duc de Bourgogne, répondait : *j'en suis contente.*

J'ai proposé de regarder comme une devise matrimoniale le mot *Cher don* accompagnant le chardon des Bourbons; pareille opinion est exprimée dans un travail publié en 1888; l'auteur s'exprime ainsi : « L'introduction du chardon dans les attributs des ducs (de Bourbon), dit M. Tudot (1), eut lieu à l'occasion du mariage de Louis II avec Anne d'Auvergne. Le chardon était un rébus qui voulait dire : *cher don.* — Le chardon figurait dans l'ornementation du collier de l'ordre de Notre-Dame de Bourbon créé par Louis II en 1370, à l'occasion de son mariage; on le trouve sur des jetons accostant l'écu de Bourbon, dans les chapelles de Sauvigny, dans les vitraux de Notre-Dame de Moulins... (2) » On pourrait citer d'autres exemples de cet emploi. Mais il convient d'ajouter qu'il ne s'agit pas d'un chardon ordinaire : celui des Bourbons est le chardon Marie (*Silybum marianum* des botanistes), qui était consacré à la Vierge (3).

Il y a bien longtemps que la fameuse devise désolée que l'on donnait à Valentine de Milan, pendant son veuvage, m'a inspiré des doutes quant à son attribution et quant à sa signification; car il pourrait y avoir là une devise de fiançailles : *Rien ne m'est plus*, c'est-à-dire *davantage*, que celui qui va être mon époux. Or, voici l'opinion exprimée très récemment par M. Coville dans le

---

(1) « *Congrès archéologique de Moulins*, 1854, p. 326. »

(2) *Journal des savants*, janvier 1914 : *Coville, Valentine Visconti et Charles d'Orléans* (d'après les ouvrages d'Émile COLLAS, Pierre CHAMPION et F.-M. GRAVES); analyse donnée par la *Revue historique*, mars-avril 1914, p. 442.

(3) On croyait que les points blancs dont ses feuilles sont semées provenaient de gouttes de lait de la Sainte Vierge alors que, pendant une station de la fuite en Égypte et tandis que, assise, elle donnait le sein à l'Enfant Jésus, saint Joseph l'aurait avertie de l'approche de gens d'aspect suspect. Marie écarta vivement l'enfant pour se lever et des gouttes de lait tombèrent sur les chardons voisins, qui en restèrent parés ainsi que leur espèce. — Ce chardon est tout à fait différent de celui des armoiries de Nancy, qui rappelle la guerre contre Charles le Téméraire et qu'explique parfaitement la devise *Non inultus premor*, ainsi que sa traduction populaire : Qui s'y frotte, s'y pique.

Digitized by Google

Journal des savants : « La devise de Valentine : *rien ne m'est plus, plus rien* « ne m'est paraît avoir été inventée par Claude Paradin, dans ses *Devises héroïques*, 1557, et elle est en réalité celle de Marie de Clèves, troisième duchesse d'Orléans. »

Y a-t-il là une plainte de veuve désolée? J'en doute. Marie survécut à Charles, mort en 1465; mais il semble qu'elle n'ai pas tardé à se remarier; elle convola en secondes noces avec Jean, sire de Radodanges et mourut en 1487.

La seconde femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, Anne Boleyn, paraît avoir choisi une devise conjugale. En effet, au Vatican, dans la grande salle de la Bibliothèque, on voit deux vitrines où sont exposés des manuscrits, il s'y trouve « une lettre autographe d'Anne Boleyn à Henri VIII. Elle est signée A. B. et porte en souscription :

Votre loiale et plus assurée serviteure
Autre ne cherse (1).

Voilà bien ce me semble, une déclaration de fiancée qui ne se pique pas de discrétion.

Encore un document qui, cette fois, nous ramène en Lorraine. C'est une édition incunable de la *Cité de Dieu*, à la Bibliothèque de Besançon. On lit sur le volume : « Ce livre est à seigneur Perrin Roucel, seigneur de Talange fil a feu Noble homme seigneur Nicole Roucel lainsne (2) qui Dieu absolve »; puis, plus loin « Et est présentement a moy Jacque de Gournay, S^r^ de Bazoncourt filz de feu S^r^ Thiebault de Gournay lequelle (*sic*) il ma cheu donnez par son testament. » Ainsi que le dit Castan, « Thiébaud de Gournay avait épousé, dans la

(1) *Cherche.* — M^gr^ X. Barbier de Montault, *Le Guide du pèlerin aux églises de Rome et au palais du Vatican*. Arras, s. d., in-12; voir p. 432. — A. Chassant et Henri Tausin (*Dict. des devises*, t. I, p. 27) donnent pour devise à « Charles de Laloing » : *Aultre me quiert.* Y aurait-il là une intention matrimoniale?

(2) L'aîné.

Digitized by Google

première moitié du XVI^e siècle (1), Perette de Roucel; il tenait de son beau-père ce volume, qu'il légua à son fils puiné Jacques (2), seigneur de Bazoncourt. » — Aux revers des deux plats de la reliure, on lit : « *Quant Dieu vouldra* || T. De GOURNAY || *Dum spyro spero* (3) ». — N'apparaît-il point que ce texte latin est la devise de Thiébaut de Gournay, tandis que *Quant Dieu vouldra* se rapporte à sa femme, Pérette de Roucel, et a dû être adoptée à une époque antérieure au mariage? Nous la retrouverons plus loin, au XVII^e siècle. Elle se rapproche singulièrement de la devise de Marguerite de Neufchâtel, femme de Henri de Thierstein, que j'ai citée dans mon étude précédente et qui m'a paru être : *Quant Dieu veult*, le dernier mot étant incertain.

L'église de Douriez (Pas-de-Calais) a été construite au XVI^e siècle, par le seigneur du lieu, François de Créqui, « gouverneur et sénéchal du Boulonois, conseiller et chambellan du roi, chevalier de son ordre, vivant en 1518 et mort sans postérité »; il avait épousé en 1473 Marguerite Blondel, dame de Longuilliers (4). On voyait autrefois dans cette église le monument funéraire des conjoints. Une description faite vers 1640 dit, en parlant du fondateur : « Au côté de l'Évangile..., son tombeau et celui de son épouse...; au milieu un tronc (5) contenat l'image de Notre-Dame de Boulogne; aux deux côtés du tronc, trente-deux quartiers d'armes des alliances (6) tant de sa part que de son épouse, avec la devise : *Quand, sera-ce ? Quand Dieu voudra* (7). »

---

(1) Aug. Castan, qui n'a pu consulter que le *Simple crayon* de Husson-l'Écossais, s'est trompé légèrement : la mariage est du 20 juin 1497 (*Metz ancien*, II, 96). Pérette mourut en 1508.

(2) Jacques est né d'un second mariage.

(3) Aug. CASTAN, *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Besançon*, 1893, n° 134, p. 89-90.

(4) Sans doute *Longvillers*, Pas-de-Calais, arrond. Montreuil-sur-Mer, cant. Étaples. — *Dict.* de Moréri, édit. de 1759, art. *Crequi* degré XIV, p. 246.

(5) Un tronc d'arbre.

(6) Plus exactement : des ancêtres.

(7) *Épigraphie du Pas-de-Calais, arrondissement de Montreuil, canton de Campagne-lès-Hezdin*, par M. Roger RODIÈRE, p. 33.

Digitized by Google

Il me paraît impossible de ne pas dédoubler le texte donné comme formant une seule devise, d'en refuser le partage aux deux époux et de le faire remonter à l'époque de leurs fiançailles : à François la question *Quand sera-ce?* impliquant son impatience de voir arriver l'heure du mariage; à Marguerite, la discrète et charmante réponse : *Quand Dieu voudra.*

Ces inscriptions de Douriez ayant été empruntées à un travail de M. Roger Rodière, de Montreuil-sur-Mer, j'ai tenu à interroger cet excellent et savant confrère sur les autres devises d'apparence conjugales qu'il aurait pu rencontrer. Je crois devoir reproduire, sans y rien changer, la réponse qu'il a bien voulu m'adresser (1918) :

« On voit souvent en Artois, au-dessus des portails d'église des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, un arc de grès avec écussons, date et inscriptions en relief, habile travail des piqueurs de grès de la région. L'écu seigneurial est souvent accompagné de la devise familiale ou personnelle, parfois mal rendue par l'ouvrier qui ne savait pas lire. Ainsi, au Transloy, l'écu d'Happlaincourt est accompagné de la date 1539 et de ces mots :

PARLES DE VOS
HAPPLAICOVRT.

« Faut-il lire : *Parlez-de-vous ?* Et quel est le sens?

« A Boisleux-au-Mont, on voit la date 1601 et ces deux inscriptions qui constituent une double devise conjugale :

Vertu vairiera (1)	Desir na repos
Anthoinette de gogn iès	Louis de Beauffort

« Les écus de Beauffort (aux jumelles) et parti de Beauffort et de Gongniès (une croix ancrée) séparent les deux textes.

« Il est bien évident qu'il faut substituer vertu *vaincra*

(1) Sans doute *vaincra.*

Digitized by Google

à Vertu *vairiera;* ce dernier mot est cependant lisible — ou du moins l'était, car l'église de Boisleux, comme celle du Translot, a été anéantie en 1917.

« Ces inscriptions disparues sont inédites. Les auteurs de l'Épigraphie de l'arrondissement d'Arras n'ont pas su les déchiffrer. Ils citent, en revanche, plusieurs devises sculptées sur grès et probablement personnelles (et non familiales), mais il n'est pas certain qu'elles aient, comme celle de Boisleux, un caractère conjugal.

« Ainsi, à Bretencourt (p. 207) :

TOVT A VOVS DE WARLVZEL

« A Applincourt (p. 215) :

A MOI NE TIEN HABARCQ

« A Neuville-Bourjonval (p. 223) :

CHANGER NE VOEVLT DE BOVFFLERS (1662).

« Sur la cloche d'Haucourt (1611), on voyait (p. 397) l'écu de Baillencourt--Courcol avec cette devise : *Pour plaire à joie seray Courcol ;* et un écusson de femme indéterminé, accompagné de la devise : *J'auray pardon a mavertit* (?) — Cette dernière devise peut être conjugale. »

A quoi M. Rodière ajoutait, dans une autre lettre (oct. 1919) : « Les textes de la cloche d'Haucourt sont peu intelligibles.. »

Malheureusement, aucune vérification n'est plus possible, car Haucourt est en pays dévasté et la cloche a été détruite.

Il me paraît évident que dans ces inscriptions, les noms de familles sont mis pour mémoire et ne font point partie des devises, qu'ils suivent. Nous retrouvons dans l'avant-dernière le désir de « plaire », déjà exprimé par d'autres fiancés; et, cette fois, s'y joint une idée de joie. Le caractère conjugal des devises de Boisleux n'a pas échappé à mon obligeant correspondant, et il est

Digitized by Google

tout au moins permis de soupçonner des déclarations d'amour dans les autres devises : *Parler* (*parlez* ou *parler?*) *de vous ; tout à vous ; Changer ne veult ; A moi ne tien* (1).

Ce dernier texte, avec des variantes, se rencontre ailleurs, ainsi que j'ai eu occasion de le montrer assez récemment.

C'est encore M. Rodière qui, parlant de l'église de Boubers-sur-Canche. dit, d'après un ancien manuscrit : « A la deuxième verrière, y sont pourtraict un gentilhomme et une damoiselle... aiant le gentilhomme pour » dictum *Patience vainquera Dupont.* Et la damoiseller femme dudit Dupont : *Espoir me contente*, *Desterées* (2). , Ici, de nouveau, les noms doivent être séparés de la devise; le mari, dont l'attente fut sans doute longue, dut, à cette époque, choisir les mots *Patience vaincra* et sa future femme *Espoir me contente*, sous-entendu : en attendant mieux.

Il faut évidemment voir aussi une idée amoureuse dans la fameuse devise de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, fondateur du célèbre Hôtel-Dieu de Beaune (xv^{e} siècle) : c'est le mot *Seule*, ordinairement suivi d'une étoile; il paraît l'avoir prise lorsqu'il épousa, en troisièmes noces, Guigonne de Salins. Cette devise, dont la bibliographie serait longue à dresser, a été souvent attribuée à Guigonne; mais le doute n'est plus permis. Nicolas Rolin dut promettre à cette dame qu'elle serait son étoile, la seule femme qu'il aimerait désormais.

On a beaucoup disserté sur la célèbre devise de Gaillot de Genouillac, devise que l'on remarque notamment sur la façade du château d'Assier (3), avec la date 1524 : I AIME FORT VNE. Il y a là évidemment un jeu de mots : Gaillot recherche la fortune; mais, en outre, il aime *fort une*. Était-elle une maîtresse de ses pensées? N'aurait-ce pas été, plus simplement, la femme qu'il

---

(1) *Sur un étendard bourguignon pris en 1467*, dans le *Pays lorrain* 1922, p. 277-279.

(2) *Épigraphie du Pas-de-Calais :* Roger Rodière, *Épigraphie de l'arrond. de Saint-Pol, canton d'Auxy-le-Château*, 1924, p. 547.

(3) Lot, arrond. Figeac, cant. Livernon.

Digitized by Google

désirait en mariage? Je ne connais pas tout ce qui a été dit sur ce sujet et ne puis faire les vérifications nécessaires de dates; je crois seulement ne pas devoir manquer de poser la question.

La *Revue numismatique* de 1910 (p. 395) offre un jeton d'un membre de la famille Danet et de sa femme, de la famille Regnault; au droit est l'écu du mari, avec la légende *Taire ou bien dire;* au revers, l'écu de la femme et, en légende, *Sans varier.* Cette dernière devise peut très bien être une réponse de fiancée; il est plus difficile de voir une intention de mariage dans la première : c'était peut-être une devise de famille dont le futur époux a fait usage à ce sujet; il a voulu manifester la crainte de mal exprimer l'intensité de son amour. En tout cas, nous avons là deux devises, l'une du mari, l'autre de la femme.

Très curieuses sont celles qui nous ramènent vers la Bourgogne, de Jean de Plaisance et de sa femme, Antoinette de Fontette (XVI^e siècle). Jean dit : *Luy fauldray.* Que désirait-il donc? Sans doute celle qu'il épousa. A quoi Antoinette répond avec une franchise qui manquerait de réserve, si elle ne procurait un heureux jeu de mots : *Aimer doit-on Plaisance* (1).

Les devises attribuées à la célèbre famille de Croy sont très nombreuses; je suis convaincu que certaines se rapportent à des mariages; et, lorsque deux devises sont données ensemble à un même personnage, la seconde doit parfois être restituée à sa femme.

Je consulterai à ce sujet, sans chercher dans d'autres recueils, un travail que M. D. A. Van Bastelaer a publié en 1900 et où il rappelle, sur cette famille, quantité de jetons ou médailles, dont plusieurs offrent des devises (2). Toutefois, je veux commencer par citer une inscription qui existait en Lorraine.

---

(1) Chanoine MORILLOT, *Antoinette de Fontette et sa statue..*, Dijon, Jobard, 1903, in-8° ill., p. 39.

(2) D. A. VAN BASTELAER, *Hist. métallique de Charleroi*, dans les *Documents et rapports de la Soc. paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XXIV (1900).

Digitized by Google

Charles Charton, parlant de Fontenoy en Vosges (1), écrivait en 1873 : « Sur une cheminée du château, on lisait cette devise : *J'aime qui m'aime, Vive Croy.* La belle main de Diane (de Dommartin) avait tracé cette phrase de tendresse (2). »

Diane, héritière de Fontenoy, était la femme de Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré (1590), prince du Saint-Empire (1598), qu'elle avait épousé en 1570. N'est-il pas évident que *J'aime qui m'aime* est la déclaration de Charles-Philippe? Nous la verrons, elle fut reprise par Charles-Alexandre, leur fils. *Vive Croy* forme la réponse vibrante de Diane, et j'ai tout lieu de croire qu'il y a là un jeu de mots : de nos jours, *Croy* se prononce ordinairement *Crou-i* (3); mais, anciennement, *oy*, *oi*, *ois*, *oix* sonnaient plutôt *oe*, et c'est de la sorte que, à ce qu'il semble, on prononçait généralement *croix* (4). Diane acclamait, du même coup, la famille de son mari et le signe glorieux, triomphant, de la religion chrétienne (5). Ce qui achève de m'en persuader, c'est un jeton d'Anne de Lorraine (fille du duc Antoine), veuve de Philippe II de Croy, duc d' Arschot, les père et mère de Charles-Philippe, jeton daté de 1555 et qui porte au revers : *A chacun sa croix* (3).

Comment pourrait-on nier cette homophonie et un

---

(1) Fontenoy-le-Château, Vosges, arrond. Épinal, cant. Bains.

(2) Charles CHARTON, *Les Vosges pittoresques et historiques*, p. 152. — Cf. Henri LEPAGE et Ch. CHARTON, *Le Département des Vosges*, 1845, t. II, p. 218.

(3) C'est ce que me confirme mon excellent confrère M. Roger Rodière, de Montreuil-sur-Mer, qui, dans ses répertoires des inscriptions du Pas-de-Calais, rappelle souvent la célèbre famille en question. Cependant j'ai entendu ailleurs prononcer *oy* comme on le fait dans le vieux mot *oyez* ou dans *envoyer*. La prononciation de beaucoup de noms est d'ailleurs variable suivant les contrées; le nom de la famille de Castries, par exemple, est prononcé *Castri* par nombre de personnes, tandis qu'à Paris, on dit *Castre* et dans le Midi *Castriès*.

(4) VAN BASTELAER, *loc. cit.*, p. 162.

(5) Il y a bien là deux devises : la première, paraît-il, existait seule sur le manteau de la cheminée du château de la Cote, à Grandseille; là « se gravait la devise rassurante des Croy : *J'aime qui m'aime* » dit M. Georges MANGEOT, *Autour d'un foyer, la famille de Saint-Lambert*, 1596-1795. Paris, 1913, gr. in-8°, p. 9.

Digitized by Google

jeu de mots analogue, en présence de ce que M. Van Bas, telaer dit de Jacques de Croy, archevêque de Cambrai-1502, puis duc des Cambraisis, 1510, et prince du Saint-Empire, 1516; il « avait pour devise : *Je le Croy* (1). »

Peut-être en est-il de même sur une médaille de son neveu et second successeur, Robert de Croy, archevêque de Cambrai en 1519 : on y lit au revers : *A jamais Croy*, 1510 (2).

Charles-Alexandre de Croy, comte de Fontenoy, marquis d'Havré, puis duc de Croy, fils aîné de Charles-Philippe et de Diane de Dommartin, naquit en 1581 et fut tué accidentellement en 1624; il épousa successivement Yolande de Ligne et, en 1617, Geneviève d'Urfé. Il paraît avoir repris, pour son second mariage, la devise de son père. En effet, à lui se rapporte un jeton sans date « qui semble avoir été frappé lorsqu'il fut convoqué à la Cour de France (3) ». M. Van Bastelaer en décrit ainsi le revers : « Deux mains entrelacées au dessus d'un petit écu fascé, portant sur le tout un petit écu (4) et les deux devises du comte.

« Autour, vers le dessus :

IAIME. QVI. MAIME

et en dessous :

IE. SVSTENLERAY. CROY.

---

(1) *Idem*, p. 143.

(2) *Idem*, p. 143; cf. d'autres médailles du même, p. 145, 146. L'auteur renvoie à Ch. ROBERT, *Numismatique de Cambrai*, p. 148. — M. Van Bastelaer parle (p. 163-164) aussi d'une médaille de Philippe de Croy qui porte au revers *Sans fin Croy*, et l'on pourrait voir dans *Sans fin* une devise de fiancé; il aimera sans fin celle qu'il va épouser; mais l'auteur ajoute qu'elle fut frappée à l'occasion de la mort du prince. Il est donc possible que l'on y ait mis une devise qui ne se rapportait pas à lui, du moins directement.

(3) VAN BASTELAER, *loc. cit.*, p. 165.

(4) Cette description est très vague. Geneviève d'Urfé a fait usage d'armoiries plus ou moins compliquées; l'écu de sa famille était : *vairé d'argent et d'azur, au chef de gueules.*

Digitized by Google

(Cabinet de l'État à Bruxelles. — Van Loon, t. II, p. 54) (1) ».

N'est-il point apparent que les deux mains entrelacées font allusion à un mariage et que la seconde devise est celle de l'une des deux femmes de Charles-Alexandre? Et, là encore, je vois un jeu de mots : cette dame soutiendra l'honneur de la famille où elle est entrée et glorifiera le symbole de sa religion.

Le comte de Marsy a lu sur le château d'Havré, reconstruit en 1603, ces devises : *Je soustiendray Croy. — J'y ayderai Ligne* (2). Quant à la seconde, on peut admettre que le dernier mot est là pour nommer la famille d'une femme; or nous avons vu que Charles-Alexandre épousa en premières noces Yolande de Ligne. La devise dont il s'agit semble être de l'année 1603, ce qui vient à l'appui de l'attribution. Cela restituerait à la seconde femme, Geneviève d'Urfé, la devise : *Je soutiendray Croy* (3).

Cette devise n'était pas, ce semble, chose bien nouvelle. Van Bastelaer parle d'un jeton d'Antoine de Croy, comte de Seneghem ou Seninghem, puis comte de Porcéan, prince de Porcéan et baron de Montcornet, mort à l'âge de 26 ans, en 1567. Il avait épousé Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, qui se remaria à Henri de Lorraine, duc de Guise. Ce jeton, daté de 1550, porte en légendes, au droit : *Pour soustenir croi;* au revers : *sil advenoit* (4). Il ne paraît nullement douteux que la première devise concerne Antoine, et j'y vois l'intention ferme du jeu de mots que j'ai mentionné, d'autant plus qu'Antoine se fit protestant : il voulait apparemment déclarer qu'en

(1) Van Bastelaer, *loc. cit.*, p. 165. Il indique une variété portant *sovtiendray* au lieu de *svstenleray* (p. 166).

(2) *En Belgique, Le Congrès historique et archéologique de Mons* dans le *Bull. Monumental* de 1906. Voir p. 384, L'auteur y signale aussi la devise : « Sans fin Croy 1603 », qui pourrait avoir un sens conjugal, la promesse d'un amour sans fin.

(3) La question est obscure, car la présence des noms de famille à la fin des devises semble attribuer. *Je soustiendray* à Charle-Alexandre et *J'y aideray* à Yolande de Ligne. Ce serait à examiner de près.

(4) Van Bastelaer, *loc. cit.*, p. 151.

Digitized by Google

cela, il entendait soutenir la vraie doctrine chrétienne, en même temps que la gloire de sa maison. Et il est difficile de refuser la seconde, si énigmatique qu'elle soit, à Catherine de Clèves.

M. Van Bastelaer attribue, sans référence, à Guillaume de Croy, archevêque de Cambrai, 1516, puis cardinal, archevêque de Tolède et chancelier de Castille, la devise *Où que sois Croy ;* on pourrait y voir un jeu de mots : *Croy* et *Croix*, étant donnée la prononciation ancienne, identique de ces deux mots. Mais le même auteur mentionne d'autre part un jeton daté de 1527 aux armes de Philippe II, seigneur de Croy, qui épousa sa cousine Anne de Croy, princesse de Chimay. Il porte au revers : OV QVE SOIT PENSER Y FAULT (1). Ne convient-il point de partager cette inscription et d'y voir des idées de fiançailles, conservées dans la suite? *Où que soit* l'objet de son amour. Philippe s'y tiendra sans cesse en l'esprit; *Penser y fault*, lui répond, avec une réserve empreinte de tendresse, celle qui devint sa femme.

Ces deux devises, suivies chacune du mot *Croy*, se retrouvent, en légendes, l'une au droit, l'autre au revers, de jetons plus récents, et cette division me semble prouver la double attribution que je propose.

Le troisième duc d'Arschot, Philippe III de Croy, épousa Jeanne-Henriette d'Halwin. De lui est une médaille de 1554 qui porte : *J'y parviendray Croy.* Un jeton de 1562 offre, d'un côté, ses armoiries avec la même légende; au revers, l'écu de sa femme et la légende : *Raison le veul Hallewin* (2). Les deux noms ne font point partie des devises, qui se rapportent incontestablement aux deux époux, comme fiancés, et à leur futur mariage. Philippe entend bien y parvenir, et sa femme reconnait modestement que la raison le veut.

D'une date un peu antérieure, 1532, est un jeton où l'on voit, au droit, les armes de Jacques de Luxembourg,

---

(1) VAN BASTELAER, *loc. cit.*, p. 155, d'après Dugniolle, nº 1209, et Van Miéris, p. 156, et d'autres, p. 158.

(1) VAN BASTELAER, *loc. cit.*, p. 173.

(2) *Idem*, p. 176-177.

Digitized by Google

comte de Gâvre, et au revers celles de sa femme, Hélène de Croy, fille de Henri, comte de Porcéan. Les légendes sont, d'un côté, *Ainsi sera Luxembvrg;* de l'autre : *Povr vng mievlx Croy* (1). Cela encore, les noms mis à part, me paraît clair : Jacques affirme son intention de mariage et, sans doute, d'amour durable; Hélène répond, ce me semble, que, jeune fille, elle vivait contente auprès de ses parents; mais elle le sera davantage avec celui à qui elle a donné son cœur; et, à l'égard de tous deux, ainsi sera pour un mieux.

De la famille de Croy, je citerai enfin un jeton d'environ 1560, qui offre au droit les armes de Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, marquis de Renty, avec la légende *Sovffrir vaincra Croy* et, au revers, les armes de sa femme. Anne de Renesse, encadrées de ce texte : *Doubter nen fault Renesse* (2). Les deux noms écartés, on a bien là des devises indiquant des intentions matrimoniales : tourmenté par ses amoureux désirs, Guillaume s'attend à des obstacles, à des difficultés; cependant il est convaincu qu'il en triomphera; il sait qu'il aura à souffrir; mais il compte bien vaincre et, par une hardie concentration de cette idée, il fait, du mot *souffrir*, le sujet du verbe, mis au *temps* futur. Combien ingénieuse est la devise d'Anne pour lui répondre qu'elle comprend ses sentiments, qu'elle est certaine de son succès et qu'elle en est joyeuse : *Douter n'en faut!*

C'est, je pense, par partage entre conjoints que l'on peut expliquer certains textes à deux parties attribués comme devises aux ancêtres de René II, duc de Lorraine; leur authenticité est fort problématique; mais l'idée qui s'y trouve ne mérite pas moins d'être signalée Ce sont : pour le duc Ferry II, époux d'Agnès de Bar, *Ou là. Ou non. — Non plus;* pour Ferry Ier de Lorraine, comte de Vaudémont, époux de Marguerite de Joinville, *Je l'auray, mais au droit;* pour son fils aîné, Antoine, époux de Marie d'Harcourt, *C'est mon espoir, pour parvenir;* pour Ferry II, époux d'Yolande d'Anjou, fille

(1) *Idem*, p. 149-150.
(2) *Idem*, p. 171-172.

Digitized by Google

et héritière du roi René, *Toutes pour une, sans reproches* (1).

La première proposition de chacun de ces textes convient bien à un fiancé : *Ou là, ou non ; Je l'auray ; C est mon espoir : Toutes pour une.* Quant à la seconde proposition, comme devise d'une fiancée, je m'explique peu *Pour parvenir*, tandis qu'Agnès de Bar a pu dire : *Non plus* (davantage); Marguerite de Joinville, la riche héritière de la terre de ce nom et du comté de Vaudémont, a pu répondre *Mais au droit*, c'est-à-dire : en loyal mariage, et Yolande d'Anjou, *Sans reproches*, indiquant de même un sentiment de sincérité et de franchise.

Ces devises, je le répète, ne paraissent nullement authentiques, surtout les plus anciennes; elles ont dû être imaginées par un auteur de la fin du XV^e^ siècle, qui, sans doute, a voulu les composer comme se rapportant à des mariages. Il y a là, ce me semble, une preuve curieuse d'une habitude qui existait alors. Cet usage des devises conjugales était donc en vogue dans la seconde moitié du XV^e^ siècle; il a continué pendant le XVI^e^ et l'on en trouve encore des traces plus tardivement (2).

---

(1) Voir mon travail *Ferry I^er^ de Lorraine, comte de Vaudémont* Nancy, 1881, p. 28, note, et Vicomte L.-F. DE VILLENEUVE-BARGEMONT, *Histoire de René d'Anjou.* Paris, 1825, t. III, p. 516. — D'après « un auteur manuscrit » qu'il n'indique pas amplement, Dom Calmet (*Hist. de Lorr.*, 1^re^ édit., Dissert., col. *xl*) donne avec les mêmes attributions la première proposition de quelques-unes de ces devises; cela dispose à croire que la seconde lui paraissait devoir en être séparée. D'après cette source. il met pour le duc Charles II : *Un seul*, ce qui semblerait plutôt être une réponse de sa fiancée.

(2) Depuis la rédaction de ces pages, une intéressante communication de M. André Philippe, archiviste des Vosges, m'a permis de retrouver les devises du duc François I^er^ (fils du duc Antoine), *Mieux que jamais*, et de sa femme, Christine de Danemark : *De mieux en mieux.* Elles sont évidemment correspondantes, mais non plus dans le goût des devises conjugales, et si elles avaient un sens amoureux, celle de la duchesse ne serait pas flatteur pour son premier mari. J'ai le désir de publier une note spéciale sur ces deux devises.

Digitized by Google

LE NOM DE JÉSUS

INSCRIT

DANS DES CŒURS DE FIDÈLES

à propos d'une sculpture symbolique

Par M. Léon GERMAIN DE MAIDY

MEMBRE TITULAIRE

En différentes contrées de la France, aussi bien qu'à l'étranger, on trouve, sur la façade des maisons anciennes, le plus souvent au -dessus ou à côté de la porte principale, des inscriptions de genres divers, contemporaines de la construction; elles offrent un intérêt très réel et l'attention de la Société des Antiquaires de France s'y est déjà portée (1). Outre des inscriptions, on remarque quelquefois des emblèmes ou des symboles qui mériteraient d'être étudiés; mais certains archéologues les négligent parce qu'ils n'en saisissent pas la valeur; d'autres qui prennent le soin de les relever se trompent sur leur signification. Je voudrais proposer, à ce sujet, une rectification qui me paraît opportune.

En 1894, le regretté commandant Mowat a publié un charmant article sur les inscriptions extérieures des maisons de la Teste (2); il y a fait dégager, au-dessus d'une porte, une sculpture rustique, en forme d'écu héraldique

(1) *Bull. de la Soc. nation. des Antiquaires de France*, 1901, p. 154-159 : communication de M. Guiffrey.

(2) La Teste-de-Buch, Gironde.

Digitized by Google

presque carré, « dont le champ est occupé à peu près en entier par un cœur en relief très prononcé, entre deux rameaux d'olivier ou de laurier. Cet écusson partage en deux la date 1663, gravée sur la plate-bande de l'entablement ». Le cœur orne le monogramme du nom de Jésus, IHS, et plus haut, dans chacun des lobes, sont deux lettres, l'une au-dessus de l'autre : à dextre, C (ou peut-être G) F; à sénestre, D M. — M. Mowat, moins versé dans la symbolique populaire moderne que dans l'épi-

graphie romaine, a pensé qu'il y avait là les initiales d'une invocation pieuse, telle que *Cor Domini Filii Mariæ*, ou, en voyant un G dans la première lettre, *Gloria Deo Filio Mariæ* « Dans ce cas, ajoute-t-il, les rameaux seraient de laurier, à cause du mot *Gloria*, tandis qu'avec le mot *cor* on pourrait y voir plutôt des branches d'olivier faisant allusion à la prière du Christ sur le Mont des Oliviers (1). » M. Mowat a laissé entendre ainsi qu'il considérait le cœur comme étant celui de Jésus; mais ce cœur divin, que je n'ai jamais vu sculpté sur une façade de maison, est facile à reconnaître : outre certains ornements spéciaux qui d'habitude l'accompagnent, il est toujours, sauf oubli ou accident, marqué, au côté dextre, d'une plaie qui rappelle le coup de lance (2), et je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré ce cœur chargé d'une inscription.

Quelle est donc la signification du symbole dont il s'agit ? Elle me paraît fort simple et naturelle : à mon avis, les initiales sont celles des prénoms et des noms de famille portés par deux époux qui ont fait bâtir la mai-

(1) Robert Mowat, *Les inscriptions pieuses de la Teste*, extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*. Bordeaux, 1894, gr. in-8° de 10 p; voir p. 7-9, figure .

(2) Joann., XIX, 33.

Digitized by Google

son (1) et qui attestent leur amour conjugal ainsi que leur piété; ils n'ont qu'un cœur, et dans ce cœur est inscrit le nom de Jésus; les deux rameaux, probablement d'olivier, indiquent la paix dans laquelle ils vivent et dont ils souhaitent la durée.

Environ quatre-vingts ans plus tard, à Milly-devant-Dun (Meuse), on remarque un sujet analogue, quant à l'unité de cœur de deux époux. Il est dit, en effet, à propos de cette localité : « Au-dessus de la porte d'une maison du village entourant un œil-de-bœuf en forme de cœur que soutient une main placée, de chaque côté, on lit ces mots : Nous ne sommes qu'un. Puis les initiales I. B. B. — E. L. C. et la date 1742. On a voulu, sans doute symboliser ainsi l'amour conjugal (2). »

Autrefois, en différents diocèses, ce vœu d'union parfaite était exprimé dans la cérémonie du mariage; ainsi, le Manuel de Reims de 1554 contient cette formule qu'employait le prêtre, faisant mettre par l'époux l'anneau sur les doigts de l'épouse avant de l'arrêter à l'avant-dernier ou annulaire :

Ad pollicem. Par cest annel l'Église enjoint
Ad indicem. Que noz deux cueurs en un soient jointz
Ad medium. Par vraye amour et loyalle foy
Ad modicum. Pourtant je le metz en ce doy (3).

Je rappellerai encore, d'autant plus qu'il s'agit d'une communication faite ici même, une affique allemande apparemment du XVI^e^ siècle, présentée par le comte de Marcy et sur laquelle est exprimé le même souhait : *Mien* ♡ *vnd Dein* ♡ *Est ein* ♡; le mot *cœur* (*Herz* en allemand moderne) est remplacé par son image (4).

(1) Je pense que les initiales du mari sont à dextre, celles de la femme à sénestre, et que les prénoms sont indiqués au-dessus des noms patronymiques.

(2) Abbé NICOLAS, *Inscriptions de l'ancien décanat de Dun*, dans les *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, IV^e^ série, t. IV (1905-1906), p. 29-30.

(3) *Bulletin historique*, 1902, p. 287.

(4) *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1885, p. 96.

Digitized by Google

Il y aurait toute une étude à faire sur le nom de Jésus inscrit dans le cœur du fidèle et sur les autres images ou symboles divins que l'on y a placés. Pour abréger, je citerai seulement quelques exemples qui se rapportent spécialement au Nom et qui se trouvent sous ma main.

Je lis, de saint Ignace d'Antioche, sans savoir à quelle époque remonte cette légende (1) : « livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, ce saint a la poitrine ouverte par la griffe d'un lion et l'on y voit le monogramme du Christ (2) tracé sur son cœur en caractères lumineux (3). »

Sur la porte de l'église paroissiale de Barisey-au-Plain (Meurthe), on a relevé cette inscription en majuscules : *Que toujours Jes* (4) *Christ en nos cœurs soit escript.* 1583 (5). Il y a là un distique, et c'est pour la rime que l'auteur a mis *Jésus-Christ;* mais, je crois que l'on n'en peut douter, il a fait allusion au monogramme du nom de Jésus que l'on était habitué à voir sur une multitude de monuments et d'objets divers, ainsi que dans des livres.

On retrouve ce distique, doublé d'un autre en l'honneur de la Sainte Vierge, à Montfaucon (Meuse) :

Que touiours Jesus Christ
En nos cœurs soit escript;
Que touiours Nostre Dame
Soit escript en notre ame (6)

Ce serait s'égarer que de rechercher ici une différence

(1) Je ne la vois pas dans *La Légende dorée* traduite par Theodor DE WIZEWA, 1902; voir p. 145.

(2) *L'art sacré*, numéro du 15 août 1903, p. 4.

(3) Je doute que la légende soit assez ancienne pour qu'il s'agisse du monogramme constantinien, ou même de XPC, XPS; on se sert très souvent, chose d'ailleurs fâcheuse, de l'expression « Monogramme du Christ » pour désigner le monogramme du nom de Jésus.

(4) Cette abréviation est tout à fait insolite; je pense que le copiste a lu *Jes* au lieu de *Jhs* ou *Ihs*.

(5) E. OLRY, *Répertoire archéol. des cantons de Colombey et Toul-Sud*, p. 62, à la suite des *Mém. de la Société d'archéologie lorraine* de 1865.

(6) Abbé POGNON, *Hist. de Montfaucon d'Argonne*, Sedan, 1890, in-8°; voir p. 435.

Digitized by Google

entre le cœur et l'âme; le dernier mot n'est, dans ce quatrain, là que pour la rime; de même, il ne s'agit point d'une formule *Notre-Dame;* on a songé sûrement au monogramme du nom de Marie, qui accompagnait si souvent celui de Jésus; mais il était beaucoup plus varié : d'abord composé des deux lettres M A (initiale et finale du mot *Maria*) diversement assemblées, il s'augmenta parfois, depuis le XVII^e^ siècle, de la consonne R et j'ai vu des monogrammes, plus récents, dans lesquels entrent toutes les lettres du nom.

En un éloge de dom Noël Mars, prieur de Lehon (Côtes-du-Nord), mort en 1611, dom Lobineau a dit : « Sa piété paraissait jusque dans la signature qu'il employait dans ses lettres, qui était un cœur, au milieu duquel était un nom de Jésus, avec ces deux autres mots : *O amor!* qu'il avait sans cesse à la bouche pour témoigner de la vive ardeur et de l'amour céleste dont il était enflammé (1). »

A Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), la cœur d'une « vertueuse damoiselle », femme du seigneur du lieu, morte en 1631, est inhumé sous une dalle ornée, dans le haut, d'un cœur où sont inscrits, l'un au-dessus de l'autre, le nom de Jésus, IHS, et celui de Marie M A (2).

En la même année 1631, mourut le prince Charles de Lorraine-Chaligny, né en 1611, qui, après avoir été évêque de Verdun, entra dans la Compagnie de Jésus et devint supérieur de la maison professe de Toulouse, où se termina sa vie. Son cœur fut donné aux Jésuites de Verdun et placé en un monument que son frère Henri II, comte de Chaligny, marquis de Mouy, fit ériger dans leur église. En 1766, un membre de la famille Regnard de Gironcourt voyagea à travers la Lorraine et a laissé un récit manuscrit très intéressant de ce qu'il y a trouvé de plus remarquable (1). Parlant de l'église en question.

(1) C.-A., *La Société de Bretagne et l'ordre de Saint-Benoit*, dans la *Revue bénédictine*, 1894, p. 101.

(2) Roger RODIÈRE, *Épigraphie historique, héraldique et campanaire de l'arrondissement de Montreuil : VI. Canton de Montreuil-sur-Mer*, 1904, in-4°, p. 157.

(1) Il appartenait à feu M^me^ Laloy, née Regnard de Gironcourt, qui a bien voulu me le prêter; j'en ai copié une bonne partie.

Digitized by Google

il dit : « Au pied du maître-autel... est la sépulture de M. Psaume (1), fondateur. A côté, sur un pied d'estal de marbre est un ange qui tient un cœur d'argent, et c'est le cœur du P. Charles de Lorraine, Jésuite. Sur le cœur est gravé un nom de Jésus et on y lit *Deus cordis mei...* »

Un carreau vernissé, daté de 1765, offre cette inscription : « Que le très saint nom de Jésus soit éternellement gravé dans nos cœurs; qu'il nous serve de bouclier à l'heure de la mort (2). »

Parfois aussi l'on a confondu, avec le cœur de Jésus, des cœurs animés d'un amour tout profane; mais je m'arrête. J'en ai dit assez, me paraît-il, pour montrer l'intérêt que présente l'étude des symboles divins dans le cœur des fidèles et les précautions qu'il convient de prendre pour ne pas se tromper sur le sens de ces images.

(Avril 1917.)

APPENDICE. — Ayant eu récemment l'occasion de revoir l'intéressante *Histoire des enseignes de Paris* d'Édouard FOURNIER, publiée en 1884 par le bibliophile Jacob, j'y ai remarqué une méprise analogue à celle dont je viens de parler. Ne sachant si elle a déjà été relevée, il me paraît convenir de le faire ici, comme complément de ma petite étude. Il s'agit cette fois d'un cœur du XVI^e^ siècle, dans lequel est inscrit non pas le nom de Jésus, mais le mot *Christus*, apparemment par un Réformé.

« On peut dire avec certitude, — lit-on dans l'ouvrage cité, à propos de la Réforme, — que libraires et imprimeurs devinrent la plupart sympathiques à ce mouvement général de protestantisme, que les savants et les lettrés avaient si puissamment encouragé à la cour de François I^er^. » A l'appui, l'auteur reproduit « quelques marques ou enseignes typographiques dont les devises sont tirées de la Bible et des Évangiles ». Et, pour com-

(1) Le célèbre évêque Nicolas Psaulme mort en 1575; il avait fondé la maison des Jésuites vers 1570.

(2) *Mém. Soc. Acad. Oise*, 1889, t. XIV, p. 5.

Digitized by Google

mencer, il nomme : « Jean André, libraire : un cœur au milieu des flammes, avec ce mot *Christus*... et au-dessus, cette inscription : *Horum major charitas* (c'est-à-dire : le plus grand amour des vrais chrétiens) (1). »

Par cette traduction, qui est erronée (2), ainsi que je le montrerai tout à l'heure, l'auteur paraît admettre que le cœur serait celui du Christ. Mais il n'en est pas ainsi : ce cœur symbolise la Charité (3), qui consiste à aimer Dieu par-dessus toutes choses et le prochain comme soi-même (4); cette maxime a été enseignée par le Christ : c'est pourquoi Jean André a inscrit le mot *Christus* sur le cœur. Le texte est de saint Paul (I Cor., XIII, 13) et a trait aux trois vertus théologales, dont la charité est la plus parfaite : *Nunc autem manent, fides, spes, charitas, tria hæc* : MAJOR *autem* HORUM *est* CHARITAS.

---

(1) Édouard FOURNIER, *Hist. des enseignes de Paris*, revue et publiée par le bibliophile JACOB. Paris, E. Dentu, 1884, in-8°. Voir p. 238-239.

(2) Elle est même, ce me semble, anti-théologique, car l'objet du plus grand amour des chrétiens doit être Dieu, — Dieu en trois personnes,— et non le Christ en particulier.

(3) Dans son *Traité d'économographie chrétienne*, au chapitre de la CHARITÉ, t. I, p. 202 et au nombre des attributs que « les monuments lui assignent », Mgr X. BARBIER DE MONTAULT cite : « le *cœur*, où elle trouve les mille ressources de son intelligente et féconde activité et qui est *enflammé* d'amour ». — Au nombre des symboles populaires des vertus théologales, le cœur désigne la Charité comme la croix et l'ancre désignent respectivement la Foi et l'Espérance.

(4) Matth., XXII, 37-39; Marc, XII, 30-33; Luc, X, 27.

Digitized by Google

L'ŒUVRE POÉTIQUE D'UNE NANCÉIENNE

Mlle PAULE-ANNE SUZE

Par M. Charles BOHÊME

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS (1),

Dans sa séance publique du 21 décembre 1924, votre Compagnie décernait le *prix Stsnislas de Guaita* à une Nancéienne, qui, sous le demi-anonymat de Paule-Anne Suze, avait soumis au jugement de la Commission des prix littéraires trois plaquettes de vers : *Poèmes*, édités en 1919, *Nouveaux poèmes*, publiés en 1921 et *Les Capricantes*, qui parurent en 1924.

Le distingué rapporteur de ce concours, M. Estève, n'avait cru mieux faire que de reprendre pour son compte ce passage d'une lettre, qu'un maître de la poésie contemporaine, M. Aug. Dorchain, avait, après la lecture du second recueil, adressée à l'auteur :

« Cette sensibilité profonde, par une extrême réserve, vous avez cru ne nous la révéler encore que dans vos rencontres avec la nature; mais, sans que vous l'ayez voulu, ces lacs et ces bois, que vous évoquez avec des traits et des couleurs si justes, — ces saisons dont vous nous traduisez si bien l'attente et le pressentiment, la promesse et la venue, toutes ces choses extérieures à vous ne laissent point de nous révéler, par surcroît,

---

(1) Communication faite à l'Académie de Stanislas, le 2 mars 1928.

Digitized by Google

l'âme vibrante, mélancolique souvent, souriante aussi quelquefois, qui leur prête une âme, et qui, de leurs aspects, tire incessamment des symboles de sa vie intérieure, comme, de leurs bruits, elle compose la musique délicieuse, dont elle s'enchante et nous enchante. »

Pour vous prouver qu'un tel éloge n'est point flatterie, mais bien vérité pure, il me suffira, si je ne me trompe, de vous lire la pièce intitulée *Libération*, qui sert de conclusion aux *Nouveaux poèmes :*

Trop longtemps, j'ai langui dans un jardin de rêve,
Où le ciel n'est que nue étouffante, où la sève
Épanouit sa force en mornes floraisons,
Où l'aube est sans promesse, où le pas des saisons
Traîne, jour après jour, une torpeur égale, —
Dans un jardin stérile, où jamais la cigale
Ne vient pailleter l'air de lumineux essors
Ni l'abeille jamais l'enlacer de fils d'or;
Trop longtemps, sans repos, j'ai bercé ma pensée
A la chanson de voix plaintives et lassées :
Adieu, souffle semeur de songe; adieu, cyprès,
Lourds étangs ténébreux, un effluve plus frais
M'enivre! Je m'évade et vais courir la plaine!
S'il m'y faut un ami, je prendrai La Fontaine!

Mais Toi, me voudras-tu donner ton amitié,
O Bonhomme, ô grand Simple, ô divin Forestier?
Je suis ta fille! Emmène-moi dans ta tournée
Par la douce Champagne à peine moutonnée,
Où les eaux sont des ciels, tant le ciel y sourit,
Où tout est vif et frais et sain et plein d'esprit!
Tantôt, nous foulerons la glèbe, au chant des grives,
Tantôt, visage au vent, nous longerons les rives,
Accueillis des roseaux par un salut discret,
Tantôt nous nous enfoncerons dans la forêt.
Là, dans ta plénitude enfin, et ton domaine,
Je te verrai, passant sous la futaie hautaine
Oppressante à l'effort du trop faible taillis,
Je te verrai soudain plus grave et recueilli.
Implacable à l'orgueil du vieux rouvre et du hêtre,
Tu toiseras ces fiers géants de l'œil du maître
Et tu feras, d'un trait, la part des bûcherons.
Hors des chemins battus, nos pas s'étoufferont

Digitized by Google

Sur la mousse et l'humus, afin de mieux entendre
Vivre les bois... S'il nous arrive de surprendre
Le renard ou la louve en leurs flagrants méfaits,
Nous songerons combien les hommes sont mauvais
(Loin d'en vouloir le moins du monde aux pauvres bêtes !)
Nous ferons halte, alors tu prendras tes tablettes
Sous le chêne — au péril d'y recevoir un gland ! —
Le temps d'écrire un vers exquis, un vers cinglant,
Un vers, enfin, qui fasse rire et qui punisse
Les méchants, et que tu rimeras sans malice...
Ah, que tôt mon esprit se verra délier
De ce jardin languide où le mancenillier
Retient le promeneur captif sous son haleine,
Si tu m'abrites de ton ombre, ô La Fontaine !

I

Ce don de l'émotion sincère et communicative, sans lequel il n'est point de poètes, et cet autre don, plus rare peut-être, du symbole ingénieux et de la métaphore cohérente, sans lequel il n'y aurait pas de beaux vers, ces deux qualités maîtresses, je les retrouve mieux marquées encore, s'il est possible, dans les deux nouvelles plaquettes, que Mlle Paule-Anne Suze a tout récemment publiées (1).

La première porte le titre pittoresque de *Chansons du baguenaudier*.

En Franche-Comté, comme aussi, je pense, en Lorraine, *baguenauder* signifie *flâner en rêvant*, ou plutôt en se laissant prendre au spectacle des choses, en oubliant tout, même une invitation à un succulent dîner, comme fit un jour La Fontaine, pour assister jusqu'au bout à l'enterrement d'une fourmi. Mais honneur et respect à ces flâneries-là, puisqu'elles nous ont valu les merveilleuses fables du Bonhomme, et puisque, chez Mlle Paule-Anne Suze, elles se traduisent en jolis rythmes et en images fort suggestives.

Écoutez ces stances sans titre, et dites s'il est possible

(1) Librairie Victor Berger, Nancy.

Digitized by Google

de rendre avec plus de bonheur les effets de couleur, que les rayons du soleil, promenés par un miroir, peuvent produire sur les bibelots et sur les meubles d'une chambre.

Dansez, miroir, entre mes doigts (1) !
Par la pénombre de la chambre
Promenez vos papillons d'ambre !
Promenez vos papillons-rois
Plus prestes que Mab en ses bois !...

Chaud reflet d'un monde enchanté,
Sur les bois, les ors, les tentures,
Vivez de belles aventures !
Mouillez votre pinceau d'été
Aux laques des boîtes à thé.

Le prisme éclate sur ma page;
Le foyer sans bûches prend feu;
Un magot s'empourpre d'aveux;
Le crabe de bronze, au passage,
Étreint le trop fuyant mirage.

Au mur une feuille frémit;
Un dragon se cambre et se creuse
Sous votre touche ensorceleuse;
Une fleur se tourne à demi
Vers l'oiseau bleu mal endormi...

Et voici, pour conclure, indiquée sous forme interrogative, l'idée qui perce à travers ces images.

Dis-moi, Rêve, nimbe vermeil,
Toi qui te berces, qui te poses
Parmi l'ombre morne des choses,
D'où te vient ton rais nonpareil?
De quelle aube, de quel soleil?

Dans le même genre, laissez-moi vous citer encore une autre pièce — également sans titre, — où l'héliotropisme

(1) *Op. cit.*, p. 18-19.

Digitized by Google

d'une simple fleur des champs — du coquelicot — symbolise l'attrait inconscient — ou subconscient — qu'exerce la Grâce sur l'âme humblement croyante.

Juillet cingle de feux tranchants (1)
Le coquelicot dans les champs;
Et lui, très simple sur sa hampe,
Ignorant son propre incarnat,
Vers l'astre qui le détourna
Du terrestre humus où l'on rampe,
Dévoile, intense, abandonné
Son visage d'aveugle-né.
O cœur mystique sous la grâce!
Miracle d'amour non pareil!
Dans sa nuit de brûlant vermeil
Il vibre, se tend, se surpasse
Jusqu'à percevoir dans l'espace
L'orbe ineffable du Soleil!

Messieurs, quand je relis ces vers, en dépit des différences qui séparent l'amour humain d'avec le sentiment religieux, je ne puis me défendre d'évoquer le souvenir de *La fleur de lotus* (die Lotosblume), chantée par Henri Heine. Il me semble retrouver comme un air de famille entre ces deux pièces... et je ne saurais adresser à Mlle Paule-Anne Suze un plus bel éloge.

Voulez-vous maintenant de la poésie, « qui fasse penser »? Alors arrêtez-vous un instant sur ces vers de *Dualité* (2), où l'auteur met aux prises « le *moi* tissé de ciel » avec « le *moi* terrestre », où, comme eût dit Aristote, « l'intellect pur » avec le « composé humain ».

Le Moi tissé de ciel dit au moi : Je te hais
Vil compagnon de joug qui n'abdique jamais!
Lequel de nous est maître, enfin? Lequel esclave?
Il n'est œuvre si claire où ne traîne ta bave,
Plan que, malgré mes soins, n'étayent tes limons!
La neige éternisant la noblesse des monts

(1) *Op. cit.*, p. 30.
(2) *Op. cit.*, p. 31-33.

Digitized by Google

A mes sens affinés est à peine assez pure,
Et, sans cesse, il me faut respirer ta roture!...
... Comment scruter le jour si tu me l'obscurcis
De tes vœux, moucherons saturés de soucis!...
... L'ordre sacré, parmi tes heurts, comment le suivre!
Misérable histrion, toujours fol, toujours ivre,
Périsse avec ton sort l'accent venu d'en bas!

Et le moi tout tremblant : Frère, ne tuez pas
Votre terrestre ami, frère né dans ma fange;
Demi-dieu pâle encor du berceau, germe d'ange,
Un radieux espoir couve peut-être en vous;
Mais, que serait, sans les efforts de mes bras fous,
L'inhumaine froideur du sage que vous êtes?
Rigide, vous planez : moi, souple, je volète,
Parfois, rasant les bords, je recueille, à fleur d'eau,
Un peu de ce divin que vous cherchez si haut.
Je tairai mieux ma voix trop souvent importune,
Frère! mais nos ardeurs sont fécondes chacune!
Vous pointez vos compas vers tous les infinis :
Moi, j'aimante les miens aux miracles des nids...;
... Avec l'astre au zénith, vous vibrez, ô Superbe!
Moi, quand l'ombre fraîchit, je frissonne avec l'herbe...
Un éclair vous transporte; un ciron me séduit
Si j'entends l'univers tressaillir avec lui...

C'est encore d'une idée éminemment philosophique et profondément juste que procède la pièce intitulée : *Entre deux vols* (1).

Après avoir, dans le poème précédent (*Cris d'aigles*) exalté l'effort de l'intelligence humaine pour briser le cercle des apparences et pour s'élever jusqu'à la pure lumière de l'Être, l'auteur sagement ramène la pensée des hauteurs encore interdites sur la terre, au contact de laquelle, comme le géant de la Fable, elle reprendra de nouvelles forces pour un nouvel essor.

Notre aile a rencontré le sol dur et se fige...
Nos yeux, convalescents du choc et du vertige,
Après un lourd sommeil, se rouvrant à demi,
Boivent, avec lenteur, le paysage ami...

(1) *Op. cit.*, p. 37-38.

Digitized by Google

C'est un doux, c'est un pur et calme paysage;
Le hasard fut subtil et peut-être fut sage,
Qui, heurtant notre vol que le vide aveugla,
Le cueillit dans sa chute et le fit mourir là,
Sur ce tertre, où frémit l'ombre, comme une haleine,
Devant un horizon de fraîcheur et de plaine.

. . . . . .

Terre accueillante et sûre, ô Terre, vaste lit
Où dort tant de possible avec tant d'accompli,
Terre, essence d'effort, pulpe vive de l'Être,
Seule arène, où l'élan peut mourir et renaître,
Qui fut à l'origine à ton sein confié,
A ton sein fait de ciel palpable, hospitalier,
Terre où naquit le Verbe... ô Terre, sainte Terre,
Aux fronts ivres d'espoir et de foi qui heurtèrent
Le souffle avant-coureur de l'implacable Nuit,
Combien chaude est ta cendre et ferme ton appui!

Messieurs, si je n'écoutais que mes sympathies littéraires, je vous lirais volontiers tout le recueil; mais il faut savoir se borner. Aussi bien, les quelques citations que j'ai faites vous prouveront, je l'espère, surabondamment, qu'il ne manque à la lyre de Mlle Paule-Anne Suze aucune corde...

II

... Pas même celle de la Comédie!

Car, ne l'oubliez pas, je dois vous parler d'une seconde plaquette : à savoir d'un acte en vers, paru sous le titre de *Jean-Jacques, apprenti.*

Tous ceux qui ont lu, au moins en partie, les *Confessions* de Rousseau (et ils sont légion!) se rappellent l'idylle ou plutôt le commencement d'idylle, qui s'esquissa entre Jean-Jacques, apprenti graveur âgé de seize ans, et la toute jeune Madame Basile, femme d'un négociant quadragénaire de Turin. Cette idylle, contrariée par la malveillance d'un commis jaloux, et brusquement interrompue par le retour inopiné du mari, qui congédia,

Digitized by Google

séance tenante, l'adolescent trop dangereux, Mlle Paule-Anne Suze l'a transportée du livre sur la scène, en lui conservant (ce dont il faut grandement la louer) toute la discrétion, et je dirai toute la pudeur de l'amour naissant, qui n'ose s'avouer encore. Ce faisant d'ailleurs, elle est restée dans le ton que Rousseau lui-même a donné à son récit. Les deux seules libertés qu'elle se soit permises — et ces libertés se justifient amplement de par les lois du théâtre—, c'est d'avoir transformé le « marchand » de Turin en orfèvre, et c'est d'avoir fait tenir dans l'espace de vingt-quatre heures une « action » qui, en réalité, dura quelques jours...

Quant au caractère des personnages — et notamment du principal, c'est-à-dire de Jean-Jacques, — il est très nettement et très fidèlement dessiné d'après les renseignements et aveux que l'on peut recueillir dans les *Confessions*. Vous en jugerez vous-mêmes, Messieurs, par ce fragment de dialogue, où sont très habilement utilisés les détails que Jean-Jacques nous a fournis sur son enfance, sur sa frénésie de lecture, sur son goût pour les voyages à pied, et sur son admiration déjà très vive pour la nature alpestre (1).

MADAME BASILE (*plus froide*).

Ce silence... Après tout, libre à vous de vous taire!
Je soupçonne, à mon tour quelque fâcheux mystère,
Et regrette...

JEAN-JACQUES (*très ému*).

Oh, non, non, oh! Madame... un moment
Par grâce... Vous! me croire un mauvais garnement!
Je ne... je ne pouvais rien dire, tout à l'heure,
Cet homme était trop dur... (1) et maintenant, je pleure...
Mais, les mots vont jaillir... Près de votre bonté,
Mes lèvres ne sauront pas plus les arrêter
Que mes yeux retenir au bord de leurs paupières
Les larmes qui se vont échapper tout entières...

(1) Scène VI, p. 23 et suivantes.
(1) Egisthe, le commis jaloux.

Digitized by Google

Oh! mendier mon pain, moi, près de l'étranger!
Mon père était si fier... Il était horloger...
Oh! s'il m'avait gardé près de lui comme élève,
Jamais on ne m'aurait arraché de Genève,
Bien sûr... Il m'adorait! Il s'est expatrié.
Alors, on m'a placé chez ce maître grossier
Qui m'insultait, qui m'oppressait... Quelle existence
Pour moi, si doucement traité dans mon enfance!
Des coups!... pas un seul mot d'amitié, du matin
Jusqu'au soir... et... (*sanglot*) et j'oubliais tout mon latin!

(*Se calmant peu à peu*)

Non, je n'étais pas fait pour une telle vie...
J'aurais voulu... j'aurais aimé... j'avais envie
De choses... eh, tout autres, là... de sentiments...
De sentiments...
Je sanglotais sur les romans,
Je lisais, je lisais, j'étais fou, l'étais ivre!
Mon maître m'épiait, me battait... Sur le livre,
Loué pour quelques liards, mes pleurs coulaient à flots!
J'étais heureux...

MADAME BASILE (*après avoir pris un temps*).

Mettons de l'ordre en ce chaos.
Vous venez de la Suisse?

JEAN-JACQUES

Oui, Madame.

MADAME BASILE.

Et vous êtes
Le fils d'un horloger genevois...

JEAN-JACQUES

... Très honnête
Et très fier...

MADAME BASILE

Qui de vous se désintéressa,
Du moment qu'il quittait la ville?

Digitized by Google

JEAN-JACQUES.

C'est bien ça.
Hélas!...

MADAME BASILE.

Il est un point que je ne puis comprendre.
Tous ces pleurs abondants que vous disiez répandre,
Était-ce de plaisir ou de peine?

JEAN-JACQUES

Les deux!
Tantôt sur les romans, des pleurs délicieux,
Et tantôt, sur mon sort, des larmes bien amères.

MADAME BASILE (*d'un ton moins froid*).

Vous avez donc perdu très jeune votre mère?

(*Un temps.*)

JEAN-JACQUES (*dominant son émotion*).

Ce grand malheur, d'abord, je ne l'ai point senti.
Mon père m'aimait tant! Lorsque j'étais petit,
Ensemble, nous lisions Plutarque, à la chandelle,
Combien de fois, jusqu'au lever de l'hirondelle!
Je me croyais Grec ou Romain dans ce temps-là!
Un soir, pour imiter Mucius Scévola,
Un soir, j'ai mis la main sur un réchaud... Mon maître
M'a bien changé! Qui pourrait, en moi, reconnaître
Le Spartiate endurci que j'étais à huit ans!

MADAME BASILE (*souriant*).

Le Spartiate s'est attendri dans les romans.

JEAN-JACQUES.

Mon cœur avait si faim! Je calmais sa fringale
Au hasard, à tout prix, et d'une ardeur égale,

Digitized by Google

Je dévorais le bon, le fade, le mauvais,
Et, quand je n'avais pas de livres, je rêvais...

(*Un temps.*)

MADAME BASILE

Et puis?...

JEAN-JACQUES.

Et puis, un beau matin, adieu la Suisse!

MADAME BASILE (*à part*).

Quelque chose m'attache en lui, sans que je puisse
M'en défendre...

JEAN-JACQUES.

D'abord, j'errai dans Annecy,
Et puis, de là, quelqu'un m'envoya par ici.
J'ai traversé les monts à pied!

MADAME BASILE.

Seul, à votre âge,
Sur les grand'routes, quel triste sort!

JEAN-JACQUES (*de toute son âme*).

Quel voyage!

MADAME BASILE (*se méprenant*).

Oui, n'est-ce pas, ce fut pénible, rebutant
Et long.

JEAN-JACQUES (*enthousiasmé*).

Que ne pouvais-je ainsi vivre cent ans!
Libre, léger, rempli d'ardeur toujours nouvelle
Par les enchantements d'une route éternelle!

Digitized by Google

MADAME BASILE (*riant*).

Ah! pour le coup voilà bien le plus merveilleux!
Sur ces horribles monts, ces chemins rocailleux,
Auriez-vous rencontré Ardamante, Clélie,
Orondate?...

JEAN-JACQUES.

J'en eusse été dans la folie,
Mais je ne les ai point, jusqu'ici, rencontrés.

MADAME BASILE.

Qui donc, alors?

JEAN-JACQUES.

Qui donc? (*ouvrant les bras*)
Les champs, les bois, les prés,
Les vallons, les ruisseaux qui baignent la verdure,
Tout ce qu'on voit de ravissant dans la nature
Et qui m'éblouissait d'un plaisir non pareil.
Dès l'aube, je partais au devant du soleil,
Et j'allais, jusqu'au soir, de village en village,
Sans nul souci; je ne quittais un paysage
Que pour en découvrir d'autres plus enchanteurs.
Mes yeux ne se pouvaient lasser de ces splendeurs,
Et s'en allaient, cherchant, parfois, dans l'invisible,
Plus haut que le glacier le plus inaccessible,
Celui qui me comblait, moi, pauvre enfant errant,
De tout ce que sa grâce a de plus enivrant!...

III

Je m'arrête, Messieurs, ici encore, bien malgré moi... Mais j'estime que, pour en mieux sentir le charme, il vous appartient à vous d'achever en, votre privé, la lecture de cette fine et délicate comédie.

Espérons toutefois qu'un soir prochain, sur une de nos

Digitized by Google

scènes nancéiennes, un directeur ou un artiste bien avisé nous donnera la primeur de cette œuvre. En écoutant ces vers si joliment harmonieux, dont une musique, spécialement composée par notre distingué confrère, M. Pierre Bretagne, soulignera fort heureusement la cadence, les privilégiés, qui assisteront à cette « première » goûteront, j'en suis sûr, selon le mot d'un philosophe poète (1) :

Un de ces hauts plaisirs qui font presque pleurer.

Ch. BOHÊME.

(1) J.-M. GUYAU (*Vers d'un philosophe*).

NOTA. — Au cours de l'hiver 1928-1929, Mlle Paule-Anne Suze a publié une nouvelle œuvre de théâtre : *Le Rosier de Ronsard*, comédie également en un acte et en vers, où elle s'est montrée sagace observatrice du cœur féminin. Le thème de cette pièce pourrait se résumer ainsi :

Comment une jeune fille, noble et belle, et qui rêvait la gloire d'être chantée par Ronsard, finit par s'apercevoir qu'il ne faut pas mettre dans l'amour tant de littérature, et que, selon le conseil même du poète favori, la rose doit se laisser cueillir « au matin de la vie » de crainte que l'ouragan, pour la punir de son froid orgueil, ne l'effeuille impitoyablement sur sa tige.

Pour le style comme pour le fond, cette plaquette est, en tous points, digne de ses aînées.

Digitized by Google

LE
CHEVALIER DE L'ISLE

Par M. le Comte A. de MAHUET

MEMBRE TITULAIRE

Ayant eu — il y a bien des années — le plaisir de rencontrer à Jeand'heures (1), puis à Brainville (2), MM. Henri et Emmanuel de l'Isle, derniers représentants de cette ancienne famille lorraine, tous deux aujourd'hui disparus, ils me firent voir, avec la joie que tout bibliophile éprouve, les nombreux livres précieux qui encombraient leur demeure. L'aîné des deux frères, ancien officier, érudit distingué, doué d'une mémoire remarquable, m'ouvrit ses archives de famille, me parla longuement du chevalier de l'Isle, de ses œuvres qu'il avait mis de nombreuses années à rassembler, me montra son portrait qu'il conservait jalousement (3). Dès ce moment, je me promis de faire mieux connaître ce poète lorrain qui égala et quelquefois surpassa Boufflers, et de lui consacrer quelques pages; il me semble que c'est dans les Annales de l'Académie de Stanislas qu'elles doivent trouver place. Cette compagnie montrera ainsi qu'elle sait oublier la satire qu'il écrivit contre elle.

Si ce personnage n'est point mentionné dans l'histoire

---

(1) Jeand'heures, commune de Lisle-en-Rigault (Meuse).

(2) Brainville, canton de Bourmont (Haute-Marne).

(3) Ce portrait moderne avait, sans doute, été exécuté d'après un pastel, disparu pendant la dernière guerre, et qui se trouvait au château d'Aulnois-sur-Seille; il est très flatté et ne représente pas les traits du chevalier qui était loin d'être un joli garçon.

Digitized by Google

de la littérature, car ses productions imprimées sont peu nombreuses et fort rares, ses lettres adressées au prince de Ligne, à Voltaire, à Mme du Deffant, au comte de Riocour, ses chansons, ses poésies publiées dans l'*Almanach des muses*, l'*Encyclopédie poétique*, le *Tribut des muses*, les *Poésies décentes*, les *Muses du Foyer de l'Opéra*, incitèrent quelques rares érudits à s'occuper de lui (1). Son nom est cité dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, par la Harpe, par l'abbé Georgel, par l'abbé Barthelémy, dans les mémoires du comte d'Allonville, de M. de Ségur, etc.

Ce qui a été réuni forme, toutefois, un dossier assez considérable dont l'étude jette quelque clarté sur cette époque, sur les caractères de certains personnages; si de l'Isle n'a aucun souci de la gloire littéraire, il ne montre fort empressé à plaire, à se pousser dans la société. Il dédie habilement ses fables, ses chansons, aux personnes qui peuvent lui procurer agrément ou éloges flatteurs : il s'adresse à Mlle de Lorraine (2), aux Brionne, aux Choiseul, à la princesse d'Hénin, à la maréchale de Beauvau, au marquis d'Armentières, à Tressan, à Mmes d'Egmond, du Châtelet, de Polignac, de Coigny, etc.

Dans tous les temps, on a vu surgir des hommes destinés par leur naissance, leur fortune, leur caractère à graviter autour des grands ou de ceux qui détiennent une partie du pouvoir; fidèles au patron qu'il ont choisi, ils en deviennent le confident et sont parfois des conseillers habiles tout en restant dans l'ombre. Le chevalier de l'Isle, militaire brillant d'esprit et de grâce, poète aimable, oublié de nos biographes, émule des Bertin et des Boufflers, fut un de ceux-là.

M. F. Barrière (3) a publié dix-sept lettres du chevalier

(1) Cf. Victor du Bled, *La Société française avant et après 1789*, Calmann-Lévy, 1892. Parmi les auteurs lorrains, Dumont lui consacre quelques lignes et M. Alcide Marot un très intéressant article dans le *Pays lorrain*, en 1912.

(2) Anne-Charlotte de Lorraine (1755-1789), abbesse de Remiremont. Il lui dédie une jolie fable : *La jeune fille et les oiseaux*.

(3) F. Barrière, *Tableaux de genre et d'histoire peints par différents maîtres*. Paris, Ponthieu, 1828, pp. 219-303.

Digitized by Google

adressées de 1779 à 1783 au prince de Ligne, son ami. L'éditeur ayant cru devoir supprimer certains passages, récemment M. Félicien Leuridant (1) les reproduisit intégralement d'après les originaux conservés à Belœil.

M. Fernand Caussy nous donna, en 1906, quelques lettres familières de notre poète dans une petite revue littéraire l'*Ermitage*, elles sont de l'année 1783. Dans le *Mercure de France* de septembre-octobre 1907 parurent aussi dix autres lettres de l'année 1781 adressées au comte de Riocour.

On est heureux de recevoir de ses nouvelles : « Vous montre-t-il les lettres qu'il m'écrit, demande Mme du Deffant (2), à la duchesse de Choiseul, elles sont charmantes, admirables, je n'ai pas l'humilité d'y répondre », et la duchesse lui dit : « M. de l'Isle ne me montre point les chefs-d'œuvre qu'il vous écrit, est-ce modestie de sa part, est-ce mépris pour moi? Je croirais plutôt au second, parce que c'est une justice. »

Voltaire lui adresse ces mots le 21 mars 1774 : « Vous m'écrivez des choses charmantes sur les autres et vous ne m'avez rien dit de vous. Je ne sais seulement où vous demeurez; peut-être ne demeurez-vous point, peut-être voyagez-vous de belle en belle et de château en château, comme les anciens troubadours et les anciens héros. »

Il est de fait qu'en mai de cette année le chevalier est à Choisy, où Mesdames avaient toutes trois la petite vérole, en juin à Mouzon, sa garnison, en juillet à Chanteloup, puis à Paris, en octobre à Cirey, chez le duc du Châtelet, en décembre chez le duc de Deux-Ponts, il a le mal des voyages.

Jean-Baptiste-Nicolas de l'Isle, d'une ancienne famille originaire du Bassigny lorrain (3), fils de Joseph, chevalier

(1) Félicien LEURIDANT, *Lettres intimes du chevalier de Lisle au prince de Ligne*. Paris, Champion, 1924.

(2) Cf. Correspondance complète de Mme du Deffand, publiée par M. le marquis de Sainte-Aulaire. Paris, Calmann-Lévy, 1877, 3 vol.

(3) Claude-Joseph de l'Isle, né à Brainville le 31 août 1688, mort à Saint-Mihiel le 24 janvier 1766, d'abord officier, fit profession à

Digitized by Google

seigneur de Maisé, sous-lieutenant des chevau-légers de la Garde de S. A. R. et de Henriette-Françoise de Faillonnet, naquit à Saint-Mihiel, le 23 juin 1735. Il commença ses études dans cette ville et les termina à Pont-à-Mousson, elles furent brillantes. Entré à l'Académie des cadets-gentilhommes du roi de Pologne le 9 août 1753, il est admis à la cour de Stanislas où il se fait remarquer par son goût pour la musique et la comédie. Nommé sous-lieutenant au régiment de Champagne-Dragons le 1er avril 1756, il va guerroyer en Allemagne, puis tenir garnison à Valenciennes, à Metz, fait la campagne du Hanovre, devient capitaine de dragons, prend part à la campagne de Corse en 1768, ce fut le dernier de ses exploits guerriers. Le 21 avril 1777, il est nommé chevalier de Saint-Louis. Il mourut, en mars 1784, d'une fièvre maligne chez la marquise de Coigny.

Dès son jeune âge il fait des vers, ne dira-t-il pas plus tard au comte de Tressan qui fut son guide dans ses études poétiques :

> Vous voulûtes, dès mon enfance,
> Qu'une lyre fût mon jouet.

Une partie de ses poésies furent imprimées à Bruxelles, en 1781, sur les presses du prince de Ligne, c'est un in-8° de vingt-quatre pages (1); puis, l'année suivante, le prince donna encore un recueil de ces poésies, en même format de quatre-vingt-seize pages (2), cet ouvrage a été imprimé vers 1849. « J'ai imprimé moi-même ses vers

---

Moyenmoutier le 28 juin 1711, devint prieur de Harréville en 1735 et fut pourvu de l'abbaye de Saint-Léopold de Nancy en 1747. Prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, il en écrivit l'histoire. Ce savant religieux était de sa famille, de même que Errard de l'Isle, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, né à Brainville le 18 mars 1741 qui épousa, le 30 mai 1769, Anne-Charlotte Symon; il mourut à Brainville le 11 juillet 1823. Économiste, écrivain politique, il a laissé quelques ouvrages imprimés ou manuscrits.

(1) *Recueil de poésies*, par M. le chevalier de X... A Bruxelles, de l'imprimerie du P. Charles de (Ligne), 1781. — BARBIER, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 3e édit., t. IV, col. 84.

(2) *Poésies du chevalier de l'Isle*, 1782, in-8° de 96 pages.

Digitized by Google

et ses chansons, écrit de Ligne, qui sont toutes des chefs-d'œuvre de goût, de trait, et d'un aussi excellent ton qu'il en avait un détestable dans la société. J'ai tout plein de ses lettres. On n'a jamais mieux écrit que lui et plus gaiement : il aurait dû être le mari de Mme de Sévigné. » On sait que l'hôtel de ce prince renfermait une imprimerie, il en avait une autre à Belœil, en 1780. Il faut regretter qu'elles aient servi principalement à donner le jour à des productions grivoises.

Le chevalier de Corberon (1) nous raconte que de l'Isle lui a dit que le comte d'Artois avait fait faire « des caractères d'argent pour une imprimerie plus belle que les elzévirs. On imprime avec une collection choisie des plus jolis morceaux de prose et de vers de notre littérature, dont on fait toutes les semaines un cahier assez grand. Le dernier contenait le roman de *Zaïde*. Il y en a actuellement vingt-cinq cahiers. Le comte d'Artois n'en fait tirer que vingt-six exemplaires pour vingt-six personnes, de l'Isle est du nombre, et ces vingt-six personnes sont juges des morceaux à mettre dans ce recueil. »

Parmi les productions imprimées de de l'Isle et qui ne figurent pas dans les recueils que nous avons signalés, mentionnons : *Le vieux Jérôme*, histoire véritable, dédiée au marquis d'Armentières (2).

Une *Chanson à Son Altesse sérénissime Monseigneur le prince de Condé* (3), enfin la *Prophétie turgotine* (4).

---

(1) *Un diplomate français à la Cour de Catherine II (1775-1780). Journal intime du chevalier de Corberon.* Paris, Plon-Nourrit, 1901.

(2) Louis de Brienne de Conflans, marquis d'Armentières, vicomte d'Ouchy, maréchal de France, né le 23 février 1711, mort le 26 janvier 1774. — Ce conte licencieux a été imprimé à Cambrai en 1763, in-32 de 16 p., réimprimé dans la même ville en 1805, in-32 de 16 p. sur papier azuré. Il est reproduit dans : *Correspondance secrète*, etc. (*Métra*), t. VIII, pp. 387-394, et dans les *Muses du Foyer de l'Opéra*, 1783, pp. 1 et suivantes. — BARBIER, t. IV, col. 1032.

(3) *Chanson à son Altesse sérénissime Monseigneur le prince de Condé. Au nom des grenadiers du régiment de Champagne.* A Metz, de l'imprimerie de Joseph Antoine, libraire, juillet 1765, in-4° de 3 p.

(4) *La prophétie turgotine*, petit in-8° s. l. n. d. de 4 p. BARBIER, t. III, col. 1086.

Digitized by Google

Dans une lettre du 2 décembre 1763, au comte de Riocour, datée de Sailly, le chevalier lui annonce qu'il compte plaisanter sa charmante cousine « sur sa facilité à écouter une lecture aussi scandaleuse que celle du *Vieux Jérôme* ». C'est ce qu'il fit le même jour en dédiant des vers à cette dernière. Voici la fin :

Je crois à la vertu, mais surtout à la vôtre,
Vous aimez vos enfants, vos amis, votre époux :
Nulle faiblesse en vous, vous excusez la nôtre,
Et je sens qu'il serait bien doux
D'être toujours auprès de vous
Soit dans ce monde, soit dans l'autre.

Et il ajoute : « C'est ce que je souhaite de tout mon cœur, ma belle cousine, car le ciel, auquel nous avons tous des prétentions et vous tant de droits, est fait pour des âmes comme la vôtre, et je crois que le plus gros péché que vous ayez commis de votre vie est d'avoir écouté l'histoire de ce vieux libertin-là. Je prie Dieu de vous pardonner, et il le doit car vous rendez sa loi bien aimable. »

Le *Prophétie turgotine* fut composée en mars 1776, m'a dit M. de l'Isle. Ce dernier, malgré ses patientes recherches, n'a pu en trouver un seul exemplaire, quoiqu'elle ait été colportée à l'époque (1). Alarmé des idées nouvelles propagées dans la classe moyenne qui voulait prendre la place des grands, le poète-gentilhomme dépeignit le danger qui en résulterait pour sa caste. On a peine à croire que cette chanson, qui eut une si grande vogue, n'ait pas été faite après coup, mais incontestablement elle fut publiée bien avant la Révolution et ce qu'il prédisait se réalisa entièrement (2).

De l'Isle, après avoir chansonné M. de Choiseul, devint son ami, et quand ce ministre se retira dans sa

(1) Reproduite dans *Métra*, t. III, pp. 43-46, à la date d'avril 1776 et dans *Chants et chansons populaires de la France*.

(2) On lit dans le *Journal manuscrit* de Hardy, t. III, p. 211 : « On avait aussi imaginé des tabatières extrêmement plates qu'on achetait avec empressement, pour se mettre à la mode, qui ne coûtaient que vingt-quatre sols, et auxquelles on avait donné le nom de Turgotine et celui de Platitude ».

Digitized by Google

magnifique résidence de Chanteloup, il fut souvent l'hôte du duc près duquel se trouvait aussi sa sœur, la duchesse de Gramont qui, pendant trente ans, eut, à Paris, le salon le plus fréquenté. Notre poète écrivit pour elle une chanson assez plaisante dédiée : *A un postillon entrant dans Verdun.* On y lit :

Elle est sœur du joyeux chrétien
Qui, ne vous en déplaise,
A mené l'Europe aussi bien
Que vous menez ma chaise (1).

Dans les Noëls satiriques, en grand honneur au XVIII^e siècle, la plaisanterie s'exerce librement sur des sujets respectables, la royauté n'est pas plus ménagée que la religion, c'est le ton du jour. Ces sarcasmes amusent les salons où on ébranlait, en se jouant, les bases des institutions sociales. De l'Isle y excellait. Si les philosophes rirent, en secret, de la Turgotine, il en fut de même pour la fable suivante :

LA VÉRITÉ

Aux portes de la Sorbonne
La Vérité se montra.
Le syndic la rencontra,
Que demandez-vous la bonne?
Hélas! l'hospitalité.
Votre nom? La Vérité.
Fuyez, dit-il, en colère,
Fuyez, ou je monte en chaire,
Et crie à l'impiété.
Vous me chassez, mais j'espère
Avoir mon tour, et j'attends,
Car je suis fille du Temps
Et j'obtiens tout de mon père.

(1) A M. de Choiseul, qui s'appelle Étienne, il adressera les vers suivants :

D'Étienne comment voulez-vous
Qu'on célèbre la gloire.
La mort, sous un tas de cailloux,
Finit sa courte histoire.
Mais s'il veut se donner un nom
Plus brillant qu'aucun autre,
Qu'il vous prenne pour son patron
Au lieu d'être le vôtre.

Digitized by Google

Victor Hugo, aussi, devait décocher bien des flèches contre l'Université; il appellera l'antique collège de la Sorbonne un *asinarium*.

Dans son *Avis aux princes* (1) ou *Les Perroquets*, il leur recommande de se méfier des flatteurs, la duchesse de Choiseul écrira, le 18 décembre 1773, à Mme du Deffant : « Le style en est charmant, le narré facile, mais le conte tourne trop court. »

On trouve dans le recueil imprimé de ses poésies — il y en a trente-quatre — dix fables, des contes, des épigrammes, des chansons. Ses fables sont fort jolies, il a su saisir le vrai ton de ce genre d'ouvrage, il a du naturel, de la naïveté. L'abbé Barthélemy présenta un jour à Mlle de Lorraine une fable du chevalier, intitulée : *La jeune fille et les oiseaux*, il en décomposa les vers, elle les reconstruisit avec facilité. Cette fable fut appréciée par Mme du Deffant, par la duchesse de Choiseul : « Il a de l'esprit, de la grâce, un peu de langueur. Ce n'est point là le parfait, mais où est-il? Et qui est-ce qui le possède? La Fontaine lui-même ne l'atteint que dans un petit nombre des siennes. Il ne faut donc pas être si difficile. »

Dans *La Rose et l'Étourneau*, il rappelle à la princesse d'Hénin (2) qu'il a été le seul ami qui lui fut resté fidèle pendant sa maladie contagieuse.

Le Faux Coq eut beaucoup de succès :

> J'ai lu qu'en un certain village
> Dont je viens d'oublier le nom,
> Un coq, au printemps de son âge,
> Avait usurpé le renom
> D'être en amour fort redoutable.

Il se vantait chaque jour d'un exploit nouveau,

(1) Paru dans l'*Almanach des Muses* de 1774.

(2) L'étourneau était le chevalier de Coigny, la rose la princesse d'Hénin, née Antoinette Guinot de Montconseil. Elle avait épousé, en 1766, Charles-Alexandre-Marc-Marcellin d'Alsace, prince d'Hénin, décapité le 7 juin 1794.

Digitized by Google

toutes les poules et poulettes étaient séduites « même les plus discrètes », il troublait les ménages, mais un jour :

On vit, on ne sait comment, que le godelureau
N'était rien qu'un chapon dont par hasard la tête
S'était dérobée au couteau
Qui devait lui trancher la crête.

Toute la volaille lui tombe dessus, et il termine :

Plus d'un lecteur, ici, peut trouver son affaire
Et profiter de mon récit.
Oh ! combien j'en connais qui n'ont que du débit
Pour tous faits, et pour tout mérite.

Il adresse une fable : *La Fauvette et le Pinson*, à la plus belle des recluses, une à Mme de Poix, sur son chien, *Zerbin*, Mme du Deffant en est folle et Voltaire n'a rien vu de plus agréable que *L'Oranger* (1).

Il fait parvenir des mirabelles de Metz à une petite fille (2), joignant à l'envoi ce charmant billet :

Perrette, vous avez six ans
Et les goûts de cet heureux âge.
Le bonbon doit être un hommage
Pour vous au-dessus de l'encens.
De votre mine enchanteresse
Quelqu'autre un jour vous parlera,
Mais que de peine il faudra
Pour obtenir votre tendresse.
Trop éloigné de mon printemps
Je n'en pourrai plus prendre aucunes
Et je veux profiter du temps
Où vous le donnez pour des prunes.

Le 12 juillet 1773, Voltaire engage de l'Isle à venir à Ferney, surtout s'il désire voir des ombres : « Je suis la plus chétive ombre de tout le pays, ombre de quatre-vingts ans ou environ, ombre très légère et très souffrante.

(1) Lettre de Voltaire à de l'Isle du 25 mai 1776.

(2) Perrette-Amable-Félicité-Gabrielle de Saint-Chamans, née le 21 août 1759; elle était fille de Alexandre-Louis, marquis de Saint-Chamans, lieutenant-général, et de Françoise-Aglaé-Silvie le Tellier.

Digitized by Google

Je n'apparais plus aux gens qui sont en vie. Mon triste état m'interdit tout commerce avec les humains, mais quoique vous n'ayez point traduit les Géorgiques (1), hasardez-vous de venir à Ferney quand il vous plaira », et il signe l'ombre de Voltaire.

Là vivait dans un opulent exil, entouré d'adulations, en but à des critiques passionnées, cajolé par des rois, cet homme extraordinaire, universel. Voltaire exploite ses souffrances, il en fait de l'esprit et un moyen d'attirer ses amis et d'écarter les ennuyeux; ce qui n'empêche nullement cette ombre de souper de bon appétit, de se coucher tard, de se lever tôt, de se promener et de composer des ouvrages.

Chargé d'accompagner Mme de Brionne aux eaux de Roll, en Suisse, de l'Isle va voir Voltaire, en septembre, à Ferney. C'est alors que s'établit entre eux une correspondance active dont il ne nous reste malheureusement que deux lettres du côté du chevalier et trente et une du côté de Voltaire. Ce dernier lui dira qu'il a la plus grande obligeance à Mme du Deffant, puisque c'est à elle qu'il doit d'avoir fait sa connaissance et même, ajoute-t-il, l'honneur de son amitié. Il le supplie de lui écrire tant qu'il pourra « afin que le bonhomme finisse doucement et plus gaiement ».

Mme du Deffant se plaint de ce que notre poète l'oublie, elle demande même au patriarche de Ferney de lui adresser les lettres qu'il écrira au chevalier : « Persuadez-vous qu'il est mon chancelier. » Plus tard, elle renouvelle son mécontentement : « J'aimais M. de l'Isle, mais aujourd'hui je l'aime bien davantage, c'est votre dernière lettre qui a produit cet effet. Mais, est-il possible, mon cher Voltaire, que j'aie eu besoin de lui pour me rappeler à votre souvenir. Vos dernières conquêtes vous paraissent toujours les plus précieuses, vous êtes sujet, aussi, à l'engouement et peut-être plus que vous ne l'étiez dans votre jeunesse... Vous prétendez donc ne plus rien m'envoyer et M. de l'Isle est devenu le bureau de vos confidences. »

(1) Allusion à un homonyme du chevalier, l'abbé Delille.

Digitized by Google

Le dragon-peintre, comme l'appelle Voltaire dans une lettre à Diderot, envoyait régulièrement à l'auteur de la *Henriade* ses poésies au fur et à mesure de leur éclosion : *les Rois*, *les Perroquets*, *l'Oranger*, *l'Apologie de saint Nicolas* (1) : « Pareil morceau, dit M. du Blé, flairant légèrement le scepticisme politique, avec un ragoût antireligieux, avait de quoi charmer Voltaire qui ne voulant pas être en reste s'empresse de servir à l'auteur une légende concernant ce saint. »

Dans les dix-sept lettres adressées au prince de Ligne, de 1779 à 1783, il parle de tout : de la Cour, des événements du monde entier, de ses voyages, de la Reine; on ne peut le mieux montrer que par ce passage d'une lettre où il raconte qu'il a dîné chez la comtesse de Polignac : « Là-dessus, nous avons parlé de vous, de l'amiral Keppel, et puis du dindon, et puis de la prise de nos deux frégates, et puis des bouffons, et puis de l'inquisition d'Espagne, et puis d'un gros fromage de Gruyère que notre ambassadeur en Suisse vient d'envoyer à ses enfants, et puis de l'étrange conduite des Espagnols à notre égard, et puis de Mlle Théodore qui danse une fois mieux que jamais et qui nous a hier autant charmés par son talent que Mlle Cécile (2) par ses jeunes attraits. »

Veut-on connaître l'emploi du temps de Mme de Polignac : elle reçoit trois jours par semaine, mardi, mercredi, jeudi depuis le matin jusqu'au soir : « Pendant ces soixante-douze heures, ballet général : entre qui veut, dîne qui veut, soupe qui veut. Il faut voir comment la racaille des courtisans y foisonne... Les quatre jours de la semaine qui ne sont point ci-dessus dénommés, la porte n'est ouverte qu'à nous autres favoris. »

---

(1) Composée à Chanteloup le 6 décembre 1773 sur l'air : *Attendez-moi sous l'orme*. Le lendemain, il écrit à son cousin de Riocour : « Je vous envoie une anecdote de la cour d'Auguste— *Les Perroquets* — que j'ai mise en vers avec l'apologie de mon patron que j'ai hier composée pour lui donner dans le château plus de considération qu'il n'en avait. Ne la montrez pas à ma cousine parce qu'elle n'en a que faire pour respecter saint Nicolas, mais faites-lui voir l'anecdote parce qu'elle aime l'histoire. »

(2) Toutes deux danseuses à l'Opéra.

Digitized by Google

En 1785, il accompagne le prince de Ligne, qui l'a créé colonel, à Podsdam. C'était le dieu du couplet et du style épistolaire, dit-il, il n'a jamais fait un mauvais vers, ni écrit une lettre qui ne fut piquante et remplie de goût, cependant dans la société il était humoriste et familier. C'est, sans doute, pourquoi il fut peu prisé du roi de Prusse.

Après avoir séjourné à Deux-Ponts, il se rend en Russie, avec le prince de Ligne. Le chevalier de Corberon, dans son *Journal*, se demande ce que vient y faire cet homme d'esprit, qui a la réputation de méchante langue, si ce n'est d'y laisser ses chansons qui sont jolies. « On croit qu'il est venu sonder le terrain pour le comte d'Artois qui se propose de faire un voyage à Saint-Pétersbourg, mais, s'il ne lui dit pas plus de bien du pays qu'il ne m'en a dit à moi-même, je doute que ce voyage ait lieu. »

Ses incertitudes dans la société russe, dit encore M. du Blé, ne laissaient pas de tourmenter le prince de Ligne. La science du monde repose avant tout sur le sentiment de la nuance, sentiment indéfinissable, fruit de la nature autant que de l'éducation qui manquera toujours à certaines personnes. Un tact consommé que perfectionne l'expérience, l'art de rendre à chacun ce qui lui revient et même un peu plus, sans sortir de sa place, de faire des avances sans se compromettre, de briller, de mettre de la bienveillance jusque dans la causticité, de la bonhomie jusque dans la malice, une conversation proportionnée au caractère, à l'esprit de celui à qui on s'adresse, telles sont les bases fondamentales de cette science de la nuance, aujourd'hui si dédaignée. De l'Isle manque du sentiment de la nuance.

M. le comte de Riocour a bien voulu me confier des documents concernant notre poète, son parent, et les cent trente-trois lettres adressées par le chevalier à son aïeul le premier président de la Chambre des Comptes de Lorraine (1). Les originaux ou copies sont conservés

(1) Antoine-François, baron du Boys, comte de Riocour (1724-1796), conseiller d'État du roi Stanislas, premier président de la Chambre des Comptes de Lorraine, épousa, en 1756, Madeleine-Jeanne-Claire Morel, dame de Vitry-la-Ville (1735-1812).

Digitized by Google

dans les archives de famille à Vitry-la-Ville ou à Aulnois-sur-Seille; qu'il veuille bien recevoir, ici, avec mes remerciements, le témoignage de ma vive reconnaissance.

La première est datée de Metz du 28 décembre 1769; la dernière, qu'il a dictée, peu avant sa mort, est du 27 janvier 1784. C'est dans cette importante et précieuse correspondance, pieusement conservée par la famille de Riocour, que l'on peut connaître, le caractère, les goûts du chevalier; elle nous conte les étapes successives de sa vie vagabonde, ses moindres désirs, parle de tout, de la cour, des événements politiques, des livres nouveaux, de la Lorraine, à laquelle il s'intéresse, etc. Formulons un regret, c'est que nous n'ayons pas les réponses du président de Riocour.

Ce bon parent aime beaucoup son cousin, magistrat distingué, qui n'est pas indifférent aux choses de l'esprit, sa « belle cousine », leur fille Minette (1), à laquelle il dédie de jolis vers le 23 avril 1763, elle a six ans. Des personnes honorables habitant la Lorraine sollicitent son appui près du président auquel il demande ce qui se passe à Nancy, à Saint-Mihiel, s'intéresse aux aventures du chevalier de Boufflers : « C'est un drôle de corps... un rude homme pour les voyages, qui court presque autant que moi »; de l'affaire des Jésuites, de la nouvelle tragédie, de Voltaire, *Zulime*, « qui a été jouée à Paris avec un succès prodigieux »; de l'opéra de J.-J. Rousseau, *Les Muses*.

A la Comédie de Metz, sa garnison, une jeune actrice, Ninette, chante ses couplets dédiés au maréchal d'Estrée et au marquis d'Armentières, en leur présence. De cette ville, il va séjourner chez les la Galaizière, à Neuviller; à la Grange, chez M. de Bernage, intendant au Parlement de Metz; à Pagny, chez M. de Serre; à Nancy et à Lunéville pour assister au voyage de Mesdames, puis, en 1763, notre dragon va tenir garnison à Cambrai; bientôt Mme de Bercheny l'invite à Flines, abbaye de Bernardines. Cambrai est un exil pour lui : « Je n'entreprendrai pas

(1) Anne-Claire-Antoinette du Boys de Riocour (1757-1812) épousa en 1778 le comte de Coudenhove.

Digitized by Google

de vous donner une idée de mon genre de vie ou vous ne voudrez pas le croire ou vous en seriez affligé; mes livres sont mon unique ressource, et quand j'ai tant lu que je n'en peux plus, je me couche, parce que j'aime mieux dormir que de ne rien faire. Les dames de ce pays-ci se mettent au lit en même temps que leurs poules, et leurs poules se couchent, à peu de chose près, à la même heure que les vôtres, j'imagine qu'en revanche elles se lèvent avec leurs coqs : c'est ce qui m'inquiète peu et je n'irai pas y voir ».

En juin 1764, Metz est de nouveau sa garnison : « C'est un camp, y passer l'été ou faire une campagne, c'est tout un »; cela ne l'empêche pas de dire que cette ville « est d'un brillant incroyable, cela vaut presque Nancy ».

Après un congé passé à Paris, envoyé en Corse, il raconte la campagne à laquelle il prend part, se rend en Angleterre. On a peu de renseignements sur son séjour, repasse par Paris, va à Verdun, à Cirey, chez les du Châtelet.

En 1770, M^mes^ de Coigny l'emmènent à Luxeuil et à Plombières, puis séjourne à Damblain, propriété des Riocour.

Le 25 janvier 1776, en termes émus, il annonce à son cousin la mort de sa mère pour laquelle il avait une profonde affection, son père ne paraît pas avoir eu pour lui des sentiments bien tendres. Attaché, dès 1780, à la maison du comte d'Artois et résidant à Versailles, ses lettres sont pleines des bruits de la cour : la grossesse de la Reine l'intéresse, la santé de M. de Maupas l'inquiète, la guerre d'Amérique l'enchante; Paris, 26 novembre 1781 : « Je vous apprendrai que tous nos jeunes héros sont arrivés d'Amérique à l'exception de M. de la Fayette qui ne viendra que dans trois semaines et qu'afin que tout ait l'air du prodige dans ce qu'ils viennent d'opérer, leur passage n'a été que de dix-neuf jours. Les mères, les femmes, les sœurs, et les amis sont dans une joie qui fait

(1) Sophie de Bercheny, fille de Ladislas-Ignace, maréchal de France nommée abbesse de Flines en 1757.

Digitized by Google

plaisir à voir, on s'embrasse dans tous les coins à Versailles d'où j'arrive, pour y retourner tout à l'heure, et j'ai trouvé qu'à Paris on ne s'embrassait pas moins; il n'en est pas de même à Londres, comme vous pouvez croire, surtout au moment de la rentrée du Parlement où les discours du Roi et de ses ministres sont bien embarrassants à faire. Toute votre Académie aurait peine à les tirer de là ».

L'année suivante, prenant de l'intérêt aux affaires de « notre pauvre province », il lit à la reine un mémoire concernant une de nos institutions, Marie-Antoinette lui dit que « le maintien des privilèges de la Lorraine ayant été juré par le feu empereur, son père, elle s'intéressait toujours vivement à ce qu'il ne lui fût point porté d'atteinte », elle promet sa protection à la Chambre des comptes — il s'agissait de la Cour des monnaies — mais, malgré son insistance, elle échoua, le garde des sceaux ayant refusé de faire une exception en notre faveur.

Villégiaturant à Saint-Thierry (1), en octobre 1783, il y contracte une fièvre terrible, M^me^ de Polignac le fait revenir à La Muette pour le soigner. Après deux mois de souffrances, notre malade se remet lentement « à force de quinquina du roi d'Espagne que M. le comte d'Artois m'a donné ». Le 2 décembre, il racontera encore à son cousin l'ascension d'un ballon à La Muette : « C'est assurément la plus prodigieuse entreprise qu'aient jamais mise à fin le génie et l'audace des hommes. Nous en avons eu hier une nouvelle représentation aux Thuileries, par un autre moyen, celui de l'air inflammable au lieu de gaz. Le ballon, de vingt-cinq pieds de diamètre, par conséquent d'environ moitié moins que celui de La Muette, est parti vers deux heures après-midi, à la vue de cinq cent mille personnes, répandues dans le jardin, aux fenêtres, sur les murs, les arbres, les toits, les quais, les ponts, les chantiers, et cette innombrable multitude de spectateurs formait elle-même un spectacle presque aussi étonnant

(1) Saint-Thierry, village à 8 kilomètres de Reims. En 1777, M^gr^ de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, avait fait rebâtir le château.

Digitized by Google

que celui qui l'occasionnait... Les Anglais qui, pour cette fois, ne pouvaient plus être que nos imitateurs, entreprennent de construire un globe énorme qui coûtera 240.000 livres, au moyen duquel ils prétendent, au nombre de dix hommes, passer la mer et venir de Douvres à Calais. Nous les attendons, on a toujours beau jeu quand on voit venir ».

A partir de ce moment, de l'Isle ne peut plus écrire, il dicte ses lettres; à la date du 25 décembre nous lisons encore : « J'ai vu avec plaisir que notre province est une des premières qui ait voulu connaître par elle-même, expérimenter et approfondir les expériences de MM. de Montgolfier, celle qui depuis que le monde existe fait le plus d'honneur au genre humain et dont je ne doute pas que le monde ne retire les plus grands avantages, qui, comme de raison, ne manqueront pas d'être mêlés de quelques inconvénients ».

La dernière lettre que l'on ait retrouvée est dictée le 27 janvier 1784 : « Il est inutile de vous parler de mon état qui ne peut changer qu'avec la saison; jusqu'aux beaux jours, je ne puis attendre que faiblesse et misère, et quoique j'y sois résigné, j'avoue que la longueur et la dureté de l'hiver me donnent quelquefois de l'impatience. » La maladie qui s'annonçait comme très grave l'emporta peu de semaines après; il avait quarante-huit ans. Mme de Riocour apprit la mort de son parent par un petit billet que lui écrivit une de ses amies, la baronne de Vioménil, née Gabrielle-Marguerite Bourdon. Le 14 mai, le duc de Coigny fait savoir au comte de Riocour qu'on n'avait point trouvé de testament, ni de manuscrits « que j'étais sûr qu'il avait, et dont il m'avait souvent lu des fragments. Ils étaient intéressants, il serait même fâcheux qu'ils fussent tombés en mauvaises mains. Il m'avait dit souvent que c'était son secret, que jamais ils ne paraîtraient... », et le duc de Coigny termine en disant qu'il serait très regrettable qu'ils fussent connus du public.

Dans sa correspondance, de l'Isle sait à qui il s'adresse : ses lettres à Voltaire paraissent — vu le petit nombre qu'on en possède — plus soignées, plus judicieuses, celles

Digitized by Google

au prince de Ligne, d'une allure badine, sont composées de grâce légère, tandis que les lettres à son parent sont plus familières, elles respirent le charme de l'intimité, tout en y mêlant les observations d'un esprit judicieux. Toutes, aujourd'hui, ont perdu une partie de leur intérêt, mais elles plaisaient extrêmement à ses contemporains les plus illustres.

Littérateur agréable, auteur de jolis vers répandus dans la société du XVIII^e^ siècle, fabuliste, chansonnier malicieux et satirique, pétillant d'esprit, qui rit et fait rire, commensal de l'hôtel de Choiseul, puis de celui de Coigny, ami du prince de Ligne, correspondant remarquable, c'est ce que fut le spirituel capitaine de dragons de l'Isle, d'origine lorraine.

Digitized by Google

LES LORRAINS
ET LA COUR DE FLORENCE
DE 1732 A 1742

d'après une correspondance inédite de Valentin Jamerai Du Val, Bibliothécaire de S. A. R. François de Lorraine, Grand-Duc de Toscane.

Par le Dr A. DONNADIEU

ASSOCIÉ-CORRESPONDANT

INTRODUCTION

Les quelques lettres inédites de Valentin Jamerai Du Val qui font l'objet de cette étude sont intéressantes à plusieurs points de vue. Elles nous aident d'une part à mieux comprendre la psychologie très curieuse de Du Val, et, d'autre part, elles nous fournissent de précieux renseignements sur le Grand-Duc François de Lorraine, ses conseillers, ses courtisans, et aussi la vie intime, les sentiment des nombreux Lorrains émigrés en Toscane, et enfin elles nous font connaître la triste situation du nombreux petit personnel de l'ancienne cour du Duc Léopold de Lorraine, resté à Lunéville où il était, semble-t-il, assez oublié.

Cette étude est sans aucune prétention, nous laisserons parler Du Val en ajoutant simplement à sa correspondance quelques notes nécessaires à la compréhension facile du texte.

Digitized by Google

Les lettres qui suivent sont extraites d'une correspondance encore inédite de Jamerai Du Val avec le sieur Fachet, valet de chambre du Grand-Duc de Toscane qui était resté à Lunéville après le départ de la famille ducale. Elle comprend 80 lettres et provient de la collection Charavay. Avant de les acquérir, il y a déjà longtemps, nous en avions parlé à M. Favier, conservateur de la Bibliothèque municipale de Nancy et notre regretté confrère. En réponse à notre demande (nous étions encore à Paris à cette époque), il nous répondit : « Achetez. Fils de laboureur, élevé par des prêtres, bibliothécaire lorrain..., il n'y a pas que Jamerai du Val qui ait le droit de revendiquer ce titre... » On reconnaît dans les lignes précédentes la modestie et la fierté que notre savant confrère tirait de ses origines modestes. Il avait, en effet, de bien curieuses affinités avec l'ancien bibliothécaire et la Cour grand ducale de Florence.

***

C'est une bien intéressante figure que celle de Jamerai Du Val. Champenois, issu d'une famille irlandaise réfugiée en Champagne, il affectionnait la Lorraine et surtout Nancy plus que sa province natale.

Né en 1695 à Arthonnay, petit village du canton de Cruzy-le-Châtel, dans l'Yonne, son nom de famille était *Jamerey* et non Jamerai (1). Son prénom, Valentin, était d'ailleurs celui de son père et de son parrain, ainsi qu'en témoigne l'acte de naissance publié par M. Henri Lepage (2). Le nom de Du Val lui fut donné par le Duc Léopold de Lorraine pour rappeler le souvenir du lieu

(1) Nous conservons cependant l'orthographe Jamerai qui a été adoptée par tous ceux qui ont écrit sur ce personnage.

(2) *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, XXVII[e] année, 1878, pp. 250 et 251.

L'acte de baptême est ainsi conçu :

« Valentin-Jamerey, fils de Valentin et d'Anne Morizot, a été baptisé le 24 avril 1695. Parrain : Valentin Munier; marraine : Magdeleine Morizot.

« Signé : J. REGNARD. »

Digitized by Google

où deux de ses fils, les princes Léopold-Clément et François-Étienne, l'avaient rencontré dans une vallée de la forêt de Vitrimont, près de Lunéville, où il surveillait le troupeau de l'Ermitage de Sainte-Anne.

Je n'ai garde de refaire l'histoire de cette rencontre et de la vie de Jamerai Du Val. Elle nous entraînerait trop loin de notre sujet, mais la véritable orthographe du surnom, devenu le nom de Jamerai, est « Du Val » qu'il faut écrire en deux mots. Il signait d'ailleurs de la sorte, et son *ex-libris*, très curieux et des plus rares, porte les mêmes indications.

Bibliothécaire du Duc Léopold en 1719, puis en 1730, Professeur d'histoire et de géographie et d'antiquités à l'Académie de Lunéville fondée par Léopold pour l'éducation des fils des nobles lorrains ou étrangers, Jamerai Du Val quitta la Lorraine en 1737 pour se rendre à Florence; la Toscane ayant été échangée contre le Duché de Lorraine par le Duc François-Étienne devenu dès lors Grand-Duc de Toscane. C'était l'aboutissement fatal de la politique imprudente à l'égard de la France des derniers Ducs de Lorraine. La « passion » du Duché se terminait par l'abandon de ses Princes. L'année 1737 sonne comme un glas dans l'Histoire de la Lorraine indépendante et glorieuse!

Sollicité, dit-on, par le nouveau souverain du Duché : le roi Stanislas, Jamerai Du Val refusa de rester en Lorraine. Il parle dans sa lettre du 4 juin 1741 de « l'expulsion » de son pays, mais le mot paraît excessif; ce fut de son plein gré qu'il partit pour Florence.

Si l'on en croit son biographe Digot (1), J. Du Val aurait suivi sa Bibliothèque à Bruxelles où il serait resté jusqu'en septembre 1737. Cependant, il est certain qu'il ne s'embarqua pas à Ostende, puisque dans sa lettre du 2 octobre 1737, écrite sans doute de Nancy à son ami Fachet à Lunéville, pour lui annoncer son départ en

(1) Notice biographique et littéraire sur Valentin Jamerai Duval, par M. Aug. Digot. *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, 1847).

Digitized by Google

Toscane, il lui dit : « Nous partons Lundy prochain pour Commercy, Ligny, Joinville, Dijon, Chalon, puis vogue la galère ! » Il embarqua sans doute à Châlon-sur-Saône pour descendre la Saône et le Rhône par bateau — le coche d'eau — comme on l'appelait, jusqu'à Marseille et de là par mer jusqu'à Florence où il arriva, selon Digot, le 25 novembre, après s'être arrêté à Turin pendant dix-huit jours. Nous allons le retrouver à Florence.

***

Le correspondant de Du Val à Lunéville était « le Sieur Fachet, valet de chambre de S. A. R. le Grand-Duc de Toscane ». Il habitait rue de Villers.

Nous ne savons que bien peu de choses sur ce personnage qui paraît avoir été le correspondant de personnalités lorraines émigrées soit en Toscane, soit à Vienne où elles avaient suivi le Duc, devenu Grand-Duc, puis Empereur. Il était à la fois leur commissionnaire, le receveur de leurs rentrées d'argent, et aussi et surtout, avec le baron de Pfüstchner, qui était l'ancien précepteur du Duc François, devenu son conseiller très écouté et très influent, « le gazetier » de Lunéville. Il rapportait au baron de Pfüstchner tout ce qui se disait, tous les « potins » de ce petit personnel abandonné par le Prince et malheureux, privé de ses gages et même créancier du Duc qui n'avait pas payé les arrérages dûs depuis deux ans. Une lettre de la Duchesse Élisabeth-Charlotte au Maréchal de Belle-Isle, Lieutenant général des Trois-Évêchés pour le Roi de France à Metz, est catégorique et nettement accusatrice pour son fils.

Les lettres de Fachet étaient souvent lues par le Duc, ainsi que le rapporte le baron de Pfüstchner dans une lettre inédite à Fachet, datée du 22 octobre 1733 (1).

***

(1) Voir page 60, note 4.

Digitized by Google

Mais la correspondance de Jamerai Du Val avec Fachet est des plus curieuses. Il y est question de tout : politique, détresses, espérances, événements de cour, jugements sur les Princes et les courtisans. Elle donne une idée de ce que pouvait être la vie des Lorrains qui s'étaient volontairement exilés en Toscane, où ils escomptaient de nombreux profits et où ils ne trouvèrent que désillusions. Ses rapports avec les Toscans, étant donnée la constitution mentale, la psychologie si différente des deux peuples, devaient fatalement amener des difficultés graves.

La discorde entre le Prince de Craon, chef du Conseil suprême de la Régence et le comte de Richecourt, chef du Conseil des Finances, n'était pas faite pour apaiser les tristesses des Lorrains. Il faut lire dans le travail si remarquable de M. Henry Poulet le récit coloré et précis des dissensions violentes des deux personnages. Le milieu courtisan s'y montre bien tel que le laisse entrevoir, assez crûment d'ailleurs, Jamerai Du Val (1).

Cependant, fécondée par les qualités d'énergie, de travail et de méthode des Lorrains, combien le Grand-Duché eût gagné à l'harmonie et à la bonne entente.

Au fond, nous ne pouvons que constater l'échec total du gouvernement lorrain en Toscane par suite de la méconnaissance absolue de la psychologie florentine et de la mésentente d'un grand seigneur, le Prince de Craon et d'un administrateur, d'un intendant très entier de caractère, volontaire, têtu, souvent maladroit et malavisé : le comte de Richecourt (2).

---

(1) *Revue Lorraine illustrée*, 4e année, n° 4.

(2) Notre confrère M. P. Boyé, pour qui le XVIIIe siècle en Lorraine n'a pas de secret, a bien voulu nous communiquer quelques renseignements sur certains personnages cités par Jamerai du Val. Nous le remercions très vivement de son amabilité.

Digitized by Google

LETTRE I

Mon Cher Amy (1).

Certains étrangers que j'ay rencontrés avec surprise au milieu des rues de Nancy vous remettrons un billet doux de ma façon que je vous prie de faire rendre au dévoué frère Apollon (2), soit par un de ses confrères ou par quelque autre. Mais avant que de luy procurer cette satisfaction, vous pourrés faire la lecture de ce billet à mon ami le S^gr^ Sganarelle (3), à M. Sondini (4), aux deux amis qui en sont les porteurs, à vous-même, et au deux compagnon dudit frère Apollon. Ensuitte vous la cachetterés et l'enverrés dans 7 ou 8 jours à son adresse. M. Va-

---

(1) Nous reproduisons intégralement l'orthographe et la ponctuation de Jameral du Val.

(2) Il n'a pas été possible de déterminer la personnalité indiquée par **Jameral** Du Val sous le nom de « *frère Apollon* ».

(3) « SGANARELLE » désignait sans doute *Dupré* artiste en jardins, cultivant « l'art de la Quintinie » dit Du Val dans sa Correspondance. Il ne faut pas s'étonner des pseudonymes que donne Du Val fréquemment à ses amis. Peut-être, faut-il y voir le souci de dérouter le « cabinet noir », l'inquisition épistolaire que la Maison d'Autriche avait érigé en véritable système de gouvernement? La famille La Tour et Taxis qui avait reçu des Empereurs le privilège des transports de ettres était acquise entièrement aux Habsbourg.

Jameral Du Val, dans une grande partie de sa correspondance adressée de Vienne et que nous publierons un jour, craignait tellement le indiscrétions qu'il en arrivait parfois par son emploi de sous-entendus à rendre ses lettres presque incompréhensibles. Le baron de Pfüstchner s'en plaignait un jour à Fachet (Lettre inédite).

Du Val signait parfois ses lettres : le seigneur Géronimo. — Il désignait Vayringe sous le nom de Géronte; Héré sous celui d'Arnolphe.

(4) Il s'agit de *Sonini* (Nicolas), vraisemblablement, d'origine italienne, successivement officier de M. le marquis de Spada, puis parfumeur et distillateur de S. A. R. à Lunéville, puis seigneur de Manoncourt dont le fils Nicolas-Sigisbert fut successivement conseiller du Roi et receveur des Finances (Denis) (État civil de Lunéville).

Digitized by Google

telot (1) en aura une copie dont je luy feray moi même le commentaire. Je crois que nous partons Lundy prochain pour Commercy à dessin d'y recevoir les commissions que S. A. R^le M^me nous destine pour mon ancienne voisine et de là nous irons coucher à Ligny pour nous rendre à Joinville, à Dijon, à Châlons et puis vogue la galère. Fasse le ciel que je puisse bientôt vous revoir dans la grande hesperie pour avoir le plaisir d'aller voir ensemble les murs de Salente (2). Les charitables soins de nos tuteurs m'ont obligé à emprunter 50 Louis neufs. Si la reddition étoit aussi aisée que l'emprunt cela seroit bien bon, mais quelque fois c'est le diable (3). Je vous enverrai au 1^er jour une petite lettre pour M. de Pfutzchner (4). Si vous aprenés soit par ricochet, soit autre-

---

(1) VATELOT. Jean-Baptiste *Vatelot*, de Bruley, né vers 1690, mort le 20 août 1748, prêtre, chanoine de la cathédrale de Toul (1733), préposé à la conduite des Écoles du Diocèse, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Doctrine chrétienne (Cf. sur lui : Abbé Eugène MARTIN, *Histoire des Diocèses de Toul, Nancy, Saint-Dié*, t. II, pp. 510 et 511).

(2) Il semble bien que dans ces conditions et quoi qu'on en ait dit. Jamerai du Val n'avait pas accompagné la bibliothèque ducale à Ostende Comme nous avons eu l'occasion de le faire remarquer, il prit sans doute à Châlon-sur-Saône le « coche d'eau » pour descendre la Saône, le Rhône jusqu'à Marseille où il s'embarqua pour Livourne.

(3) L'intendant du duc François ne paraît pas s'être soucié des frais de voyage des Lorrains qui abandonnaient cependant la Lorraine pour suivre le Prince.

(4) Il s'agit du *baron de Pfützchner*, fils d'un modeste maître d'école de Würzbourg, venu à Lunéville comme professeur de langue allemande. En 1718, au baptême de la fille de Jean Melchior de la Haye, il est dit « gentilhomme de la chambre de M^grs les Princes de Lorraine ». Le duc Léopold paraît avoir eu une grande confiance en lui. Dès 1712, il l'envoya à Utrecht avec M. le Bègue, garde des Sceaux, et le procureur général Boursier pour veiller aux intérêts de la Lorraine (DIGOT., *Histoire Lorraine*, VI, p. 67).

L'ascendant qu'il prit sur le Prince François dont il était sous-gouverneur fut tel que, avec Toussaint, le secrétaire de ce Prince, il ne quitta plus ce dernier et l'accompagna à Vienne où il mourut.

La politique laissait l'Empereur François tout à fait indifférent. Ce fut sans doute une des raisons qui déterminèrent l'Empereur Charles VI à lui donner la main de sa fille Marie-Thérèse. Seules les « affaires » l'intéressaient et il avait une avidité d'argent extraordinaire : « Pour ses domaines, fabriques, spéculations, banques, maga-

Digitized by Google

ment que le billet doux cy dessus mentionné ait mis le frère Apollon de bonne humeur faites moi le plaisir de m'en donner avis à Florence, en adressant votre lettre au S^r Thierry (1) comme j'adresserai les votres à M. de Molitori (2). Adieu mon cher ami, mille respects à ceux à qui je dois ce respectable titre et surtout à M^lle Fachette et aux deux petits bibis.

Le 2 octobre 1737.

A

Monsieur Fachette, Valet de chambre de S. A. R^le le Grand Duc de Toscane,

à Lunéville.

---

sins et monts-de-piété, François avait un petit gouvernement. Un de ses anciens précepteurs, Pfüstchner, en administrait la partie judiciaire et contentieuse et son ancien chambellan Toussaint dirigeait la partie financière. Chaque matin, à son lever, ils lui présentaient un rapport et le monarque aussi bien que ses agents en examinaient les plus petits détails. » (Voir MICHIELS, *Histoire de la politique autrichienne depuis Marie-Thérèse*, p. 83.)

A Vienne, le baron de Pfüstchner recevait les placets destinés à l'Empereur, ils lui étaient envoyés de Lunéville par le Sieur Fachet. Nous publierons un jour la correspondance du baron de Pfüstchner qui est en notre possession. Elle est des plus intéressantes et des plus curieuses au sujet du Duc François, de son entourage et des anciens serviteurs du Duc Léopold restés à Lunéville après la cession du Duché à la France.

Le baron de Pfüstchner qui avait assisté à la rencontre de Jamer.i Du Val et des Princes Léopold Clément et François, fut très bon pour Du Val. Celui-ci l'appelle d'ailleurs son « mécène », son « père nourricier », malgré qu'il ne lui ménage guère ses boutades, ses sautes d'humeur qui sont l'apanage de l'ancien berger de Sainte-Anne. Il garda toute sa vie une profonde reconnaissance au baron de Pfüstchner.

(1) Le sieur THIERRY, Jean-François, de Thiaucourt, secrétaire du cabinet de Léopold et de François III, anobli le 7 février 1729.

(2) *Molitori*. Il s'agit de Urbain-François de Molitoris, secrétaire intime de Léopold, conseiller d'État le 5 février 1724.

Digitized by Google

LETTRE II

A Florence, le 7 juin 1739.

Monsieur et cher ami,

Je ne vous écris qu'à la hâte, une autrefois je seray un peu moins concis. M. Thiery m'a rendu la lettre que vous m'aviés destiné et m'a dit que vous pourriés vous servir de la même voie. Lorsque vous voudriés m'écrire, elle me paroit très sûre. J'ay apris ces jours passés que la lettre que j'avois écrite au curé de chez nous accompagnée de quelques autres papiers dont j'avois chargé un particulier qui s'en retournoit en Lorraine, avoient été supprimées à Turin, mar la seule raison qu'elles n'étoient pas à la poste (1). Il est vray que le porteur qui étoit un pauvre soldat eut le malheur d'être fouillé et qu'on luy trouva quelques bas de soye de contrebande. J'ay bien peur que les princes ne s'avisent un jour de mettre la vertu et le mérite au nombre des marchandises proscrites, cela arrivera sans doute si quelque maltotier leur en fournit le projet (2). Quel dommage mon cher ami que vous n'avès pas 8 ou 900 fr. de rente de votre propre

(1) Il s'agit d'une correspondance adressée à l'abbé Regnard, curé d'Arthonnay, paroisse natale de Du Val. Nous possédons quelques lettres de ce prêtre. J. Du Val servait par son intermédiaire une pension à sa mère, la seule personne de sa parenté à laquelle, écrivait-il, il était attaché.

(2) Il faut faire quelques réserves sur les jugements portés par J. Du Val sur les Princes et la Cour. De par ses origines et son éducation, Du Val avait un caractère assez aigri, ombrageux, rude; il se traitait lui-même « d'ancien sauvage » (Lettre du 25 mai 1765 à Anastasie Sokoloff). Celle-ci lui écrivait en l'appelant « aimable et soupçonneux berger d'Austrasie ». Le baron de Pfüstchner écrivait le 15 janvier 1733 à Fachet (lettre inédite) à propos de J. Du Val : « ... Le bois de Sainte-Anne a laissé en luy et ses façons, quelque chose de brusque que je doute que jamais il ne s'en pourra entièrement dépouiller. »

Digitized by Google

fond, pour vous mettre en droit de mépriser la Cour, autant qu'elle le mérite, pour y réussir parfaitement, il vous suffiroit de la bien connaître et d'être équitable. Je suis heureux de voir que la moitié des Lorrains ont souhaitté de voir la Cour de Florence pendant le séjour qu'elle y à fait. Ils s'imaginent sans doute qu'elle ressemble encore à celle qu'ils ont vus autrefois briller parmy eux (1). Si cela est vous pouvés les asseurer de ma part que leur erreur approche de l'absurdité. Je n'en dis pas davantage, mais s'ils veulent attendre encore un très petit nombre d'années, j'auray soin de les faire abjurer leurs opinions. Il est vray que je ne leur parle jamais de la Grande Duchesse (2) qu'avec enthousiasme. Oui, je puis dire que j'ay vu la bonté, la modestie, la générosité et toutes les perfections qui embellissent la vertu éminemment réunies dans la personne de cette Auguste princesse. Pour ce qui est de Mrs les courtisans je les ay fort peu fréquentés, mais je crois que l'esprit de duplicité, de cabale et d'intrigue les anime au suprême degré. J'ai vu le dictateur Toussaint (3) bouffi d'orgueil et

---

(1) La Cour du Duc Léopold à Lunéville, père du Grand-Duc de Toscane François, époux de Marie-Thérèse.

(2) *Marie-Thérèse* d'Autriche, épouse du Grand-Duc François de Lorraine.

(3) *Toussaint* (François-Joseph), fils du secrétaire de la légation de Lorraine en France et en Angleterre, était né à Dieuze. Il s'établit dès sa jeunesse à Vienne, fut de bonne heure secrétaire du Duc François qui le prit en affection et le combla de faveurs. Il le fit baron de l'Empire, et conseiller intime. Il devint bientôt son premier ministre. (H. POULET, *Revue Lorraine illustrée. Les Lorrains à Florence*, p. 70.) Voir *p.* 60, *note* 4, *le rôle joué par Toussaint dans les affaires financières de l'Empereur.*)

A Florence, il était l'homme de confiance du comte de Richecourt, chef du Conseil des finances du Grand-Duché. Le Prince de Craon, chef du Conseil suprême de la régence, qui le détestait autant que le Comte de Richecourt, l'appelait « un être malfaisant ». Lorenzi, qui était Ministre de France à Florence, écrivait à Amelot [Archives des Affaires étrangères. Toscane, t. 97, cité par H. POULET, *op. cit.*, p. 70, note 2] la lettre suivante : « ... Le Grand-Duc François de Lorraine garde décidément ses ministres... Vous savez, peut-être, qu'il (le Grand Duc) a eu le malheur d'être si peu instruit, qu'il a bien de la peine à lire ce qui est écrit à la main et qu'il sait si peu écrire que

Digitized by Google

d'arrogance comme un autre Aman, tandis que tout rampoit sous ses ordres. J'ay eu l'audace de le mépriser, quoique il l'aye rencontré 9 ou 10 fois. J'ay dédaigné de le saluer et me suis mocqué hautement de ceux qui alloient prostituer leurs hommages dans son antichambre. Je crois que s'il peut me rendre quelque bon service clandestin, il n'y manquera pas. Je ne doute point même qu'il n'en ait déjà fait la tentative, mais quand il réussiroit. je m'en embarrasserois fort peu. La liberté dont je jouïs, mon peu d'ambition et la frugalité sont pour moi des trésors, moins casuels que son opulence. En vérité il est étonnant qu'ayant connu combien ce pigmée est ennemi du vray mérite et combien il est attentif à l'écarter, vous ayés espéré d'être rétabli dans votre premier emploi, un espoir si mal fondé prouve manifestement que vous n'êtes pas bien au fait du rituel de la Cour, pour moi je n'en aye jamais été la dupe. Je souhaite avec la plus vive ardeur vous voir dans ce pays cy, mais à condition que vos 900 livres fussent changées en autant de florins et que vos yeux fussent à l'épreuve de l'air corrosif de Florence ou on diroit que tous les aveugles de l'Europe se sont donné le rendes-vous (1). On m'apprend que les Lorrains regardent la Toscane avec envie depuis que les gages de 4 ou 5 personnes ont été augmentés, mais que cette générosité ne les éblouisse pas, je puis les asseurer quelle est très bornée et que si ceux qui en jouissent étoient libres de retourner à leur premier état, il y en a peu qui ne s'en retournassent avec plaisir. Il est vray que le changement des affaires, que l'Introduction de la ferme (2) a produit a été favorable a plu-

---

lorsqu'il est obligé de le faire, c'est M. Toussaint qui lui conduit la main. ».

Le Comte de Richecourt et Toussaint, son principal suppôt, finirent par ruiner le Prince de Craon dans l'esprit du Grand-Duc et obtinrent son rappel en 1749.

(1) Interprétation vraisemblablement excessive de J. Du Val. Ce n'est pas « l'air corrosif » de Florence qui devait entraîner la cécité, mais sans doute la variole qui était endémique à cette époque un peu partout et notamment dans l'Europe méridionale.

(2) Voir sur la Ferme générale, p. 83, une lettre en date du 22 mars 1739 de M. Thiery à Fachot. Le Comte de Richecourt avait licencié

Digitized by Google

sieurs scribes, entrepreneurs, rats de caves et maltôtiers, mais que l'on m'indique un pays où ces sortes de gens n'éclaboussent pas les personnes de mérite. Mr de la Gorge (1) ou quelqu'autre vous remettra au mois de Juillet prochain 40 ou 50 livres pour être employés à payer des ports de lettres, des arbres, semences, et autres choses de cette nature. Témoignés à notre ami le Sieur Sganarelle (2) combien ie suis pénétré de reconnaissance pour les ..... et arbustes qu'il m'a procurés, leur espèce est unique en Toscane où ils viennent à merveille et où ils me causent un plaisir que personne n'ignore, pas même l'Incomparable Archiduchesse à qui j'en ay parlé plusieurs fois, ce qui me fâche c'est que je ne pourray discerner ces arbustes que lorsqu'ils porteront des fruits, parce que les étiquettes qu'on leur avoit attachés pour les distinguer étoient totalement pourries lorsque M. Evre me les aporta. Demandés à M. Duprès s'il s'en souvient et faites moi le plaisir de me le marquer. Lorsque vous irés à St Anne (3) remarques un peu comment se porte le frère Zozime, les hayes vives, les arbres, et particulièrement ceux qui sont plantés devant la chapelle, et entre autres les Sorbiers et les Alisiers. A Dieu mon cher amy, mes respects à Mlle Fachette et à M. et Mlle Sondini que j'espère revoir un jour.

V. J. Du Val.

---

le personnel des Finances du Grand-Duché et avait affermé pour 5 ans les recettes de l'État à une Société constituée par des Français J. B. Lambert et Cie, que le Lorrain O'Kelly avait engagés à Paris prirent la Ferme moyennant une somme de 4.220.450 livres florentines dont 2.800.000 étaient chaque année remises au Grand-Duc. Le reste, soit 1.420.450, devait être utilisé pour les besoins de l'État. Les ressources de la Ferme consistaient dans les droits sur le tabac et le sel, les douanes, le revenu des domaines, des postes et de la monnaie.

H. Poulet, à qui nous empruntons les détails ci-dessus, ajoute que cette institution produisit d'excellents résultats.

(1) Pierre-Joseph de la Gorge, gentilhomme ordinaire de S. A. R (Denis, état civil, p. 109).

(2) Sganarelle = Dupré (Voir p. 59, note 3).

(3) L'Ermitage de Sainte-Anne au confluent de la Vezouse et de la Meurthe. Le frère Zozime était un des ermites pour lequel Du Val avait la plus grande affection.

Digitized by Google

En marge.

Votre nièce se porte fort bien et il paroit qu'elle se tire d'affaire.

L'adresse est ainsi indiquée.

A Monsieur.

Monsieur Fachette valet de chambre de S. A. R^le^ de Lorraine Grand Duc de Toscane.

Loraine par Paris. A Lunéville.

LETTRE III

A Florence, le 6 mars 1740.

Monsieur et cher amy,

En attendant votre agrément, votre nièce a jugé à propos de se marier le Dimanche gras à 6 heures du soir, le petit abbé Carle en a fait l'office car il est le grand marieur des Lorrains, et en qualité d'aumônier du régiment, il exerce ses fonctions indépendâment des curés. M. Voirin mari de votre nièce a un frère nommé Augustin Voirin chamoiseur à Blâmont qui devoit luy faire toucher icy un millier de livres. Comme il y à longtems qu'il n'en a recu des nouvelles Marianne vous prie de vous informer si par hazard il ne seroit point mort et de luy faire savoir ce qui en est.

Il y a près de six mois que M. le Baron de Pfüzchner ne m'a écrit. Je m'imagine que mes vérités l'ont révolté ét qu'il s'amuse à me bouder, c'est temps perdu car j'ay

Digitized by Google

fait vœu d'être sincère et véridique jusqu'au tombeau et même au delà s'il est possible.

Faites moi le plaisir de faire remettre en main propre au frère Zozime la lettre qui luy est adressée et d'envoyer à la poste celle qui est destinée pour M. Vatelot.

Malgré l'absence du souverain, les florentins n'ont pas laissé de se divertir de leur mieux pendant ce carnaval (1). Leurs mascarades sont fort ingénieuses, et rien n'égale la propreté et la richesse de leurs habits de masque. Nos lorrains se sont aussi avisés de vouloir figurer, mais en vérité, ils faisoient pitié. C'étoient de vrais chiantslits, il est vray que pour la somptuosité de la table, ils l'emportent infiniment sur les Toscans. Cela s'apelle viser au solide et courir au plus pressé. Je voudrois mon cher amy que vous connussiez à fond le caractère et le génie du peuple Etrurien. En général il est extrêmement beau, très paisible et très spirituel, mais je voudrais de tout mon cœur ignorer l'horrible indigence qui en accable un bon tiers. Avant cette notion, je n'avais qu'une idée très imparfaite de la misère. Le prince de Craon (2) part à la

(1) « Le carnaval ne portait pas bonheur aux Lorrains : Déjà dans la soirée du 9 février 1738, des gardes du Duc, pour fêter le carnaval, n'avaient rien trouvé de mieux que de se déguiser ridiculement en soldats espagnols et toscans. Quelques-uns de ces derniers trouvèrent la plaisanterie de mauvais goût et les huèrent; furieux, les Lorrains dégainèrent, rossèrent les promeneurs qui avaient pris parti pour les soldats nationaux, envahirent le couvent des Dominicains où s'était réfugié un de ces soldats, et comme une avalanche brisèrent tout ce qu'ils rencontraient, n'épargnant même pas l'église qu'ils mirent à sac. »

H. POULET, *op. cit.*, p. 42.

(2) Marc de Beauvau, Prince de Craon et du Saint-Empire, grand d'Espagne de la 1re classe, chevalier de la Toison d'or; Grand Écuyer et Chef du Conseil de Régence du Grand-Duché de Toscane à Florence. Ce sont les titres indiqués sur la mention du décès de sa fille Thècle de Beauvau, Dame et Comtesse de Remiremont (Denis, État civil, 1748).

Il avait épousé le 16 décembre 1704, alors qu'il était simplement Messire Comte de Craon, Seigneur en partie de Fléville, Tomblaine, Essey et Dommartemont, grand Maître de la garde-robe de Son Altesse Royale, Demoiselle Anne Marguerite, fille d'honneur de S. A. R. Madame, fille de haut et puissant seigneur. Messire Melchior de Ligneville, etc... qui devint la favorite du Duc Léopold. Nous publierons un

Digitized by Google

fin de ce mois pour aller recevoir à Rome l'ordre et l'habit de la Toison d'or. Son fils le Prince de Beauveau a passé le carnaval à Venise, luy et son *amplissime* frère (1) doivent s'en retourner au printemps prochain, l'un à son église, l'autre à la tête de son nouveau régiment des gardes qu'on a créé en sa faveur. Aujourduy à 6 heures et demie du matin nous avons ressenti deux secousses de tremblement de terre si violentes qu'une partie des cloches de la ville en ont sonné pendant quelques minuttes. C'est tout l'effet que ce phénomène a produit excepté la peur qu'il a causé dans l'âme des plus timides. Si M. Groselier (2) est

---

jour une nombreuse série de documents inédits et curieux sur la famille de Beauvau-Craon.

A la mort du Duc Léopold, le Prince de Craon avait, comme beaucoup de seigneurs lorrains, hésité à suivre la fortune du Duc François et, au mois d'août 1738, il demanda au cardinal de Fleury, premier ministre du roi de France Louis XV, une Compagnie dans un régiment français pour son fils Charles-Just.

Chargé de prendre possession du Grand-Duché de Toscane au nom de son maître, le Grand-Duc François de Lorraine, Henry Poulet (*op .cit.*) rapporte qu'on le réclamait en vain, mais il ne se pressait pas. En mission à Versailles, il prenait plaisir aux fêtes données en son nom, et il partit à regret s'en aliant à petites journées. Il arriva à Florence le 3 juin 1737. Le Comte de Richecourt, qui devait présider le Conseil des Finances arriva fin août 1737 également. L'entente entre les deux personnages ne dura guère. Craon, très grand seigneur, était rempli de courtoisie à l'égard de la noblesse, des savants et des lettrés florentins. Le Comte de Richecourt, blâmait les ménagements du Prince et, dès l'arrivée du Grand-Duc François de Lorraine, il s'employa de toutes ses forces, ainsi que Toussaint, son collaborateur, à détacher le Grand-Duc de Toscane, du Prince de Craon. Ce dernier, rapporte Henry Poulet (*op. cit.*), d'après la correspondance de Lorenzi à Amelot, ne parut guère à la Cour pendant le séjour du Souverain. Il était d'ailleurs souffrant depuis six semaines et il était profondément découragé des attentions de François pour Richecourt. Après avoir demandé plusieurs fois son rappel, il l'obtint en 1749. Il avait résidé douze ans en Toscane, et mourut le 11 mars 1754.

(1) François-Vincent-Marc *de Beauvau*, né à Lunéville le 23 janvier 1713. Primat de Lorraine à l'âge de neuf ans. Il mourut à Paris le 29 juin 1742. Il était extrêmement gros [Luynes, cité par Poulet, *op. cit.*, p. 132.

(2) En 1735, au 31 août, au mariage de sa fille, *M. Groselier* est dit : « Trésorier des troupes de S. A. R. En 1746, date de sa mort, il est dit : « Secrétaire en chef et garde-minutes des Finances » (Denis État civil, p. 156).

Digitized by Google

à Lunéville faites moy le plaisir de luy témoigner le profond respect que sa probité m'a inspirée. Le procédé qu'on a tenu à Vienne à son égard est tout à fait indigne. Je n'ay pu m'empêcher d'en exposer mon sentiment, qu'il ait plut ou non, c'est de quoi je m'embarrasse peu. J'ay satisfait mon penchant pour la Justice et cela me suffit. Mes respectueux compliments à M. et à Mme Sondini (1) à Mlle La Marche (2), à Mlle Fachette et aux petits Bibis (3).

LETTRE IV

A Florence, le 29 may 1740.

Monsieur et cher amy,

Ne vous donnés aucun mouvement sur ce qui regarde Mme de Juvrecourt (4) cette commission ne presse point

---

(1) Voir *Sonnini*, p. 59, note 4.

(2) *Mlle de la Marche*. Première femme à S. A. R. Madame Douairière de Lorraine, décédée le 10 avril 1752 (Denis *op. cit*,).

(3) Ce sont les enfants de Fachet. Ce terme de « Bibis » est employé très souvent par J. Du Val dans sa Correspondance. C'est un mot affectueux. Anastasie Sokoloff était pour lui une Bibi, de même Mlle de Guttenberg. Sa mère était également une Bibi.

V. J. Du Val correspondit pendant treize ans avec Mlle Anastasie Sokoloff, femme de chambre de l'Impératrice de Russie dont il avait fait la connaissance à Vienne. Mgr le Prince de Galitzin, ambassadeur de Russie à la Cour d'Autriche, avait bien voulu faciliter à Du Val les moyens d'entretenir cette correspondance qui est fort curieuse et qui a été publiée par Kock dans une édition devenue rare.

Mlle Anastasie Sokoloff se maria avec M. de Ribas, chevalier de Malte et colonel au service de la Russie.

(4) *Mme de Juvrecourt*. Il s'agit probablement de Madame de Juvrecourt, femme de Massire Joseph-Claude de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur de Bathlémont, Andilly et Art-sur-Meurthe, Lieutenant-Colonel pour le service de S. A. R. et Capitaine au régiment de ses Gardes (Denis, *op. cit*).

Digitized by Google

et peut se différer jusques à ce que l'occasion et la commodité se présentent d'elles-mêmes. Vous avés eu raison de croire que la lettre du Sr Tranchant (1) n'étoit pas une lettre de change le galant homme en achetant une maison qui luy a coûté 700 livres s'est avisé d'employer mon secours pour la payer. Si toutes ses pensées et ses actions sont aussi inutiles que celle-cy, oh! quel compte il aura à rendre un jour. La reconnaissance et la piété m'imposent des loix à l'égard de ma mère, auxquelles ie ne dérogeray jamais. Mais la nature ne m'a jamais parlé en faveur de la parentaille, c'est bien assés que dans le cas d'une indigence pressente, l'usage, plutôt que la raison, leur accorde la préférence.

J'ay reçut une lettre du frère Zozime qui m'aprend tout ce que regarde Ste-Anne. Il paroit que ce laborieux archimandride n'a pas envie de thésauriser, par la dépense qu'il fait pour embellir et améliorer son séjour. Il se plaint que les pierres sont fort chères, si elles n'étaient pas si dures icy, je tacherai de luy en procurer quelques toises. Je veux pourtant me cotiser en faveur de son travail et comme après la St Jean prochaine, il m'adviendra une autre échéance de 150 livres vous pouvés délivrer audit frère une somme de 31 livres. J'avais déjà pensé à ce que vous m'avez marqué au sujet de votre frère Adiner. Il serait plus que capable de remplir l'emploi de commis pourvu qu'au préalable il put s'expliquer en italien avec les ouvriers, mais j'ay observé que le Sr Jadot (2) destinoit cet emploi à son domestique nâtif de

(1) *Le Sieur Tranchant.* Il s'agit sans doute de transactions relatives à la maison familiale de J. Du Val à Arthonnay, auxquelles avait été mêlé le Sieur Tranchant, ainsi qu'il semble résulter d'une lettre de ce dernier à Fachet (Lettre inédite).

(2) *Jadot*, architecte ordinaire du Grand-Duc François III qu'il avait suivi de Lorraine en Toscane. Directeur général de ses bâtiments dans le Grand-Duché; il passa ensuite au service de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse qui le fit agréger à la noblesse des Pays-Bas.

Jadot paraît avoir eu une assez grosse fortune. Il prêtait de l'argent au Prince de Craon en Toscane. Il lui avait avancé une somme de 54.546 livres 11 s. 10 d. [État des dépenses et recettes du Prince dressé par son intendant à la date du 31 juillet 1749] [inédit].

Il acheta au Prince de Craon pour la somme de 95.000 livres la

Digitized by Google

Commercy qui est véritablement un garçon fort entendu qui écrit et dessine bien et qui est tout à fait du goût de son maître. Tout cela mon cher ami ne sont pas des obstacles faciles à surmonter. D'ailleurs (et ceci soit dit entre nous) je remarque que nos Lorrains sont très peu disposés à se rendre service les uns aux autres, je suis à portée d'en juger, et ie sais à ce sujet des choses que je voudrais bien ignorer. Comme le S^r^ Jadot fera quelque séjour à Lunéville, ie ne serois pas fâché que vous luy parlassiez de votre situation équivoque. Je vous avertis qu'il a un très grand ascendant sur l'esprit du S^r^ Toussaint et qu'il est en état de vous rendre service, mais faites fond sur ce que j'ay déjà dit plusieurs fois, qu'il est plus aisé de subsister en Lorraine avec 600 livres qu'ici avec 400 florins, cela semble un paradoxe, c'est pourtant l'exacte vérité. L'étude des livres est souvent un obstacle à l'étude du monde. J'ay été assez heureux pour concilier l'une avec l'autre, et j'ay trouvé que celle-cy étoit infiniment plus utile que la première. C'est en vertu de cette connoissance que j'ay prévu que vous ne feriés jamais fortune auprès de la personne des princes. Vous n'êtes ni flatteur, ni imprudent, ni turlupin. Sans ces talents, il est rare de réussir auprès d'eux. quiconque entreprendra de leur plaire par le mérite et la vertu seule risquera de jouer un rôle aussi équivoque et aussi indécis que celui de notre trembleur et timide mécène (1), de tels personnages ne sont point faits pour obtenir la faveur des grands. Il en est de ces faveurs, comme de ces fruits qui naissent sur le sommet des rochers inaccessibles. Il n'y a que les insectes et les reptiles qui en profitent. J'ay cru longtemps qu'en vous attachant à la chancellerie, ce seroit le moyen de vous attirer les influences de la fortune, mais la constante assiduité, l'expérience et la

---

baronnie de Ville-sur-Issey où il mourut en 1761 (même document).

Il construisit à Florence, près de la Porte San Gallo, l'Arc de Triomphe pour l'arrivée du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse le 20 janvier 1739.

(1) Allusion au *baron de Pfustchner* dont la bienfaisance ne paraissait pas sans doute assez active à *Du Val.*

Digitized by Google

probité de M. Groselier (1) récompensée par la plus vile et la plus sordide ingratitude, m'ont détriompé à cet égard, ayes la bonté de luy présenter mes respects. En lui rendant cet hommage, je m'acquitte de celuy que ie dois au vray mérite et à la vertu. Pour vous mon cher ami, je vous conseillerois de ne point vous décourager, les temps sont successifs parmy l'infinité d'événements qu'ils renferment dans leur sein, il peut s'en trouver qui vous seront favorables. Se ie pouvois contribuer à les faire éclore, je vous proteste que ie n'aurois rien à me reprocher, car c'est avec l'amitié la plus sincère et le dévouement le plus parfait que j'ay l'honneur d'être Monsieur et cher amy

Votre très humble et très obéissant serviteur.

V. J. Du Val.

En Post-Scriptum. — M. Huart dessinateur de M. Jadot doit vous remettre un petit cachet monté en or, une bague montée de même et une paire de bas de Naples de soye crue. Je vous en souhaitte un bon usage. A l'égard de la bague, je crois qu'elle sera trop grande, mais on peut la recouper et la souder à la mesure de votre doigt. Je vous la donne de bon cœur telle que je l'ay. Vous pourrés luy donner la lettre du frère Zozime pour le porter à S^{t}-Anne avec quelques livres que j'y envoye. J'avois dessein d'y envoyer une partie des miens qui me sont inutiles icy, mais ie crains que le port ne coute plus qu'ils ne valent. Lorsque M. Sondini (2) aura receut la caisse qu'on luy renvoye, vous aurés la bonté de luy demander ce qu'elle coute de port et de me le mander. Je me régleray là-dessus. J'auray l'honneur de luy écrire pour luy demander la permission de luy adresser ma caisse, et au cas qu'elle arrive à bon port vous pourrés mettre mes livres dans l'armoire que vous avés chez vous (3), excepté

(1) Grozelier (voir page 68, note 2).

(2) *Sondini.* Lire *Sonnini* (Voir page 59, note 4).

(3) *J. Du Val* semble avoir eu à cette époque l'intention de se retirer en Lorraine auprès de ses chers ermites de Sainte-Anne. Cependant, il devait changer d'avis et plus tard à la date du 18 janvier

Digitized by Google

ceux que je destine pour S[t] Anne, mais cet envoi ne se fera qu'après le retour de M. Jadot.

LETTRE V

Monsieur et cher ami,

J'ay reçu vos lettres et les remerciements que vous me faites au sujet d'une bagatelle qui ne mérite nullement votre reconnaissance. Vous mérités la mienne indépendamment des services que vous m'avés rendus. La probité qui vous distingue est un exemple dont on doit vous avoir de l'obligation. Si par des réalités solides, j'étois en état de luy rendre justice, je feroi voir au siècle étonné que les bonnes qualités du cœur et de l'esprit ne sont pas toujours des perfections inutiles. J'ay parlé au S[r] Jadot au sujet de votre frère Adinet. Sa réponse ressemble un peu à celle de ce bon frère Minime dont la sage distinction s'imposa jadis au fameux Boileau et Racine. J'ignore s'il vous a fait des offres de service et des promesses avantageuses. Je souhaite que des paroles, il passe aux effets et si mes suffrages peuvent l'y engager, vous pouvés compter que dans l'occasion je ne me contenteray pas d'opiner du bonnet. Vous me faites rire mon cher ami en m'insinuant de me glisser dans le temple du Plutus. Je vois par la que vous ne connaissés

---

1749, il écrivait de Vienne à son ami Fachet : « ... Je feray mon possible pour revoir la Lorraine et y rester deux ou trois mois avant de luy dire un adieu éternel. A mon retour à Florence, je marierai Messire Jean avec Lolotte Vayringe, fille aussi respectable par sa piété et sa modestie que par ses heureuses dispositions à conduire sagement un petit ménage. Ce sera un azile pour moi au cas que j'aye le malheur de vivre assez longtemps pour être exposé aux glaces et aux infirmités de la vieillesse. » (Lettre inédite.[Du Val pensait donc, à cette époque finir ses jours en Toscane. Il mourut cependant à Vienne le 3 novembre 177[5], à l'âge de quatre-vingt et un ans (Digot, *op. cit.*, p. 33).

Digitized by Google

pas l'air du bureau de ce pays-cy c'est ce que vous ne scavés pas que le factotum (1) qui est au timon des affaires s'est fait une maxime d'exclure de tout emploi tous ceux qui ne sont point de sa faction? D'ailleurs, quand ie n'aurois pas pour luy tout le mépris qui lui est dû, il suffit pour m'attirer son aversion que quantité d'honêtes gens m'ayant soupçonné d'avoir quelque mérite, c'est un crime qu'il ne pardonne pas aisément et ie crois que votre situation en est une preuve assez convaincante. Mais l'exemple le plus sensible de cette affreuse vérité est celuy de M. Vairinge (2). Vous scavés quels sont les talents et les vastes connaissances dans la méchanique et les autres sciences mathématiques et le relief que ces talents luy donnoient en France et en Lorraine, les Italiens mêmes luy rendent justice à cet égard et conviennent que luy seul seroit capable de dessécher les marais qui rendent inhabitables un des plus beaux cantons de la Toscane, cependant par un tissu d'artifices les plus noirs et les plus envenimés, on a trouvé moyen de rendre cette habileté entièrement inutile au service du Souverain en la laissant dans une parfaite inaction. Pour masquer cette injustice on a assigné à Vairinge une pension de 1.500 florins, dont à la vérité il est fort content, mais outre que cette pension est très

---

(1) Le « factotum » n'était autre que *Toussaint* (voir sur ce personnage la note 3 de la page 63).

(2) *Vairinge* = Vayringe Philippe. En 1722, à la naissance de sa fille, il est indiqué comme « horlogeur et machiniste de S. A. R. » Né à Nouillonpont (Meuse), le 20 septembre 1664, d'abord apprenti serrurier à Metz, il s'établit ensuite horloger à Lunéville. En mai 1720 le Duc Léopold le nomma son horloger aux appointements de 300 livres et le logement. Familiarisé avec la mécanique expérimentale, il enseigna cette science à l'Académie fondée par le Duc Léopold. Spécialisé également dans les questions d'hydraulique, il fabriqua une machine à vapeur destinée à l'épuisement de l'eau dans les galeries de mines, qui fut employée en Bretagne. Louis XV et le Roi Stanislas cherchèrent, après l'annexion, à le retenir en Lorraine, mais, très attaché à la famille ducale, Vayringe suivit le Duc François III à Florence où il ne paraît pas avoir été utilisé suivant ses capacités, notamment pour les travaux hydrauliques destinés à l'assèchement du Pays Pisan et surtout de la Maremme dont la direction ne lui fut pas confiée.

Digitized by Google

casuelle, son dessein en venant icy n'était point d'être réduit à la condition d'un pensionnaire oysif, luy a qui on avoit offert de l'employ tant en france qu'en Lorraine et qui auroit pu faire sa fortune en moins de 4 années s'il eut accepté les propositions que la compagnie des mines de Bretagne luy fit avant notre départ. Si j'avois le plaisir de vous parler de vive voix, je vous mettrois au fait de quantités d'autres mystères d'iniquité dont vous seriés fort étonné, mais au moins ils vous feroit connoitre de quel génie il faut être animé pour faire fortune en Toscane. S'il est vray que votre sort puisse s'adoucir par la naissance d'un prince qui fait l'obiet de nos vœux, je crois que vos espérances pourront se ranimer dans 3 ou 4 mois. On fait à ce sujet les plus heureux horoscopes (1). Je souhaitte que les décrets du ciel s'accordent avec nos foibles conjectures. Votre nièce attend avec empressement les subsides qu'on luy a fait espérer, une partie est destinée à acheter deux vaches qui luy seront certainement d'un grand raport eu égard à la cherté du lait qui se vend ici trois fois plus cher qu'en Lorraine. Comme le S^{r} Voirin est boulanger de la citadelle et de la plupart des Lorrains répandus par la ville, il pourra profiter du pâturage et du fourrage que produisent les fossés et les remparts de la forteresse. Il s'agit donc de leur envoyer de l'argent et au cas où vous en ayès fait la recette. Ils vous prient de le remettre en main seure telle que pourroit être M^{me} Danonville (2) ou autre personnes de connaissance qui doivent venir en Toscane.

Je vous enverray sous peu une quittance de 150 livres pour Nancy dont le payement ne presse nullement, mais au cas qu'on voulut s'acquitter vous joindrés cette somme à celle que vous avés déjà qui sera destinée au soulagement de ma pauvre mère la seule de mes parents à qui

(1) Il s'agit des pensions demandées au Grand-Duc François par les anciens serviteurs de son père le Duc Léopold et aussi le paiement des arrérages. Le Duc François, à son avènement, s'en était complètement désintéressé. Tous ces pauvres gens oubliés à Lunéville espéraient qu'à l'occasion de la naissance d'un Prince, le Grand-Duc se montrerait très libéral à leur sujet.

(2) *Madame Danonville*. Lire M^{me} d'Hassonville.

Digitized by Google

j'aye une obligation réelle. Il est vray que mon dessein n'est pas de lui envoyer plus de 6 ou 7 louis à la fois, mais comme les fonds que j'avois laissé à Mlle de Tallange (1) sont prêt à finir, la petite rente viendra fort à propos pour les remplacer. Je vous prie mon cher amy aussitôt que vous aurés lu la présente d'aller chez notre ami le Sgr Sganarelle (2), le prier de vous accorder une 50 de grains de semence de chenvis (3) que vous insereres dans votre réponse, cet une plante absolument inconnue en Toscane et que ie seray charmé de cultiver dans mon petit jardin. Mille amitiés à Mlle fachette et aux petits Bibis, de même qu'au Sgr et à la Sgra Sganarelle (4). Je suis de toute mon âme votre très humble et très obéissant serviteur.

V. J. Du Val.

A Florence le 10 octobre 1740.

Adresse.

A Monsieur.

Monsieur Fachette valet de chambre de S. A. Rle de Lorraine Grand Duc de Toscane à

A Lunéville.

---

(1) Mlle *de Tallange*, fille de Messire Jean-François de Tallange, conseiller, premier secrétaire du cabinet de S. A. R. (Denis, 1721)

(2) Sganarelle = Dupré (voir page 59, note 3).

(3) Chenvis = Chénevis, graines du chanvre.

(4) Sganarelle = Dupré (voir page 59, note 3).

Digitized by Google

LETTRE VI

A Florence, le 4 juin 1741.

Monsieur et cher amy,

La peinture que vous faites de votre triste situation m'a causé une véritable affliction. Je ne doute point qu'elle ne fut très brillante (1), si la nature vous eut fait naître grossier flatteur ou bouffon; mais ne vous ayant donné pour apanage que de la probité, des sentiments, du mérite et de la vertu, il n'est pas étonnant que vous restiez à l'égard de tels défauts ne doivent pas cependant vous décourager. Il faut luter contre le mauvais sort, continuer vos instances et vos suppliques et résister aux rigueurs de la froide morale dont on veut vous engourdir. Il est vray que rien ne vous est moins favorable que les tems orageux où nous sommes, mais ces nuages formés par l'iniquité et la plus monstrueuse perfidie ne seront pas éternels dans le monde politique comme dans le phisique le calme succède aux tempêtes. A la vérité celle qui nous agite me paroit des plus violentes et si Dieu ne confond les noirs desseins de ceux qui aspirent à être plus despotiques sur terre qu'il ne l'est dans le ciel la pieuse mais trop crédule et trop léthargique maison d'Autriche court risque de faire naufrage (2). Je ne sçais pas comment la pensée d'implorer la générosité personnelle de notre Mécesne (3) s'est présentée à

(1) Fachet était atteint d'une affection des yeux qui s'aggrava au point d'amener la cécité. Peut-être s'agissait il d'une cataracte? Ce diagnostic semble possible, étant donnée la lente aggravation de l'affaiblissement de la vue, mais ce n'est qu'une hypothèse, la nature exacte de l'affection nous est inconnue.

(2) Curieuse appréciation sur la politique des Habsbourg.

(3) « Notre « Mécesne » Il s'agit du baron de Pfüstchner (voir p. 60, note 4).

Digitized by Google

votre esprit. Je ne vois pas que vous ayés aucun motif de croire que cette démarche fut suivie de quelques succès. Quand cette qualité seroit sa vertu dominante, les circonstances où il se trouve suffiroient pour en suspendre les effets. Je ne comprend rien au sujet du chanoine Raab (1), daingnés m'en écrire un petit mot, le chanoine de S[t] George seroit-il devenu hongrois. Comme il vous a des obligations très particulières, je serois charmé que la reconnaissance l'engage à vous servir d'avocat dans ce pays-là. Pour moi, je n'ay rien à me reprocher sur cet article. Je crois même que mes instances asaisonnées de reproches assés amers n'ont pas été trop bien goûtés. Mais c'est de quoi je m'embarrasse peu. Pendant toute une année je n'ay recut qu'une seule lettre de Vienne encore contenoit-elle mon procez au sujet de ma prétendue négligence à envoyer des feuilles volantes. Il est vray que depuis notre expulsion de notre malheureuse patrie (2) il ne m'a pas été possible de rapeller mon goût pour ces sortes de composition. J'ay fait plusieurs tentatives, mais le souvenir des catastrophes que nous avons essuyées et l'affreux présage de celles qui peuvent encore nous arriver m'ont plongé dans une léthargie d'esprit et une sécheresse d'idée que ie n'ay pu surmonter. Ce dégoût m'a dégradé entièrement dans l'esprit de notre Mécène, et a érigé mon impuisances en ingratitude, qui est pour moi le plus odieux de tous les crimes (3). Les précautions que vous avés prises touchant la lettre de charge me paroissent très justes et très sages. Je crois que cette lettre n'est que de six louis, daingnés m'en éclairci pour motiver la quittance que ie dois écrire sur le billet de M[lle] Talange (4). Messieurs mes parents ont bien tort de s'alarmer à mon sujet, ils ignorent sans doute l'admi-

(1) Le chanoine Raab (non identifié).

(2) ... L'expulsion de notre malheureuse patrie. (Voir p. 56 ce qu'il faut penser des termes employés par V. J. Du Val.)

(3) *J. Du Val* semble avoir traversé une période de dépression qu'il nomme « léthargie d'esprit ». On trouve trace de dépressions analogues dans ses Mémoires et dans ses Lettres à Anastasie Sokoloff.

(4) *M[lle] de Tallange* (voir p. 76, note 2).

Digitized by Google

rable et vigilant instinct que la Providence m'a accordé pour ma conservation. Je leur conseille de rester tranquilles à cet égard, car ie en puis leur protester qu'à l'exception de ma mère, tout ce qui les concerne ne m'intéresse que très légèrement; j'espère même leur en donner en tems et lieu des preuves bien démonstratives et bien convainquantes. Je compatis extrêmement à la misère du pauvre Me Jacques (1), réduit comme ie suis à mes simples apointements. Sans aucun autre profit que quelques petites épargnes, ie pourrois conjurer le ciel de luy accorder son assistence, mais le vœu que j'ay fait de ne jamais imiter les dévots du siècle, ne me permet point de dégrader ma religion par des sentiments stériles, ainsi mon cher amy vous aurés la bonté de donner 22 livres à ce pauvre homme pour l'aider à se rabiller et 3 livres pour s'en retourner, et chaque fois qu'il ira à Lunéville outre le petit écu ordinaire, vous y ajouterez toujours 30 sols pour son gîte, mais comme de vous même et sans qu'il sache que j'y aye aucune part. Comme ie préfère la connoissance du monde actuel à celle des livres et des hommes du temps passé, vous me rendriés un vray service de me mander la façon dont les personnes qui se qualifiaient autrefois de vos amis sont affectés à votre égard. M. Sondini (2) a-t-il toujours la même attention pour vous. Comment êtes vous chez Mr des Ours (3). Le Sr Sganarelle (4) est-il toujours le même, l'opulence ne l'a-t-il point gâté. Mr le Pan (5) vous considère encore comme du tems jadis? un petit mot sur tous ces articles, je vous en prie. Je serois bien aise de sçavoir aussi si mon successeur à l'Académie fait bien les affaires. Fut-il un

---

(1) *Me Jacques*. Peut-être s'agit-il de Jean-Jacques *du Batinert*, huissier de la chambre de la Princesse Royale ?

(2) *Sondini*, lire M. Sonini (voir p. 59, note 4).

(3) *M. des Ours* Yves. Directeur des jardins et parterres et jets d'eau de S. A. R. (Denis, 1715).

(4) *Sganarelle* (voir page 59, note 3).

(5) *M. le Pan* Jean-Baptiste, ingénieur de S. A. R. et Directeur des Ponts et Chaussées de Lorraine et Barrois. En 1733, il est également indiqué comme Architecte de S. A. R. (Denis, p. 98).

Digitized by Google

autre Scaliger (1), je vous jure que toute sa science ne luy serviroit pas icy d'un fétu. Je vous embrasse vous et toute votre famille avec toute l'amitié et la reconnaissance imaginable.

J. C.

LETTRE VII

Monsieur et cher ami,

L'accident qui vous est arrivé est si horrible que ie n'ose me le représenter (2). Est-il possible que des hommes aussi craignants Dieu et aussi raisonnables que vous l'êtes y soient exposés? Ce fléau ne devroit être réservé qu'aux impies aux tyrans et aux bêtes féroces. Je le trouve trop accablant et trop supérieur aux forces de l'humanité et il me semble que sa suppression ferait beaucoup d'honneur à la miséricorde de Dieu. J'ay fait part à Vienne de votre affliction, et ie me flatte de l'avoir dépeinte, comme ie l'ay ressentie, c'est-à-dire d'une façon proportionnée à la parfaite amitié que votre vertu et votre mérite m'ont toujours imposés. Si mes raisons ne produisent aucun effet, ce sera une preuve qu'il y a des cœurs de bronze. Mais quelqu'en soit l'événement j'auray rempli ce que les lois sacrées de l'amitié exigent de moi et ie n'auray fait que mon devoir. Comme on m'asseure que les vivres sont fort chers où vous êtes et que ie scais la manière dont vous êtes payé, vous me ferés plaisir d'accepter 100 livres que je vous donne de bon cœur, et que vous prendrés sur les 300 livres que l'on me

---

(1) *Scaliger* (Jules-César), né en 1484 à Padoue. Il visait au renom d'homme universel. Grammairien célèbre. Sa vanité était excessive. Son fils, Joseph-Just, le surpassa comme philologue, chronologiste et historien.

(2) Fachet était devenu aveugle.

Digitized by Google

doit à Nancy (1). Vous garderes les 200 livres pour la destination ordinaire en Champagne. Vous en donneres 40 au frère Zozime (2) pour certaines réparations dont ie fais mention dans le billet qui luy est adressé. J'écris aujourd'huy à Mme la comtesse de Juvrecourt (3) de vous faire tenir la somme cy dessus par quelque voye seure. Je vous prie de m'entretenir de votre situation actuelle, surtout par raport à la funeste incommodité dont vous êtes affligé. Mille respectueuses amitiés à M. le Pan (4) et à M. La Guerre (5). J'embrasse Mlle Fachette et vos 2 Bibis et suis de tout mon cœur,

Monsieur et cher ami,

Votre très humble et très obéissant serviteur

V. J. Du Val.

A Florence, le 10 février 1742.

Par Paris.

Monsieur

Monsieur Fachette valet de chambre de S. A. Rle de Lorraine Grand Duc de Toscane.

A Lunéville.

---

(1) Sous une apparence très rude, J. Du Val était un « sentimental ». Ses lettres à Anastasie Sokoloff le laissent voir et l'attitude prise à l'égard du malheureux Fachet et des ermites de Sainte-Anne le confirme.

(2) *Le frère Zozime*, un des ermites de Sainte-Anne (voir p. 65, note 3).

(3) *La Comtesse de Juvrecourt*. Il s'agit très vraisemblablement de Madame de Juvrecourt, femme de Messire Joseph-Claude de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur de Bathlémont, Andilly et Art-sur-Meurthe. Lieutenant-Colonel pour le service de S. A. R. et Capitaine au régiment de ses Gardes (Denis, 1728).

(4) *Le Pan* (voir p. 79, note 5).

(5) *La Guerre* (?). Denis, *op. cit.*, p. 276, indique seulement Pierre La Guerre, valet de pied du feu Roy et habitant, 5, rue de Banaudon.

Digitized by Google

LETTRE VIII

De Vienne, le 21 février 1744.

Monsieur et cher ami,

. . . . . .

. . . . . .

... Il y a apparence que ie ne retourneray en Toscane que dans trois ou quatre mois, lorsque j'aurai parcouru une partie du pays ou je me trouve. Il y règne un froid si terrible que ces jours passés on a trouvé dans la campagne et... la ville quantités de personnes roides mortes. Je vous prie de présenter mes respects à Monsieur Groselier. Je souhaiterais de tout mon cœur qu'il eut vu l'auguste spectacle qui a occasionné mon voyage icy. S'il y à quelque chose d'aussi beau dans le ciel empyrée, c'est bien tout au plus (1).

J'ai l'honneur d'être avec toute l'amitié et l'attachement le plus inviolable. Mon ancien et cher ami,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

V. J. Du Val.

---

(1) J. Du Val est à Vienne, où il est venu assister au mariage du Prince Charles de Lorraine, frère cadet de l'Empereur François, avec l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de Marie-Thérèse, Impératrice et Reine.

A partir de cette date, toutes les lettres de J. Du Val adressées à Fachet sont de Vienne. Elles commencent à la date du 21 février 1744. Nous en donnerons un jour la publication, car elles sont fort curieuses.

NOTE

Il nous a paru opportun de joindre aux lettres précédentes de J. Du Val, la lettre suivante de M. Thierry relative à l'établissement de « Fermes générales » en Toscane. Elle complète la lettre écrite par Du Val à Fachet à la date du 7 juin 1739 (voir p. 64).

Digitized by Google

Florence, le 22 mars 1739.

Monsieur,

Je scais que je devrois répondre plus au long à votre dernière du 30e Janvier, mais je me flatte que vous n'ignorés pas que j'ay moins de loisir que jamais, non pas que l'ouvrage absorbe le temps, mais celui que je perd dans l'attente de cet ouvrage ote aux amis celuy qu'on leur donneroit volontiers, vous connaissez combien de moments précieux perdent à la Cour les amateurs du bureau, aussy je ne vous en dis pas davantage.

Mr Duval a reçu avec une joie parfaite ce que vous luy avés envoyé par M. Evre qui est arrivé en bonne santé. M. Duval a planté ses arbres, les prone partout, publie le présent que vous luy aves fait et se promet dans peu d'années de peupler la Toscane de ces espèces de fruits qui ne s'y voyent guère.

Nous sentons déjà les approches du départ de nos souverains, jugés de la situation de nos cœurs.

Il me semble que dans un établissement de fermes générales que l'on fait icy vous n'y seriez pas inutile. Je n'ose cependant encore vous assurer de rien de positif à cet égard, je scais seulement que l'intention de S. A. R. est d'y employer les Lorrains qui se trouvent présentement à Florence.

Mr de Charvet (1) à qui j'écris par cet ordinaire pourra vous dire quelqu'autres particularités auxquelles je me rapporte de même qu'à votre attention à faire un million de compliments de notre part à tous nos amis communs.

---

(1) *M. de Charvet*, conseiller au Parlement et ancien précepteur de Mgr le Prince Charles. Il est dit également précepteur de Mgrs les Enfants de Lorraine, Intendant des biens de S. A. R. le Prince Charles, A son décès, il est dit (1785) Messire Hubert baron de Charvet, Conseiller d'État de S. M. l'Empereur et Roi, Chancelier de feu S. A. R. le Prince Charles de Lorraine. Il habitait à Lunéville, 9, rue Pacatte (Denis, *op. cit.*, p. 242).

Digitized by Google

Mad. Poirot (1) et Mr et Made Noel (2), Mr Sonnini (3) et sa famille. Mr et Mlle La Guerre (4), Mr et Mad. Harmand (5) ne peuvent être oubliés dans ce nombre : Vos amis d'icy vous aiment toujours et vous souhaitent autant de bonne santé et de bien que Votre très humble et très obéissant serviteur.

THIERY.

A Monsieur,

Monsieur Fachet valet de chambre de S. A. R. de Lorraine Grand Duc de Toscane.

A Lunéville.

---

(1) *Poirot* (François), Conseiller-Secrétaire du cabinet, commandement des finances de S. A. R. (Denis).

(2) *M. et Mme Noël.* Nicolas-Eugène de Noël, Maître d'hôtel ordinaire de S. A. R. (Denis, 94).

(3) *Sonnini* (voir p. 59, note 4).

(4) *M. et Mlle La Guerre* (?) (voir p. 81, note 5).

(5) *M Harmand.* Jean-Joseph Harmand, Seigneur de Chazelles et de Bénaménil, Lieutenant civil et criminel au bailliage de Lunéville (Denis, *op. cit.*, p. 156).

Digitized by Google

UN BOTANISTE NANCÉIEN

EN ÉGYPTE ET EN ARABIE

ALBERT DEFLERS[1]

Par M. Charles GUYOT

MEMBRE TITULAIRE

Lorsque, en novembre 1865, je fis mon entrée à l'École forestière avec mes camarades de la 42e promotion, nous eûmes tout d'abord à subir, comme c'était la coutume, les aimables plaisanteries de nos anciens, pour la plupart joyeux compagnons, qui paraissaient plus disposés à rire et à chanter qu'à reprendre les cours et les travaux sérieux. Tous cependant n'étaient pas taillés sur ce modèle, et parmi ces gais jeunes gens qui portaient si fièrement la tenue pittoresque de cette époque, Albert Deflers, qui s'intéressait peu à ces journées de brimades, montrait une figure plutôt morose et, à cause de sa petite taille, paraissait perdu dans les plis du grand manteau et sous le schako d'ordonnance.

Né à Doullens (Somme), le 16 octobre 1844, d'une famille originaire de Picardie, il avait passé son enfance à Vic-sur-Seille, alors chef-lieu judiciaire de l'arrondissement de Château-Salins, où son père avait été envoyé comme procureur du roi, pour en sortir conseiller à la cour d'appel

---

(1) Cette notice a été rédigée sur la demande instante du comte Lucien de Warren, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, mort à Nancy le 25 janvier 1929, qui voulait « sauver de l'oubli un véritable savant, l'un de ses meilleurs amis ». (Lettre de M. de Warren au président de l'Académie, décembre 1928).

Digitized by Google

de Nancy. Ce séjour dans la petite ville lorraine fut fatal à sa mère : Mme Deflers y perdit en 1846 une fille en bas âge; une maladie mentale dont elle ne devait pas guérir se déclara; elle dut être soignée jusqu'à sa mort, en 1897, dans une maison de santé, à Saint-Nicolas-de-Port. A Nancy, Albert Deflers vivait dans un triste foyer, où le sévère magistrat qu'était son père ne pouvait suppléer à l'absence des soins maternels. *Cui non risere parentes*, le jeune homme ne devait pas trouver ailleurs l'équivalent de ces joies de la famille qui donnent aux enfants un fonds de gaîté pour toute leur existence.

On l'avait mis au lycée comme externe, et là il fit sans beaucoup d'ardeur ses études secondaires. « Je traînais, a-t-il écrit (1), dans la classe de mathématiques élémentaires, au cours préparatoire aux Écoles du Gouvernement. » Il se fit pourtant recevoir dans un bon rang à l'École forestière, mais il n'éprouva jamais un goût bien vif pour la carrière qu'il embrassait ainsi comme par l'effet du hasard. A l'École, bien qu'il s'y fût créé quelques solides amitiés, il se tenait à l'écart des plaisirs de ses camarades. La discipline, alors assez sévère, lui était insupportable, et lorsqu'il parlait plus tard du régime et des professeurs chargés de l'appliquer, c'était dans des termes dépourvus de toute aménité.

C'est ailleurs qu'il cherchait des amis ainsi que des distractions correspondant à ses préférences du moment. « Je m'étais lié, — dit-il dans une de ses lettres (1), — d'une vive amitié avec Raymond Audiat et Grandville. Pendant que je méprisais sottement les sciences naturelles, ils avaient l'intelligence assez ouverte pour s'y intéresser... Nous nous retrouvions tous les jours sur la terrasse de la Pépinière... J'y amenai Briard qui dès lors vint assez assidument à ces réunions. » C'est dans ce petit cercle d'intellectuels, où Emmanuel Briard, littérateur et poète, l'ami de cœur de Deflers, remplissait

(1) Les lettres auxquellse nous nous référons sont celles de Deflers à P. Flèche, que possède l'Académie, et qui contiennent, pour la période de 1895 à 1907, des renseignements très intéressants sur la vie et les travaux de Deflers.

Digitized by Google

les premiers rôles, que notre Nancéien vint prendre le goût de la botanique qui devint vite pour lui une véritable passion, à laquelle il devait obéir pendant les plus belles années de sa vie.

Deflers sortit de l'École en septembre 1866, avec un rang sensiblement inférieur à celui de son entrée; sans doute, ses promenades sentimentales par trop prolongées sur la terrasse de la Pépinière l'avaient empêché de donner tout son temps à la préparation de ses examens de sortie. Envoyé d'abord en stage à Draguignan (septembre 1866-janvier 1867), il fut bientôt nommé garde général à Audun-le-Roman, dans l'ancien département de la Moselle, chef d'un cantonnement qu'il continua de gérer jusqu'en 1878. La guerre de 1870 le surprit souffrant d'un accident de voiture qui le rendait incapable de prendre une part active aux graves événements qui affligèrent alors notre frontière de l'Est. Aussitôt rétabli, il donna tous ses soins à la réorganisation de son service, et ses chefs lui témoignèrent la satisfaction de l'Administration pour le zèle dont il fit preuve dans ces délicates circonstances. Car Deflers fut certainement un fonctionnaire consciencieux, très attaché à son devoir. Toutefois, il n'était pas très enthousiaste de ses occupations forestières. Lorsque, plus tard, il rappelle ses souvenirs du métier, c'est pour plaindre le pauvre garde général qui doit passer son temps à arpenter des coupes et à poursuivre les délinquants... Évidemment, la forêt ne lui a pas laissé d'autres plus agréables souvenirs. Envoyé à Dax en 1878 comme sous-inspecteur, il se trouvait ainsi dépaysé dans une région si différente de celle d'Audun-le-Roman. Aussi, après quatorze ans de fonctions administratives, il se fit mettre en disponibilité le 9 décembre 1880, et, après quelques mois employés à régler ses affaires de famille, à Nancy et en Picardie, occupations nécessitées par le décès de son père survenu en 1878, il usa de sa liberté pour faire en Égypte un premier voyage qui devait être suivi de beaucoup d'autres.

Comment Deflers, originaire de Picardie, ensuite habitant de la Lorraine, lui qui se trouvait dépaysé en Gascogne, s'est-il tout à coup décidé à une expatriation aussi

Digitized by Google

complète? Il cédait sans doute aux sollicitations affectueuses de parents qu'il avait au Caire, et qui lui offraient à titre de distraction un séjour dans cet Orient dont l'attrait ne tarda pas à décider du reste de sa carrière (1). Ce premier séjour paraît avoir été assez bref; mais, l'hiver suivant, Deflers revint en Égypte, où il décida de se fixer, au moins temporairement. Il trouvait à y satisfaire son goût pour la botanique, toujours resté très vif depuis ses études à Nancy, et il se mit à collectionner les plantes de la région du Nil. Il alla même plus loin et, en 1887, il excursionna jusqu'à Obock, d'où il rapporta des éléments intéressants pour l'herbier qu'il commençait à former. Cette même année, il était chargé, sans doute grâce à l'intervention de ses parents du Caire, d'une mission en Arabie, par le ministère de l'Instruction publique.

C'est au Yémen, l'ancienne Arabie heureuse, que fut accomplie cette mission, et ses résultats furent l'objet d'une relation, publiée en 1889 (2), qui valut à Deflers, « naturaliste explorateur », le ruban d'officier d'Académie. De Hodeidah, sur la mer Rouge, l'explorateur se dirigea vers Sâna, la capitale de cette contrée, jadis le centre de la civilisation sabéenne, où régnait, du temps de Salomon, la reine de Saba. Voyage très pénible, car il faut

(1) Deflers fut reçu au Caire par un de ses parents du côté paternel, M. Herbout, magistrat français en Égypte, vice-président honoraire du tribunal de la Seine, beau-père de M. Rondet-Saint, président de la Ligue maritime française.

(2) Dans une note de Deflers se trouve consigné ce renseignement de la publication en 1889 d'un voyage de quatre mois au Yémen. Nous ne savons quelle fut la forme de cette publication : un mémoire que Deflers fit imprimer à ses frais, ou bien une insertion dans une revue, soit d'Égypte, soit de France? En 1898, *Le Tour du Monde* a fait paraître (numéros du 4 et du 11 juin) deux articles intitulés : « Excursions au Yémen, par Désiré Charnay et A. Deflers », dont les principaux passages ont dû être empruntés à la relation de 1889. Il est certain que Deflers n'a jamais excursionné avec Charnay : il voyageait toujours seul. Probablement, Charnay, ayant suivi plus tard le même itinéraire, a jugé utile de s'inspirer, pour ses articles du *Tour du Monde*, de l'œuvre scientifique de Deflers, pour la partie touristique et ethnographique, laissant entièrement de côté la partie scientifique, la description botanique, qui constituait l'essentiel de la relation publiée ailleurs par l'explorateur.

Digitized by Google

s'élever, depuis le rivage de la mer, à une altitude de plus de 2.000 mètres, pour franchir la chaîne littorale et atteindre sur l'autre versant un pays riche et fertile, arrosé par les eaux qui coulent de la montagne.

Loin d'être rebuté par les difficultés de cette première exploration, Deflers, muni cette fois de lettres de recommandations pour les agents consulaires de France en Arabie, entreprit dans les petits sultanats du sud de l'Arabie alors indépendante de la Turquie, trois voyages botaniques qu'il exécuta sur la côte montagneuse du golfe d'Aden, depuis la frontière méridionale de l'Yémen jusqu'aux environs du 44e degré de longitude. Nous possédons la relation de ces voyages, qui furent faits de 1889 à 1894; elle a été publiée par la *Revue d'Égypte* (novembre-décembre 1894), sous ce titre : « Esquisses de géographie botanique. La végétation de l'Arabie tropicale au delà du Yémen » (1).

Ces explorations sont la suite et le complément de celle du Yémen, à laquelle elles se rattachent étroitement. Dans son premier voyage, Deflers avait visité la partie septentrionale de cette région, les hauts plateaux qui s'étendent au nord de la chaîne de montagnes parallèle à la côte arabique. Il s'agissait de visiter le versant méridional de cette chaîne, le Yémen indépendant des Turcs, qui s'étend sous la protection de l'Angleterre depuis Aden jusqu'aux limites de l'Hadramaut, autre région située à l'est des précédentes. Tâche pénible et très dangereuse, puisque ce versant montagneux qu'il s'agissait de parcourir sur plusieurs centaines de kilomètres vers l'Est, depuis le rivage de la mer jusqu'aux crêtes s'élevant à 1.200-1.500 mètres en moyenne, est une suite de vallées à pentes très raides, séparées par des escarpements basaltiques difficiles à franchir. Chaque vallée forme le bassin d'un torrent, tantôt rivière permanente qui répand autour d'elle la fraîcheur et la fertilité, tantôt lit desséché pendant presque toute l'année, région

(1) Nous devons cette précieuse communication à M. Guémard, chef de service au Crédit foncier d'Égypte, associé-correspondant de l'Académie, pour laquelle nous lui sommes très reconnaissant.

Digitized by Google

désertique où la végétation est à peu près absente. Ainsi, à l'oasis bien cultivée, irriguée avec soin, où l'on récolte le blé, le coton, le tabac, succèdent des plateaux arides où les cultures ont à peu près disparu. Deflers décrit minutieusement six de ces territoires, et note avec précision non seulement les espèces végétales, sauvages ou cultivées qui les caractérisent, mais aussi l'état social, le mode de groupement de la population, tantôt sédentaire et habitant des villages, tantôt à peu près nomade. Si, dans la région voisine d'Aden, la résidence du sultan est un palais flanqué de tours, auprès duquel les voyageurs sont hospitalisés dans une maison qui leur est destinée, plus on s'avance vers l'est plus on se trouve dans des pays barbares, où les « rayas » agricoles vivent soumis aux Bédouins guerriers. « Je suis le premier, dit Deflers, à avoir pénétré dans l'intérieur de ce pays »; et c'est merveille qu'il ait pu sans accident, accompagné d'un seul domestique, arriver jusqu'au bout de ce long et pénible voyage. Il est justement fier des découvertes qu'il a faites dans la flore de ces régions; il énumère les plantes jusqu'alors inconnues qu'il décrit et auxquelles il donne des noms.

Dans ces « Esquisses », imprimées par la *Revue d'Égypte* en 1894, Deflers n'a pas entendu faire une énumération complète des espèces végétales qu'il a recueillies et qui vont constituer son herbier; c'est d'un simple aperçu qu'il s'agit, et il se réserve de donner, dans des publications ultérieures, la description scientifique de la flore arabique. Ainsi promet-il de compléter ce premier travail par « un mémoire en préparation ».

Ce mémoire, qui eut pour titre : « Description de plantes nouvelles ou peu connues de l'Arabie » (1), ne nous est pas parvenu. Il fut certainement rédigé peu de temps après le retour de Deflers au Caire. Il complétait, sous

(1) Une lettre de Deflers à P. Flèche, du 25 avril 1896, contient le passage suivant : « Les dernières décades de mes *Descriptions de plantes nouvelles ou peu connues de l'Arabie* ont été envoyées à M. Malinvaud, et les planches à M. Flahault qui a la bonté de les faire graver sous sa direction. »

Digitized by Google

une forme scientifique, les données générales contenues dans les « Esquisses » imprimées par la *Revue d'Égypte*, et ce fut évidemment le travail le plus important de l'explorateur. A la même date (1896), il présentait à l'Institut égyptien, dont il était membre, sous le titre suivant : « Les Asclépiadées de l'Arabie tropicale », une monographie contenant la description en latin des espèces connues de ce genre intéressant, accompagnée de belles planches coloriées d'après les dessins et les aquarelles de l'auteur (1). Là se termine la liste des publications, dans lesquelles Deflers a consigné le résultat de ses voyages en Arabie. D'autres, qu'il nous reste à mentionner, ont un caractère tout différent.

C'est d'abord sous ce titre : « L'exploration scientifique de l'Égypte sous le règne de Mohammed-Ali, travaux inédits d'Antonio Figari et de Henry Husson », la publication de mémoires datant de 1844, dont l'un des auteurs, M. Husson, un Lorrain de Nancy, a passé une partie de sa vie au Caire, où il mourut du choléra en 1855. Ces mémoires furent adressés par Husson à la Société royale des arts, lettres et sciences de Nancy, aujourd'hui l'Académie de Stanislas. C'est dans les archives non classées de l'ancienne Société royale que Deflers découvrit les manuscrits dont il connaissait seulement l'existence (2).

Singulière figure que celle de ce Husson, dont les parents étaient de modestes négociants du faubourg Saint-Pierre, excellentes gens qui eurent l'ambition de

(1) Dans la même lettre à P. Fliche, Deflers poursuit à ce sujet : « *Mes Arclépiadées d'Arabie* sont imprimées dans le tome III des Mémoires de l'Institut égyptien qui est prêt à paraître. » Cette monographie « est un chef-d'œuvre de science, de conscience, d'art et d'observation », suivant l'appréciation de Piot-Bey, président de l'Institut, dans une notice nécrologique de 1921. Imprimée en 1896, elle fut insérée dans le 3e volume des Mémoires de l'Institut, qui n'a paru qu'en 1900.

(2) Le préambule de cette publication contient l'expression de sa gratitude d'abord pour M. Fliche, professeur à l'École forestière, qui a bien voulu la recommander à M. Lejeune, secrétaire perpétuel, puis pour le bibliothécaire archiviste, M. Hacquard, qui a recherché et trouvé le dossier Husson, dont l'Académie veut bien autoriser Deflers à prendre copie.

Digitized by Google

donner à leur fils une éducation supérieure. Élève médiocre au lycée, puis à l'École de Médecine de Nancy, et enfin à Paris, Henry Husson, ses études de médecine à peine terminées, partit pour le Caire, où Mohammed-Ali accueillait alors tous les Européens qu'il estimait capables de donner à l'Égypte le bienfait de la civilisation moderne. Là, il fut comblé de fonctions officielles, qu'il n'était pas sans doute très capable de remplir. En 1839, dans une lettre à M. de Haldat (1), doyen de l'École secondaire de médecine de Nancy, il s'intitule « professeur de botanique et de chimie aux Écoles vétérinaire et d'agriculture de Choubrah ». En 1844, dans sa lettre d'envoi des Mémoires sur l'exploration scientifique de l'Égypte, adressées à la Société royale des Lettres, sciences et arts de Nancy, il est devenu « directeur du Jardin botanique, conservateur du Musée d'histoire naturelle de l'École de médecine de Kasr-el-Aïn ». Enfin, il professait aussi à la ferme-école de Nobaro, où il prétendait appliquer les méthodes de Mathieu de Dombasle à Roville, qui certes ne convenaient guère à l'agriculture égyptienne.

Sans doute, Deflers appréciait à leur juste valeur les mémoires, très superficiels, qu'il publiait en 1896 dans la *Revue d'Égypte* dirigée par Gaillardot (2). Mais il semble qu'il ait tenu surtout à tirer de l'oubli un compatriote, dont le collaborateur A. Figari, avait fait paraître en Italie un ouvrage sur le même sujet, dans lequel le nom de Husson ne se trouve pas même mentionné.

Quelques mois après (septembre-octobre 1896), Deflers faisait paraître dans la *Revue d'Égypte* une seconde notice biographique consacrée à un naturaliste allemand,

(1) Dans cette lettre, Husson exprime le désir de faire partie de la Société royale. Mais sans doute M. de Haldat ne se soucie point de faire part à ses collègues de la candidature de son ancien élève à l'École de Médecine.

(2) La *Revue d'Égypte* fut fondée en 1894, et était alors dirigée par Charles Gaillardot — Gaillardot Bey — avec qui Deflers entretenait au Caire de très intimes relations. Charles Gaillardot est mort au Caire le 27 novembre 1927, regretté de toute la colonie française. Voir à ce sujet : « Deux grands Lorrains d'Égypte, les Gaillardot », par M. G. Gueymard, associé-correspondant de l'Académie (Mémoires de l'année 1927-28, p. 65-67).

Digitized by Google

Ernest Sickenberger, mort récemment au Caire, qu'il estimait beaucoup comme savant, et qu'il avait assisté pendant une longue et douloureuse maladie. C'était un ami, avec qui depuis longtemps il avait des relations étroites, qu'expliquaient leurs occupations identiques, leur goût pour les voyages et les recherches botaniques. Sickenberger était alors, comme l'avait été Husson une cinquantaine d'années plus tôt, professeur à l'École de médecine et directeur du Jardin botanique du Caire. Il était arrivé en Égypte après une existence très mouvementée, dont les différents incidents suffiraient, dit Deflers (1), pour composer tout un roman d'aventures. Spécialisé dans l'étude des cryptogames, il avait recueilli dans des voyages exécutés par toute l'Europe, de magnifiques collections de mousses qui étaient alors bien connues. Au Caire, sur la recommandation de Schweinfurth, son compatriote, il avait été tout de suite bien accueilli, et ses connaissances scientifiques y étaient très appréciées. Pendant les dernières années de sa vie, chargé de missions lointaines dans les provinces les plus reculées de l'Égypte et dans les oasis du désert de Lybie, il eut à supporter des fatigues excessives qui ruinèrent sa santé; après avoir résisté pendant plusieurs années, c'est à peu près aveugle qu'il mourut dans les bras de Deflers en 1893.

A cette époque, la colonie allemande du Caire comptait plusieurs naturalistes de valeur, dont la plus illustre était Schweinfurth, souvent mentionné dans la correspondance de Deflers, qui entretenait avec lui des

(1) Lettre à P. Fliche, du 25 avril 1896. Fils de l'intendant d'un petit prince allemand, Sickenberger fit ses études à Heidelberg. Compromis dans le mouvement révolutionnaire de 1848, il dut quitter l'Allemagne, et c'est alors qu'il parcourut à peu près toute l'Europe et qu'il recueillit ses importantes collections. Revenu dans son pays, il s'était établi vers 1857 près de Fribourg en Bade comme pharmacien, et il était en même temps directeur du jardin de botanique de cette ville. Malheureusement, il se laissa entraîner à des spéculations industrielles (il voulait exploiter une fabrique de perles artificielles) qui furent désastreuses. Ne pouvant désintéresser ses créanciers, il s'enfuit en Égypte, où il put se créer promptement une existence nouvelle.

Digitized by Google

rapports intimes facilités par la similitude de leurs travaux (1). Ces relations devinrent moins fréquentes lorsque Schweinfurth, délaissant la botanique, s'occupa principalement en Egypte de recherches préhistoriques (2). Mais Deflers ne pouvait s'étonner de ces infidélités à la science qu'ils avaient cultivée l'un et l'autre avec tant d'ardeur. Lui-même, dès 1898, exprime son besoin de varier ses occupations. Dans une lettre à P. Fliche (3), il lui fait cette confession : « Je suis en train de délaisser quelque peu la botanique pour la physique, qui a été autrefois ma science de prédilection ». Et plus loin, en 1899 : « J'ai délaissé beaucoup depuis deux ans la botanique, qui est décidément chose encombrante, pour me remettre à la physique. Je vois qu'elle s'est transformée pendant les vingt dernières années : la thermodynamique est une science toute nouvelle, ainsi que des branches importantes du magnétisme et de l'électricité. Cependant, la botanique avait aussi son charme, surtout en voyage (4). »

Du reste, s'il n'est plus question pour Deflers d'excursions ayant pour but des recherches botaniques, il n'a pas perdu son goût pour les déplacements : « J'ai été satisfait, écrit-il en 1899 (5), de mon séjour à Smyrne que

---

(1) Dans la correspondance de Deflers avec P. Fliche, il est souvent question de Schweinfurth. Ainsi, en 1896, Schweinfurth doit arriver au Caire de Berlin pour passer l'hiver à Assouan. En 1898, il est resté pendant la saison chaude à Héligoland, et il n'est pas pressé de revenir au Caire, où il faudrait être présenté à l'empereur d'Allemagne qui est alors reçu magnifiquement par le khédive au palais d'Abdin. Il se souvient du proverbe : « Tiens-toi à quatre pas du mulet, à dix du baron. » Voilà, dit Deflers, un propos bien révolutionnaire!

(2) En 1903, Schweinfurth s'occupe à Louqsor à recueillir des silex de la pierre polie. En 1905, il continue à collectionner ces silex qui abondent aux environs de Thèbes. Deflers est fort sceptique au sujet de ces trouvailles : parmi toutes ces pierres soi-disant travaillées, ne se glisse-t-il pas quelques *tiares de Saitapharnès*?

(3) Du 3 octobre 1898. C'est la première fois que Deflers manifeste tant d'amour pour la physique. Est-ce un vieux souvenir de ses études au lycée? Du moins, depuis l'École forestière, il ne paraît pas qu'il s'en soit jamais occupé.

(4) Du 19 décembre 1899.

(5) Du 8 septembre 1899.

Digitized by Google

je désirais connaître... Les chemins de fer et les bateaux à vapeur permettent de faire très commodément des excursions intéressantes, notamment à Éphèse, Magnésie, Phocée... » C'est donc une vie très mouvementée qu'il continuait à mener, partageant son temps entre Amiens, Paris et Nancy en été, pour revenir au Caire pendant les mois d'hiver. Mais c'était le Caire et Nancy qui devaient rester ses principaux points d'attache jusqu'à la fin. A Amiens et à Paris, c'étaient seulement des visites de courte durée qu'il faisait à des parents, ou des règlements d'affaires pour la gestion de son patrimoine.

Après la mort de son père, il avait fait venir au Caire tout le mobilier familial, comme pour une installation définitive. Dans l'isolement qu'il ressentait alors, l'accueil flatteur qu'il trouvait auprès de la colonie européenne lui faisait considérer comme fort agréable cette vie de l'Orient, à laquelle il s'était vite habitué. C'était au Caire qu'il avait résolu de fixer son établissement principal. Il y avait acheté, à Kasr-el-Nouza, une maison qu'il s'occupait encore d'embellir en 1898 (1). Puis, tout à coup, il change de résolution : c'est à Nancy qu'il veut transférer son domicile; il ne peut plus supporter le climat égyptien, et il vend cette maison du Caire à laquelle il semblait pourtant très attaché (2). A Nancy, on doit lui chercher un appartement spacieux, dans un quartier tranquille, à une bonne exposition (3) : là, il pourra montrer à ses amis son bel herbier, qu'il va expédier en France (4). Mais ces beaux projets ne purent être réalisés; il dut se contenter à Nancy d'un petit logement rue de Boudonville, et il fit revenir au Caire herbier et

(1) Lettre du 3 octobre 1898.

(2) Lettre du 19 décembre 1899.

(3) Ce qu'il voudrait, ce serait une aile dans un hôtel habité par le propriétaire, par exemple, dans l'hôtel de Frégeville, rue du Haut-Bourgeois...

(4) Cet herbier, ce ne sera pas un des moindres des impédiments de son déménagement : douze énormes caisses, d'un demi-mètre cube chacune! (du 19 décembre 1899).

Digitized by Google

mobilier (1). En attendant, il avait habité au centre de la ville un rez-de-chaussée qu'il quitta pour élire domicile, cette fois définitivement, dans le faubourg de l'Abbasieh, en bon air, avec un superbe panorama sur la campagne cultivée (2). Les inquiétudes qu'il éprouvait en 1899 sur l'état de sa santé étaient donc calmées; en 1903, il n'en est plus question, et il va continuer, pendant une quinzaine d'années, le rythme de son existence entre le Caire en hiver et la France en été. Dans sa belle résidence de l'Abbasieh, il avait conservé les deux domestiques qu'il avait à son service depuis plus de trente ans : un valet de chambre, Mohammed Khabil, et un cuisinier, Mohammed Aly, celui-ci l'homme de confiance, qui l'avait accompagné dans ses excursions en Arabie. A Nancy, il retrouvait un ménage chargé d'entretenir son logement de la rue de Boudonville.

Mais il arriva un moment où les infirmités se firent de plus en plus sentir, les voyages et les traversées d'Égypte en Europe lui devenaient très pénibles. Pendant la guerre, il fut gravement malade à Paris; il fit cependant encore au Caire un long et dernier séjour jusqu'en 1918. Trois ans après, affaibli par une affection que l'âge rendait incurable, il finit à Nancy, dans son appartement de la rue de Boudonville, le 4 octobre 1921, âgé de soixante-dix-sept ans, son existence inquiète et agitée.

Ses amis lui firent célébrer des funérailles chrétiennes à l'église Saint-Fiacre, sa paroisse. Puis, son corps fut transporté au cimetière de Vic-sur-Seille, où il repose auprès de sa petite sœur, suivant ses dernières volontés, qui témoignent de son attachement pour la terre lorraine, que tant d'années passées en Égypte n'avaient pu lui faire

(1) Lettre du 4 juin 1904 : « Je me félicite d'avoir ramené mon herbier au Caire. Il y est arrivé en parfait état, grâce aux soins que j'avais pris pour l'emballage, grâce aussi à la discrétion de la douane d'Alexandrie, qui s'est contentée de la vérification d'un seul paquet. »

(2) Lettre du 19 avril 1903. Là, il est voisin de l'hôpital français récemment construit; il y trouve un excellent ami, le Dr Brossard, médecin chef de cet hôpital, qui lui permet de cultiver, dans le jardin qui en dépend, les Asclépiadées d'Afrique qu'il avait dû abandonner lorsqu'il quittait sa propriété de Choubrah.

Digitized by Google

oublier. Son magnifique herbier, l'œuvre capitale de ses travaux, était resté au Caire, dans sa maison de l'Abbasieh. Suivant ses intentions, il fut offert par son exécuteur testamentaire (1) à l'Université de Montpellier. C'est là que l'on peut consulter cette belle collection de la flore d'Arabie, qui suffit pour justifier la renommée de botaniste que s'était acquise Albert Deflers.

(1) L'exécuteur testamentaire de Deflers, son cousin, M. le lieutenant-colonel Codevelle, a bien voulu mettre à notre disposition de nombreux documents (ainsi qu'une notice biographique) qui nous ont été très précieux. Nous lui adressons ici l'expression de notre reconnaissance.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1930

L'Académie décernera, dans sa séance publique de décembre 1930, les prix suivants :

1° PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Gabriel Thomas, de 600 francs, en faveur d'un jeune licencié ès lettres de l'Université de Nancy ou résidant dans le ressort académique de Nancy. Ce prix serait employé à la préparation ou édition d'un ouvrage, ou comme bourse de voyage ou de quelque autre façon analogue utile à ses études ou à son avenir.

2° Prix Dupeux, de 350 francs, au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine, ou bien traitant sur un sujet de science ou de linguistique se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

3° Prix Stanislas de Guaita, de 200 francs, pour récompenser les efforts ou le mérite d'un littérateur, ou pour venir en aide à un jeune homme appartenant à la la région lorraine, se destinant aux lettres.

4° Prix du Souvenir, de 1.200 francs, à attribuer à une personne ou collectivité, de préférence Française ou Belge, qui, de quelque façon, jugée efficace et de haute valeur morale, par un livre, une pièce de théâtre, une œuvre d'art, une propagande de conférences, soit par son enseignement, soit par quelque initiative ou quelque acte, aura contribué à entretenir et fortifier le souvenir des responsabilités et des crimes commis par l'Allemagne durant la Grande guerre.

Pour ces prix, les demandes avec pièces à l'appui seront déposées, avant le 1er juillet 1930, à l'adresse du secrétaire perpétuel de l'Académie, à la Bibliothèque publique, 43, rue Stanislas.

Digitized by Google

Sont de fait hors concours, pour chacun de ces prix, les ouvrages ou mémoires déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France, ou par toutes autres Sociétés savantes, de France ou de l'étranger.

2° PRIX DE VERTU

1° **Prix Jeanne Bourgon,** de 1.500 francs, pour doter une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

2° **Prix Jules Gouy,** de 600 francs, pour récompenser le dévouement maternel.

3° **Prix Jules Gouy,** de 600 francs, pour récompenser la piété filiale.
(Sont admises à concourir, pour ces deux prix, les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans au moins.)

4° **Prix René de Goussaincourt,** de 300 francs, pour récompenser la piété filiale.

5° **Prix René de Goussaincourt,** de 100 francs, pour récompenser le dévouement dans la famille ou en dehors de la famille chez des enfants ou des jeunes gens de l'un ou l'autre sexe, âgés de moins de vingt et un ans (s'étend à tout le département de Meurthe-et-Moselle).

6° **Prix René de Goussaincourt,** de 100 francs, pour récompenser un homme de troupe de l'armée française, infirmier militaire, qui se sera signalé par son dévouement.

7° **Prix René de Goussaincourt,** de 100 francs, pour récompenser un ouvrier (ou ouvrière), titulaire de la médaille de trente ans de travail, qui aura fait preuve de dévouement dans la famille.

8' **Prix Mangeon,** de 100 francs, pour récompenser la piété filiale.

Digitized by Google

9° Prix Cardin-Roussel, de 200 francs, pour récompenser une ouvrière dévouée à sa mère veuve.
(Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.)

10° Prix Ferdinand Lachasse, de 100 francs, pour récompenser le dévouement.

11° Prix Charles Bour, de 1.800 francs, à partager, par sommes de 300 ou de 400 francs, entre des jeunes filles catholiques, pour récompenser leur bonne conduite et leur dévouement à leurs parents.

12° Prix Clotilde Humbert, de 250 francs, pour récompenser la vertu et le dévouement.

13° Prix Nicolas Humbert, de 200 francs, pour récompenser un homme (marié, veuf ou célibataire), de préférence habitant Nancy, jugé digne par l'Académie.

14° Fondation Pister, de 2.000 francs, dont 1.000 francs à employer en deux ou trois prix à des jeunes filles les plus méritantes pour les soins donnés à leurs parents, et 1.000 francs en trois prix à trois mères de famille chargées d'enfants et méritantes.

15° Prix Virginie Jacquot, de 450 francs, en faveur du père ou de la mère d'une famille d'au moins quatre enfants vivants (les morts de la Grande guerre comptant comme tels), habitant depuis dix ans dans la commune de Glonville, ou, à défaut de candidats méritants, une commune rurale du canton de Baccarat).

16° Prix Audiat, de 100 francs, en faveur d'une mère de famille méritante.

17° Prix Marguerite Pitoy, de 600 francs, pour secourir une famille modeste ayant au moins sept enfants.

Digitized by Google

PRIX MILITAIRES RENÉ DE GOUSSAINCOURT
(ancien officier au 54e mobiles).

18° Prix de 100 francs, au profit d'un ancien mobile de 1870, ou d'un grand blessé ou mutilé de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

19° Prix de 100 francs, au profit d'une femme, de préférence mère de famille, épouse ou veuve d'un soldat de la guerre de 1914-1918 ayant combattu dans les rangs de la Division de fer.

20° Prix de 100 francs, au profit d'une personne de peu de ressources, prenant un soin pieux d'un soldat de la guerre de 1914-1918 aveugle ou ayant subi toute autre mutilation grave, telle que la perte de ses bras.

Les demandes concernant les prix de vertu devront être déposées avant le 1er juillet 1930, à l'adresse du secrétaire perpétuel, au siège de l'Académie, 43, rue Stanislas (Bibliothèque publique).

Les candidatures des personnes qui se recommandent elles-mêmes ne seront pas prises en considération.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1929

BUREAU

Président : M. Georges Renard.
Vice-Président : M. Charles Bruneau.
Secrétaire perpétuel : M. Charles Guyot.
Secrétaire annuel : M. Louis Blaison.
Questeur : M. Émile Ambroise.

I

MEMBRES HONORAIRES

1916. 7 Juill. M. Pfister (Christian), Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Recteur de l'Université de Strasbourg (Associé-correspondant le 2 juillet 1886,

(1) L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

Membre titulaire du 3 février 1888 au 28 octobre 1902, Associé-correspondant ancien titulaire du 24 octobre 1902 au 6 juillet 1916), Strasbourg.

II

MEMBRES TITULAIRES

1921. 18 Mars. M. **Lyautey** (Louis-Hubert-Gonzalve), Maréchal de France, membre de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris (6e) et château de Thorey, par Vézelise (Meurthe-et-Moselle).

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), ancien Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts (Associé le 19 janvier 1883, Secrétaire perpétuel le 3 novembre 1911), 2 *bis*, rue de la Craffe, Nancy.

1888. 21 Déc. M. Millot (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Associé le 2 mars 1888), 36, cours Léopold, Nancy.

1897. 16 Juill. M. Martin (le chanoine Eugène), Directeur de la *Semaine religieuse* (Associé le 7 juillet 1893). 146 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1900 27 Avril. M. Boyé (Pierre), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

1902. 16 Mai. M. Jérôme (Mgr Léon), Vicaire général (Associé le 20 novembre 1896), 54, place de la Cathédrale, Nancy.

1905. 5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de science sociale à la Faculté de Droit de l'Université (Associé le 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

Digitized by Google

1907. 4 Janv. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle (Associé le 21 octobre 1904), 30, rue des Tiercelins, Nancy.

1910. 4 Févr. M. Parisot (Robert), Professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres de l'Université (Associé le 7 juillet 1905), 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

1911. 5 Mai. M. Michon (Lucien), Doyen de la Faculté de Droit de l'Université (Associé le 18 décembre 1908), 14, boulevard Charles V, Nancy.

1912. 2 Févr. M. Ambroise (Émile), Docteur en droit, Avocat (Associé le 16 décembre 1887), 11, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Prouvé (Victor), Artiste-peintre, Directeur de l'École des Beaux-Arts (Associé le 20 juillet 1906), avenue Boffrand, Nancy.

19 Juill. M. Parisot (le Dr Pierre), Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine de l'Université, membre correspondant de l'Académie de Médecine (Associé le 16 mars 1900), 34, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1912. 19 Juill. M. Sadoul (Charles), Conservateur au Musée historique lorrain, Directeur de la *Revue lorraine illustrée* et du *Pays lorrain* (Associé le 3 avril 1908), 29, rue des Carmes, Nancy.

1918. 15 Févr. M. Hottenger (Georges), Publiciste, Docteur en Droit (Associé le 9 janvier 1914), 18, rue Saint-Dizier, Nancy.

Id. M. Boulème (Charles), Professeur honoraire au Lycée Henri-Poincaré (Associé le 6 mars 1914), 83, rue Isabey, Nancy.

1919. 11 Juill. M. des Robert (Edmond), Président de la Société d'Archéologie lorraine (Associé le 6 janvier 1911), 48, rue Hermite, Nancy.

1920. 16 Avril. M. Malgras (Léon) [René d'Avril], Homme de lettres (Associé le 2 février 1912), 12, rue Félix-Faure, Nancy.

Digitized by Google

1920. 30 Avril. M. Huffel (Gustave), Sous-Directeur honoraire et Professeur d'Économie forestière à l'École Nationale des Eaux et Forêts (Associé le 21 février 1913), 21, rue des Bégonias, Nancy.

1922. 17 Févr. M. de Mahuet (comte Antoine), Associé le 24 janvier 1913, 38, rue Gambetta, Nancy.

1922. 16 Juin. M. Roy (Hippolyte), Homme de lettres (Associé le 28 mai 1917), 21, rue Villebois-Mareuil, Nancy.

1923. 18 Mai. M. Daum (Antonin), maître verrier (Associé le 17 février 1910), rue du Pont-Cassé (Verreries de Nancy).

Id. M. Renard (Georges), Professeur à la Faculté de Droit (Associé le 7 mai 1920), 13, rue de la Ravinelle, Nancy.

Id. M. Cuénot (Lucien), Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Associé le 5 janvier 1923), 89, rue de Metz, Nancy.

Id. M. Aubin (Ernest), Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, 8, rue des Bégonias Nancy.

1924. 16 Janv. M. Bretagne (Pierre), Avoué à la Cour d'appel (Associé le 21 mai 1920), 7, rue de la Pépinière, Nancy.

1926. 19 Mars. M. Bruneau (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, Vice-président de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 16 avril 1920), 1, rue d'Auxonne, Nancy.

18 Juin. M. Renard (le chanoine Edmond), Professeur à l'École Saint-Sigisbert (Associé le 3 février 1922), 19, cours Léopold, Nancy.

1927. 21 Janv. M. Berlet (Charles), Docteur en Droit, Agriculteur (Associé le 24 janvier 1919), 8, rue d'Alliance, Nancy, et domaine de la Gaye, à Réméréville, par Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1928. 6 Janv. M. Sadoul (Louis), Président de Chambre à la Cour d'appel de Nancy (associé le 4 février 1921), 25, rue de Boudonville, Nancy.

1928. 20 Janv. M. Laurent (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Nancy (associé le 7 janvier 1921), 147, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1929. 18 Janv. M. Blaison (Louis), Colonel en retraite (associé le 21 janvier 1927), 32, rue de Toul, Nancy.

Id. M. Maure (Marcel), Avocat (associé le 17 février 1928), 3, cours Léopold, Nancy.

1929. 1er Févr. M. Nicolas (Émile), Publiciste (associé le 21 novembre 1919), 31, rue de Santifontaine, Nancy.

Id. M. Reiter (Julien), Premier Président de la Cour d'Appel de Nancy, 11, rue de la Ravinelle, Nancy.

MEMBRES DONATEURS

M. Braconnot (Henri), membre titulaire 1809-1854, président de l'Académie en 1833, décédé le 24 janvier 1855.

M. Lallement (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. Leupol (Louis), Homme de lettre, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896

M. Chassignet (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

M. Lejeune (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

Digitized by Google

S. E. le Cardinal MATHIEU (Désiré), Membre de l'Académie française, Membre titulaire le 23 janvier 1880, Membre honoraire le 21 juillet 1899, décédé le 26 octobre 1908.

M. AUDIAT (Edgard), Président de chambre honoraire, Associé le 4 décembre 1885, Membre titulaire le 21 janvier 1887, décédé le 9 septembre 1911.

M. DE METZ-NOBLAT (Antoine), Associé le 4 juin 1880, Membre titulaire le 5 août 1881, Questeur de 1893 à 1895 et de 1899 au 8 mai 1914, décédé le 9 mai 1914.

M. DE GOUSSAINCOURT (René), ancien Officier au 54e bataillon de mobiles, Associé le 1er juillet 1904, décédé le 14 janvier 1924.

BIENFAITEURS

M. BONFILS (Paul), préparateur de chimie, décédé en 1856.

M. TRAMPITSCH, Administrateur des Grandes Brasseries et Malteries de Champigneulles.

M. R. de GOUSSAINCOURT, associé-correspondant, décédé le 14 janvier 1924.

M. le chanoine BARBIER, curé doyen de Blâmont.

Mlle THIRIET, 27, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy, décédée le 22 juillet 1922.

III

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1889. 5 Juill. M. BARTHÉLEMY (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 2, place Sully, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

1889. 6 Mai. M. Thoulet (Julien), Professeur honoraire de minéralogie à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 5 mai 1893 au 7 novembre 1913), 69, rue Madame, Paris (6e).

1893. 15 Juill. M. Blondlot (René), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de l'Université (Titulaire du 6 janvier 1905 au 24 mai 1912), 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1897. 2 Avril. M. Le Monnier (Georges), Professeur honoraire de botanique à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (Titulaire du 6 janvier 1905 au 20 octobre 1910), 19, rue Montesquieu, Nancy.

1898. 22 Avril. M. Imbeaux (le Dr Édouard), Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Professeur à l'École nationale des Ponts et Chaussées (Titulaire du 25 octobre 1901 au 22 novembre 1912), 18, rue Emile-Gallé, Nancy.

1902. 21 Nov. M. Villain (François), Ingénieur en chef des Mines (Titulaire du 2 décembre 1904 au 7 juin 1917), 28, rue Lauriston, Paris (16e).

1907. 15 Févr. M. Perdrizet (Paul), Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg (Titulaire du 21 juillet 1908 au 7 mars 1924), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

6 Déc. M. Schaudel (Louis), Receveur principal des Douanes en retraite (Titulaire du 9 juin 1911 au 11 juillet 1919), à Badonviller (Meurthe-et-Moselle).

1910. 4 Juin. M. Chatelain (Émile), Professeur honoraire au Lycée de Nancy (Titulaire du 29 mars 1912 au 15 janvier 1926), 42, rue de Boudonville, Nancy.

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX

1888. 2 Mars. M. Collignon (le Dr René), Médecin-Major de 1re classe en retraite, Membre non résidant du

Digitized by Google

Comité des travaux historiques et scientifiques, à Jaulny (Meurthe-et-Moselle).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE (Roger), 5, rue des Cordeliers, Compiègne (Oise).

29 Juin. M. le baron HULOT (Étienne), Secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, 170 *bis*, rue de Grenelle, Paris (7e).

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble, Professeur de droit public français à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 71, avenue de Breteuil, Paris (15e), et à Chaligny, par Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).

1892. 8 Janv. M. BRUNOT (Ferdinand), Professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 8, rue Leneveux (14e).

1893. 3 Mars M. JOURNÉE (le Général de brigade Félix-Albert), 10, rue José-Maria-de-Heredia, Paris (7e).

7 Juill. M. DIEHL (Charles), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur d'histoire byzantine à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 72, avenue de Wagram (17e).

15 Déc. M. NŒLTING (E.), Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. MARICHAL (Paul), Conservateur adjoint aux Archives nationales, 11, avenue de Paris, Sceaux (Seine)

22 Avril. M. HENRY (Edmond), Sous-Directeur honoraire de l'École nationale des Eaux et Forêts, 4, rue de la Source, Nancy.

1903. 4 Déc. M. BAZIN (René), Membre de l'Académie française, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e), et Les Rangeardières, Saint-Barthélemy (Maine-et-Loire).

Digitized by Google

1904. 22 Janv. M. APPELL (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne, 5, rue de la Sorbonne, Paris (5e).

Id. M. PICARD (Émile), Membre de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, 25, quai Conti, Paris (6e).

15 Avril. M. FOURNIER (le Vice-Amiral Ernest), Vice-Président du Bureau des Longitudes, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

16 Déc. Mme la marquise D'EYRAGUES, 27, place de la Carrière, Nancy.

1905. 6 Janv. M. LEVALLOIS (Henri), Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 12, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

17 Janv. M. ADAM (Charles), Membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Recteur honoraire de l'Université de Nancy, 8, place du Panthéon, Paris (5e).

1906. 27 Avril. M. FERTÉ (Georges), Proviseur du Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

1907. 18 Janv. M. POULET (Henry), Conseiller d'État, ancien Commissaire de la République à Colmar, 201, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e).

7 Juin. M. SIMONIN (Armand), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 174, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

5 Juill. M. HALLAYS (André), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 55, rue de Varenne, Paris (7e).

19 Juill. M. HARMAND (Georges), Avocat à la Cour d'appel de Paris, 134, rue de Rivoli, Paris (1er), et 14, rue des Fontenelles, Sèvres (Seine-et-Oise).

1908. 21 Févr. M. MAY (Gaston), Professeur honoraire à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, 12, rue de Longchamp, Paris (16e).

1910. 13 Mai. M. MADELIN (Louis), Agrégé de l'Université, Professeur d'histoire, 123, rue Mozart, Paris (16e).

7 Juill. M. MAGNANT (Le Dr Ernest), Docteur en médecine, Gondrecourt (Meuse).

Digitized by Google

1912. 2 Févr. Mgr Bonnard (Fourier), Prélat de la maison de Sa Sainteté, Recteur de Saint-Nicolas des Lorrains, 17, Via di Tor Sanguigna Rome XI.

Id. M. d'Ollone (le Général Comte Henri-Marie-Gustave), commandant la Place de Soissons (Aisne).

1912. 3 Mai. Mgr Herscher (Sébastien), Archevêque de Laodicée, ancien Évêque de Langres, 20, quai de Béthune, Paris (4e).

5 Juill. M. Pottecher (Maurice), Homme de lettres, 5, rue de la Santé, Paris (13e).

25 Oct. M. Hinzelin (Émile), Homme de lettres, 10 *bis*, rue Saint-Charles, Villemonble (Seine).

1913. 24 Janv. M. de Dumast (le baron René Guerrier), 38, place de la Carrière, Nancy.

21 Févr. M. Brocard (Lucien), Professeur d'Économie politique à la Faculté de Droit de l'Université, 5-7, rue Désilles, Nancy.

7 Nov. M. Aimond (l'abbé Charles), Professeur à l'École Saint-Louis (Esplanade du Château), Bar-le-Duc (Meuse).

21 Nov. M. Bertier (Georges), Directeur de l'École des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).

1914. 20 Mars. M. Daville (Louis), Professeur d'histoire au Lycée de Bar-le-Duc, 7, place de la Fontaine, Bar-le-Duc (Meuse).

1917. 25 Mai. M. Grenier (Albert), Professeur d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des Lettres de l'Université, 4, rue de Turenne, Strasbourg.

Id. M. Constantin (l'abbé Charles), Aumônier du Lycée Henri-Poincaré, 2, rue de la Visitation Nancy.

1918. 24 Mai. M. Louis (Henri), homme de lettres, 35, rue du Grand-Verger, Nancy.

5 Juill. M. Harmand (René), Professeur de lettres au Lycée Henri-Poincaré, 5, rue Dom-Calmet, Nancy.

Digitized by Google

1919 16 Mai. M. Coutil (Léon), Correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Fontanges, Les Andelys (Eure).

24 Oct. M. Mansuy (Abel), Directeur du Lycée français de Varsovie, 14, rue Szopena, Varsovie (Pologne).

5 Déc. M. Garnier (Georges), 29, rue Gambetta, Épinal.

1920. 16 Avril. M. Jeanton (Gabriel), Président du Tribunal de Mâcon.

Id. M. Tourneur-Aumont (Jean), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers, 8 *ter*, rue de la Chanterie Saint-Hilaire, à Poitiers.

2 Juill. M. de La Chaise (Baron François), 8, rue de la Garde, à Metz.

Id. M. Maujean (Léon), Professeur à l'École supérieure de Metz, 23, rue de Strasbourg, à Metz-Plantières.

1917 25 mai. M. Thiria (Michel), Peintre-Verrier, Directeur de la *Revue du Pays messin et de Lorraine*, 50, place Saint-Louis, à Metz.

1921. 4 Févr. M. Flahault (Charles), ancien Professeur à l'Université de Montpellier.

1922. 6 Janv. M. Diderrich (Émile), propriétaire à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg).

20 Janv. M. Cosmao-Dumanoir (Marcel), Chef du service des agences à la Cie "La Nationale", 11, avenue Malakoff, Paris (16e).

17 Févr. M. Philippe (André), Archiviste du département des Vosges, à Épinal.

17 Mars. M. Baumont (Georges), Professeur au Collège de Saint-Dié (Vosges), 27, rue des Trois-Villes, à Saint-Dié.

5 Mai. M. Donnadieu (A.), Docteur en médecine, 27, rue de la Pépinière, à Nancy et villa Mosella, à Saint-Aygulf (Var).

Digitized by Google

1922. 19 Mai. M. Beaudoin (Charles), Chargé de cours à l'Université de Genève, Saconexe d'Arve, à Genève.

Id. M. Massé (Henri), Professeur à l'École Nationale des Langues orientales, 3, rue de Lille, Paris (7e).

7 Juill. M. Surchamp (Henri) [Jean Nesmy], Inspecteur des Eaux et Forêts, 6, place Saint-Pierre, à Troyes.

27 Oct. M. Dimoff (Paul), Maître de Conférences de langue et de littérature française à la Faculté des Lettres de Nancy, 2, rue de la Monnaie.

Id. M. Lemasson (Nicolas-Constant), Principal honoraire, avenue Sainte-Anne, à Laxou.

1923. 2 Mars. M. Mirman (Léon), Conseiller-maître à la Cour des Comptes, 12, rue Vineuse, à Paris (16e).

16 Mars. M. Arbeltier de La Boullaye (Ernest), ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, 38, rue de la Monnaie, à Troyes.

16 Mars. M. Gaudel (Henri), homme de lettres à Bayon (Meurthe-et-Moselle).

18 Mai. M. Lamasse (le Père Henri), missionnaire apostolique, à Tieling *via* Lia-Tung (Mandchourie).

1924. 1er Févr. M. Tanant (le Général A.), commandant le 10e corps d'armée, à Rennes.

Id. M. Bouchot (Léopold), Directeur de l'École Braconnot, 12, rue Braconnot, à Nancy.

4 Avril. M. Guinier (Philibert), Directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts, 12, rue Girardet, à Nancy.

4 Juill. M. Friant (Emile), artiste peintre, membre de l'Institut, 23, quai Ligier-Richier, Nancy.

1925. 20 Mars. M. Auburtin (Fernand), ancien maître des requêtes au Conseil d'État, administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 81, rue de la Boétie, Paris (8e).

1926. 5 Févr. M. Lefèvre-Pontalis (Pierre), ministre plénipotentiaire, 14, avenue Pierre Ier de Serbie, Paris (16e).

Digitized by Google

1926. 30 Avril. M. Errard (Paul), instituteur, président de la Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse, à Thonne-la-Long, par Montmédy (Meuse).

7 Mai. M. Renard (lieut.-colonel Paul), lauréat de l'Académie des sciences, Professeur à l'École supérieure d'aéronautique, Président de la Société française de navigation aérienne, 8 *bis*, rue de l'Éperon, Paris (6e).

19 Nov. M. de Hennezel d'Ormois (comte Jean), Publiciste, château de Bourguignon, par Mons-en-Laonnois (Aisne), et Paris, rue de l'Université, 86 (6e).

1927. 18 Févr. M. Ludvig (l'abbé Henri), Chanoine honoraire, 81, rue des Quatre-Églises, Nancy.

1er Avril. M. de Barrigue de Montvalon, Premier Président de la Cour d'appel à Montpellier.

1er Juillet. M. Puton (Bernard), Président du tribunal civil de Remiremont (Vosges).

1er Juillet. M. Guémard (Gabriel), Chef de service au Crédit Foncier Egyptien au Caire.

18 Déc. M. Michel (le Dr Gaston), Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Nancy, 15, rue de Rigny, à Nancy.

1928. 17 Févr. M. Richard (le Dr G.), 75, rue de la Commanderie, à Nancy, et villa Milton, à Royat-les-Bains (Puy-de-Dôme).

2 Mars. M. Gérardin (l'abbé Eugène), Aumônier de Saint-Julien, 71, rue desJardiniers, Nancy.

16 — M. Conigliano (Henri de), Colonel en retraite, 1, rue des Capucins, Lunéville.

4 Mai. M. Spillmann (le Dr Louis), Doyen de la Faculté de médecine de Nancy, 14, rue Saint-Léon, à Nancy

1929. 18 Janv. M. Benoit (Charles), Ingénieur en chef honoraire des manufactures de l'État, 5, rue Israël-Sylvestre, Nancy.

Digitized by Google

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1869. 17 Déc. M. Muller (E.), Chambellan et Veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade, Copenhague (Danemark).

1875. 6 Août. M. Haynes (H.-W.), Professeur, Vice-Président of the Society of natural history (Berkeley Street), Boston (États-Unis).

Id. M. Schmidt (Waldemar), Professeur d'égyptologie et d'assyriologie à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

1888. 13 Avr. M. Aagaard, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, 83, Nordre Frihamsgade, Copenhague (Danemark).

1913. 4 Avr. M. Hyde (James-H.), 67, boulevard Lannes, Paris (16e), et 23, West 50th Street, New-York (États-Unis).

1924. 4 Janv. M. Koskowski (Bronislas), Professeur de pharmacie galénique à l'Université de Varsovie.

1925. 12 Juin. M. de Koschenbahr-Lyskowski (Ignace), Professeur de droit romain à l'Université de Varsovie (Pologne).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 28 décembre 1928

Pages

Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita, par M. Léon MALGRAS (René d'AVRIL), membre titulaire VII

Rapport sur le concours pour le prix du Souvenir, par M. Charles GUYOT, secrétaire perpétuel . . . X

Rapport sur les prix de vertu, par le colonel BLAISON, associé-correspondant XIV

Séance publique du 16 mai 1929

Compte rendu de l'exercice 1928-1929, par M. Pierre BRETAGNE, membre titulaire XLVII

L'âme de la Lorraine d'après la littérature du Moyen Age, par M. Charles BRUNEAU, membre titulaire (Discours de réception). LVI

Éloge du cardinal de Lorraine, par M. le chanoine Edmond RENARD, membre titulaire (Discours de réception) LXXI

Réponse du président, M. Ernest AUBIN, aux récipiendaires, MM. Ch. BRUNEAU et le chanoine Edmond RENARD. XCII

Nouvelle enquête sur les devises conjugales, par M. Léon GERMAIN DE MAIDY, membre titulaire . . 1

Digitized by Google

Pages

Le nom de Jésus inscrit dans les cœurs de fidèles, à propos d'une sculpture symbolique, par M. Léon GERMAIN DE MAIDY, membre titulaire. 17

L'Œuvre poétique d'une Nancéienne, Mlle Paule-Anne SUZE, par M. Charles BOHÊME, membre titulaire. 24

Le chevalier de l'Isle, par M. le comte A. DE MAHUET, membre titulaire. 37

Les Lorrains et la cour de Florence de 1732 à 1742, d'après une correspondance inédite de Valentin Jamerai Du Val, bibliothécaire de S. A. R. François de Lorraine, Grand-Duc de Toscane, par le Dr A. DONNADIEU, associé-correspondant. 54

Un botaniste nancéien en Égypte et en Arabie, Albert DEFLERS, par M. Charles GUYOT, membre titulaire. 85

Concours de 1930. 98

Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas, suivant l'ordre de réception. 102

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar* ; 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy* ; 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas* ; 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas* (*1750-1900*), rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie par M. Chr. Pfister, a été publiée en 1902.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS

- 2-month loans may be renewed by calling (510) 642-6753
- 1-year loans may be recharged by bringing books to NRLF
- Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date.

DUE AS STAMPED BELOW

FEB 16 2002

12,000 (11/95)

(H5067s10)476B

Berkeley

Digitized by Google

YB 18532

890250

AS162
A12
Ser.6
v.25-27

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google